هكذا من الاصل

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel



Le Monde

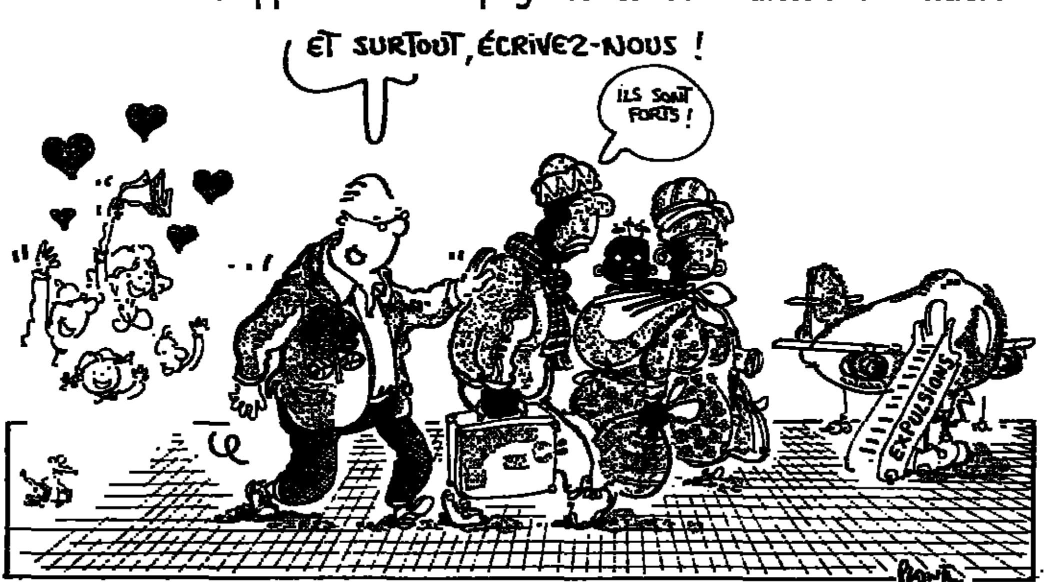
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16427 – 7,50 F — JEUDI 20 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les députés socialistes avalisent le projet Chevènement de « maîtrise » de l'immigration

Une nouvelle politique d'aide au développement accompagnera les reconduites à la frontière

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES, réunis mardi 18 novembre, n'ont retouché qu'à la marge le projet de loi sur l'immigration du ministre de l'intérieur, texte dont l'examen par l'Assemblée nationale débutera le 26 novembre. Pour l'essentiel, deux amendements ont été adoptés qui ne modifient pas l'*« équilibre »* défendu par le gouvernement. Le premier supprime les certificats d'hébergement, que Jean-Pierre Chevènement jugeait déjà *« inutiles »*. Le deuxième rétablit une commission départementale du séjour, chargée d'émettre un avis seulement consultatif sur les décisions de l'administration – ce que prévoyait déjà la loi Pasqua de 1993. Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a insisté auprès des députés sur la nécessité d'être *« solidaires »* dans la perspective d'un *« combat très violent contre la droite »*. L'UDF a de son côté décidé, mardi, de se battre *« jusqu'au bout par tous les moyens de procédure »* contre le projet.

Le gouvernement envisage par ailleurs de réorienter les politiques d'aide au développement des pays d'émigration. Une mission interministérielle, confiée à Sami Naïr, qui a répondu aux questions du *Monde*, envisage de faire passer de 1 500 à 4 500 francs la prime d'aide au retour accordée aux étrangers sans papiers qui ne seront pas régularisés. Le jugeant en retrait par rapport aux promesses de la campagne électorale, les opposants de gauche au projet du gouvernement sur l'immigration et la nationalité organisent samedi une manifestation nationale à Paris.



Lire pages 10 et 11

La Corée du Sud est emportée par la tourmente financière asiatique

LA CORÉE DU SUD, onzième puissance économique mondiale, est désormais au cœur de la tourmente financière en Asie. Le won a perdu 12 % de sa valeur face au dollar en trois semaines, sept conglomérats industriels ont fait faillite au cours des derniers mois, et de nombreuses banques sont au bord de la banqueroute. La démission, mardi 18 novembre, du ministre des finances, Kang Kyong-shik, a ajouté une dimension politique au malaise financier. Son successeur, Lim Chang-yull, chercherait à obtenir l'aide des Etats-Unis et du Japon. Cette crise a provoqué, mercredi, une forte rechute de de la Bourse de Tokyo, qui a perdu 5,29 %. Les places européennes ont ouvert en repli : – 0,72 % à Londres, – 0,99 % à Francfort et – 1,06 % à Paris.

Lire page 19

La visite ajournée d'un jeune handicapé au Musée Jacquemart-André

DIMANCHE 16 NOVEMBRE, Antonin Gabas, un handicapé moteur en fauteuil roulant, âgé de quinze ans, se rend avec sept autres personnes de sa famille au Musée Jacquemart-André, dans le huitième arrondissement de Paris. *« A peine avons-nous pénétré dans le bâtiment,* rapporte son père, *qu'une jeune femme vient nous expliquer que* "l'entrée du musée est interdite aux handicapés" ». La raison invoquée est celle de la sécurité, et notamment du risque d'incendie. *« Mais la langue française a ses nuances*, reprend Jean-Jacques Gabas. *On ne nous dit pas que l'accès est difficile. Non, on nous interdit l'entrée. »*

Choqué par cette attitude discriminatoire, M. Gabas avertit le Comité national français de liaison pour la réadaptation des personnes handicapées (CNRH) et apprend que plusieurs personnes ont essuyé un refus identique dans cet établissement. Un éditorial de la revue du CNRH a même été consacré au Musée Jacquemart-André : un handicapé, administrateur du Comité national, s'était vu refuser l'entrée au motif que les roues de son fauteuil risquaient d'endommager des meubles précieux... La direction du Musée Jacquemart-André indique que la famille Gabas a sans doute mal compris ce qui lui a été dit. *« Le musée n'est pas interdit aux personnes handicapées, mais, pour des raisons de sécurité, nous organisons leur accueil le matin, de 9 heures à 10 heures, avant l'ouverture au public. Elles prennent rendez-vous, deux gardiens sont présents pour les aider et leur accès est gratuit »*, indique Axelle Givaudan, administrateur du musée. Environ quatre personnes choisissent cette option chaque mois.

Le Musée Jacquemart-André a rouvert ses portes il y a moins de deux ans, après être demeuré fermé pour faire peau neuve. Les travaux de rénovation ont permis la remise en place des exceptionnelles collections de peinture réunies au cours du XIXe siècle par Edouard André et Nélie Jacquemart et la restauration de cet hôtel particulier de la plaine Monceau.

Rien cependant n'a été fait pour rendre ce bâtiment accessible aux handicapés. *« Le musée est une fondation privée qui ne reçoit aucune aide de l'Etat,* précise Axelle Givaudan. *Nous réfléchissons actuellement à la construction d'un ascenseur et à l'élargissement des couloirs et des portes. »* Mais le respect de bâtiments classés ne s'accommode pas toujours de l'accessibilité pour les personnes handicapées, plaide l'administrateur du musée.

Les textes de loi imposent aux bâtiments publics d'être accessibles aux handicapés. Pour les structures privées, comme le Musée Jacquemart-André, la loi du 13 juillet 1991 impose l'aval d'une commission déparmentale pour tous travaux dans un établissement ouvert au public. Mais cette commission n'a été mise en place qu'en 1994, indique-t-on au CNRH, donc après que les travaux du Musée Jacquemart-André eurent été lancés. *« Les personnes handicapées sont habituées à se rendre dans des lieux peu accessibles et effectuent souvent leur visite dans des conditions rocambolesques,* conclut George-Ray Jabalot, directeur du CNRH. *Elles ne sont pas prêtes à accepter qu'on leur interdise l'entrée d'un musée, privé ou public. »*

Dimanche, Antoine Gabas a terminé la journée au jardin des Tuileries.

Michèle Aulagnon

Lettres d'Algérie : « Chère famille... »

LE TROISIÈME ÉPISODE des lettres d'Algérie réunies par *Le Monde* est consacré à la correspondance de Latifa, une coiffeuse âgée de trente-sept ans, exerçant dans une bourgade de 7 000 habitants, entre Alger et Oran. Issue d'une famille ouvrière immigrée, Latifa écrit à ses six frères et sœurs restés en France. Elle leur dit les coupures de courant, les vacances qui *« n'existent plus »*, la plage où *« on n'ose plus aller »*, les médicaments qui manquent, *« les femmes* [qui] *n'osent plus venir se coiffer »*, leur *« statut inexistant »*. *« A quand la belle vie ? »*, demande-t-elle, avant d'ajouter : *« Essayez de nous délivrer en m'établissant un visa, pour l'amour de Dieu ! »*

Lire page 15

■ **Communiquer sans fil**

Un supplément de huit pages analyse comment, avec les technologies sans fil, temps et espace se contractent.

■ **Mini-sommet sur l'Irak à Genève**

Les ministres des affaires étrangères américain, français, britannique et russe devaient se retrouver, mercredi 19 novembre à Genève, pour tenter de *mettre fin à la crise irakienne.* p. 3

■ **La gangrène de l'illettrisme**

A la veille du sommet européen sur l'emploi, un rapport de l'OCDE établit qu'un quart des adultes des pays riches maîtrisent mal lecture et écriture. p. 4

■ **Les enjeux des prud'homales**

Les élections du 10 décembre seront un test de représentativité pour les grandes organisations syndicales. p. 6

■ **L'enquête du FBI sur le vol TWA 800**

Le FBI ne retient plus que l'accident comme explication de l'explosion du Boeing de la TWA, en juillet 1996. p. 5

■ **Une réforme des agences de l'eau**

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, tirant les conclusions de deux rapports critiques, prépare une réforme des agences de l'eau. p. 13

■ **Contre Sokal**

Jacques Derrida et Max Dorra prennent position sur les thèses d'Alan Sokal et Jean Bricmont. Egalement, un point de vue de Jacques Attali. p. 16 et 17

■ **Journalistes : M. Jospin et les 30 %**

Le premier ministre souhaite que le Parlement ajourne la suppression de l'abattement fiscal de 30 %. p. 21

■ **La Jordanie biblique**

Les touristes sur la piste de l'Ancien et du Nouveau Testament, de l'« autre » côté du Jourdain. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L. ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1120 - 7,50 F

L'Egypte interdite

AVEC UNE EFFROYABLE efficacité, les tueurs de Louxor sont parvenus à leur objectif immédiat : détourner les touristes de la vallée du Nil. Une manière de frapper le gouvernement *« impie »* de Hosni Moubarak, coupable tout à la fois de ne pas appliquer la loi islamique, de s'ouvrir à l'Occident et de vouloir la paix avec Israël. Ce faisant, ils punissent des millions d'Egyptiens qui vivent du tourisme et des millions de touristes pour qui l'Egypte est le pays du rêve par excellence.

Si la terre des pharaons exerce une telle fascination, c'est d'abord par son mystère. Pendant longtemps, cette civilisation était muette. On pouvait lire le chinois, on ne comprenait rien à l'ancien égyptien. Loin de dissiper la magie, le déchiffrement des hiéroglyphes n'a fait qu'augmenter l'intérêt pour l'Egypte. Par la suite, ni l'invention de la photographie, ni celle du cinéma n'ont supprimé l'envie d'admirer sur place des merveilles parfois vieilles de trente-cinq siècles.

L'engouement pour le pays des pharaons prend aujourd'hui mille formes. En France, on le constate dès le collège. Les amateurs d'hiéroglyphes n'ont jamais été aussi nombreux. Outre le côté ludique, la connaissance de cette langue morte donne le sentiment d'entrer dans un univers féerique et d'approcher des vérités cachées, vieilles comme le monde.

Si l'Egypte ancienne fascine, c'est aussi en raison de son rapport à l'éternité. La momie représente en quelque sorte le défunt qui dort, à mi-chemin entre la vie et la mort. Autant dire que la tragédie de Louxor, commise dans la vallée des Reines, au milieu des tombes, contredit complètement cette image rassurante. Le sang versé dans ce désert paisible est une insulte au mythe autant qu'une insulte à l'islam.

Enfin, si la civilisation de l'Egypte antique attire des millions de touristes chaque année, c'est parce qu'elle semble allier l'ordre et la justice, la sagesse et l'amour.

Aux yeux des Occidentaux, elle incarne un Orient pur, parfait, souligné par des lignes indémodables. L'imaginaire y trouve un support exceptionnel. Cette civilisation apparaît un peu comme la mère des civilisations et finit par symboliser l'Antiquité en général. Aucun autre pays ne jouit d'un patrimoine aussi ancien, aussi impressionnant et aussi bien conservé dans le sable, à l'abri de l'humidité.

Robert Solé

Lire la suite page 18 et nos informations pages 2 et 30

A bas le malheur !



ROBERT GUÉDIGUIAN

L'UN DES DERNIERS artisans du cinéma français, Robert Guédiguian, a signé sept films en dix-sept ans, tous baignés des parfums de l'Estaque, petit port des quartiers nord de Marseille où il est né, et de la nostalgie de l'utopie révolutionnaire. Film politique et néanmoins optimiste, *Marius et Jeannette*, fort bien accueilli au dernier Festival de Cannes, sort ce mercredi. Son slogan : à bas le malheur !

Lire page 27 et notre éditorial page 18

International	2	Finances/marchés	22
France	6	Aujourd'hui	24
Société	10	Météorologie-Jeux	26
Régions	13	Culture	27
Carnet	14	Guide	29
Horizons	15	Abonnements	30
Entreprises	19	Kiosque	30
Communication	21	Radio-Télévision	31

ÉGYPTE **Après l'attentat de Louxor, le président Hosni Moubarak a limogé, mardi 18 novembre, le ministre de l'intérieur, Hassan El Alfi, et nommé un remplaçant en la personne du général Habib El Adeli, chef des services de sécurité de l'Etat. Cette décision est intervenue alors que les Egyptiens étaient encore sous le choc d'un attentat qui porte un tort considérable au tourisme, principal moteur de la croissance. ● LOUXOR, où s'est rendu le président Moubarak, a commencé dès lundi à se vider de ses touristes au grand dam d'une population qui en vit largement. La Djamaa Islamiya, qui a revendiqué l'attentat, a publié un communiqué sommant les étrangers d'*« éviter l'Egypte »*. ● LA CONFÉRENCE économique régionale de Doha, déjà affectée par les difficultés du processus de paix, a accusé le coup et s'est terminée sans prendre de décision concrète.**

Pour sauver le tourisme, M. Moubarak nomme un militaire à la tête de la police

Après l'attentat de Louxor, le président égyptien limoge le ministre de l'intérieur et confie ce portefeuille à un général. Le massacre de lundi témoignerait de la marginalisation des islamistes et de leur perte d'influence dans le pays

LE CAIRE
de notre correspondant

Le ministre égyptien de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, a été limogé de son poste, mardi 18 novembre, par le président Hosni Moubarak, au lendemain de l'attentat de Louxor. Il a été remplacé par le général Habib El Adli, directeur de la police de la sécurité de l'Etat, dont la principale tâche, depuis des années, est de pourchasser les islamistes.

« Vos mesures de sécurité, c'est de la blague. » Ce commentaire acerbe, qui a fusé d'un Hosni Moubarak en colère, lors d'une visite sur les lieux de l'attentat, à Louxor, a mis un certain baume au cœur des Egyptiens, atterrés par la catastrophe. Le coup de colère du raïs a rassuré les descendants des Pharaons, qui se gaussaient devant leurs téléviseurs à la vue des généraux de la police regardant la pointe de leurs chaussures.

Les Egyptiens espèrent que cela rassurera les touristes. Ceux d'entre ces derniers qui sont restés à Louxor ont pu serrer la main de M. Moubarak, se faire photographier avec lui et même obtenir un autographe. Après Louxor, le chef de l'Etat s'est rendu à Hourgada et à Charm el Cheikh, sur la mer Rouge, deux autres hauts lieux du tourisme, qui sont beaucoup moins touchés par le terrorisme que la vallée du Nil.

ARMÉE EXPERTE EN SENTIERS

A peine rentré au Caire, le chef de l'Etat a limogé son ministre de l'intérieur en le forçant, humiliation ultime, à présenter sa démission. Dans la foulée, le nouveau ministre a prêté serment pour se mettre immédiatement au travail. Première tâche : réviser les mesures de sécurité des sites touristiques. Une mission à laquelle sera associée l'armée, puisque le raïs a formé une commission ad hoc, comprenant les ministres de l'intérieur et de la défense.

Le président a justifié la participation des militaires en indiquant que l'armée est *« experte en ce qui concerne les sentiers et les chemins empruntés par les terroristes »*. Selon des informations de source policière, le chef du commando auteur de l'attentat de Louxor s'est introduit en Egypte via le Soudan, en empruntant justement des sentiers connus seulement par les contrebandiers et l'armée.

Il s'agirait de Medhat Abdel Rahman, un *« Afghan »*, appellation générique donnée à tous ceux qui ont combattu aux côtés des Afghans lors de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

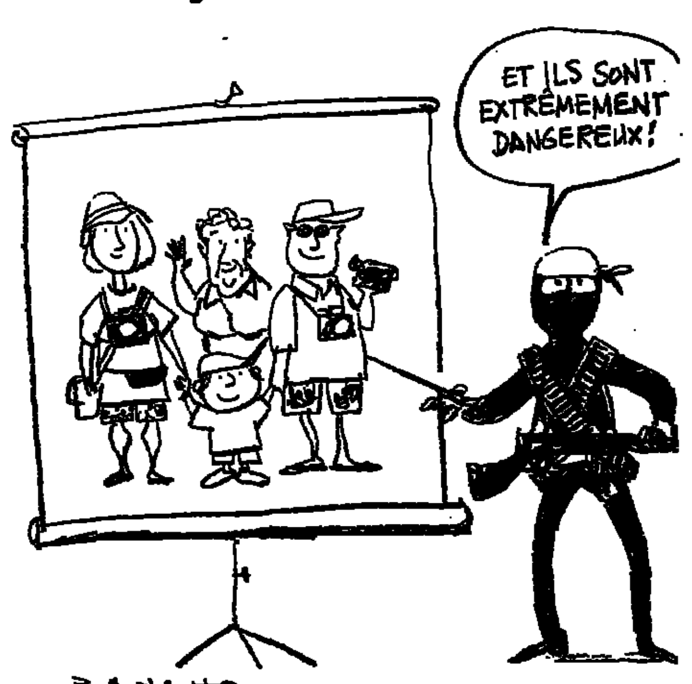
UNE EXPLICATION PEU CRÉDIBLE

Il est considéré comme l'un des dirigeants de la branche armée de la Djamaa Islamiya, l'organisation qui a revendiqué l'attentat de Louxor. Cela va sans doute raviver la tension entre l'Egypte et le régime soudanais, accusé par Le Caire d'entraîner et d'armer les extrémistes musulmans égyptiens.

Une autre polémique risque d'éclater entre l'Egypte et le Qatar. Le journal officieux *Al Ahram*, citant des sources policières, fait état de ce qu'il appelle des *« relations suspectes entre certains au Qatar et des groupuscules terroristes égyptiens »*.

Dans un communiqué publié mardi, la Djamaa Islamiya a menacé de continuer *« les opérations »* de commando et sommé les touristes d'*« éviter l'Egypte »*, rejetant la responsabilité de l'attentat de Louxor sur le régime. L'objectif, affirme-t-elle, était *« de prendre en otage le plus grand nombre de touristes »*, afin de les échanger contre le guide spirituel de l'organisation, Cheikh Omar Abdel Rahman, emprisonné aux Etats-Unis pour sa responsabilité dans l'attentat contre le World Trade Center, le 26 février 1993. L'explication paraît peu crédible, dans la mesure où la scène de l'attentat est un cul-de-sac qui n'autorise pas une prise d'otages. En outre, d'après les témoignages, les membres du commando avaient le front ceint du bandeau rouge que portent les kamikazes.

Alexandre Buccianti



« Ils connaissaient parfaitement les lieux »

LOUXOR
de notre envoyé spécial

Soudain, à 100 mètres du temple de la mort, Hosni Moubarak s'est arrêté. Trop de soleil, trop de poussière, trop de monde peut-être autour de lui... Une demi-heure déjà que les caméras ronronnaient, que les questions fusaient, mardi 18 novembre, sur les lieux du crime, près de Louxor. Et toujours les mêmes : pourquoi ? Comment ? Qui ? N'êtes-vous point inquiet ? Le Raïs en eut brusquement assez de répéter le refrain officiel.

REPORTAGE

Etaient-ils six, comme l'affirma mardi le Raïs ? ou sept ? ou plus ?

« Mais non, ces gens-là ne se battent pas au nom de l'islam. Ce ne sont que de vulgaires criminels sans foi ni loi. Ce genre de problème peut se produire n'importe où. Personne au monde ne peut garantir une sécurité totale à quiconque. Mais non, la situation ne s'aggrave pas. Elle s'améliore, au contraire. Ici, la garde va être renforcée. Bien sûr que nous sommes désolés de ce qui est arrivé. Et si vous autres, journalistes occidentaux, arrêtiez de dénoncer sans cesse la prétendue brutalité de la police égyptienne, vous ne pensez pas que cela irait mieux ? Vous croyez vraiment que si la répression était si cruelle nous aurions encore ce genre de tragédie sur les bras ? »

Pour le Raïs, tout était dit. Il jeta un coup d'œil rapide là-haut, sur les majestueuses colonnades mortuaires de la reine Hatshepsout, fit un petit mouvement sec de la main droite, comme pour dire : « J'en ai assez vu », et le cortère présidentiel repartit vers ses limousines climatisées. Hosni Moubarak n'a pas vu les flaques de sang encore humides au pied des colonnades. Il n'a pas vu les traces rouges sur les peintures antiques de la reine Hatshepsout. Ni les lambeaux de chair humaine collés sur les murs. Ni les impacts de balle sur les bas-reliefs trois fois millénaires.

Plusieurs dizaines de touristes étrangers sont morts ici il y a moins de vingt-quatre heures. Un vrai carnage. Le président est venu sur les lieux de l'attentat pour rassurer l'opinion. Trente attentats islamistes en cinq ans, mille trois cent trente-quatre personnes tuées, près d'une centaine d'Occidentaux : la vague de violences islamiste qui a commencé au printemps 1992 a imposé un rituel sanglant au pouvoir égyptien.

Etaient-ils six, comme l'affirma mardi le Raïs, ou sept, les *desperados* de la vallée de la Reine ? Ou *« plus encore »*, ainsi que le laissèrent entendre plusieurs témoins ? Mystère. Une seule chose est sûre : l'opération « Mort aux touristes », la première du genre sur le plus fameux site historique de Haute-Egypte, était bien organisée. *« Ils connaissaient parfaitement les lieux »*, assure Mahmoud, un jeune guide officiel.

Légèrement blessé mais profondément choqué, à l'hôpital de Louxor, Saïd Ahmed, l'un des trois guichetiers du temple d'Hatshepsout n'oubliera jamais. *« Ils étaient six, des Eyptiens habillés à l'occidentale, veste et pantalon. "Où sont vos tickets ?, a demandé mon collègue.*

» – On a déjà payé, répondit l'un d'eux.

» – D'accord, mais nous on doit voir les billets d'entrée."

» Un type a alors ouvert sa veste, il a sorti un pistolet semi-automatique et il a ouvert le feu.

» "Voilà mon ticket !", a-t-il crié.

» J'étais derrière, assis dans la guérite. Mes deux collègues sont tombés sur moi, morts. C'est ce qui m'a sauvé. Ils m'ont cru touché et ils ont continué leur chemin vers le temple, où se pressaient les touristes. »

QUARANTE MINUTES, UNE ÉTERNITÉ

Deux hommes de la « police touristique », armés de revolvers, se sont précipités. Ils ont été tués à leur tour. Puis les *pistoleros* ont couru vers le temple et les centaines de visiteurs qui s'y pressaient. La suite, c'est Linka Fingerhouth, citoyenne suisse, qui la raconte dans le hall de son hôtel.

« Pardonnez-moi, je suis encore trop choquée. » La voix tremble. *« J'étais là-haut, à l'entrée du temple. Sur la troisième terrasse. On a entendu des coups de feu. J'ai vu un chien affolé courir vers nous comme un dératé. Puis j'ai vu deux types qui tiraient sur tout le monde. La fumée sortait de leurs armes. On s'est cachés derrière les colonnes. Une jeune Japonaise, non loin de moi, a reçu une balle en pleine tête et elle s'est effondrée. J'avais tellement peur, vous savez... »*

Le carnage a duré entre vingt et quarante minutes, selon les versions. Une éternité d'horreur. *« Ils s'approchaient des blessés geignants et les achevaient froidement »*, raconte un survivant. Puis les assassins ont sorti de leurs sacs des uniformes noirs de la police, qu'ils ont enfilés. Ils ont ceint leur front d'un bandeau rouge sur lequel, selon un boutiquier du site, était calligraphiée en arabe l'inscription : *« Commando de la mort et de la destruction. »* Ils se sont alors saisi d'un autocar vide avec son chauffeur pour s'enfuir.

Mme Fingerhouth est rentrée chez elle mardi soir à Zurich. Et elle n'est pas la seule. Dès la matinée, les grands hôtels de Louxor affichaient dans leur hall d'entrée le laconique conseil du Foreign Office : *« Les citoyens britanniques sont invités à quitter la région de Haute-Egypte. »* N'en déplaise à Thomas Cook, qui ouvrit la région au tourisme à la fin du dix-neuvième siècle, sept avions spéciaux furent envoyés d'Angleterre pour un rapatriement général d'urgence. Les Américains ne tardèrent pas à suivre.

Sous le regard navré des employés d'hôtel, des marchands et des cochers soudain désœuvrés, dans une ville de quatre-vingt mille habitants qui ne survit que grâce au tourisme, l'ancienne Thèbes des bords du Nil se vida comme un œuf tombé du nid. Direction l'aéroport et les convois d'autocars climatisés en route vers le nord. Ancrées face aux hôtels de la rive occidentale du grand fleuve, les felouques et les calèches à touristes s'entassèrent, abandonnées.

Dans toute la ville, la même scène. Des hommes jeunes ou vieux en uniformes chamarrés d'hôtel ou en *gallabyeh* traditionnelle qui supplient les gentils envahisseurs au teint pâle de rester. *« Ce n'est pas si grave »*, *« C'est la première fois que cela se produit à Louxor »*, *« Les autorités ont maintenant la situation bien en main »*, et *« On est tous très tristes et fâchés de ce qui est arrivé »*.

En fin de journée, tandis que montaient de toute la ville les appels à la prière des muezzins, on s'aperçut que ce départ précipité n'avait tout de même pas fait l'unanimité. Cependant les voyagistes forçaient presque tout le monde à partir.

« Il fut un temps, expliqua Marcello Sampieri, un Turinois rencontré dans le restaurant du luxueux Winter Palace, *où c'était bien pire chez nous. Et puis, après tout, les terroristes sont morts, non ? »* Oui, ils seraient tous morts l'arme au poing, après deux heures de combats et de mitraille à réveiller les reines de la vallée...

Patrice Claude

Les agences de voyage annulent les prochains départs

Après l'attentat, de nombreux voyagistes européens ont proposé à leurs clients séjournant en Egypte de les rapatrier et ont décidé d'annuler les prochains départs. En France, le Syndicat national des agences de voyage (SNAV) a demandé à ses membres d'organiser le retour des clients français qui le désirent, et a recommandé de suspendre la commercialisation des voyages vers l'Egypte. 4,08 millions de touristes étrangers se sont rendus en Egypte pendant la saison 1996-1997 (terminée le 30 juin), soit 15,1 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent, selon des chiffres officiels égyptiens. Les Allemands restent les plus nombreux (11,9 %), devant les Italiens (9,8 %), les Britanniques (8,2 %), les Israéliens (7,1 %) et les Français (6,6 %).

A Londres, où s'est ouvert lundi l'un des principaux salons mondiaux du tourisme, le World Tourism Market, le secrétaire d'Etat égyptien au tourisme, Mamduh el-Beltagui, a tenté de rassurer les professionnels européens en annonçant que l'Egypte allait étudier un *« renforcement des mesures de sécurité »*.

Gilles Kepel, islamologue

« L'islamisme a perdu son pouvoir de mobilisation des masses »

« L'attentat de Louxor traduit-il une radicalisation de l'islamisme égyptien ?

– Les circonstances montrent qu'on a affaire à un groupe extrêmement sophistiqué, sachant planifier, au plan local et international, son action terroriste. L'attentat de Louxor n'intervient toutefois pas dans une phase de montée en puissance de l'islamisme politique, mais au contraire de déclin relatif. En Egypte comme ailleurs, le mouvement islamiste était à son sommet quand il rassemblait les déshérités urbains et les classes moyennes pieuses, coalisés pour renverser le régime. Aujourd'hui, à cause de l'ouverture économique et des privatisations, cette nouvelle "bourgeoisie" s'est en partie écartée de la mouvance islamiste et intégrée dans les rouages économiques.

En conséquence, la perspective de prise de pouvoir par les islamistes est beaucoup plus éloignée que dans les années 80, mais les franges les plus radicales, démunies de perspective politique, utilisent un terrorisme toujours plus violent.

– Est-ce un effet de contagion avec la situation algérienne ?

– En Algérie, on est en face d'une violence politique et d'une guerre civile qui expriment l'engagement de plusieurs fractions de la société. En Egypte, au contraire, les actes terroristes comme celui de Louxor sont complètement coupés du tissu social, et le Caire reste une ville beaucoup plus sûre qu'Alger. Il y a toutefois une logique commune : en Egypte, comme en Turquie, en Algérie ou en Iran, l'islamisme politique a structurellement perdu son pouvoir d'utopie et de mobilisation de masse. Ses franges les plus radicales n'ont pas pour autant disparu, et l'impasse politique au Proche-Orient leur offre même un terrain favorable.

– L'attentat de Louxor vous paraît-il lié au blocage du processus de paix en Israël ?

– Le processus de paix au Proche-Orient, que les Etats-Unis ont imposé à Israël et qui leur permettait en contrepartie de sanctionner l'Irak, est bloqué. Venu au pouvoir à la suite d'attentats menés par les islamistes du Hamas, le gouvernement Nétanyahou cesse de s'inscrire dans la logique des accords d'Oslo. Aussi les gouvernements arabes qui, comme l'Egypte, avaient soutenu cette politique de paix ont-ils le sentiment aujourd'hui d'être victimes d'un marché de dupes. Ils sont dans une position très inconfortable par rapport à des opinions publiques dans lesquelles le sentiment anti-israélien s'est considérablement développé. Ils ont des problèmes de légitimité politique. Les effets économiques escomptés de la paix risquent en outre de se faire attendre plus longtemps que prévu. Le boycottage par la plupart des pays arabes de la conférence économique de Doha en est un signe éclatant. »

Propos recueillis par Henri Tincq

★ Gilles Kepel est directeur de recherche au CNRS (CERI, Centre d'études et de recherches internationales)

La tuerie a assombri la conférence de Doha

DOHA (Qatar)
de notre envoyé spécial

Un attentat terroriste sanglant, une crise diplomatique de premier ordre, un processus de paix enlisé : les hommes d'affaires présents à Doha, mardi 18 novembre, dans le cadre du quatrième forum Proche-Orient-Afrique du Nord, ont pu mesurer combien la région était loin de rassembler les conditions d'un développement économique serein.

Cruel clin d'œil de l'Histoire, la tragédie de Louxor a touché ce qui était jusqu'à présent l'une des rares conséquences tangibles et positives du processus de paix israélo-arabe engagé par les accords d'Oslo : le tourisme. Lors de la table ronde qui lui était consacrée mardi, un représentant du ministère des affaires étrangères japonais, Taro Ishibashi, l'a souligné crûment : *« La détérioration de la situation avec l'Irak, la Libye, l'Iran, le processus de paix bloqué, le terrorisme, les explosions, tout ceci ne nous incite pas à venir ici. »*

Cette séance, émaillée, tout comme celle de clôture, par des condamnations du terrorisme, ne pouvait prêter à l'optimisme, d'autant qu'elle a surtout été l'occasion d'évoquer le gel du projet de création d'une association *« Proche-Orient-Méditerranée »* en faveur du tourisme.

LES ÉTATS-UNIS TRAÎNENT LES PIEDS

L'autre grand projet censé accompagner la paix, la création d'une banque de développement, n'aura pas plus avancé à Doha qu'au Caire, un an auparavant. Paradoxalement, ce sont à présent des Etats-Unis, parrains de ces forums économiques annuels, que viennent les réticences, puisque le Congrès traîne les pieds pour accorder les fonds nécessaires au lancement de cette banque, en soulignant combien le climat actuel hypothèque sa mission.

Alors qu'elle avait cédé la place aux hommes d'affaires tout au long du forum, faute de combattants, compte tenu de l'absence notamment de l'Egypte, de l'Arabie saoudite, du Maroc et de l'Autorité palestinienne, pour ne citer qu'eux, la politique est tout de même réapparue au moment de la déclaration finale qui a fait l'objet d'âpres négociations entre les délégations arabes et celle d'Israël. Les participants à la conférence de Doha ont exprimé leur attachement à la conclusion d'une paix juste et globale au Proche-Orient *« sur la base de la formule de la conférence de Madrid, c'est-à-dire sur la base de l'échange de la paix contre les territoires, et sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. Ils ont souhaité que le processus soit remis sur les rails, tout en réaffirmant leur attachement au respect des accords conclus entre les parties et particulièrement ceux entre les Israéliens et les Palestiniens.

Les références à Madrid, ainsi que l'évocation appuyée de la situation alarmante de l'économie palestinienne, devraient permettre au Qatar et aux autres pays arabes présents à Doha de refermer en douceur la crise ouverte avec leurs alliés de la Ligue arabe, au sujet du maintien d'une conférence controversée. La déclaration finale indique que le nom du pays d'accueil, pour 1998, sera dévoilé lors du forum économique de Davos, à la fin du mois de janvier. La Tunisie, le Koweït et la Turquie pourraient éventuellement envisager de se porter candidats, mais il faudrait pour cela que la paix pointe dans la région.

Gilles Paris



هكذا من الأصل

L'Europe n'a pas encore repris le « dialogue critique » avec l'Iran

Première étape de la normalisation des relations

L'UNION EUROPÉENNE (UE) et l'Iran n'ont pas eu beaucoup de difficultés à justifier la normalisation de leurs relations diplomatiques, annoncée jeudi 13 novembre, après huit mois de crise. L'Iran a invoqué la *« résistance »* des Quinze aux menaces de sanctions américaines à l'encontre de toute société qui conclurait un accord pétrolier ou gazier avec Téhéran pour accepter le retour des ambassadeurs de l'UE. Et le scénario du retour « bras-dessus bras-dessous » à Téhéran des ambassadeurs de France et d'Allemagne a sauvegardé la solidarité européenne.

Ce petit « vaudeville » a permis à l'un et aux autres de régler une crise qu'aucun d'eux n'avait vu venir et qui tient au système politique iranien, en vertu duquel les décisions du Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khameneï, ne peuvent être contestées. C'est peut-être là l'aspect le plus intéressant de toute l'affaire, parce que cela signifie que le Guide est revenu sur la décision de réserver un traitement discriminatoire à l'Allemagne. C'est un bon signe pour l'équipe du nouveau président Mohamad Khatami, qui prône une plus grande ouverture de son pays au monde.

Le Guide suprême est revenu sur la décision de réserver un traitement discriminatoire à l'Allemagne

Pour autant, le règlement de l'affaire des ambassadeurs n'est qu'une mesure « logistique » qui laisse entières, pour le moment, les autres décisions prises en avril à l'encontre de l'Iran par les Quinze.

C'est le verdict prononcé le 10 avril par un tribunal de Berlin mettant en cause *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* dans le meurtre de quatre opposants kurdes, dans la même ville, en septembre 1992, qui est à l'origine de la crise. L'Union européenne avait alors décidé de rappeler les ambassadeurs des pays membres pour consultations et le 29 avril un conseil des ministres des affaires étrangères réuni à Luxembourg décidait d'arrêter le *« dialogue critique »*, instauré la même année avec Téhéran.

L'UE décidait aussi de suspendre les visites ministérielles officielles bilatérales en Iran et à partir de ce pays. Elle s'était engagée à réfléchir à l'exclusion des officiers de renseignement iraniens – en poste dans les ambassades de la République islamique – ayant des activités dans *les Etats membres de l'Union*. Un comité de suivi devait aussi être chargé de surveiller l'évolution de la situation des droits de l'homme en Iran et d'épauler le travail des ambassadeurs sur le terrain, pour s'assurer que les décisions prises seront respectées. Les ambassadeurs des Quinze devaient donc regagner la capitale iranienne.

L'Iran avait toutefois vivement réagi, jugeant que le verdict de Berlin était politique et que, en tout état de cause, les Européens avaient davantage besoin de lui – de son marché de soixante millions de consommateurs et de ses ressources pétrolières et gazières – que l'inverse. La commission des affaires étrangères du Parlement iranien avait même demandé l'arrêt pur et simple du *« dialogue critique »* avec l'Union européenne. Le 30 avril, tombait la sentence de l'ayatollah Khameneï : le Guide décidait de *« ne pas permettre à l'ambassadeur allemand de revenir à Téhéran pendant un certain temps »*. Ce sera tout le monde ou personne, ont aussitôt rétorqué les Quinze.

Depuis, les échanges de proposition pour un règlement de la crise n'avaient pas cessé entre l'UE et Téhéran *(Le Monde* du 21 octobre*)* jusqu'au fameux compromis du 13 novembre. Celui-ci prévoit que les chefs des missions diplomatiques européennes regagnent leur poste en deux fournées, l'Allemand, Horst Baechmann et le Français, Jean-Pierre Masset, devant arriver en dernier, vendredi 21 novembre.

Le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, a attribué le principal mérite du règlement à la France – notamment parce que la société pétrolière Total, à la tête d'un consortium qui inclut les sociétés russe (Gazprom) et malaisienne (Pétronas) ont conclu, le 28 septembre, un contrat gazier de 2 milliards de dollars avec Téhéran – et à la présidence luxembourgeoise de l'UE.

Si, comme l'a indiqué cette dernière, le retour des ambassadeurs européens à Téhéran – qui sera suivi de celui de leurs homologues iraniens accrédités auprès des Quinze – est dans l'intérêt des deux parties, et *« tient compte de la politique et de l'importance de l'Iran »*, les autres mesures décidées par les ministres des affaires étrangères de l'UE restent en vigueur. Mais à la lumière des orientations nouvelles prises par l'Iran depuis l'accession au pouvoir de M. Khatami, les Quinze, indique-t-on de source française, se consultent sur l'opportunité de leur levée éventuelle.

Les Etats-Unis qui, jusqu'à nouvel ordre, prônent une politique de double endiguement *(dual containment)* de l'Irak et de l'Iran, et qui n'avaient pas caché leur satisfaction de voir les relations se distendre entre l'UE et Téhéran, se sont bornés à prendre acte de l'annonce du retour des ambassadeurs européens à Téhéran. *« Nous espérons naturellement que l'Union européenne n'a pas oublié ce qui avait suscité le retrait des ambassadeurs »* de Téhéran, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Lee McCleeny. Il a surtout rappelé l'un des principaux arguments du boycottage américain : *« le soutien de l'Iran au terrorisme international »*.

Mouna Naïm

A l'initiative de Moscou, Genève accueille une réunion au sommet sur la crise irakienne

La Russie est en pointe dans la médiation en cours

Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a annoncé, mercredi 19 novembre, que Madeleine Albright et ses collègues russe, britannique et français devaient se retrouver le soir même à Genève pour tenter de mettre au point une formule de compromis dans la crise irakienne. Parallèlement, les Etats-Unis ont musclé leur dispositif aéronaval dans le Golfe, en y dépêchant notamment des B-52.

GRÂCE à une intense médiation de Moscou, les ministres des affaires étrangères de quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et France – devaient se retrouver, mercredi 19 novembre à Genève, pour tenter de mettre au point une formule de compromis dans la crise irakienne. Le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, devait écourter son séjour en Inde pour gagner Genève et y retrouver Robin Cook, Hubert Védrine et Evgueni Primakov, ses collègues britannique, français et russe.

C'est ce dernier, ancien arabisant du KGB, vieil ami des dirigeants irakiens, qui, depuis quelques jours, est à la pointe des efforts pour trouver une issue politique au conflit opposant l'Irak à l'ONU sur le rôle, le fonctionnement et la composition de la commission de contrôle du désarmement dans ce pays (l'Unscom). Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, de retour d'une tournée dans les pays arabes, était mardi à Moscou, où il a été longtemps reçu par M. Primakov.

DAVANTAGE D'INSPECTEURS

Rien n'a vraiment filtré de la proposition de compromis que le ministre russe devait mettre sur la table. Selon certaines sources, il pourrait suggérer d'augmenter le nombre des inspecteurs de l'Unscom travaillant en Irak. Sans diminuer le quota d'inspecteurs américains – ce que Washington ne saurait admettre –, cette augmentation globale des personnels de l'Unscom pourrait permettre de donner satisfaction à Bagdad, qui dénonce le rôle prépondérant des Etats-Unis au sein de la commission de l'ONU. L'Unscom a pour objet de veiller à ce que le régime du président Saddam Hussein ne puisse reconstituer son arsenal d'armes de destruction massive, et de détruire ce qui en reste. La crise a éclaté après que M. Hussein eut décidé d'expulser d'Irak les inspecteurs américains. Les Etats-Unis et leurs partenaires du Conseil de sécurité exigent le retour sans condition de tous les inspecteurs de l'Unscom en Irak. Alors que les Etats-Unis comptaient sur une médiation franco-russe – du fait des relations que Paris et Moscou entretiennent avec Bagdad –, l'initiative de la réunion de Genève revient essentiellement à M. Primakov.

De bonne source, on indique que la France n'a guère fait preuve de créativité diplomatique dans cette affaire. Si M. Védrine, souligne-t-on, a développé une bonne relation de travail avec Mme Albright, le président Jacques Chirac a stupéfié le premier ministre britannique, Tony Blair, lors de leur sommet du début novembre, par la véhémence de ses critiques à l'encontre de la politique américaine dans l'affaire irakienne.

Al. F.

Les Etats-Unis renforcent leur potentiel militaire tout en adoptant un ton plus conciliant

WASHINGTON
de notre correspondant

Quel jeu jouent les Américains ? Alors que les responsables militaires à Washington tiraient, mardi 18 novembre, la sonnette d'alarme sur les mouvements de l'armée de Saddam Hussein, les conseillers du président Bill Clinton adoptaient un ton nettement plus conciliant, sans pour autant s'avancer sur les chances d'une sortie de crise diplomatique.

Le message adressé au président irakien est qu'il ne peut se permettre de pousser son avantage trop loin, car, si la diplomatie échoue, les Etats-Unis auront à leur disposition dans la région la puissance de feu nécessaire pour infliger une terrible leçon à Bagdad. Le président américain Bill Clinton ne veut pas porter la responsabilité de l'émiettement de la coalition alliée de la guerre du Golfe, mais il ne veut pas non plus prêter le flanc aux critiques des républicains qui attendent le moindre prétexte pour dénoncer une attitude timorée à l'égard de Saddam Hussein.

LA DRAMATISATION SE POURSUIT

Dans le registre d'une certaine dramatisation de la situation, les responsables militaires ont franchi mardi un cran suplémentaire. Kenneth Bacon, le porte-parole du Pentagone, a annoncé que six bombardiers B-52 et 6 chasseurs-bombardiers furtifs F-117 vont être dépêchés cette semaine dans la région, et qu'une trentaine d'autres chasseurs et bombardiers B-1 sont prêts à s'y rendre. M. Bacon a expliqué que ce renforcement de l'armada américaine avait un double motif : le défi lancé par Saddam Hussein, avec l'expulsion des experts américains de l'Unscom (la commission des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak), et *« une aggravation de la menace »* militaire sur le terrain, en particulier dans la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak.

Parlant d'*« une grande activité »* du système de défense antiaérien irakien – *« plus actif aujourd'hui qu'avant l'invasion du Koweït »* –, M. Bacon a estimé que ces mouvements de batteries de missiles étaient à la fois défensifs et offensifs, l'objectif étant de *« tendre un piège »* (aux avions américains). Pour le Pentagone, certaines de ces actions seraient une violation des résolutions de cessez-le-feu de l'ONU, ce qui signifie que les Etats-Unis sont parfaitement habilités à y répondre. Parallèlement, et tout en répétant qu'il n'est pas question de négocier avec l'Irak, les responsables de l'administration avancent des propositions qui ressemblent fort à des concessions.

APPROCHE PRAGMATIQUE

Samuel « Sandy » Berger, le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, a répété qu'il était impossible que la Commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak reprenne sa mission sans conseillers américains. L'important, a-t-il estimé, est que le facteur de la *« compétence technique »* soit retenu, et non celui de choix *« politiques »*.

S'agissant, d'autre part, de la formule dite *« pétrole contre nourriture »* *(Le Monde* du 19 novembre*)*, l'approche américaine semble tout aussi pragmatique, comme si Washington se ralliait à l'idée (défendue par Paris et Moscou) qu'il convient de faire entrevoir aux Irakiens *« une lueur au bout du tunnel »*. Selon la Maison Blanche, une fois que l'Irak aura accepté la reprise des missions de l'Unscom, les Etats-Unis seront prêts à faire en sorte que les ventes de pétrole irakien soient *« plus efficaces »*.

Laurent Zecchini

Un fonctionnaire allemand a livré des informations secrètes à Bagdad pendant la guerre du Golfe

BONN
de notre correspondant

Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères allemand a livré de précieuses informations à Saddam Hussein au début de la crise du Golfe, jusqu'au 28 août 1990. C'est ce que révèle l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* dans son édition du 16 novembre et que confirme le ministère des affaires étrangères.

L'archiviste Jürgen Mohammed Gietler, âgé de quarante-deux ans, a été condamné secrètement en mai 1991 à cinq ans de prison par la cour d'appel de Düsseldorf. Il est libre depuis 1994 et se trouverait au Ghana. Converti à l'Islam au Caire en 1982, M. Gietler s'est présenté à ses juges comme *« un ami du monde arabe »*. Il semble plutôt qu'il ait offert ses services aux Irakiens pour se venger d'une sanction disciplinaire.

Son travail a commencé en février 1990 après un déjeuner avec l'attaché militaire irakien à Bonn, le général Osmat Joudi Mohamed. Etant parvenu à se faire faire, à la gare de Bonn, un double de la clé de la salle des archives secrètes du ministère, M. Gietler a pu livrer aux Irakiens pendant des semaines les secrets des alliés, comme la position estimée par les Américains des lance-missiles irakiens. M. Gietler a aussi fourni à l'Irak les originaux de photos-satellites françaises révélant les positions des missiles israéliens, *et les remplacer par des copies,* sans que personne ne s'en aperçoive.

D'après les juges de Düsseldorf, la trahison de la position des missiles a eu une influence directe sur le déroulement de la guerre du Golfe. Car il se peut que les Irakiens aient protégé leurs missiles d'attaques aériennes ou les aient remplacés par des leurres. L'espion a aussi donné aux Irakiens la liste des entreprises allemandes fournisseurs de Saddam Hussein – notamment d'équipements et de technologies chimiques et nucléaires. L'Irak aurait pu, selon *Der Spiegel*, prévenir ses fournisseurs d'une action imminente de la justice allemande.

PLAN DES TROUPES AMÉRICAINES

L'espion n'a été identifié que parce que les services allemands ont intercepté une communication téléphonique de diplomates irakiens, se vantant de leur bonne source auprès du gouvernement allemand. Il a aussi été photographié en compagnie du général Mohamed. Mais plutôt que d'arrêter l'espion, les Allemands l'ont pisté pour essayer de remonter à un éventuel complice. Et c'est sous leurs yeux qu'il a commis son plus beau coup en livrant un plan détaillé des troupes que George Bush comptait envoyer dans le Golfe.

Le président américain en avait informé Helmut Kohl le 7 août 1990, en lui demandant de conserver le plus grand secret pour ne pas mettre en danger la sécurité des unités concernées. Citée par *Der Spiegel*, la cour s'est interrogée sur les conséquences que les Etats-Unis pouvaient tirer d'une telle affaire ; elle s'est demandé *« dans quelle mesure ils associeraient à l'avenir l'Allemagne à leurs réflexions »* stratégiques.

Ce n'est que le 28 août 1990 que M. Gietler a été intercepté en possession de quarante-sept documents secrets sur la crise du Golfe. La cour de Düsseldorf a demandé, passablement irritée, aux services allemands pourquoi ils n'avaient pas fourni de faux documents à M. Gietler pour induire l'Irak en erreur. *« Pour des raisons de temps »*, fut leur seule réponse. Interrogé par l'hebdomadaire, Jürgen Mohammed Rietler, qui déclare avoir espionné auparavant pour l'Egypte, ne regrette rien : *« J'étais en guerre et mon poste était le ministère des affaires étrangères allemand. »*

Martin Erdmann, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a déclaré que l'accès de M. Gietler aux archives secrètes n'était pas dû à une observation relâchée des procédures d'embauche et que celui-ci était devenu un espion *« après coup »*, une fois dans les lieux. Après le jugement de 1991, le ministère déclare avoir pris des mesures pour réduire le nombre de personnes ayant accès aux informations secrètes.

Arnaud Leparmentier

هكذا من الاصل

Des millions d'adultes ont un niveau de connaissances de base très limité

Une nouvelle enquête de l'OCDE révèle qu'un quart de la population adulte du monde développé a de sérieuses difficultés de lecture et d'écriture, ce qui la prive, au moment où le niveau de qualification requis ne cesse de monter, de tout accès au marché de l'emploi

Le dossier de la formation devait occuper une large place lors du sommet européen sur l'emploi convoqué les 20 et 21 novembre à Luxembourg. De larges pans de la population, en Europe mais aussi dans d'autres pays développés, sont privés de tout accès au marché de l'emploi du fait d'un niveau de compétences de base très largement insuffisant. Lire, écrire, compter : ces notions ne vont pas de soi pour tout le monde, en dépit de l'éducation obligatoire. Or le niveau de qualification requis sur le marché du travail ne va cesser de monter au cours des prochaines années, avec l'accélération des évolutions technologiques et le passage à la société de l'information. Le relèvement du niveau de base, avec pour objectif une « *employabilité* » renforcée, est donc devenu un enjeu politique de premier ordre dans la plupart des grands pays développés. Selon l'OCDE, l'avenir appartient aux sociétés qui dominent le savoir (*knowledge societies*). Mais les stratégies d'éradication de l'illettrisme sont extrêmement lentes et difficiles à mettre en œuvre.

COMPRENDRE un texte court comme une notice de médicament ou un mode d'emploi. Savoir retirer quelques informations d'un tableau de prévisions météorologiques. Comparer les prix de plusieurs produits ou les données contenues dans des graphiques. Calculer la distance d'un trajet en additionnant plusieurs données kilométriques... Telles sont quelques-unes des opérations simples auxquelles viennent d'accepter de se livrer, à l'initiative de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), environ quatre cent cinquante mille personnes dans le monde entier, et plus particulièrement en Europe. Il s'agit d'un échantillon représentatif de la population adulte (seize - soixante-cinq ans) de douze pays développés, parmi lesquels les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Irlande, la Suède...

Les résultats de l'enquête ne sont pas très brillants : « *Au moins un quart de la population adulte des pays étudiés n'atteignent pas le niveau minimum de compétences requis pour se débrouiller correctement face aux demandes complexes de la vie quotidienne et du travail* », soulignent les auteurs de cette étude, qui doit être présentée officiellement avant la fin de l'année. Autrement dit, les capacités de lecture et d'écriture des adultes dans les pays développés (la « *litératie* », en langage OCDE) sont bien loin d'être performantes. Incapables de déchiffrer et d'utiliser les signes et les symboles indispensables pour se situer dans leur environnement, des millions d'adultes naviguent à la frontière de l'illettrisme dans les pays développés. Les femmes et les immigrés sont, partout, les premiers à être concernés par le phénomène.

L'ABSENCE DE LA FRANCE

Certes, les enquêtes sur la « litératie » ne donnent pas la mesure de l'illettrisme au sens strict, tant la variété des paramètres appliqués à l'étude est vaste. Il n'empêche : c'est bien un niveau de « compétences de base » qui est ici mesuré, et non un quelconque niveau de connaissances scolaires, forcément sujet à caution. En 1995, à l'occasion de la première enquête de l'OCDE sur cette question, la France avait demandé *in extremis* que les résultats la concernant ne soient pas publiés. En 1997, pour la deuxième fois, la France a préféré ne pas participer à l'expérience au motif que la méthodologie de l'enquête ne lui convenait pas. « *Trop anglo-saxonne ! Un polytechnicien serait susceptible d'être noté zéro à un questionnaire sur le nombre d'œufs requis pour faire un gâteau* », souligne-t-on du côté de la délégation française à l'OCDE. Quels qu'en soient les motifs, l'absence de la France encourage la suspicion. Sans doute à tort, car les résultats des autres pays développés ne sont pas bien meilleurs, même si l'étude 1997 de l'OCDE, qui encore une fois ne mesure par le degré d'illettrisme en tant que tel, souligne que la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne sont plutôt moins médiocres que les autres. On sait qu'à peu près 10 % d'une classe d'âge en France – selon une récente enquête de l'Insee réalisée auprès des jeunes appelés – ont des grandes difficultés de lecture. Au total, trois millions trois cent mille millions de personnes sont concernées par l'illettrisme en France (soit 9 % de la population adulte). Mais les résultats dans d'autres pays européens sont à peu près semblables. En Allemagne, le chiffre de trois millions de personnes est avancé dès lors qu'on entend par illettrisme « *l'incapacité à lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne* » (définition de l'Unesco).

En Grande-Bretagne, la contre-performance serait encore plus grave, à en croire les chiffres de l'Office national des statistiques britanniques publiés en septembre dernier : avec plus d'un adulte sur cinq souffrant d'un faible niveau d'alphabétisation, le Royaume-Uni – qui a été avec les Etats-Unis l'un des premiers pays à prendre conscience du problème – serait l'un des plus mauvais élèves des grands pays industrialisés. Seule la Suède, apparemment, s'en sort bien grâce à une longue tradition de cercles de lecture pour adultes instaurés il y a trois siècles par l'Eglise luthérienne pour mieux résister aux forces catholiques.

PRISE DE CONSCIENCE

Quelle que soit la situation particulière de tel ou tel pays, l'amélioration du niveau de compétences de base est devenu un enjeu fondamental dans le contexte de la mondialisation et de l'avènement des technologies de l'information. « *Le nombre d'emplois peu qualifiés va forcément diminuer* », note l'étude de l'OCDE.

A l'heure du chômage de masse, le lien entre alphabétisation et emploi est plus évident que jamais. Il prend place dans le chantier plus vaste de l'éducation « tout au long de la vie », qui doit permettre à terme l'adaptation permanente de l'emploi au renouveau permanent des techniques. L'Europe, si elle veut continuer à avoir sa place dans les affaires du monde, est particulièrement concernée par le problème. « *Les sociétés qui maîtrisent le savoir domineront le XXIe siècle* (...). *Les emplois dans ces sociétés-là demandent de hauts niveaux de connaissance pour lesquels la demande ne va cesser de croître* », écrivent les auteurs de l'étude de l'OCDE.

Partout, on observe une prise de conscience. Tony Blair s'est promis d'élever le niveau de base de ses concitoyens, notamment par le biais d'une réforme du système scolaire. Le président allemand Roman Herzog, qui souhaite une réforme ambitieuse de l'éducation dans son pays, déplore que « *jusqu'à 15 % des candidats à un apprentissage ne savent pas lire, écrire et compter convenablement* ». Jacques Chirac a souvent dénoncé l'illettrisme comme un des vecteurs les plus forts de l'exclusion.

Les solutions ne se mettent pourtant pas rapidement en place. Au niveau de l'Europe des Quinze, une action de lutte contre l'illettrisme est engagée par le biais du Fonds social européen ou de programmes communautaires comme Socrates. Le problème, c'est que partout en Europe, les « écoles de la deuxième chance » sont extrêmement peu développées. En France comme en Allemagne notamment, il est extrêmement difficile de réapprendre à lire et à écrire dès lors qu'on se trouve au-delà du cours élémentaire, à moins qu'on rejoigne des réseaux parallèles peu performants comme le sont les « universités populaires » en Allemagne. L'étude 1997 de l'OCDE contient cependant une petite note d'optimisme : elle souligne qu'« *un bon nombre d'adultes sont capables d'atteindre de bons niveaux de "litératie" sans avoir de hauts niveaux d'éducation* (...). *Autrement dit, il y a d'autres moyens que l'école pour atteindre les connaissances de base* ».

En Allemagne, le patronat suggère de créer des formations d'apprentissage plus courtes (de deux ans au lieu de trois ou quatre ans) pour permettre aux populations peu éduquées de commencer néanmoins la vie avec un diplôme. Les syndicats ne veulent pas d'un tel modèle, qu'ils assimilent à un système à deux vitesses. Les expériences de réalphabétisation sont des exercices de longue haleine et les personnes concernées ne sont pas faciles à atteindre. Souvent, elles cherchent à cacher leur handicap, comme l'illustrait le personnage joué par Sandrine Bonnaire dans *La Cérémonie* de Claude Chabrol. Un élément, cependant, permet d'être un peu optimiste : l'étude de l'OCDE souligne que les jeunes adultes ont de meilleurs scores que les plus âgés : « *Le niveau moyen de compétences de base devrait plutôt monter dans les dix ans qui viennent.* »

Lucas Delattre
(avec nos correspondants)

Yves Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des affaires économiques, financières et monétaires

« Le prochain grand chantier, après l'euro, sera la fiscalité »

« Les gouvernements, notamment en France, attendent avec confiance les résultats du conseil européen extraordinaire sur l'emploi. Quelle est votre opinion ?

– C'est une première. C'est la première fois que les chefs d'Etat et de gouvernements s'occupent de l'emploi au niveau européen et c'est un bon signe. Depuis un certain nombre d'années, les résultats obtenus par les Etats membres dans la lutte contre le chômage ne sont pas assez brillants pour qu'on n'investigue pas les autres pistes possibles, à commencer par la piste européenne.

» Mais il ne faut pas susciter de désillusions. On ne va pas faire jaillir des emplois de notre chapeau. Il s'agit plutôt de déterminer une méthode de travail. A cet égard, ce qui se dessine s'inspire de la méthode qui a été retenue pour l'Union économique et monétaire (UEM). Il y a trois ans, personne n'aurait imaginé qu'un nombre aussi important d'Etats membres seraient prêts à entrer dans la monnaie unique, c'est-à-dire auraient réussi à accomplir les efforts d'assainissement budgétaire en aussi peu de temps. C'est plus compliqué pour l'emploi, mais c'est néanmoins le même type de démarche. Telle peut être la contribution du conseil européen.

– Les Etats membres n'ont pas abordé la préparation du conseil avec le même zèle, certains, tels les Allemands et les Espagnols, traînant les pieds. Existe-t-il en matière d'emploi un compromis possible entre les approches française et allemande ?

– Il ne faut pas chercher à opposer les approches, car les situations sont différentes. Pour les Allemands, l'importance du partenariat social est telle qu'ils ne veulent pas d'intervention publique dans ce processus. En outre, comme principaux contributeurs au budget européen, ils redoutent toute dépense nouvelle.


YVES THIBAULT DE SILGUY

» Mais il n'y a pas opposition avec les Français, tout le monde étant d'accord pour considérer la lutte contre le chômage comme une priorité politique. On se mettra d'accord sans difficulté majeure sur un certain nombre d'objectifs, quantifiés ou pas, ainsi que sur une méthode. Ce qui me frappe, c'est le parallélisme qui est en train de s'opérer entre la démarche UEM et la démarche emploi. On voit que depuis trois ans le dispositif UEM est monté en puissance : on est arrivé à renforcer le contenu des programmes de convergence avec des effets tout à fait positifs, je pense en particulier à l'Italie. C'est le modèle à suivre en matière d'emploi.

– Où peut-on agir de façon la plus efficace au niveau européen ?

– La politique sociale restera essentiellement du domaine national. Il ne s'agit pas, au niveau européen, d'imposer des contraintes trop spécifiques, par exemple d'entrer dans le détail de ce qui doit être fait en matière de formation professionnelle. Il s'agit plutôt de fixer des priorités communes et de demander à chacun des pays de prendre des engagements nationaux. Là où je crois que l'Europe peut faire évoluer les esprits, c'est au niveau du dialogue social. Les rigidités structurelles en Europe ne seront surmontées qu'en faisant évoluer les mentalités et on n'y arrivera que par le dialogue. On n'adaptera notre système que par un formidable renforcement du dialogue social.

– Lundi, les ministres des finances ont accueilli avec réticence les propositions concernant l'aménagement de la fiscalité et notamment la réduction de la TVA sur les services à forte intensité de main-d'œuvre. Cette réticence est-elle compatible avec le marché unique et la monnaie unique ?

– Ces propositions ont été mal acccueillies par les Français et quelques autres [*NDLR, dont les Allemands*], mais dans l'ensemble elles ont été bien acceptées. Il s'agit en effet d'un système optionnel et portant sur un nombre d'emplois très limité, qui sont des emplois locaux, de proximité, sans effet en termes de concurrence. Si certains veulent les appliquer, pourquoi les en empêcher ? Cela demeure très ponctuel.

» La démarche d'harmonisation fiscale est toute autre. Je suis persuadé que le prochain grand chantier, après l'euro, ce sera la fiscalité. On peut appeller ça harmonisation ou rapprochement. Il est clair que, pour éviter un alignement vers le bas, lequel aurait des conséquences dommageables sur l'équilibre des finances publiques et en définitive sur le rôle de l'Etat dans la société, il va falloir progresser en matière fiscale, qu'il s'agisse de la fiscalité indirecte, de celle de l'entreprise, ou de l'épargne.

> « Depuis trois ans, le dispositif UEM est monté en puissance (...). C'est le modèle à suivre en matière d'emploi »

– Mais, jusqu'à présent, les tentatives dans ce sens ont échoué. Les efforts entrepris par l'UE pour renforcer sa cohésion donnent l'impression d'être menés de façon dispersée. Le moment ne serait-il pas venu de tenter un exercice de présentation et de mobilisation visant à davantage de cohérence ?

– La cohérence économique, je crois qu'elle est en bonne voie. Les gouvernements sont d'accord sur la conduite à suivre, à savoir la maitrise de l'inflation et des déficits publics. Une culture de stabilité, préalable à la croissance et à l'emploi, s'est incontestablement forgée en Europe. En matière sociale, il y a du retard, qui est explicable, parce que ces questions sont quand même largement de la compétence nationale. Néanmoins, il y a effectivement une impression de manque au niveau européen, qui est ressentie fortement dans les opinions publiques, notamment à l'occasion de certains conflits, tels Vilvorde ou celui des routiers. Le conseil européen de Luxembourg est une occasion de pallier cette carence, de montrer qu'on mobilise au plus haut niveau. Nous devrons faire preuve de ténacité, poursuivre nos efforts en matière d'emploi comme on a fait dans le cadre de l'UEM depuis trois ans.

– Certains problèmes touchant à la gestion de l'euro doivent encore être clarifiés. Trouvez-vous normal que les Britanniques, les Danois, les Suédois, qui, par choix, ne participeront pas à la monnaie unique en 1999, soient associés aux travaux du groupe informel euro ?

– Si les Etats euro veulent discuter entre eux, vous ne les empêcherez pas de le faire. Quant à ceux qui ne sont pas dans l'euro, il faut viser un équilibre entre l'efficacité du système (les gens qui sont dans l'euro peuvent avoir envie de parler de sujets les intéressant directement) et d'autre part l'impérieuse nécessité de ne pas couper en deux l'Europe. Il faut assurer des passerelles. Le plus important, c'est qu'il y ait information et organisation du dialogue. Il ne faut pas exclure ceux qui ne sont pas encore dans l'euro. Qu'ils participent à certaines discussions, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais je voudrais faire remarquer que l'organe essentiel où doivent avoir lieu la majeure partie des débats et être prises les décisions, c'est le Conseil Ecofin. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est renforcer le rôle et l'action du Conseil.

– Autre point apparemment controversé, le partage des compétences entre la Banque centrale européenne et les ministres des finances en ce qui concerne la politique de change. Qu'en est-il ?

– S'agissant de la politique de change, la question me semble avoir été réglée en septembre à Montdorf. Quand il s'agit de définir les orientations générales de politique de change, c'est le conseil qui le fait, sur recommandation de la commission ou de la Banque centrale européenne ; mais, pour le reste, quand il s'agit de la gestion quotidienne, c'est le rôle de la Banque centrale. En cas de nécessité, le Conseil se réunira et fixera ses orientations. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître

L'illettrisme atteint des proportions inquiétantes au Royaume-Uni

LONDRES
de notre correspondant

Les réelles performances économiques britanniques dissimulent un grave problème, celui de l'illettrisme. Le manque de formation professionnelle et d'adéquation au travail frappe une couche importante de la main-d'oeuvre, surtout dans les emplois les moins qualifiés. Voilà tout l'enjeu du nécessaire renforcement de l'« *employabilité* », selon un des termes favoris de Tony Blair (voir *Le Monde* du 8 novembre).

Selon une enquête rendue publique en septembre dernier par l'Office national de statistiques (ONS), un adulte sur cinq, soit 8,4 millions de Britanniques, ont un niveau d'alphabétisation très insuffisant. Parmi les 16-65 ans, 22 % (environ 28 % chez les femmes contre 19 % pour les hommes) sont incapables de comparer deux informations écrites, de lire un journal, de comprendre un horaire ou de remplir un formulaire. Le niveau en calcul n'est guère plus brillant.

CONNAISSANCES DE BASE

Des statistiques récentes de l'Agence des connaissances de base (*Basic Skills Agency*), le confirment. Son directeur juge le résultat de ces enquêtes encore plus inquiétant que prévu : « *Elles suggèrent également que nous avons plus de personnes ayant des difficultés à lire que pratiquement tous les pays industrialisés.* » Sans une amélioration des connaissances en lecture et en calcul, « *nous allons laisser tomber des générations qui ne peuvent bénéficier actuellement d'une meilleure formation scolaire* ». Il faut aussi lutter contre une tradition qui a longtemps voulu que les jeunes se forment sur le tas, une fois obtenu un emploi non qualifié. Or ces emplois ne cessent de se réduire et l'illettrisme est un handicap pour la recherche d'un travail.

L'agence a également effectué une enquête internationale d'où il ressort que le niveau de calcul au Royaume-Uni est sensiblement inférieur à celui de l'Australie, du Danemark, de la France, du Japon, des Pays-Bas et de la Suède. Elle a aussi publié une étude comparative entre le niveau de lecture et de calcul et l'emploi à l'âge de 37 ans : 23 % parmi ceux qui lisent le plus mal et 19 % parmi ceux qui savent mal compter sont au chômage ou en congé maladie. Pour de nombreux chômeurs de longue durée, il est impossible de suivre des cours de formation.

Bert Clough, expert en éducation auprès des TUC (syndicats), confirme le sérieux de cette situation qui, selon lui, coûterait environ 5 milliards de livres par an à l'industrie. Il explique comment syndicats et patronat coopèrent dans un certain nombre d'entreprises pour fournir à la main-d'œuvre les connaissances de base indispensables à leur travail, ne serait-ce que pour leur permettre de lire les notices figurant sur les produits dangereux ou sur les machines qu'ils utilisent. Il cite l'exemple du constructeur automobile Ford, qui a créé des centres familiaux d'alphabétisation. Les employeurs, dit-il, connaissent le coût d'une rotation trop rapide du personnel et de la formation de travailleurs non qualifiés semi-analphabètes.

INQUIÉTUDE DU PATRONAT

Cela fait des années que le patronat britannique (CBI) exprime son inquiétude devant le niveau déplorable de l'enseignement de base. Il avait ainsi réagi vigoureusement l'an dernier à une étude de la Basic Skills Agency selon laquelle plus des deux-tiers des adultes – en particulier les 16-24 ans – étaient incapables d'épeler des mots du vocabulaire quotidien comme « *logement* », « *nécessaire* » ou « *immédiatement* ». Une forte minorité d'entre eux (13 %) savaient juste écrire leur nom et adresse. D'où le risque de voir arriver sur le marché une « *génération incapable de travailler* » qui pourrait coûter à la collectivité jusqu'à 8 milliards de livres.

Le nouveau gouvernement travailliste, dont l'ambition est de remettre tout le monde au travail, a bien compris que la lutte contre l'illettrisme chez les adultes commençait à l'école. David Blunkett, ministre de l'éducation et de l'emploi, veut faire un effort exceptionnel pour atteindre un niveau de réussite de 80 % pour les examens de contrôle en anglais et en mathématiques des élèves de 11 ans (celui-ci est actuellement de 60 %). Le programme gouvernemental prévoit aussi de renforcer la formation de base des jeunes chômeurs de moins de 25 ans.

Patrice de Beer

s de base très limité

L'illettrisme atteint
s proportions inquiétantes
au Royaume-Uni

هكذا من الأصل

La défaillance mécanique demeure la seule explication à la catastrophe du vol TWA 800

Les conclusions définitives de l'enquête ne seraient pas rendues publiques avant fin 1998

Le FBI a annoncé officiellement, mardi 18 novembre, qu'il abandonnait les hypothèses d'un attentat, d'un acte criminel ou d'un missile pour expliquer la catastrophe du Boeing 747 de la TWA qui s'est abîmé en mer au large de New York le 17 juillet 1996, faisant 230 morts. L'attitude du FBI, qui a annoncé aux familles des 230 victimes qu'il se retirait de l'enquête, renforce la mise en cause de Boeing et de la compagnie TWA.

NEW YORK
de notre correspondante

Seize mois, sept mille interrogatoires, un million d'objets examinés et près de 20 millions de dollars après, le FBI a rendu son verdict mardi 18 novembre : l'explosion qui a détruit en vol le Boeing 747 de la TWA, le 17 juillet 1996, causant la mort des 230 personnes à bord, n'était pas d'origine criminelle. Il ne s'agissait ni d'une bombe ni d'un missile, et seule reste aujourd'hui valide, aux yeux des enquêteurs américains, l'hypothèse d'une erreur mécanique.

Au cours d'une conférence de presse organisée dans les locaux du FBI à New York en présence de plusieurs dizaines d'agents des divers organes locaux et fédéraux ayant participé à cette enquête *« sans précédent »*, James Kallstrom, le sous-directeur du FBI qui a dirigé les opérations depuis le début, a confirmé que leurs efforts n'avaient permis de dégager *« aucun indice »* accréditant la thèse d'un acte criminel. *« Ce que nous savons, c'est que nous avons fait tout ce qui était humainement possible »* pour vérifier les différentes hypothèses d'une explosion d'origine criminelle, a poursuivi M. Kallstrom ; non seulement *« aucune pierre n'a été laissée intacte »*, mais les enquêteurs ont même *« regardé vingt fois sous chaque pierre »*. Simplement, après avoir exploré les moindres pistes, reconstitué 96 % de l'appareil et parcouru le monde à la recherche de témoins, *« nous nous sommes trouvés à court de choses à faire »*, a-t-il dit.

Le FBI avait déjà envoyé la semaine dernière une lettre à toutes les familles des victimes (*Le Monde* du 15 novembre) pour les informer de l'arrêt de l'enquête criminelle. Mardi, devant la presse, M. Kallstrom a mis un soin particulier à expliquer pourquoi la thèse du missile, envisagée dès le premier soir, y compris par lui-même qui a cru un instant à la possibilité d'un missile tiré par erreur par un bâtiment de la marine américaine au large de Long Island, n'avait pas été retenue.

RECONSTITUTION DE L'EXPLOSION

Après avoir minutieusement détaillé toutes les vérifications menées sur les activités militaires dans un rayon de 300 kilomètres ce soir-là, il a, pour appuyer sa démonstration, projeté un film vidéo de quatorze minutes réalisé par la CIA, l'agence de renseignement américaine, qui reconstitue à l'aide de simulations informatiques, en temps réel, l'explosion du vol TWA 800 onze minutes après son décollage de l'aéroport Kennedy à destination de Paris.

Ce montage est particulièrement poignant pour les familles des victimes, car il permet de visualiser de manière très concrète toute l'horreur d'un avion qui se rompt en deux parties, au niveau du rang 23, c'est-à-dire avant les ailes, sous le choc de l'explosion du réservoir central de carburant ; la partie avant du Boeing entame sa descente vers la mer, tandis que la partie arrière, propulsée par la violence de l'explosion, remonte en l'air de quelques centaines de mètres avant de piquer vers l'océan, en se transformant en une énorme boule de feu.

José Crémadès, président de l'association Victimes du vol 800, a déclaré, après la conférence, avoir pu en voyant ce film s'imaginer à la place de son fils, qui était au rang 21. Mais le film de la CIA permet surtout d'expliquer pourquoi 244 témoins, identifiés et interrogés par le FBI, ont déclaré avoir vu dans le ciel un projectile ou un objet lumineux ascendant heurter l'avion. *« Ces témoins ont tous vu des événements qui se sont produits après l'explosion du réservoir »*, a déclaré le responsable du FBI. *« Ce qu'ils ont vu*, a renchéri le narrateur de la CIA, *c'était l'appareil à différents stades de sa destruction en vol »*, et non pas un missile.

L'impression qu'ont eue ces témoins d'une explosion consécutive à un éclair s'explique en réalité par le fait que le son de l'explosion, à cette distance, leur est parvenu après l'image. *« La plupart des témoins n'ont en fait vu que la fin du désastre. »*

A ceux qui ont critiqué le FBI pour la lenteur de l'enquête, M. Kallstrom a rétorqué que les enquêteurs, partant des hypothèses *« d'un acte de terrorisme ou même d'un acte de guerre d'un pays étranger »*, *« ne pouvaient pas faire moins »* que ce qu'ils ont fait : *« Nous sommes le bureau fédéral de l'investigation totale, pas le bureau fédéral de l'évidence »*, a-t-il ironisé. Il a aussi regretté *« la grande inquiétude, la grande douleur et les graves soupçons »* que les rapports élaborés par *« de prétendus investigateurs »* comme Pierre Salinger ou Ian Goddard (qui s'est rétracté depuis) sur la théorie du missile ont pu causer aux familles des victimes, mais a refusé de se laisser entraîner dans une polémique sur le rôle joué par Internet dans la propagation de ces rumeurs. *« Les gens racontent des histoires ; et, alors, qu'y pouvons-nous ? Rien*, a-t-il dit. *Aujourd'hui, ils peuvent les raconter à vingt millions de personnes en même temps, c'est nouveau. Nous vivons une époque différente. »*

L'acte criminel écarté, l'attention se tourne maintenant vers le National Transport Safety Board, qui va tenir une semaine d'auditions à Baltimore à partir du 8 décembre sur les aspects techniques de la catastrophe, mais envisage de ne pas pouvoir rendre de conclusions définitives avant la fin 1998. Parallèlement, les familles des victimes ont engagé des poursuites judiciaires contre le constructeur, Boeing, et contre le transporteur, TWA.

« La thèse de la négligence criminelle reste valide », souligne Michel Breistroff, père d'une des victimes et présent à la conférence de presse mercredi. *« Il y a deux aspects*, ajoute José Crémadès, *le criminel et le civil. Au plan civil, les tribunaux américains ont déjà montré qu'ils pouvaient se montrer relativement généreux »* et la perspective d'un règlement à l'amiable sur les dommages et intérêts, permettant d'éviter un procès public, est tout à fait réaliste. *« Mais, au plan pénal, il est très difficile aux Etats-Unis de poursuivre Boeing pour négligence criminelle. »*

En France, les familles des victimes ont demandé à la justice de mettre Boeing et TWA en accusation, et *« certaines familles américaines comptent beaucoup sur notre procédure »*, affirme M. Crémadès ; mais, pour cela, le juge français doit pouvoir compter sur la collaboration du département américain de la justice, *« et, pour l'instant*, a-t-il regretté, *cela n'est pas le cas »*.

Sylvie Kauffmann

Sentier lumineux reprend son offensive au Pérou

SATIPO
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
L'organisation communiste s'est réorganisée à l'abri de la jungle amazonienne

Le parti communiste Sentier lumineux (PCP-SL), d'inspiration maoïste, que les autorités tenaient pour moribond depuis l'arrestation, le 12 septembre 1992, de son fondateur, Abimaël Guzman, a repris du poil de la bête au fin fond de la forêt vierge, dans le district de San Martin de Pangoa, à 350 kilomètres à l'est de la capitale. L'un de ses derniers coups de main a obligé la Compagnie générale de géophysique (CGG) à abandonner les relevés de lignes sismiques qu'elle effectuait depuis un an pour le compte de la compagnie pétrolière Elf Aquitaine.

Aujourd'hui, le campement de la CGG, situé près du fleuve Satipo, est pratiquemment abandonné, ses huit cent cinquante employés ayant été congédiés à la fin de l'été. Sur place ne restent que le gardien et quelques hommes qui taillent les rosiers et coupent l'herbe folle à la serpe. Consterné, Félix, chauffeur de la moto-taxi qui conduit les rares visiteurs sur les lieux, considère que, *« pour les habitants de Satipo, le départ de la compagnie est un désastre. C'est le signe que le terrorisme recommence à faire la loi »*.

En août dernier, une colonne de guérilleros du PCP-SL a kidnappé une trentaine d'employés de la CGG dans le district de San Martin de Pangoa, près du canyon du diable, sur le fleuve Ene. Menaçant d'exécuter leurs otages, les sentiéristes ont exigé que leur soient livrés des vivres, des vêtements, des chaussures, des médicaments, des piles et des appareils de transmission. *« Ici, c'est notre domaine depuis des années*, a expliqué leur porte-parole. *Vous vous y êtes installés sans notre autorisation. »* Deux jours plus tard, les otages étaient libérés, sains et saufs. *« Le dénouement a été heureux grâce à la participation directe du général Huertas* – le commandant de la région – *dans les négociations »*, reconnaît le représentant de la CGG, Bernard Sore. La décision de la CGG de quitter les lieux n'a-t-elle pas été précipitée, ainsi que le suggèrent certaines autorités locales ? *« Nous ne voulons surtout pas mettre en danger notre personnel*, souligne Bernard Sore. *Nous reprendrons nos activités l'année prochaine si la pacification réelle de la région est assurée. »* La CGG n'est pas la première entreprise à avoir quitté la région.

Le district de San Martin de Pangoa, le plus vaste de la province de Satipo, n'est pas pour autant devenu une zone sous contrôle de Sentier lumineux. A l'exception du Nord, autour de la capitale du district, la forêt est pratiquement vierge et Sentier lumineux a établi son refuge près du fleuve Anapati. De là, il lance ses attaques jusqu'aux fleuves Mantaro, au sud, et Ene, à l'est. *« Cette brousse est une cachette inexpugnable »*, explique le maire, Raul Quispe.

BASE D'APPUI ITINÉRANTE

Le dirigeant d'une organisation indigène de la région, Pepe Campos, confirme que *« Sentier est installé là depuis 1987. Les vieux, les femmes et les enfants cultivent manioc, bananes, haricots et potirons. Les hommes forment une base d'appui itinérante pour Feliciano »*, de son vrai nom Oscar Ramirez Duran, chef sentiériste opposé à l'accord de paix signé du fond de sa prison par Abimaël Guzman, leader historique du mouvement. Le campement des irréductibles domine les vallées ; pièges et tunnels leur permettent de se protéger et de traverser de façon souterraine les collines. Les sentiéristes ont changé de stratégie, font leur mea culpa. *« Notre guerre populaire a commis des bavures, de la violence inutile. C'était mal*, disent-ils maintenant aux colons qui cultivent le café. *L'ennemi principal, c'est l'Etat. Collaborez avec nous, en silence, et tout ira bien. »*

Le PCP-SL revient à sa stratégie initiale : séduire, convaincre, embrigader subrepticement la population locale. *« Mais tôt ou tard, les sentiéristes vont se durcir comme ils l'ont fait à partir de 1983 »*, avertit le dirigeant indien ashaninka, Santiago Contoricon, adjoint au maire du district du fleuve Tambo, situé sur la marge droite de l'Ene. Il sait de qui il parle : les chefs du PCP-SL du Pangoa, les frères Besada, sont ses cousins. Des instituteurs comme lui, nés dans la mission de Puerto Ocopa. *« Ils essayent de se réinstaller dans notre communauté*, explique Santiago, *pour en reprendre le contrôle. Nos rondes patrouillent jour et nuit, mais nous n'avons pas le droit de les pourchasser. Avec cette politique, ils vont reprendre le dessus. »*



Les chefs des groupes d'autodéfense des colons – les « ronderos » – se plaignent aussi. L'armée leur refuse son appui, convaincue que Feliciano n'est qu'un somnambule entouré d'une vingtaine de guérilleros faméliques. La police, qui nie toute réelle pénétration de la subversion, a donné un coup de peinture sur les graffitis appelant à la guerre populaire étalés sur les murs de San Martin de Pangoa. Ashaninkas et ronderos n'en restent pas moins sceptiques : les militaires ne sont pas préparés pour ce genre de guerre, estiment-ils.

De plus, Sentier lumineux a des amis dans la région : les trafiquants de drogue. Dans le district, la coca est peu cultivée, sauf dans le Sud, près du fleuve Mantaro et près de la vallée de l'Apurimac. Mais les puits de macération abondent, où la feuille, transformée en sulfate de cocaïne, et, de plus en plus, en chlorhydrate, est ensuite exportée au Brésil ou en Colombie par des trafiquants qui empruntent la voie fluviale Ene-Tambo-Ucayali-Amazonie, ou utilisent les pistes clandestines de la jungle.

A Cutivireni où vit une communauté d'Ashaninkas, les indigènes ont récemment capturé des « narcos » ; ils les ont livrés à la base militaire de Morales, sur l'autre rive de l'Ene. Bizarrement, les « narcos » ont été relâchés, mais Jaime Velasquez, le maire de Cutivireni, est aujourd'hui accusé par la police de trafic de drogue. *« Si nous dénonçons les autorités de mèche avec le trafic de cocaïne*, se plaignent les Ashaninkas, *nous sommes qualifiés d'agitateurs ou de terroristes. »* Alors les guerriers indigènes préfèrent garder le silence.

« POLITIQUE DE L'AUTRUCHE »

La stratégie du gouvernement consistant, l'année dernière, à repeupler la rive gauche de l'Ene avec des colons ayant appartenu aux milices du PCP-SL a échoué (*Le Monde* du 12 octobre 1996). *« Les sentiéristes, soit-disant repentis, ont retourné leur veste*, explique Pepe Campos. *Ils ont grossi les rangs de ceux qui étaient restés sur place, tout en recevant l'appui de l'Etat en aliments et en instruments de travail. Ils avaient même été dotés de carabines ! »*

Quant à Humberto Orozco, président du comité central d'autodéfense de Satipo qui regroupe près de quarante mille ronderos, il n'est pas moins pessimiste. *« Moi*, dit-il, *j'ai informé en haut lieu, l'année dernière, du regain de Sentier lumineux. Personne ne m'a cru. Les soldats des sept bases militaires ne sortent jamais de leur garnison. Pourquoi le feraient-ils si le président Fujimori a assuré que Sentier lumineux était anihilé ? Cette politique de l'autruche nous conduira au suicide... »*

Nicole Bonnet

Percée de l'extrême droite aux élections locales danoises

COPENHAGUE. Le Parti du peuple danois (extrême droite) a fait un percée aux élections communales et régionales de mardi 18 novembre, recueillant 6,3 % des suffrages, selon des résulats partiels portant sur près de la moitié des voix. Le parti social-démocrate danois, au pouvoir, aurait maintenu sa position de première formation du pays, remportant 33,4 % des voix.

Non représenté au précédent scrutin de 1993, le Parti du peuple danois a fait *« cette percée fantastique »*, selon l'expression du leader de cette formation, Mme Pia Kjaersgaard, aux dépens des partis de droite (Parti du progrès et Parti libéral). Créé il y a deux ans, ce parti entrerait en force au bureau municipal de Copenhague. Le Parti du peuple danois a réveillé le nationalisme d'une partie de la population en affirmant *« que le Danemark est un petit pays homogène qui ne doit pas être dérangé ! »* par les étrangers (4,5 % de la population). – *(AFP.)*

Deux Français enlevés au Tadjikistan

DOUCHANBÉ. Un couple de Français a été enlevé, mardi 18 novembre à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, où un accord de paix a mis fin en juin à cinq ans de guerre civile. Franck Janier Dubry (vingt-sept ans) était chargé de projets TACIS, programme européen d'assistance aux pays de l'ex-URSS. Son épouse Karine travaillait pour le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU. Leur véhicule a été retrouvé à trois kilomètres de la ville.

Les derniers enlèvements d'étrangers au Tadjikistan avaient été menés en février par le chef de guerre Bakhrom Sadirov, aujourd'hui en prison. Sa libération est exigée par des bandes armées incontrôlées qui multiplient les enlèvements de Tadjiks. De nombreux attentats à l'explosif ont aussi eu lieu à Douchanbé ces derniers mois. – *(AFP.)*

Mini-remaniement ministériel en Allemagne

BONN. Le député CSU (la branche bavaroise du parti chrétien démocrate [CDU] de Helmut Kohl) Eduard Oswald – cinquante ans – deviendra, le premier janvier 1998, ministre de la construction, chargé notamment de superviser le déménagement des autorités fédérales à Berlin, a annoncé la Chancellerie mardi 18 novembre. M. Oswald remplace le chrétien-démocrate, Klaus Töpfer – cinquante-neuf ans –, qui prend la tête du programme des Nations unies pour la protection de l'environnement à Nairobi. L'objectif de l'opération était de libérer un ministère pour la CSU, qui perdra fin décembre le ministère des Postes, dont la suppression est prévue de longue date, après la privatisation de Deutsche Telekom et la transformation de la Poste en société par actions.

Mécontent de ne pas avoir été nommé au ministère de la construction, l'actuel ministre des Postes, Wolfgang Bötsch, a décidé de ne pas se présenter au conseil de la CSU qui tient son congrès les 21 et 22 novembre. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ETATS-UNIS : le vice-président américain Al Gore** et le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, ont présidé, mardi 18 novembre à Washington, à la signature, par un consortium de quatre entreprises (Texaco, Agip, British Gas et Lukoil), d'un accord de production pour un important gisement pétrolier et gazier dans le nord-est du Kazakhstan. Un autre consortium (regroupant Mobil, Agip, British Petroleum, Statoil, Shell, British Gas et Total) a signé le même jour un accord portant sur l'exploitation d'un gisement kazakh dans la Mer Caspienne. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : plus de 10 000 personnes ont manifesté**, lundi 17 novembre à Bratislava, pour le huitième anniversaire de la *« révolution de velours »* et pour protester contre la politique du premier ministre Vladimir Meciar. Le porte-parole de la Coalition démocratique slovaque, Mikulas Dzurinda, a appelé les manifestants à *« en finir avec le totalitarisme »* aux prochaines élections législatives, prévues pour septembre 1998. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : la première dame des Etats-Unis,** Hillary Rodham Clinton, a achevé mardi 18 novembre à Lvov, en Ukraine, une tournée de huit jours dans l'ex-Union soviétique. Mme Clinton a notamment plaidé pour la conversion à l'économie de marché et les droits des femmes lors de cette *« mission »*. – *(Reuter.)*

■ **TAÏWAN : Chen Chin-Hsin, le criminel le plus recherché de Taïwan,** qui retient en otages depuis mardi 18 novembre l'épouse et deux enfants de l'attaché militaire sud-africain à Taïpei, a libéré mercredi un bébé de sept mois. Des centaines de policiers ont encerclé la résidence du diplomate sud-africain. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : entendu comme témoin à charge** par le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui siège à Arusha en Tanzanie, Patrick de Saint-Exupéry, journaliste du quotidien français *Le Figaro*, a accusé mardi 18 novembre Clément Kayishema, l'ancien préfet de Kibuyé (ouest du Rwanda), d'avoir ordonné en 1994 le massacre des Tutsis dans une région de sa préfecture, a rapporté la fondation indépendante Hirondelle. Patrick de Saint-Exupéry a cité un témoignage attribué à *« un proche de l'ancien préfet »*, selon lequel Kayishema aurait affirmé : *« Il faut tout nettoyer avec l'arrivée des Français »*, qui avaient instauré en juin 1994 une *« zone humanitaire sûre »* dans l'ouest du Rwanda. – *(AFP.)*

Les femmes sont plus victimes du sida dans le sud de l'Europe que dans le nord

LES TROIS QUARTS des 32 266 cas de sida déclarés dans la population féminine d'Europe, se situent dans trois pays méditerrannéens, l'Espagne, l'Italie et la France, selon une étude du Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida (Ceses), rendue publique lors du colloque « Femmes et infections à VIH en Europe », organisé mi-novembre à Paris. L'Espagne est de loin le pays le plus touché avec une incidence de 86 cas par million de femmes en 1996, contre 54 cas par million en Italie, 43 cas par million en France et 35 cas par million au Portugal.

Le nombre des femmes européennes touchées par le virus du sida a doublé ces dix dernières années (11 % des cas de sida en 1986, 21 % en 1996). Les contaminations liées à l'usage de drogues par voie intraveineuse restent dominantes (50 % des femmes atteintes contre 40 % infectées lors d'un rapport hétérosexuel, en chiffres cumulés depuis vingt ans). Selon une étude récente du Ceses, à la fin 1996, plus de deux tiers des femmes contaminées l'ont été par voie hétérosexuelle.

SOCIAL Les centrales syndicales sont entrées en campagne pour les élections prud'homales du 10 décembre. La CGT, la CFDT et FO présentent partout un nombre de candidats supérieur à celui des précédentes élections de 1992. ● LE CORPS ÉLECTORAL – 15 554 358 inscrits dans les collèges salariés et employeurs – a progressé en cinq ans de plus de 5 %. ● LA PRÉSENCE de listes proches du Front national, sous l'étiquette Coordination française nationale des travailleurs, a fait l'objet de très nombreux recours auprès des tribunaux d'instance qui ont rendu des jugements divers. Martine Aubry a annoncé une modification de la législation en 1998. ● UNE RECOMPOSITION du paysage syndical pourrait résulter des élections prud'homales autour de l'Union nationale des syndicats autonomes. Une partie de l'opposition interne à Nicole Notat s'interroge sur son maintien au sein de la CFDT.

Les syndicats lancent la bataille pour les élections prud'homales

Les grandes centrales ont fait le plein des candidatures pour le scrutin du 10 décembre, mais elles doivent compter avec des trouble-fêtes. Elles contestent la présence de listes proches du parti de Jean-Marie Le Pen

13 717 pour Force ouvrière, 13 517 pour la CFDT et 13 203 pour la CGT : les trois principales confédérations syndicales sont dans un mouchoir de poche, quant au nombre de candidats présentés aux élections prud'homales du mercredi 10 décembre. Présentes dans toutes les sections des conseils de prud'hommes, elles ont fait le plein de candidatures. Pour les trois « grandes », ces nombres sont supérieurs à ceux du scrutin de 1992 et correspondent à des listes complètes à plus de 180 %.

Pour la première fois, elles seront rejointes dans cet effort de mobilisation par la CFE-CGC, qui présente 1 200 listes et de 12 000 à 13 000 candidats. La centrale de cadres a des listes pleines dans la section de l'encadrement, mais aussi dans les quatre autres sections du collège salarié. Elle déclare avoir atteint son but à près de 98 %. Quant à la CFTC, elle enregistre plus de 11 000 candidats, soit un nombre plus élevé qu'il y a cinq ans.

Closes le 6 novembre, les candidatures révèlent aussi des trouble-fêtes. Le Front national s'est invité à ce scrutin, avec une centaine de listes, sous l'étiquette de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT) *(lire ci-dessous)*. Non reconnue représentative, la Confédération des syndicats libres (CSL) présentera près de 6 000 candidats, soit *« une progression de 45 % par rapport à 1992 »*. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui regroupe, depuis 1993, des syndicats autonomes autour de la FEN, et ne compte que 10 % de ses adhérents dans le secteur privé, présente 2 023 candidats. De même, l'Union syndicale Groupe des dix, qui regroupe aussi une vingtaine de syndicats autonomes, dont la plupart des syndicats SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques), présente 49 listes sur 22 départements et compte ainsi toucher 10 % du corps électoral. Des listes marginales – émanant des anarchistes de la Confédération nationale du travail (CNT) – ou locales – comme celles du Syndicat des travailleurs corses – seront aussi présentes.

TEST DE REPRÉSENTATIVITÉ

Cette mobilisation sans précédent des grandes centrales s'explique par l'importance qu'elles attachent à ce scrutin alors que, dans le même temps, elles redoutent une indifférence et une désaffection du corps électoral. Depuis la suppression des élections aux caisses de Sécurité sociale, l'élection des conseils de prud'hommes, juridictions paritaires chargées de régler les conflits individuels du travail, est le seul vrai test de représentativité syndicale au plan national. Ce scrutin permettra aux salariés de renvoyer aux organisations syndicales l'image qu'ils ont d'elles, à condition toutefois qu'ils aillent voter. Lors de la précédente consultation, en 1992, l'abstention avait frôlé les 60 %.



Au soir du 10 décembre, le premier signe d'un retour en grâce des syndicats auprès des salariés du secteur privé et des chômeurs indemnisés serait une progression du taux de participation. En campagne depuis le début de l'année, c'est à cette tâche que toutes les centrales se sont attelées, avec le soutien financier des pouvoirs publics. FO, la CFDT et la CGT ont annoncé respectivement des budgets de 12, 11,5 et 7 millions de francs pour la préparation de ces élections.

Après la coupure de l'été, les centrales sont entrées dans une seconde phase : celle où elles affirment leur identité les unes par rapport aux autres. Les « numéro un » des centrales tournent en province, une à deux fois par semaine. Certains sont de véritables marathoniens, comme Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, qui entame son second tour de France. Le travail militant est fait, même si les deux tiers des salariés ignorent encore que des élections prud'homales se tiennent en décembre. Chaque organisation a affûté ses slogans. La centrale de Louis Viannet affiche son *« esprit de conquête »*. Ayant perdu trois points en 1992 par rapport à 1987, mais restant d'assez loin la première confédération, avec 33,3 % des voix, la CGT entend regagner le terrain perdu.

MARC BLONDEL SE JUSTIFIE

Pour la CFDT, il s'agit de conforter sa seconde place (23 %), de creuser l'écart avec FO et de se rapprocher le plus possible de la CGT. Interrogée, mardi 18 novembre, par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), Nicole Notat a remarqué qu'*« il n'y avait aucune raison objective qui empêchait la CFDT de progresser »*. *« Depuis les dernières élections, le nombre d'adhérents de la CFDT a fortement augmenté et nous avons progressé dans un grand nombre d'élections professionnelles »*, a-t-elle constaté, ce qui devrait conduire à une *« augmentation mécanique »* du score de la CFDT. Mme Notat a estimé que *« la première place dans la section encadrement est à la portée de la CFDT, à cette échéance ou à la prochaine »*.

Alors que la campagne ronronnait, Marc Blondel lui a donné un tour plus personnel, en lançant une série d'invectives *ad hominem*, à l'encontre de Mme Notat. Jugeant scandaleuse l'attitude de la CFDT lors du conflit des routiers, le secrétaire général de FO a justifié, mardi 18 novembre, au micro de RTL, ses attaques contre Mme Notat tout en se défendant de tout procès contre *« les femmes »*. Affirmant que *« FO est et reste ce qu'il a été et ce qu'il est toujours : un syndicat réformiste qui signe quand il considère que ça amène quelque chose aux gens »*, M. Blondel a invité les salariés à vider la querelle qui l'oppose à la CFDT. Troisième confédération, avec 20,4 % des voix, FO a radicalisé son discours depuis décembre 1995. M. Blondel entend disputer le terrain du syndicalisme réformiste et responsable à la CFDT.

Pour les deux petites confédérations, l'objectif est de se maintenir. La centrale chrétienne, qui avait recueilli 8,6 % des suffrages en 1992, vise la barre des 10 %. Elle présente des listes avec la Confédération autonome du travail (CAT), syndicat fondé par des dissidents de la CGT, en 1953, mais non représentatif. Pour la CFE-CGC, il s'agit de progresser et de conserver la première place dans la section encadrement. Dans le cas contraire, c'est sa représentativité qui sera en jeu.

Alain Beuve-Méry

Le corps électoral a progressé de plus de 5 % en cinq ans

● **Les conseillers prud'homaux,** chargés de juger les conflits du travail individuels, sont élus tous les cinq ans, par tous les salariés et employeurs, des entreprises de droit privé, et par les chômeurs indemnisés qui ont fait la démarche de s'inscrire, âgés de seize ans minimum, français ou étranger. Les 14 600 conseillers prud'homaux sont répartis en 271 conseils, en deux collèges (salariés et employeurs) et en cinq sections (industrie, agriculture, commerce, activités diverses et encadrement).
● **Le corps électoral** – 15 554 358 inscrits – a progressé de plus de 5 % par rapport à 1992, soit 767 000 électeurs de plus. Si l'électorat en provenance du monde de l'entreprise est resté stable depuis cinq ans dans les deux collèges, le nombre des employés de maison, dans le collège salariés, et de leurs employeurs est en forte augmentation. Pour la première fois, chez les salariés, la section du commerce, en progression de 10 %, est passée devant celle de l'industrie, en baisse de 14,4 %. La section des activités diverses connait aussi une progression importante des inscrits dans les deux collèges (+ 188 688 employeurs, + 962 289 salariés). Elle devient la section la plus importante du collège employeurs.
● **Une carte d'électeur est** envoyée directement au domicile des électeurs par les mairies. A l'origine, pour éviter toute pression de l'employeur sur ces salariés, le scrutin est organisé dans un lieu public, dans la commune où le salarié exerce son activité. Afin de lutter contre la montée de l'abstentionnisme, les procédures de vote par correspondance ont été élargies en 1992. Pour voter par correspondance, l'électeur doit adresser une demande écrite au maire de la commune où il est inscrit avant le 25 novembre, avec un justificatif qu'il doit, dans la plupart des cas, demander à son employeur. Si la demande correspond aux conditions réglementaires, le maire doit envoyer le matériel de vote à l'électeur, au plus tard douze jours avant le scrutin.

Jugements contradictoires sur les listes proches du Front national

DE TRÈS NOMBREUX recours *ont été déposés auprès des tribu*naux d'instance par des syndicats CFDT, CGT, CFTC ou FO mais aussi par des préfets pour contester les listes déposées par la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT) en vue des élections prud'homales. Les jugements rendus jusqu'à présent révèlent une grande diversité.

Si des tribunaux comme ceux d'Evry (Essonne), de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et de Montbrison (Loire) ont jugé sur le fond, voyant dans la CFNT une émanation du Front national, un parti dont les idées sur la *« préférence nationale »* sont *« incompatibles »* avec la fonction de juge, et ont ordonné le retrait des listes, d'autres ont estimé que cela n'était pas de leur compétence. Les contestations sur la forme ont donné lieu à des appréciations diverses dues, explique Myriam Plet, avocate de la CFDT, à une différence d'interprétation tant de la loi que de l'importance à apporter à une circulaire du ministère de l'emploi et de la solidarité, datée du 17 juillet, abordant le problème des recours.

Selon la circulaire du 17 juillet, le *« recours qui est exercé dans les trois jours de la publication contre le mandataire de la liste intéressée est limité à la régularité externe de la liste »*, autrement dit à vérifier que toutes les pièces demandées ont bien été déposées et qu'il y a bien le nombre de candidats exigés. Il *« ne saurait englober les contestations des conditions d'éligibilité des candidats, qui ne peuvent intervenir conformément aux dispositions de l'article R 513-108 qu'après le scrutin, dans les huit jours de l'affichage des résultats »*.

Certains tribunaux, notamment celui de Lyon, se sont abrités derrière cette circulaire, souvent mise en avant par la CFNT, pour non seulement refuser de statuer sur le fond, mais également pour examiner les irrégularités avancées par les plaignants pour contester l'éligibilité de certains candidats. A Lyon, les juges ont considéré que c'était aux parties civiles d'apporter la preuve des irrégularités. Or, comme le constatent tant Me Plet que Bertrand Vivant, membre de la commission exécutive de la CGT, si certains préfets ont transmis les documents nécessaires aux recours, d'autres l'ont refusé. Face à cette difficulté bien réelle, d'autres tribunaux, comme celui de Bressuire (Deux-Sèvres), ont demandé eux-mêmes les pièces aux préfets. A l'opposé, des tribunaux comme ceux de Montbrison, Bobigny ou Evry, ont eu une lecture beaucoup moins restrictive des textes. Dans ses attendus, celui de Montbrison explique que *« l'interprétation qui figure dans une circulaire ne s'impose pas aux juridictions »* car ces circulaires, *« même publiées au* Journal officiel, *n'ont pas de vigueur réglementaire »*. Il souligne également que si la loi *« interdit l'introduction du recours par les particuliers à l'issue d'un délai de huit jours à compter de l'affichage des résultats »*, elle *« n'exclut pas la possibilité d'exercer un recours en contestation de la régularité des listes et de l'éligibilité des candidats à tout moment antérieurement au scrutin, dès lors que les irrégularités sont apparues »*. Des juges se sont prononcés sur la régularité des listes de la CFNT face au principe d'égalité de tous devant la loi. Le jugement de Bobigny précise que la loi n'exclut pas *« le principe de listes non présentées par des organisations syndicales mais n'autorise pas une liste qui n'aurait pas pour seul but l'élection (...) de listes de salariés ou d'employeurs et qui se présentent en cette qualité »*. Or le tribunal, qui s'appuie sur des documents internes au FN (*Le Monde* daté 16-17 novembre) ou sur des déclarations à la presse, comme l'entretien de Bruno Mégret au *Monde* (nos éditions du 13 février 1996), a estimé que la CFNT a été *« délibérément conçue par le Front national avant tout comme vecteur de l'action de ce parti politique dans l'activité juridictionnelle des conseils des prud'hommes »*. Il conclut au manquement à la règle sur la parité.

Les tribunaux de Bobigny, Montbrison et Evry soulignent que l'idéologie du FN sur la *« préférence nationale »*, comme les déclarations de responsables du Front sur la nécessité d'une représentation et d'une défense de *« salariés nationaux »* par d'autres « nationaux », ne saurait être compatible avec l'impartialité des juges de prud'hommes. La CGT, la CFDT mais aussi la CFNT ont fait savoir qu'ils se pourvoieraient en cassation dans plusieurs jugements.

Christiane Chombeau

La législation sera modifiée en janvier

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a précisé, mardi 18 novembre, lors de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, que *« le gouvernement, dès janvier prochain, modifiera la loi pour qu'un parti politique, qui défend des thèses qui ne sont ni dignes de la République ni dignes de la démocratie sociale dans les entreprises, ne puisse plus présenter de listes aux élections prud'homales »*. Elle n'a pas caché que ce projet de loi visait particulièrement le Front national. S'agissant des élections du 10 décembre, Mme Aubry a expliqué que le gouvernement ne pouvait plus rien faire pour empêcher le parti de Jean-Marie Le Pen de présenter des listes. *« Il y a près de 200 listes qui portent le sigle CFNT* [Coordination française nationale des travailleurs] », a-t-elle expliqué, avant de rappeler qu'*« après les élections, il sera toujours possible aux candidats d'attaquer de nouveau devant les tribunaux ces mêmes listes »*.

De futures recompositions syndicales s'esquissent

POUR LES SYNDICATS, les élections prud'homales du 10 décembre seront un sérum de vérité. *Alors que pendant près de dix ans,* de l'échec de la grande négociation sur la flexibilité de l'emploi, en 1984, à la relance des négociations contractuelles par Jean Gandois, président du CNPF, les relations syndicales ont connu une période de glaciation, troublée seulement par les départs « historiques » d'Henri Krasucki, d'André Bergeron et d'Edmond Maire, qui avaient tous les trois marqué de leur personnalité leur centrale respective, la période qui s'est ouverte depuis a été marquée par de grands chamboulements.

En 1992, les électeurs avaient, selon les enquêtes d'opinion, une image floue des différents syndicats et, surtout, ils percevaient peu les différences qui les opposaient. Depuis, chacun des grands dirigeants – Louis Viannet, Marc Blondel et Nicole Notat – a pris ses marques et s'est affirmé à la tête de sa centrale. Les grèves de l'hiver 1995 ont provoqué une passation *de relais à la tête d'organismes pa*ritaires entre FO et la CFDT. La centrale de Mme Notat, qui tenait les rênes de l'assurance-chômage depuis 1992, a aussi vu tomber dans son escarcelle, en 1996, l'assurance-maladie. En cinq ans, la CFDT a ravi la place d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et du patronat à FO.

Depuis aussi, le paysage syndical français, déjà fragmenté, divisé, émietté – le taux de syndicalisation était, selon le Bureau international du travail, de 9,1 % de la population active salariée en 1995 –, s'est encore plus morcelé. De nouveaux acteurs syndicaux ont fait surface, notamment en décembre 1995. De l'implosion de la FEN est née la FSU, premier syndicat dans la fonction publique d'Etat. Autour de l'ancienne FEN s'est constituée l'UNSA, qui regroupe une vingtaine de syndicats autonomes. Les orientations des dirigeants des grandes centrales ont aussi causé des remous internes. Nourris par des départs venant de la CFDT, les syndicats SUD se sont implantés à France Télécom, à La Poste, à la SNCF et se sont réunis au sein de l'Union syndicale Groupe des dix.

A un pôle contestataire, au sein duquel la CGT garde la prééminence mais où elle se trouve entourée par la FSU et le Groupe des dix, s'oppose un pôle cogestionnaire dont la CFDT a pris la tête et qui emporte dans son sillage la CFTC, la CFE-CGC et l'UNSA. FO fait le grand écart. Son « patron » est tenté de disputer à M. Viannet le leadership de la contestation, alors que sa base reste plus traditionnelle. Dans cette structuration en cours, la CFDT affirme qu'elle n'a pas de *« vision hégémonique »*. La CGT développe depuis au moins quatre ans une conception de l'*« unité syndicale »* qui n'est pas exclusivement autocentrée.

PÔLE RÉFORMISTE

Dans ces conditions, les élections prud'homales constituent la dernière digue avant de futures recompositions. Depuis le défilé unitaire du 1er Mai, des contacts se sont noués entre l'UNSA et l'union FO de Paris, qui se situe dans l'opposition à M. Blondel. L'UNSA, qui tiendra un second congrès en mai 1998, se voudrait une structure d'accueil de syndicats prêts à constituer le second pilier d'un pôle réformiste. Elle fait aussi partie du comité de vigilance pour la réforme de la Sécurité sociale avec la CFDT et la CFE-CGC. Pour son secrétaire général, Alain Olive, *« ce mouvement d'unification syndicale doit être lancé et chacun doit prendre ses responsabilités »*.

L'association « Tous ensemble », qui regroupe des opposants internes à la ligne de Mme Notat, scrute aussi le résultat des prud'homales. A un an du congrès confédéral, un bon score de la CFDT confortera l'équipe en place. Pour « Tous ensemble », l'alternative sera alors de rester dans l'opposition au sein de la CFDT ou de rejoindre des syndicats avec lesquels ses militants partagent les mêmes valeurs.

A. B.-M.

هكذا من الأصل

ns prud'homales

ent compter avec des trouble-fêtes

s du Front national

هكذا من الأصل

Les « salariés pauvres » seraient de plus en plus nombreux en France

Une étude du ministère de l'emploi en recense 2,8 millions en 1997

Deux chercheurs ont mené à bien pour le ministère du travail, qui ne l'a pas encore diffusée, une étude concluant à l'existence de 2,8 millions de salariés gagnant moins de 5 000 francs par mois en 1997. Selon les auteurs de cette étude, le nombre des *« working poors »* ne cesse d'augmenter en France.

CENSÉS caractériser le système américain, les *« working poors »* – les salariés pauvres – font désormais partie du paysage social français. *Deux chercheurs,* Pierre Concialdi (Institut de recherches économiques et sociales) et Sophie Ponthieux (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'emploi), viennent de calculer l'ampleur du phénomène et d'en rendre compte dans une étude, non encore diffusée par la Dares, qui concerne les années 1983-1997.

Venant après les rapports sur le développement de la précarité publié par l'ancien CERC et le Commissariat général du plan, ce travail est le premier spécifiquement consacré aux salariés. Il analyse la situation de 18,549 millions de salariés, soit l'ensemble des salariés des secteurs public et privé, à l'exception des contrats en alternance, qui sont à la frontière de la formation initiale et de l'emploi.

Selon les auteurs, sur ces *18,549 millions,* 15,1 %, *soit* 2,801 millions, peuvent, en 1997, être considérés comme des « salariés pauvres ». Parmi ceux-ci, ils distinguent ceux percevant un très bas salaire, au plus égal à la moitié du salaire médian, et ceux percevant un salaire bas, compris entre plus de la moitié et les deux tiers de ce salaire médian. Le salaire net médian s'élevant à 7 300 francs en 1997, les auteurs considèrent comme un très bas salaire un salaire net inférieur à 3 650 francs et comme bas salaire un salaire compris entre 3 650 francs et 4 866 francs (le SMIC net se monte actuellement à 5 239 francs pour 169 heures de travail mensuelles).

Première constation : ces « salariés pauvres » sont de plus en plus nombreux. Représentant 11,4 % des salariés en 1983, leur nombre n'a cessé de croître pour atteindre 15,1 % *(et même 15,5 % en 1996).* Tout aussi inquiétant : sur ce nombre, les très bas salaires ont doublé, passant de 5 % à 10,1 % pendant que les bas salaires ont légèrement diminué *(6,4 % en 1983, 5 %* en 1997).

Pour les auteurs, l'essentiel de ce phénomène s'explique par le développement du travail à temps partiel. Alors que 83 % de l'ensemble des salariés travaillent à temps complet et 17 % à temps partiel, 77,5 % des salariés ayant un bas ou très bas salaire travaillent à temps partiel et 22,5 % à temps complet, mais moins que 39 heures.

LES JEUNES PLUS CONCERNÉS

Même si l'on peut regretter que les auteurs n'indiquent pas combien de salariés cumulent deux ou plusieurs emplois à temps partiel, le fait que plus de la moitié des salariés *à bas salaire, qui travaillent* moins de 32 heures, souhaitent travailler davantage montre que leur situation ne les satisfait pas.

Qui sont ces salariés si peu payés ? Essentiellement des jeunes (les 16-30 ans représentent 20,4 % de la population active, mais 30,5 % des salariés concernés) et des femmes (78,8 %, alors que moins d'un actif sur deux est une femme). Si le risque diminue avec le diplôme, l'enquête montre malgré tout que 22,9 % des bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur ne perçoivent qu'un bas salaire.

Où travaillent-ils ? 63,3 % d'entre eux sont employés (dont 25,7 % *dans les services et 15,3 % dans l'ad*ministration), et une majorité travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés. L'éducation, la santé, les services sociaux, les services *aux particuliers, l'immobilier,* le commerce et l'agriculture sont les principaux secteurs concernés.

Outre cette photographie, l'étude a le mérite de présenter un film et de répondre à la question essentielle : reste-t-on ou non dans les bas salaires ? En fait, la probabilité de percevoir sans discontinuer un bas salaire pendant trois ans est passée de 5,1 % en 1983-1985 à 7,9 % en 1994-1996.

De même, *« sur les quinze dernières années, plus de 80 % des individus ayant perçu un très bas salaire une année donnée se sont retrouvés au chômage ou, au mieux, ont occupé un emploi à bas salaire deux années plus tard »*, observent les auteurs, pour qui, *« si la hausse du degré de persistance des bas salaires s'observe à partir du milieu des années 80, elles s'est accélérée dans la première moitié des années 90 ».*

Cette *« immobilité sociale »* ne concerne pas seulement les individus, mais également les ménages. En 1983, 39 % des salariés à très bas salaire se trouvaient dans un ménage à très bas revenu salarial. En 1997, ce chiffre était passé à 48 %. *« Cela signifie que les salaires des autres membres du ménage compensent moins bien en fin de période les bas ou très bas salaires individuels »*, constatent les auteurs de cette étude, qui était techniquement prête avant la conférence nationale du 10 octobre sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, mais que le ministère du travail n'a toujours pas diffusée.

Frédéric Lemaître

Lionel Jospin promet aux maires de freiner « l'inflation réglementaire »

Au congrès de l'Association des maires de France, le premier ministre annonce une prochaine circulaire sur les incidences des textes des services de l'Etat pour les collectivités locales

JEAN-PAUL DELEVOYE, le président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), peut être fier de lui. Quelque 5 000 maires de *France métropolitaine et d'outre*-mer, 25 délégations étrangères représentant l'ensemble des continents, ont fait le voyage jusqu'au parc des expositions de la porte de Versailles pour ouvrir, mardi *18* novembre, le 80e congrès de l'association qui fête ses quatre-vingt-dix ans.

Le premier ministre, Lionel Jospin, qui a serré la main de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, Alain Juppé, apparu furtivement en sa qualité de maire de Bordeaux, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, sont venus célébrer ce qui apparaît comme une ode unanime au pouvoir local, à savoir la commune, *« pièce maîtresse de l'édifice républicain »*, comme devait le souligner M. Chevènement.

Rien n'est venu perturber l'ouverture *de ce congrès – Il sera clos* jeudi par le président de la République –, tant il est vrai que le gouvernement a su, au cours de l'été, établir les contacts et déminer le terrain des différends existant entre l'Etat et les élus locaux. Gravitant autour d'un thème fédérateur – « L'international, une nouvelle dimension pour l'action locale » –, sujet sur lequel le consensus est d'évidence (*Le Monde* du 19 novembre), les ministres invités ont, chacun à sa manière, prôné une concertation déjà largement entamée et dont l'absence a nui à M. Juppé.

Les emplois-jeunes ? La ministre en charge de la question a visiblement convaincu les élus de leur nécessaire collaboration et contribution, elle qui dit *« connaître les difficultés financières des communes »* en tant que première *adjointe au maire de Lille.*

Les maires se sont mobilisés sur le terrain derrière le dispositif Aubry – un fait que le premier ministre a personnellement constaté en signant avec plusieurs élus les premiers contrats d'objectifs – même si les édiles se montrent toujours inquiets de la *« sortie du dispositif »*, prévue dans cinq ans, et de la pérennité de ces emplois.

SUJETS SENSIBLES

En abordant deux sujets très sensibles pour les maires – les hôpitaux, qui sont souvent les premiers employeurs dans une collectivité, et la politique de la ville –, Mme Aubry s'est encore voulue apaisante. *« J'ai l'intention de solliciter votre avis »*, a-t-elle annoncé à propos de la révision des schémas régionaux d'organisation sanitaire et des états généraux de la santé prévus au *printemps.*

La politique de la ville, pour sa part, devrait être relancée. *« Nous devons reconstruire des villes autour d'un double objectif : la mixité sociale et la mixité fonctionnelle. »* Pour ce faire, la ministre a confié une mission à un élu, Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans.

La politique de sécurité ? Sur ce point de plus en plus sensible, M. Chevènement a rappelé les moyens récemment dégagés : 20 000 adjoints de sécurité pourront être embauchés par la police nationale, 15 000 adjoints locaux de médiation pour les collectivités locales. *« Pour autant,* a-t-il rappelé, *chacun doit rester dans son rôle. C'est pourquoi seront bientôt présentés deux projets de loi sur les polices municipales et sur les sociétés privées de gardiennage et de protection, afin que soient clarifiées les compétences des uns et des autres. »*

Le premier ministre a, quant à lui, fédéré les propos de ses ministres. Réaffirmant la place *« incontestée de la commune »*, premier lieu de l'identité sociale, qui a *« traversé sans difficultés deux siècles de bouleversements institutionnels, économiques et sociaux »*, il a conforté les maires dans leur rôle, observant que ceux-ci sont de plus en plus devenus des *« médiateurs »*. Il a souhaité que les élus soient associés, au côté des préfets et des procureurs de la République, aux *« contrats de sécurité »* voulus par M. Chevènement.

Sachant, pour avoir antérieurement consulté les associations d'élus locaux, à quel point *« la multiplication des réglementations et des normes »*, nationales et européennes, est devenue contraignante pour les maires, M. Jospin a encore une fois usé du principe de concertation. Il a annoncé que des associations seront à l'avenir consultées par le gouvernement sur les textes réglementaires établissant des normes nouvelles.

Pour ce qui concerne *« l'inflation réglementaire »*, autre sujet de récrimination des élus, le premier ministre a annoncé qu'il signera, dans les prochains jours, une circulaire aux ministres. Elle sera relative *« aux études d'impact que les services de l'Etat* [devront] *réaliser pour tout projet de loi ou décret ».* Ainsi devraient être mieux mesurées les incidences des textes pour les collectivités locales.

Jean Menanteau

هكذا من الاصل

L'Assemblée nationale autorise les départements à exonérer de vignette les véhicules « propres »

Le gouvernement a finalement obtenu que le régime fiscal des concubins ne soit pas modifié

Les députés de la majorité devaient approuver, mercredi 19 novembre, en première lecture le projet de loi de finances pour 1998, dont ils ont achevé l'examen mardi soir. Le gouvernement a profité d'une deuxième délibération pour obtenir de l'Assemblée nationale qu'elle revienne sur des amendements adoptés, notamment celui autorisant les concubins à faire une déclaration fiscale commune de leurs revenus.

LES DÉPUTÉS se prononceront, mercredi 19 novembre, sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1998 dont l'Assemblée nationale a achevé, mardi soir, en première lecture, l'examen. Le Sénat examinera ce texte à partir de jeudi. L'article d'équilibre prévoit un déficit de 257,890 milliards de francs, soit 3,05 % du produit intérieur brut. Ce déficit est en hausse de 21 millions de francs seulement par rapport à ce qu'avait inscrit le gouvernement dans son projet initial. Les crédits de la *« réserve parlementaire »*, qui correspondent aux *« vœux »* de la commission des finances, s'élèvent à un peu plus de 500 millions, dont 300 pour les budgets de l'intérieur et de la décentralisation.

Parmi les « articles non rattachés », dont les dispositions ne concernent pas le budget 1998, mais celui de 1999, les députés ont adopté à l'unanimité un amendement du gouvernement étendant le champ d'application de l'exonération de la taxe professionnelle au bénéfice des entreprises qui procèdent à des créations ou extensions d'activités dans les zones de revitalisation rurales et au bénéfice des artisans pour lesquels la rémunération du travail représente plus de 50 % du chiffre d'affaires.

L'Assemblée a aussi voté à l'unanimité un amendement présenté par l'UDF et soutenu par la commission des finances, qui autorise les conseils généraux à exonérer de façon totale ou partielle de la vignette les véhicules « propres », *« fonctionnant, exclusivement ou non, au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel véhicules ou du pétrole liquéfié »*. Un amendement d'origine socialiste facilite le règlement des dossiers d'emprunts des harkis et de leurs enfants.

Didier Migaud (Isère, PS) a retiré un amendement de la commission sur les logements inoccupés. *« Au moment où s'accroît le nombre de personnes sans toit ou mal logées »*, il était prévu de taxer les propriétaires de plus de trois logements dans la même commune qui n'ont pas été habités pendant plus d'un an.

Le gouvernement a présenté en « deuxième délibération » des amendements annulant des dispositions d'abord adoptées par l'Assemblée. Ainsi, bien qu'il ait été adopté à l'unanimité, l'amendement de la commission des finances prévoyant une déclaration commune de leurs revenus pour les concubins *« ayant obtenu pendant deux années consécutives une attestation de concubinage notoire »* (*Le Monde* du 19 novem- bre), ne figure plus dans le texte : *« le statut fiscal des concubins ne peut précéder leur statut juridique »* qui sera introduit par les contrats d'union civile, a indiqué Christian Sautter.

IMPÔTS LOCAUX AUGMENTÉS

Le secrétaire d'Etat au budget a également introduit un amendement majorant de 1,1 % les valeurs locatives cadastrales des propriétés bâties non industrielles, servant de base au calcul des impôts locaux en 1998. Cette légère réévaluation des *« bases »* permettra d'augmenter les impôts locaux sans que les collectivités locales ne relève leurs taux. Il s'agit d'un compromis entre la position initiale du gouvernement qui ne souhaitait pas revaloriser les bases et celle de la commission qui avait fait adopter, avec le soutien de l'opposition, une hausse de 1,3 %.

Une autre disposition, proposée par Charles de Courson (UDF, Marne) et adoptée à l'unanimité, a finalement été supprimée sous la pression du gouvernement. Il s'agissait de permettre le remboursement de la TVA pour les travaux effectués par les collectivités locales sur les biens appartenant à l'Etat, comme les berges de cours d'eau ou les terrains de montagne menaçant de s'effondrer.

Enfin, les députés avaient voulu atténuer la portée d'un article du projet destiné à lutter contre les filières clandestines de confection. Selon le texte voté en première délibération, le donneur d'ordre était solidairement responsable des fraudes à la TVA commises par le façonnier, mais un amendement précisait que la mauvaise foi du donneur d'ordre devait être établie (*Le Monde* du 19 novembre). Le gouvernement a, *in fine*, convaincu la majorité qu'il était plus simple de limiter la solidarité du donneur d'ordre aux seuls cas où le façonnier est placé sous la dépendance du donneur d'ordre.

Fabien Roland-Lévy

Les socialistes des Bouches-du-Rhône font en sorte de paraître assagis

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La préparation du congrès de Brest aura permis aux socialistes des Bouches-du-Rhône de panser quelques-unes de leurs blessures et de pacifier un peu leurs rapports internes, dont la violence avait détérioré leur image jusqu'au printemps.

Première raison de cette amélioration : la bonne tenue des votes dont, pour la première fois depuis longtemps, personne ne conteste la validité. 7 580 électeurs sont inscrits sur les listes électorales internes du PS : 89,56 % se sont prononcés pour la motion Hollande (A), soutenue par la direction fédérale, 8,93 % pour la motion C de la Gauche socialiste, et 1,52 % pour la motion B. Plus important que ce résultat est le fait qu'il n'y a eu aucun recours. Mieux : les dirigeants locaux de la Gauche socialiste, implantée ici en septembre 1996, accordent un satisfecit au premier secrétaire fédéral, François Bernardini, pour la transparence dans l'organisation des débats et des votes.

Ils ont pu se déplacer comme ils l'entendaient devant les militants assemblés ; ils ont pu faire venir leurs dirigeants nationaux ; ils ont eu accès à tous les fichiers d'adhérents. Et ils l'ont répété au congrès fédéral, où proposition leur a été faite de participer à la direction future autour de M. Bernardini, seul candidat déclaré à sa propre succession.

PLUS DE COMMISSION DES CARTES

Symbole de ce renouveau, la « commission des cartes », mise en place par les instances nationales après les troubles du printemps, est morte ; un bureau des adhésions, ordinaire, lui a succédé. Dans le même temps, par exemple, la section de Vitrolles, ravagée par les crises et la défaite municipale, a été reconstituée avec 198 cartes, toutes remises en présence physique des nouveaux impétrants.

Cette amélioration n'a pas d'effets seulement sur l'image extérieure : elle traduit aussi une victoire du premier secrétaire sortant, qui a réussi à affaiblir considérablement son adversaire interne, Lucien Weygand, président du conseil général, dont l'absence dans le débat préparatoire et au congrès a étonné ses adversaires, d'autant plus que cette période de discussion et de vote allait de pair avec la préparation des cantonales de mars 1998, qui mettront en jeu la présidence de l'assemblée départementale.

M. Weygand fait valoir qu'il n'a jamais été grand amateur de rites et encore moins quand ils sont sans enjeu. S'il déplore les attaques dont il est l'objet dans la motion fédérale, c'est surtout, selon ses amis, en vue des échéances électorales à venir : elles sont, disent-ils, trop périlleuses pour qu'y manque un peu de bonne humeur collective et d'enthousiasme.

LE « MAMMOUTH »

Aux régionales, Michel Vauzelle aura besoin de toutes les voix pour jouer sa chance. Et les cantonales, qui verront seize candidats de gauche (15 PS, 1 PC) soumis à renouvellement, s'annoncent aussi délicates : à quelques voix près, des cantons de gauche risquent même d'être menacés par le Front national. Aussi les divisions internes sont-elles hors de saison, selon les amis de M. Weygand, mais la discrétion de ce dernier peut se traduire autrement : c'est désormais de Paris qu'il attend son salut.

Si la sourde bataille pour sa succession au conseil général s'est poursuivie dans les discussions de congrès, c'est d'abord, en effet, à cause de l'absence de chef de file socialiste incontestable pour les cantonales et pour les... municipales de Marseille, qui sont déjà dans l'esprit des caciques. Personne, officiellement, n'a fait acte de candidature pour la présidence du conseil général, mais la liste n'est pas si longue de ceux qui peuvent espérer bousculer le président actuel, surtout si on élimine ceux qui seront élus pour la première fois.

On y retrouve les « pointures » comme Jean-Noël Guérini, maire de secteur de Marseille, récemment devenu président du groupe socialiste de l'assemblée départementale, mais qui rêve d'être sénateur ; ou René Olmetta qui songe, lui, à la mairie de Marseille. Et, bien sûr, M. Bernardini.

La difficulté, pour ce dernier, est qu'il n'a pas obtenu de quitus pour la gestion de fait qui lui était reprochée à Istres. Il s'est présenté à son congrès comme *« un mammouth blessé, certes, mais un mammouth toujours en course et encore en tête de la troupe »*. Les congressistes l'ont applaudi : ils reconnaissent en lui le candidat incontesté et unique au poste de premier secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône.

Cela ne signifie pas qu'ils aient trouvé l'homme ou la femme providentiels qui les rassureraient sur leur capacité à engranger, ici, la bonne récolte qu'ils voient lever nationalement.

Michel Samson

Alain Richard justifie les propos du chef d'état-major de l'armée de terre

AU COURS de la séance des questions d'actualité, mardi 18 novembre, à l'Assemblée nationale, Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne) a interrogé le ministre de la défense, Alain Richard, sur *« le climat d'inquiétude et même de désarroi »* exprimé, selon lui, par le général Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre, dans un entretien au *Monde* (daté 16-17 novembre). Estimant que *« l'écart entre les décisions budgétaires du gouvernement et les objectifs votés par le Parlement* [en 1996 dans la loi de programmation militaire] *est aujourd'hui irrattrapable »*, M. Wiltzer a demandé à M. Richard s'il va, faute de moyens, *« abandonner certaines missions de nos armées, et en ce cas lesquelles »*, ou bien s'il compte trouver *« des moyens complémentaires »*.

« Je n'ai sans doute pas la même lecture que vous de la prise de position du général Mercier, qui s'est exprimé avec mon assentiment, a répondu M. Richard. *Il est normal, dans une démocratie adulte, que les questions militaires soient débattues et que les chefs des armées (...) puissent traduire les préoccupations de leurs hommes et de leurs femmes. »* Le ministre a ajouté : *« La liberté de la presse pour ce qui est des titres et des commentaires ne doit pas tromper la représentation nationale. »* Il a expliqué que le gouvernement avait dû faire des choix pour la programmation des équipements, mais *« en préservant l'avenir »*, et il a confirmé qu'une *« revue des programmes »* sera entreprise et débattue devant les commissions compétentes de l'Assemblée nationale.

F. R.-L.

M. Chirac retarde le remplacement du commissaire au Plan

HENRI GUAINO, commissaire au Plan, ne devait pas être remplacé lors du conseil des ministres du mercredi 19 novembre. Dans son édition du 11 novembre, *Le Monde* annonçait que M. Guaino serait *« probablement remplacé, le 19 novembre, par Jean-Michel Charpin, membre du conseil d'analyse économique mis en place par le premier ministre »*. Le président de la République, dont l'entourage ne fait *« aucun commentaire »*, semble toutefois peu enclin à avaliser un décret qui nécessite sa signature tant que n'aura pas été proposé un autre poste convenable à M. Guaino.

A l'hôtel Matignon, on indique que Lionel Jospin souhaite que Jacques Chirac accepte le remplacement du commissaire au Plan. Proche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, M. Guaino avait participé à l'élaboration du discours économique de M. Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995 avant d'être nommé au Commissariat général du Plan par Alain Juppé.

Le Sénat transforme le projet de loi de financement de la Sécurité sociale

LE SÉNAT a adopté, mardi 18 novembre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 par 210 voix contre 97, le RPR et l'UDF ayant voté pour le contre-projet sénatorial, le PS et le PCF contre. Les sénateurs ont bouleversé le texte gouvernemental, notamment en supprimant le transfert des cotisations maladie vers la CSG et en rejetant la mise sous ressources des allocations familiales et la réduction de l'allocation de garde d'enfant à domicile.

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : à l'appel de la FNSEA et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA)**, plusieurs milliers de paysans brandissant des épouvantails et venant d'une vingtaine de départements du Bassin parisien, du Nord et de l'Est devaient manifester, mercredi 19 novembre, à Paris. Ce rassemblement est le premier d'une série de cinq, étalés jusqu'au 12 décembre à Valence (Drôme), pour attirer l'attention sur les *« dangers d'américanisation »* de la future politique agricole commune.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste, indépendantiste)** a décidé de repousser son congrès au 20 décembre, a indiqué, mardi 18 novembre, Victor Tutugoro, porte-parole de son bureau politique. Ce report est justifié, selon lui, par le désir du front indépendantiste de voir régler complètement le dossier minier. Le conseil d'administration du groupe minier Eramet doit entériner le 16 décembre, à Paris, un accord permettant la construction d'une usine de nickel dans la province Nord, à majorité indépendantiste.

■ **SÉNAT : Michel Rocard, sénateur des Yvelines depuis 1995, également député européen,** a officiellement donné sa démission de son mandat de sénateur, mardi 18 novembre. L'ancien premier ministre sera remplacé par son suppléant, Jacques Bellanger (PS), soixante-six ans, qui avait été sénateur de 1986 à 1995.

■ **CUMUL : Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie et vice-président RPR de l'Assemblée nationale**, a déclaré, mercredi 19 novembre, sur France 2, que *« les clivages gauche-droite, c'est complètement dépassé »* sur les grands sujets comme l'Europe, la mondialisation, la décentralisation. Il a aussi réaffirmé son opposition à tout cumul de mandats et demandé un référendum sur le sujet.

■ **EUROPE : le président du conseil italien, Romano Prodi,** devait intervenir, mercredi 19 novembre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, au cours d'une séance spéciale.

■ **SÉCURITÉ INTÉRIEURE : la première réunion du conseil de sécurité intérieure**, instance qui a été créée par un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 19 novembre, devait se réunir, le même jour, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre (*Le Monde* daté 26 et 27 octobre). Les problèmes de coordination entre la police et la gendarmerie étaient inscrits à l'ordre du jour.

■ **PARIS : Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement** et maire du 18e arrondissement, a invité Jean Tiberi à l'inauguration d'un bureau de police par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le 21 novembre. Le maire de Paris s'était plaint à plusieurs reprises de ne pas être associé aux initiatives du gouvernement en matière de sécurité publique (*Le Monde* du 19 novembre).

ÉTRANGERS Le premier ministre, Lionel Jospin, vient de confier à Sami Naïr, universitaire et conseiller du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, une mission interministérielle visant à redéfinir les politiques d'aide au développement des pays d'émigration. ● PLUSIEURS PROJETS sont déjà avancés qui visent à articuler maîtrise de l'immigration et aide au développement des pays du Sud. Outre de nouveaux mécanisme d'aide au retour pour les immigrés et, en particulier, pour les sans-papiers qui ne seront pas régularisés, les associations de migrants seraient plus directement associées à ces politiques et les jumelages entre collectivités locales développés. ● DES EXPÉRIENCES existent déjà, comme celle de cette association, créée à Marseille par un ancien *ouvrier de Pechiney*, et qui s'est lancée dans l'électrification de plusieurs villages dans le sud marocain.

Le gouvernement veut lier immigration et aide au développement

Plusieurs projets visent à redéfinir les politiques de coopération avec les pays d'émigration, appelés à participer à la « maîtrise des flux ». Mais cette réorientation des aides accompagnera également les opérations de reconduite à la frontière des sans-papiers non régularisés

QUEL RAPPORT existe-t-il entre l'aide au développement des pays du Sud et le sort des sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation en cours ? La devinette ne fait rire personne, ni à Matignon ni au ministère de l'intérieur, où l'on s'apprête à gérer, dans les prochains mois, une situation inédite en France : la présence sur le territoire de dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière, dûment répertoriés par les préfectures et simultanément « *invités à quitter la France* », selon l'euphémisme administratif de rigueur.

Le lien entre immigration et développement des pays pauvres est un serpent de mer déja ancien qui, en France, nourrit force discours et colloques mais très peu de décisions politiques. En réalité, l'idée a surtout servi d'habillage humanitaire à des décisions de reconduite à la frontière, notamment après l'évacuation de l'église Saint-Bernard. Depuis 1991, un dispositif de « *réinsertion aidée* » permet aux *étrangers en situation irrégulière*, et qui sont volontaires pour le retour, d'obtenir un appui financier et logistique pour la création d'un commerce ou d'une autre activité dans leur pays d'origine. Mais l'offre n'a jamais séduit beaucoup plus d'un millier de migrants par an.

A gauche comme à droite, la perspective plus ambitieuse de freiner l'immigration en favorisant le développement des régions d'origine apparaît logique. Personne n'abandonne par plaisir son pays et sa famille : la misère et l'absence de perspective de vie demeurent, avec les anciens liens coloniaux, les principaux moteurs de l'émigration. « *Si les pays riches ou présentés comme tels souhaitent accueillir moins d'étrangers chez eux, qu'ils permettent à ceux-ci de trouver dans leur pays natal les moyens normaux de subsistance, et qu'ils leur apportent pour cela les moyens financiers et technologiques nécessaires* », a ainsi déclaré Charles Pasqua, le 17 novembre à Nanterre, en ouvrant la réunion du Conseil international de la Fédération mondiale des cités unies.

Pourtant, ce constat d'évidence n'a jamais débouché sur une politique cohérente. La gestion des questions d'immigration est restée marquée par une vision strictement nationale ou européenne, accentuée par le fossé culturel séparant les secteurs ministériels de la coopération et l'intérieur.

La décision de Lionel Jospin de confier à l'universitaire Sami Naïr, conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, l'animation d'un « groupe de travail interministériel », apparaît comme une volonté de sortir de ces impasses. « *C'est en favorisant dans les pays d'immigration des activités et des projets de développement économique et social que nous pourrons aider ces peuples à forger leur destin et permettre à leurs populations d'y vivre dans des conditions décentes* », écrit le premier ministre dans la lettre de mission adressée à M. Naïr, lettre qui fait explicitement référence à la nécessité de « *maîtriser et d'organiser les flux migratoires* (...) » (*Le Monde* daté 16-17 novembre).

Ce travail doit conduire à la remise à Lionel Jospin d'un « *premier rapport de bilan et d'orientation* » dès le 10 décembre. Nul doute que le premier ministre aura cette thématique en tête lorsque, huit jours plus tard, il entamera une tournée officielle au Maroc, au Sénégal et au Mali.

RAYONNEMENT

Déjà, plusieurs idées sont dans l'air. En introduisant la question de l'immigration dans les relations diplomatiques, le gouvernement vise plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de conduire les pays d'origine à participer à la « maîtrise de l'immigration », autrement dit, de les inciter à contrôler les départs et surtout à réadmettre leurs ressortissants lorsqu'ils sont interpellés en situation irrégulière en France. Une telle politique consisterait à conditionner l'attribution de certaines aides à la manifestation d'une meilleure volonté dans ce domaine. Cet objectif, affiché depuis des années, n'a jamais été atteint.

D'autres actions viseraient à inciter les étudiants étrangers à repartir au pays à l'issue de leur études, au moyen d'aides payables seulement sur place et moyennant l'assurance qu'ils pourront effectuer des allers-retours vers la France pour leur formation, ainsi que le suggérait le rapport Weil. « *Il ne faut pas enfermer l'immigré dans un dilemme entre enracinement ici et retour définitif* », commente Sami Naïr . Quant à la politique de coopération, elle pourrait *être réorientée pour tenir compte* des objectifs en matière de « maîtrise des flux migratoires ». La France concentrerait ainsi davantage ses aides sur des projets visant la stabilisation des populations.

Une autre ambition vise à modifier l'image de l'immigration en France. Il s'agirait de montrer à l'opinion que, loin d'être un fardeau, les immigrés constituent une force à mobiliser au service du rayonnement de la France. Ainsi, les liens qu'entretiennent nombre de résidents étrangers avec leur pays d'origine sont autant de ponts où peuvent cheminer des formes nouvelles d'aide au développement. En témoignent la survie des villages sahéliens grace à l'argent des émigrés, ou l'expérience de l'électrification de villages reculés au Maroc *(lire ci-dessous)*.

Dans ce but, les associations de migrants et les ONG présentes dans les zones d'émigration pourraient être plus étroitement associées à la politique de coopération. De même seraient promue par l'Etat l'action des villes, départements et régions engagées dans la « coopération décentralisée ». Reste à gérer la forte ambiguïté d'un tel dispositif : le développement comme alibi des reconduites à la frontière. Déjà, des décisions sont sur les rails pour accompagner les déboutés de l'opération de régularisation. L'aide de l'Etat à la réinsertion devrait passer de 1 500 à 4 500 francs par adulte. Les projets de création d'activités seraient plus largement soutenus. Un délai de séjour supplémentaire pourrait être accordé pour une formation en France, et le suivi des projets serait renforcé.

STRUCTURE INTERMINISTÉRIELLE

Les idées ne manquent donc pas, mais leur mise en œuvre, largement bloquée par les cloisonnements administratifs, dépendra de l'impulsion qui sera donnée par le premier ministre et des financements accordés. La suite du rapport Naïr, notamment la pérennisation d'une structure interministérielle consacrée au codéveloppement, dépendra aussi de la vaste réforme de l'organisation du système français de coopération, annoncée pour janvier 1998.

Si ce calendrier est tenu, les choix en matière de « codéveloppement » pourraient intervenir à temps pour rendre plus présentable le sort des déboutés. Encore convient-il de se garder de la moindre illusion quantitative dans ce domaine, comme on l'admet à Matignon. L'aide au retour volontaire ne peut intéresser qu'un nombre réduit de sans-papiers, tant la vie en France, même clandestine, leur apparaît généralement plus enviable que le retour au village.

Quant au développement, il ne peut freiner l'émigration qu'à long terme. L'histoire récente de l'Espagne et du Portugal en témoigne.

Philippe Bernard

TROIS QUESTIONS À...

SAMI NAÏR

1 Vous êtes universitaire et conseiller du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, qu'entendez-vous par « codéveloppement » ?

Il s'agit d'approfondir les relations classiques d'aide et de coopération, et de les faire évoluer vers des relations visant un développement commun, durable. L'immigration est emblématique de ce type de problème. Nous ne pouvons pas, ici, limiter les flux migratoires perçus comme un effet de la désagrégation et de la modernisation des sociétés pauvres sans, en même temps, agir sur les causes de cette désagrégation. Nous avons un intérêt commun avec les pays d'origine à agir à la fois pour endiguer les causes de l'émigration là-bas et en maîtriser les effets ici.

2 Depuis vingt ans, les formules d'aide au retour ont été conçues en fonction d'un objectif immédiat : accompagner des reconduites massives à la frontière. Aucune n'a réellement atteint cet objectif. Pourquoi feriez-vous mieux alors que vous allez être confrontés à des dizaines de milliers de déboutés de l'opération de régularisation ?

Il ne faut pas confondre ces deux catégories. Nous devons aider ceux qui seront déboutés à retourner dignement chez eux. Nous devons aussi voir plus loin : l'immigration légalement installée peut être un vecteur pour le développement du *pays d'origine. Des expériences* existent qui démontrent clairement ces potentialités. Nous avons peu de moyens pour éviter que les migrations ne se produisent. Nous ne voulons pas non plus obliger les gens légalement installés à retourner chez eux. Ce serait contraire à notre tradition républicaine d'accueil

3 Que proposerez-vous aux étrangers qui resteront sans papiers au terme de l'opération de régularisation ?

La politique de codéveloppement ne se limite pas à la question des déboutés du droit au séjour. Mais elle pourra être une chance pour eux car nous leur donnerons la possibilité d'une aide au retour, voire d'une aide au projet s'ils sont en mesure de présenter des dossiers viables. Au-delà, le codéveloppement est une politique ambitieuse qui vise à établir des relations nouvelles avec les pays d'origine. Nous proposerons à nos partenaires de mettre sur la table la question de *l'immigration et de la résoudre* dans notre intérêt commun. Cela est possible. C'est aussi une manière de changer le regard de la société française sur l'immigration, qui doit cesser d'être perçue comme une malédiction.

Propos recueillis par Ph. B.

Vingt ans d'« aide au retour »

● **1977 : le « million de Stoléru ».** Le gouvernement Barre et Lionel Stoléru, son secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés attribuent une prime de 10 000 francs aux travailleurs étrangers en échange de leur départ définitif et de celui de leur famille. La procédure aboutira au départ de 95 000 étrangers entre 1977 et 1981. L'aide au retour sera principalement versée à des Espagnols et Portugais qui avaient, de toute façon, décidé de rentrer au pays.

● **1984 : l'« aide publique à la réinsertion ».** Supprimée par la gauche en 1981, l'aide Stoléru au retour est rétablie trois ans plus tard sous une autre forme. Expérimentée pour accompagner les licenciements massifs dans l'automobile, la formule consiste en la signature de conventions entre les entreprises en restructuration et l'Office nationale d'immigration (ONI aujourd'hui OMI). L'Etat verse une aide d'un montant moyen de 30 000 F, complétée par une prime de l'entreprise. L'étranger perd le bénéfice de ses cotisations sociales. Un volet est consacré à l'aide à la réinsertion dans le pays d'origine mais la faiblesse de l'accompagnement des projets conduit généralement à l'échec. Entre 1984 et 1996, 72 800 personnes ont ainsi quitté la France.

● **1991 : la « réinsertion aidée ».** Conçue comme une alternative à la reconduite à la frontière, la mesure prévoit le paiement du billet de retour et le versement d'une somme de 1 500 F. Surtout, elle confie à l'OMI la charge d'accompagner un projet de réinsertion qui, dans certains pays d'Afrique, peut être subventionné. En quatre ans, 5 500 personnes ont quitté la France par ce biais.

Lahoussain Jamal, des Hautes-Alpes à l'électrification du sud-marocain

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Son itinéraire illustre la capacité de certains immigrés à jouer les agents de développement

L'usine mène à tout à condition d'en sortir. Lahoussain Jamal ne le savait pas lorsqu'à dix-sept ans, il a quitté son village natal d'Imgoun, dans le sud marocain pour gagner *sa vie chez un sous-traitant* de Pechiney, à L'Argentière-La Bessée (Hautes-Alpes). C'était l'époque – 1970 – où la France réclamait des immigrés à tour de bras. Une visite médicale à Casablanca, des torses nus alignés, un tampon rouge, un petit sac rempli de pain et de sardines, et le voilà bon pour la grande traversée. Vingt-huit ans plus tard, l'ancien ouvrier fondeur longtemps logé par son employeur dans une baraque préfabriquée réservée aux étrangers, dirige « Migrations et *développement* », *une association* créée en 1986 et citée en exemple de la contribution des immigrés maghrébins au développement des pays d'origine (Migrations et développement. 4, rue Barthélémy 13001 Marseille. Tél : *04 91 47 57 55. L'histoire de l'association a fait l'objet d'un livre, Marocain des deux rives* de Zakya Daoud publié en 1997 aux Editions ouvrières).

Son itinéraire illustre la capacité de certains immigrés à se transformer en des agents de développement probablement aussi efficaces *que bien des programmes* officiels soigneusement profilés.

Dans son bureau proche de la Canebière, celui que tout le monde appelle « Jamal » raconte comment la mouche du développement l'a piqué au tournant de sa vie, lorsque l'usine Pechiney de L'Argentière a définitivement fermé ses portes, en 1985. Péchiney, « Jamal » s'était pourtant battu pour en être salarié. La principale raison d'être de la société de sous-traitance qui l'a employé à son arrivée du Maroc consistait à alimenter *l'usine Péchiney en main* d'œuvre immigrée payée à moitié prix. Syndicalisme, grève. Le jeune Marocain mettra dix ans à obtenir son intégration à la maison-mère. La CFDT ose le présenter au poste de délégué syndical et remporte l'élection. Mais l'euphorie de la nationalisation, après 1981, est de courte durée. L'usine est appelée à disparaître. « Jamal » participe à la négociation du plan social qui, entre autres choix, propose aux immigrés le retour au pays, moyennant une prime. Sur 180 ouvriers maghrébins concernés, 54 optent en ce sens.

« *L'intérêt pour le pays d'origine m'est venu dans le cadre de mon activité syndicale* », explique Lahoussain Jamal qui, lui, choisit de rester en France. Constatant la *fragilité des projets de retour*, il obtient la nomination d'un ingénieur conseil chargé d'effectuer des études de faisabilité et rémunéré par le comité d'entreprise. Plus tard, il décrira cette aventure dans un mémoire soutenu à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) dans le cadre d'un congé de formation.

Les vingt-cinq Marocains candidats au retour prennent conscience que leurs projets agricoles nécessitent une mise en commun de fonds. Ils découvrent aussi qu'il leur est désormais impossible de vivre dans des villages non équipés d'adduction d'eau et de branchement électrique. « *Il fallait qu'ils puissent rentrer la tête haute, transformer des retours individuels en un projet collectif* ». L'association va naître de cette exigence. Les immigrés restant en France se mobilisent pour leurs villages et choisissent d'investir dans l'électrification, jamais réalisée dans ces zones reculées. Les bougies et le gaz coûtent cher. L'installation de groupes électrogènes va permettre de faire fonctionner, quatre heures par jour, des pompes à eau et des appareils domestiques.

« TRANSFERT DÉMOCRATIQUE »

Le budget nécessaire à l'électrification d'Imgoun est collecté en France et sur place. Le principe retenu *d'un branchement systématique* suppose l'organisation d'une solidarité entre les villageois. L'association locale perçoit, outre le coût de la consommation individuelle, une taxe destinée à d'autres projets sanitaires ou scolaires.

« *Nous nous sommes vite aperçus que l'électricité débouchait sur une réorganisation complète du village*, se rappelle Lahoussain Jamal. *Il fallait définir les tarifs, organiser la perception, gérer les installations. Des assemblées générales ont permis aux jeunes de relativiser le poids traditionnel des anciens, d'introduire le principe de la transparence, bref de réussir un "transfert démocratique". Cette organisation a convaincu les habitants de payer pour un service, ce que l'Etat n'était jamais arrivé à faire* ». Aujourd'hui, une cinquantaine d'associations locales desservent 80 villages et 3 000 compteurs ont été installés. Mais 150 demandes restent en souffrance faute de financement et... 25 000 villages restent à électrifier au Maroc.

« Migrations et développement » a multiplié ses antennes en France et au Maroc. Ses initiatives se sont diversifiées dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'emploi. L'association compte 800 cotisants, le reste de son financement (4,5 millions de francs de budget annuel) étant assuré par l'Union européenne, le ministère des affaires étrangères et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

Artisan du développement par l'immigration, « Jamal » n'a rien perdu de son esprit revendicatif. Au Maroc, il reproche de ne s'intéresser qu'aux devises des émigrés et d'ignorer leurs compétences. Et il fustige l'incapacité de la France à mettre en valeur son « *potentiel immigrés* », sa rigidité qui décourage les étrangers à transférer leur savoir-faire au pays, alors que, selon lui, il faudrait « *faire de l'immigré quelqu'un qui unit les deux rives de la Méditerranée et non pas un objet que l'on déplace* ».

Ph. B.

La préparation de la manifestation du 22 novembre

LES OPPOSANTS au projet de loi du gouvernement sur l'immigration tentent de se mobiliser, une semaine avant le début du débat parlementaire. Mercredi 19 novembre, les animateurs de l'appel « *pour la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande* », lancé il y a six semaines par mille deux cents artistes et intellectuels (*Le Monde* du 3 octobre) devaient déposer à Matignon les trente mille signatures jusqu'ici recueillies. Cette pétition dénonce la régularisation « *sur critères* » décidée par le gouvernement et réclame « *une nouvelle législation rompant radicalement avec les lois d'hier (Pasqua-Debré) et celle qu'on nous annonce aujourd'hui (projet Chevènement)* ». Une délégation de cinéastes, musiciens ou encore avocats devait être reçue par les services du premier ministre en fin de matinée.

Six députés de la « gauche plurielle », hostiles au projet du ministre de l'intérieur, publient par ailleurs dans l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* du 19 novembre un texte dans lequel ils s'opposent à toute « *loi de circonstance* », en soulignant la nécessité de « *rompre radicalement avec la dérive répressive de notre législation* ». Les communistes Patrick Braouezec, Guy Hermier, Bernard Outin, et les écologistes Marie-Hélène Aubert, Noël Mamère et Jean-Michel Marchand, y dénoncent le « *fantasme de l'invasion* » et rejètent la « *distinction artificelle entre réguliers et irréguliers* » dès lors que les étrangers se trouvent « *sur notre sol* ».

Ces six députés se prononcent « *pour un acte législatif fondateur avec l'objectif de récrire de façon moderne les bases du droit français en la matière* ». Cette future loi devrait, selon eux, s'appuyer sur un « *droit du sol dès la naissance* » en matière de nationalité, et sur l'« *égalité des droits entre les citoyens français et les résidents étrangers* ». Qu'il s'agisse de mariage, de regroupement familial, ou de double-peine, ils souhaitent supprimer toutes les règles spécifiques imposées aux étrangers. L'hebdomadaire publie aussi une lettre adressée par six associations (Act-up, Cedetim, Droits devant ! !, Fasti, Gisti, Syndicat de la magistrature) à Lionel Jospin réclamant l'ouverture d'un grand débat qui examinerait notamment l'hypothèse de l'« *ouverture des frontières* ».

Ces différentes initiatives entendent aussi préparer la manifestation nationale organisée samedi 22 novembre. Derrière le slogan « *Pour le respect des engagements et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie* » et à l'appel d'associations (Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme, Cimade, Mrap...), syndicats (CGT, FSU, Sud, Sgen-CFDT, Unef-ID...) et partis politiques (PCF, Verts, LCR...), les opposants aux projets Chevènement et Guigou défileront entre Solférino et le Luxembourg.

Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل



Les députés socialistes retouchent à peine le projet de loi Chevènement

LE SACRO-SAINT *« équilibre »* mis en avant par le gouvernement ne sera vraisemblablement pas bouleversé lors de l'examen par l'Assemblée nationale, à partir du mercredi 26 novembre, du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. L'ossature du texte de Jean-Pierre Chevènement, qui devait être examiné en commission des lois, mercredi 19 novembre, est en tout cas sortie indemne, mardi matin, d'une ultime réunion du groupe socialiste.

Au terme de cette réunion, qui s'est tenue pendant qu'une trentaine de sans-papiers s'« invitaient » au siège du PS, rue de Solférino, les députés socialistes ont en effet décidé de s'en tenir aux amendements présentés par leur collègue Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des lois. Pour l'essentiel, il s'agit de la suppression des certificats d'hébergement et du rétablissement de la commission du séjour. Entendu dans la soirée par la commission des lois, le ministre de l'intérieur a donné son feu vert à ces deux modifications.

Concernant les certificats d'hébergement, M. Chevènement, conformément à sa position depuis l'élaboration du texte, a indiqué qu'il ne *« verrait pas d'inconvénient à ce que soit supprimée une formalité tracassière qui a été détournée de son sens »*. Le certificat sera remplacé par une simple *« attestation »* d'accueil, validée par la police et transmise aux maires. Evoquant le sujet de la commission du séjour, le ministre a également donné son imprimatur à la décision prise par le groupe socialiste : *« Si vous vous décidez à rétablir la commission du séjour à titre consultatif, je m'y rallierai »*, a-t-il annoncé, après avoir pourtant longuement plaidé contre son rétablissement.

Etre « solidaires », dans la pespective d'un « combat très violent contre la droite »

Cela tombe bien... les députés socialistes ont précisément décidé de ne rétablir la commission du séjour qu'*« à titre consultatif »*, ce qui maintient le pouvoir prépondérant de l'administration en la matière. Un vote en ce sens a clos le débat. Plusieurs élus PS souhaitaient en effet que cette commission, qui avait été supprimée par la loi Debré d'avril 1997, retrouve les attributions qu'elle possédait avant la loi Pasqua de 1993, qui avait réduit ses compétences à la délivrance d'un seul avis consultatif. L'amendement proposé par M. Gouzes précise que cette nouvelle *« commission du titre de séjour »*, instituée dans chaque département, sera saisie par le préfet lorsque celui-ci *« envisage de refuser de délivrer ou de renouveler »* une carte de séjour temporaire.

Le même texte prévoit que *« l'étranger reçoit, dès la saisine de la commission, un récépissé valant autorisation provisoire de séjour jusqu'à ce que le préfet ait statué »*. La composition de la commission sera élargie : outre les représentants des juridictions administratives et judiciaires, pourraient y figurer un professeur d'université et un représentant des caisses d'allocations familiales.

Les députés socialistes ont également décidé d'aménager le régime de rétention administrative. Après avoir approuvé, par un vote, l'allongement de deux jours de la durée de rétention, ils ont décidé, à l'initiative d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), de rendre publiques l'identité des étrangers placés en rétention, ainsi que le lieu de cette rétention. Un autre amendement du rapporteur prévoit la présence d'un avocat dès le début du placement en rétention.

En cohérence avec les amendements concernant la réforme de la nationalité, les députés socialistes proposent de ramener de deux ans à un an le délai de mariage ouvrant droit à la délivrance d'une carte de résident. Le rapporteur souhaite, en outre, abaisser de quinze à dix ans la durée de résidence nécessaire pour obtenir de plein droit une carte de séjour temporaire. Il propose également de ramener de deux ans à un an le délai de résidence préalable avant de pouvoir prétendre au regroupement familial.

Afin de cadrer le débat, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a insisté auprès des députés sur la nécessité d'être *« solidaires »*, dans la pespective d'un *« combat très violent contre la droite »*. La réunion, qui s'est conclue par un vote global destiné à entériner les propositions du rapporteur, n'a évidemment pas satisfait ceux, minoritaires, qui souhaitaient des *« avancées »* plus importantes. *« Ça s'est mal passé »*, affirme Kofi Yamgnane (Finistère), qui regrette que d'autres propositions, *« qui avaient pour philosophie de lever la suspicion et l'arbitraire de l'administration »*, n'aient pas été soumises à un vote. Soulignant que, *« de toute façon, il n'y aura jamais de consensus avec la droite sur ce sujet »*, M. Yamgnane conclut : *« Eux, ils seront élus pour faire une politique qu'ils feront. Et nous, nous le sommes pour faire une politique qu'on ne fait pas. »*

Bernard Roman (Nord) a proposé en vain un amendement destiné à récapituler les dispositions des lois Pasqua-Debré qui sont abrogées de fait dans le texte du gouvernement. *« Il aurait fallu une expression politique pour afficher notre opposition à la logique destructrice de ces lois par rapport à nos valeurs »*, soutient le député du Nord. Opposé à cet amendement, M. Gouzes rappelle que *« la stratégie du gouvernement est que ce texte soit accepté par la population »*, et se dit soucieux de *« ne pas donner de sentiment de laxisme »*. Julien Dray (Essonne) affirme avoir eu *« le sentiment que c'était verrouillé »*. *« Dans cette ambiance, il était difficile d'avoir un débat technique de valeur »*, note le député de la Gauche socialiste.

En préambule à la réunion de groupe, un argumentaire, évoquant la nécessité de rechercher *« un consensus national autour d'une législation équilibrée »*, a été distribué aux députés présents. La conclusion de ce texte donne, en creux, une idée de l'état d'esprit de la majorité des élus PS, acquis à la fermeté : *« Au-delà du travail législatif, atteindre l'objectif énoncé (...) réclame que soient déconnectés dans le discours et donc dans les esprits : immigration et chômage, immigration et insécurité, immigration et inégalités. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

L'UDF est décidée à se battre « par tous les moyens »

IL N'EST PLUS question pour l'UDF d'adopter un profil bas face aux projets de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration et d'Elisabeth Guigou sur la nationalité. Lors d'une réunion sur l'immigration, organisée mardi 18 novembre à Paris, les responsables de la confédération ont balayé toute idée de bienveillance à l'égard de textes que certains, dans la majorité, n'avaient pas exclu de voter au début du mois d'octobre, tel l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré. Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF et porte-parole de la confédération sur ces sujets à l'Assemblée nationale, qui, en octobre encore, récusait toute *« dramatisation »* sur ce sujet, a prévenu que l'UDF se *« battra jusqu'au bout par tous les moyens de procédure »* dont disposent les parlementaires contre le texte du ministre de l'intérieur.

Le secrétaire général de l'UDF a reconnu avoir un temps hésité, en raison, a-t-il expliqué, des *« déclarations lénifiantes »* initiales de M. Chevènement. *« Puis on a vu arriver les deux textes, et on a constaté que l'on est aux antipodes des déclarations »* du ministre de l'intérieur, s'est justifié M. Goasguen. Tout comme François Léotard, président de l'UDF, M. Goasguen a développé l'angle d'attaque que l'UDF a adopté depuis quelques semaines à l'encontre du gouvernement de Lionel Jospin sur le terrain de l'immigration : légiférer à nouveau, c'est vouloir favoriser le Front national et pousser l'opposition RPR et UDF à la faute en la privant d'espace politique. Le gouvernement a fait preuve *« d'une forme de légèreté et de cynisme afin de marginaliser l'opposition »*, a ainsi accusé M. Léotard. *« Le Parti socialiste est en train de manipuler le débat. (...) Il s'agit d'une réponse politicienne pour aider certaines personnes à se développer au moment des régionales »*, a confirmé M. Goasguen.

REGISTRE « TECHNIQUE »

Le secrétaire général de l'UDF a affirmé que son parti s'emploiera à maintenir le débat parlementaire dans un registre *« technique »*, portant principalement sur la manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité française par les enfants nés en France de parents étrangers, la définition du droit d'asile, les conditions du regroupement familial . En contrepartie, M. Goasguen *« espère »* que le ministre de l'intérieur *« calmera ceux de la majorité qui veulent en faire un discours polémique »*.

Cette réunion a cependant apporté une nouvelle démonstration de la difficulté qu'il y a, à droite, de maintenir, selon la formule de M. Goasguen, l'immigration *« sur le terrain du rationnel »*. Alors que les responsables UDF présents à la tribune avaient tenté une première fois d'esquiver une question de la salle qui réclamait un référendum, d'autres voix ont exigé une réponse. M. Léotard a invoqué la nécéssité pour le *« raisonnement »* de l'emporter sur la *« passion »* : *« il n'est pas illégitime de s'interroger sur l'idée d'un référendum, mais la difficulté serait alors d'éviter que la campagne ne devienne xénophobe »*, a-t-il expliqué, pour le plus grand mécontentement de certains participants.

« Puisque les Français seront manichéens aux prochaines élections régionales, pourquoi ne pas se démarquer nettement pendant quelques semaines d'un certain humanisme ? », interrogeait un autre participant.

Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL), qui ne participait pas plus à cette réunion que son homologue de Force démocrate (FD), François Bayrou, a également laissé entrevoir les contradictions dans lesquelles se trouvent les libéraux.

« DROITS FONDAMENTAUX »

Lors d'un point de presse, il e expliqué à la fois son opposition aux projets Chevènement et Guigou et sa position, *« plutôt ouverte »*, sur l'immigration. La liberté de circulation figure *« parmi les droits fondamentaux de la personne humaine »* et *« l'immigration enrichit un pays »*, a-t-il fait valoir, avant d'expliquer que ce qui était vrai pour une *« immigration du travail »* méritait d'être amendé dès lors que nous sommes en présence, selon lui, d'une *« immigration d'ayants droit sociaux »*.

Cécile Chambraud

M. Méhaignerie défend « sa » loi

L'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie (UDF-FD) a critiqué, mardi 18 novembre, le projet de loi sur la nationalité défendu par son successeur, Elisabeth Guigou. Soulignant que le principe du droit du sol *« n'a pas été remis en cause »* par la loi de 1993 qu'il avait défendue devant le Parlement, le député d'Ille-et-Vilaine a affirmé que l'acquisition automatique de la nationalité française à l'âge de dix-huit ans *« n'est ni un progrès dans le sens de la responsabilité des jeunes ni un choix qui engage »*.

Commentant l'amendement du groupe socialiste, adopté en commission des lois, qui permet aux enfants nés en France de parents étrangers et âgés de plus de treize ans de demander la nationalité française, M. Méhaignerie a évoqué *« une innovation juridique, qui n'est pas nécessairement basée sur la capacité d'autonomie du jeune et présente le danger d'instrumentaliser l'accès à la nationalité pour régulariser la situation des parents »*.

هكذا من الاهمال

Une peine d'intérêt général est requise à Foix dans le premier procès d'un service d'échange local

L'accusation estime que ces réseaux sont « incompatibles » avec la législation sur le travail clandestin

Des travaux d'intérêt général ont été requis pour travail clandestin, mardi 18 novembre, devant le tribunal correctionnel de Foix (Ariège), contre trois adhérents du système d'échange local (SEL) pyrénéen qui avaient troqué la réparation d'un toit contre des « *grains de sel* », l'unité d'échange en vigueur au sein de ces réseaux d'entraide, créés en 1994. La défense a plaidé que « *tout n'est pas argent* ».

FOIX (Ariège)
de notre envoyée spéciale

Deux mondes antinomiques se sont confrontés, mardi 18 novembre, au palais de justice de Foix. D'un côté, des « néo-ruraux », qui s'entraident en faisant fi de l'argent, des cotisations sociales, du fisc. De l'autre, un procureur de la République et des avocats de parties civiles réfractaires à l'idée que l'on puisse échanger des biens ou des services sans se référer au franc, à l'Urssaf et à la chambre des métiers.


PROCÈS

Dans la salle, comble, des adhérents du système d'échange local (SEL) pyrénéen, l'association qui a « importé » du Canada et de Grande-Bretagne ces réseaux de troc multilatéraux (*Le Monde* du 18 novembre).

A la barre, trois d'entre eux : Sarah Two, fluette et discrète Britannique âgée de cinquante-deux ans, sans revenus fixes, poursuivie pour avoir fait réparer sa toiture par des travailleurs clandestins ; Robert Evans, crâne et barbe dégarnis, un Franco-Britannique psychologue de formation, allocataire du RMI, poursuivi pour travail clandestin, de même que John Mac Cullogh, Britannique, instituteur intérimaire en Grande-Bretagne et résident occasionnel dans l'Ariège. En septembre 1996, les deux hommes avaient colmaté les fuites du toit de leur compatriote, en se faisant rémunérer en « grains de sel », l'unité d'échange du SEL pyrénéen.

Le président du tribunal correctionnel, Jean-Louis Boué, a tenté de comprendre la nature des échanges qui s'effectuent au sein du SEL. « *Vous avez bénéficié de prestations. Qu'est-ce-que vous deviez faire en contrepartie ?* », a-t-il demandé à Sarah Two. « *J'ai fait du tofu pour M. Evans. – Pardon, du... ?* », reprend le président, qui ignore apparemment tout de la gastronomie macrobiotique et n'a pas saisi que les échanges au sein de l'association ne sont pas bilatéraux.

Les trois prévenus ont bien du mal à expliquer que le « grain de sel » est « *une valeur symbolique* », non convertible à leurs yeux en argent. « *Le grain de sel représente 1 franc* », affirme le président. « *Non, ça ne marche pas tout à fait comme ça* », assure Sarah Two, bien en peine, par la suite, de faire comprendre à l'assesseur – qui lui demande si elle a comblé son déficit, un an après les travaux – que les comptes débiteurs sont les bienvenus au sein du SEL, et qu'ils sont même sa condition d'existence.

La Fédération du bâtiment et des travaux publics s'était portée partie civile, ainsi que la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de l'Ariège (Capeb). « *Ce type d'agissements perturbe les circuits économiques traditionnels. Cela institutionnalise une économie parallèle* », s'est insurgée l'avocate de la fédération. « *C'est une provocation formidable à tout notre système politique et social*, a repris son confrère, M[e] Jacques Vialea, au nom de la Capeb. *On vous dit qu'il y a œuvre de réinsertion, mais demain, l'artisan que je représente, il va falloir aussi le réinsérer : est-ce que ce système ne consiste pas à déshabiller Pierre pour habiller Paul ?* » Et de conclure : « *C'est un système qui permet un enrichissement de chacun. Il est très bien, le problème c'est qu'il n'est pas en phase avec le nôtre.* »

« PROBLÈMES DE DÉVIATIONS »

Un plaidoyer proche du réquisitoire du procureur de la République, Pierre Nalbert, l'auteur des poursuites contre les trois prévenus, qui s'est violemment élevé contre le principe du SEL. « *Depuis deux ans, on tourne en rond, personne n'ose saisir le tribunal* », a-t-il relaté, visiblement satisfait qu'enfin un citoyen ait prévenu la gendarmerie du « *travail clandestin* » effectué par des adhérents.

Selon le procureur, le code civil définit l'échange comme bilatéral. « *A partir du moment où un tiers – l'association – intervient, c'est de la banque, c'est un système de gestion, qui pose des problèmes de déviations* », a-t-il estimé, avant des les énumérer : absence de paiement d'impôts et de cotisations sociales, absence de sécurité et concurrence à l'égard des professionnels. Il a évoqué un « *risque à l'égard de la collectivité nationale* » en cas de développement d'un système « *incompatible* » avec la législation sur le travail dissimulé. Peines requises, « *cette affaire* [étant prise] *avec un certain humour et un certain détachement* » : un travail d'intérêt général (TIG, variant de quarante à deux cent quarante heures de travail à fournir à une collectivité).

L'avocat de la défense, M[e] Jean-Claude Garson, a estimé, lui, qu'il n'y avait pas travail clandestin mais bénévolat, en regrettant avec humour l'absence de la Banque de France comme partie civile. Pour lui, « *le grain de sel, c'est la valorisation du dévouement des membres de l'association* », et « *tout n'est pas argent* ». Surtout, M[e] Garson a souligné le fait que la poursuite concerne trois personnes, alors que c'est le SEL, en tant qu'association, qui fait l'objet d'un procès. « *Si le sel est une monnaie, c'est la monnaie de la solidarité. Le sel sert à la conservation de la dignité humaine. Je ne savais pas que c'était un délit* », a-t-il conclu, bruyamment applaudi.

Jugement le 6 janvier 1998.

Marie-Pierre Subtil

Les dons aux associations d'utilité publique ont fortement baissé en 1996

L'ANNÉE 1996 ne laissera guère de bons souvenirs aux associations qui font appel à la générosité publique. Une enquête de la Fondation de France, présentée le mardi 18 novembre, vient confirmer ce que chacune d'entre elles avait déjà pu constater dans ses bilans comptables. Au cours de cette année grise, le montant estimé des dons a décliné de 20 % par rapport à 1993, date de la précédente étude menée par l'institut Lavialle pour le Laboratoire d'économie sociale auprès de 2 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans. Extrapolé à la population française adulte, ce montant total se serait élevé, en 1996, à 11,1 milliards de francs, ce qui lui permet de demeurer supérieur à celui de 1990 (9,5 milliards de francs).

1996 accuse également une baisse de 9 % du nombre des donateurs par rapport à 1993. 45,3 % des personnes interrogées ont déclaré avoir fait au moins un don à une ou plusieurs organisations. Etendue à l'ensemble de la population, cette proportion permet de penser qu'il y a eu, en 1996, 20,2 millions de donateurs, contre 21,7 millions trois ans plus tôt. Le don moyen par donateur a lui aussi légèrement décliné, aux alentours de 600 francs.

Une raison vient immédiatement à l'esprit pour expliquer ces mauvais chiffres : 1996 avait commencé par un scandale d'ampleur, celui de l'ARC, s'était poursuivie par la déroute du Sidaction et s'était achevée par un aveu de défiance de 65,5 % des Français – selon le baromètre du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) – envers les organisations non gouvernementales. « *La baisse du pouvoir d'achat des ménages, l'augmentation du chômage, mais aussi la pression fiscale accrue, notamment sur les retraités, traditionnels donateurs, sont autant de freins au don* », ajoute la Fondation de France. Les mesures améliorant la déductibilité fiscale des dons ont sans doute un peu atténué cette baisse générale, mais elles ont été adoptées trop tard, fin juin 1996, pour pouvoir réellement inverser la tendance.

Le mouvement de déclin était d'ailleurs amorcé dès 1995, selon une étude sur les dons ayant fait l'objet de déclarations fiscales réalisée par le haut fonctionnaire Jacques Malet, et publiée récemment par la Fondation de France. Ces données, qui reposent sur des chiffres totalement fiables, font apparaître une baisse des dons aux œuvres d'environ 4 % en 1995, pour un montant total de 4,6 milliards de francs. Les grèves du mois de décembre 1995 avaient notamment désorganisé la distribution du courrier au plus fort de la collecte de fin d'année.

En 1996, la seule bonne nouvelle pour le monde associatif aura donc été la progression sensible du nombre de bénévoles, en une proportion à peu près inverse à celle des donateurs. 23,4 % des personnes interrogées, soit près d'un Français sur quatre, ont déclaré avoir travaillé bénévolement pour une ou plusieurs associations. Cela représente une augmentation de 12 % par rapport à 1993 et de 23 % par rapport à 1990.

Ainsi, au cours de l'année, 25 millions de Français ont fait don de leur temps ou de leur argent, les deux actes se recoupant dans une large proportion : six bénévoles sur dix ont fait des dons, un donateur sur trois a eu une activité bénévole. En revanche, 46 % des Français n'ont donné ni 1 franc ni une heure de leur temps. Ceux-là ont avancé le plus fréquemment l'absence de revenu suffisant ou le manque de temps comme explications. Mais ils ont également souligné leur préférence pour une solidarité directe, de proximité, voire strictement contenue dans les limites de la famille.

Jérôme Fenoglio

Les Français plébiscitent la solidarité

92 % des Français sont attachés à la solidarité avec les personnes dans le besoin, selon un sondage Sofres pour le Secours populaire à l'occasion des Assises nationales de la solidarité, et publié mercredi 19 novembre par *Libération*. 72 % des personnes interrogées affirment être venues en aide à des personnes en difficulté, au moins de temps en temps. 57 % estiment que le nombre de démunis s'est accru depuis dix ans, 8 sur 10 estiment que les besoins d'aide vont augmenter au cours des prochaines années. 70 % des personnes interrogées citent le logement comme domaine où l'aide doit être prioritaire, puis l'alimentation (68 %) et l'emploi (62 %). Les militants sur le terrain sont encore plus nombreux à citer le logement comme prioritaire. Les dons en nature sont préférés aux dons d'argent (48 % contre 15 %).

Dans le Sentier, le silence a succédé à la vaste opération de police

REPORTAGE
Hochements de tête évasifs, clins d'œil nerveux. Un ange passe

« *PERSONNE ne m'a rien dit !* », jure le patron de cette boutique de la rue d'Alexandrie, dans le quartier parisien du Sentier, où une vaste opération de police judiciaire visant un réseau d'escroquerie et de « *cavalerie financière* » de grande échelle a eu lieu mardi 18 novembre (*Le Monde* du 19 novembre). Même son de cloche et même mutisme rue d'Aboukir, passage du Caire, rue de Cléry ou des Petits-Carreaux.

Le Sentier, royaume parisien de la vente des tissus et des vêtements en gros, aurait donc été le théâtre d'une descente de police massive – plus de deux cents agents mobilisés, quelque quatre-vingts responsables d'entreprises de confection placés en garde à vue – sans que personne n'en sache rien ? « *A part nos gentils policiers qui font traverser les gosses le matin, je n'ai rien vu !* », assure une boulangère de la rue Poissonnière. « *Vous voulez parler des flics qui ont épinglé la quinzaine de gus du Sentier ?* », lance un garçon de café de la rue Réaumur. Son collègue lui fait un signe de tête. Le bavard s'interrompt et ne dit plus un mot. « *Pourtant, chez nous, ce n'est pas l'Italie. L'omerta, on ne connaît pas* », assure, goguenard, un commerçant en gros de la rue des Jeûneurs.

Assis sur un banc, dans un coin de la place qui fait l'angle de la rue d'Aboukir et de la rue du Caire, trois ou quatre Pakistanais papotent à mi-voix. « *On a l'habitude des contrôles de papiers* », sourit l'un d'eux, en haussant les épaules. De ce côté, ils sont en règle. « *On n'est pas des clandestins ; les flics, ils peuvent venir* », assurent-ils. Et ce matin, justement, personne n'est venu. « *On a vu des camions de police qui passaient, mais, cette fois, ce n'était pas pour nous !* », s'esclaffe le plus âgé. Les ateliers clandestins, ils connaissent, bien sûr. Y en a-t-il beaucoup dans le quartier ? Hochements de tête évasifs, clins d'œil nerveux. Un ange passe. « *Nous, on fait juste les petits chargements* », finit par glisser l'un d'eux.

« DEUX CENTS FLICS ? »

« *Cela fait plus de dix ans que le Sentier est assaini*, s'exclame pour sa part un patron de la rue Réaumur. *Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi : le secteur du textile est en déconfiture, la moitié des commerces ont fermé. Bien sûr, dans le temps, des margoulins, il y en avait* », concède-t-il. « *Mais ces gens-là, ils vont là où on peut faire du fric – et, chez nous, c'est fini ! Les patrons du Sentier, aujourd'hui, ils essaient de survivre, rien de plus. Et pas question d'embrouilles ! Les types au noir et tous ces trucs, c'est bon pour les gros poissons, pour ceux qui ont les reins solides* », ajoute-t-il avec fougue.

« *Pourquoi avoir décidé d'arrêter ces oiseaux-là plutôt que d'autres, c'est cela qui m'intrigue...* », s'interroge un jeune commerçant de la *rue de Cléry. Lui-même n'a pas vu* grand-chose et reste étonné d'être passé à côté d'un pareil événement. « *Deux cents flics, ça se remarque, non ?* » La nuit est tombée rue du Caire.

Un jeune homme achève de *remplir le coffre de sa voiture de* vêtements sous plastique. Ce qui s'est passé ce mardi ? « *Evidemment que je le sais ! On a arrêté des immigrés et leurs patrons* », répond-il sans hésiter. Des immigrés ? « *Oui, je veux dire des clandestins* », se rattrape-t-il avec candeur. La boutique du numéro 38 est fermée : « *C'est les flics qui les ont chopés* », explique le jeune homme, péremptoire. Puis il ferme son coffre et s'en va. « *Dire qu'on n'a rien su* », s'inquiète un vieux couple de la rue Saint-Philippe. « *Ce soir, pas d'histoire, on va bien écouter la télé !* », conclut la vieille dame, avec un gloussement d'excuse.

Catherine Simon

EDF-GDF recherche ses retraités exposés à l'amiante

Plus de 70 000 anciens agents sont concernés

*71 825 retraités d'EDF-GDF sus*ceptibles d'avoir été exposés à l'amiante au cours de leur carrière ont reçu, dans le courant de l'été, un questionnaire visant à leur fournir « *une attestation d'exposition* » ouvrant droit à des indemnités auprès des caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM).

Rappelant que « *les pouvoirs publics ont engagé, dans le courant de l'année 1996, une vaste politique de prévention et de protection contre les risques engendrés par l'amiante* », les directions d'EDF et de GDF ont « *souhaité concourir à la mise en œuvre du dispositif* », sur la base du décret du 7 février 1996 qui a fixé les modalités du suivi médical post-professionnel des salariés ayant exercé des fonctions en contact direct avec la fibre minérale cancérogène. La SNCF avait engagé un recensement similaire au mois de février (*Le Monde* du 19 février).

Le service des pensionnés d'EDF-GDF, qui a géré l'envoi des questionnaires, précise dans son courrier que « *la décision de* (...) *surveillance* [médicale post-professionnelle] *relève de la seule décision de la CPAM* ». A ce jour, selon un porte-parole d'EDF-GDF, 4 758 retraités ont renvoyé le questionnaire aux fins d'obtenir l'attestation. Au cas où elle leur serait refusée, des « *entretiens individuels* » seront conduits, « *pour retracer précisément les déroulés de carrière* », nous a-t-on précisé mardi 18 novembre.

Une première liste « *non limitative* » des fonctions et des sites concernés est jointe à l'envol. Elle a été « *validée*, ajoute EDF-GDF, *par les organisations syndicales et le comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail* ». Les retraités des ateliers de réparation des groupes hydrauliques sont notamment susceptibles d'avoir travaillé dans des environnements à risques jusqu'au 31 décembre 1981. Quarante-sept ateliers dans neuf départements et régions (Rhin, Rhône, Savoie, Alpes, Méditerranée, Loire, Massif Central, Languedoc et Pyrénées) sont ainsi mentionnés.

Une « *liste des installations industrielles dans lesquelles la présence de flocages et de calorifugeages a été vérifiée ou a été fortement probable* » est ensuite établie. Il s'agit de quatre-vingt-une centrales thermiques déclassées (fermées) – d'Angers à Valenciennes, en passant par Caen, Carcassonne, Issy-les-Moulineaux, Lorient, Montluçon, Saint-Nazaire, Tours ou Vichy –, de vingt centrales thermiques en service, dont les salariés ont pu être exposés à l'amiante jusqu'au 30 mai, et de huit groupes nucléaires « *arrêtés définitivement* ». « *Toutes les usines de production de gaz, à partir du charbon ou de produits pétroliers* » sont aussi concernées.

Parmi les activités de production thermique, trois spécialités particulièrement exposées sont recensées : la chaudronnerie, l'électricité et la mécanique. De nombreuses fonctions sont citées : agent technique, chef d'équipe, ouvrier (« *ordinaire* » ou « *professionnel* »), contremaître, technicien d'entretien, etc. Dans le secteur de la production hydraulique, les spécialistes de la chaudronnerie-soudage figurent parmi les personnels ayant potentiellement travaillé « *en situation d'inhalation de poussières d'amiante* ». De nombreuses fonctions des services de la production et des transports sont aussi listées.

Enfin sont détaillés différents postes de surveillants et de contrôleurs de travaux ayant travaillé à la construction des installations industrielles de la société. Ils concernent aussi bien les ingénieurs de chantier que les magasiniers. « *On ne veut surtout pas affoler les retraités*, nous a-t-on assuré à EDF-GDF. *Ce recensement se gère de manière décentralisée et dans un but de prévention.* »

Laurence Folléa

« Blocage total » annoncé du campus de Jussieu

Les syndicats et le comité anti-amiante des universités parisiennes de Jussieu ont appelé au « *blocage total* » du campus pour la journée du jeudi 20 novembre, afin d'« *exiger le respect des engagements de l'Etat* ». Dénonçant les « *retards* » dans la gestion du chantier et une « *volonté délibérée de saboter le plan de désamiantage* », ils affirment que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, « *refuse tout simplement de donner les moyens nécessaires à sa réalisation* ».

« *Tandis que 1,2 milliard de francs sur trois ans étaient prévus dans le contrat*, précisent les syndicats et le comité anti-amiante, *aujourd'hui le budget de l'établissement public du campus de Jussieu (chargé des travaux) ne prévoit plus que 24 millions pour l'année 1997 et 139 millions pour l'année 1998.* » Une plainte pour « *mise en danger d'autrui* » avait été déposée par le comité anti-amiante, le 25 septembre, auprès du tribunal de grande instance de Paris.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Maurice Arreckx, ancien sénateur (UDF-PR)** et président du conseil général du Var, a été condamné, mardi 18 novembre, par la cour d'appel d'Aix-en-provence à deux ans de prison ferme, 1 million de francs d'amende et cinq ans de privation de droits civiques, pour complicité et recel d'abus de confiance. Quatre autres prévenus ont été condamnés à des peines de dix à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis. M. Arreckx a déjà effectué neuf mois de détention provisoire et ne devrait pas retourner en prison.

■ ***L'ancien ministre (UDF-PR) Gérard Longuet* sera rejugé** dans l'affaire de la construction de sa villa tropézienne. Le parquet de Paris a fait appel, mardi 18 novembre, des relaxes prononcées, vendredi 14 novembre, par la 11[e] chambre correctionnelle en faveur de M. Longuet et de René Céréda, l'entrepreneur de la Meuse qui a construit la résidence (*Le Monde* daté 15-16 novembre).

■ **Le parquet de Paris a classé fin septembre** la plainte pour « *faux en écriture publique* » et « usage de faux » de Marc Borten, avocat parisien. M[e] Borten avait découvert, début juillet, au greffe du tribunal, un arrêt antidaté, dûment signé et tamponné, renvoyant son client devant les assises avant même que l'avocat plaide son cas devant la chambre d'accusation de Paris. A la suite de cette découverte, la Cour de cassation avait dessaisi la juridiction au profit de la chambre d'accusation de Versailles (*Le Monde* du 11 juillet).

■ **MALVEILLANCE : le député (RPR) des Bouches-du-Rhône Renaud Muselier** a déposé plainte, lundi 17 novembre à Marseille, après que son chauffeur eut découvert une pile en matière plastique posée sur le moteur de sa voiture de fonction. Premier adjoint au maire de Marseille, M. Muselier a déclaré avoir déjà été la cible de deux actes de malveillance pendant les derniers mois.

■ **VIOLENCES : une dizaine de véhicules ont été incendiés** par des jeunes dans le quartier de Lille-Sud, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 novembre, après l'interpellation pour vol à la roulotte d'un jeune de la cité. Depuis trois semaines, des incidents violents se multiplient dans la métropole lilloise, particulièrement dans les transports en commun, qui ont fait l'objet, lundi 17 novembre, d'une réunion spéciale du conseil de la communauté urbaine.

هكذا من الأصل

Le lac de Grand-Lieu, en Loire-Atlantique, menacé par une plante aquatique tropicale

L'implantation soudaine et la brutale prolifération du myriophylle brésilien dans une rivière adjacente, ajoutées à la pollution existante, mettent en péril cette réserve naturelle, capitale pour les oiseaux

NANTES
de notre correspondant

Incrédules, les habitants de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique) regardent le myriophylle brésilien envahir la rivière de l'Ognon. En juin, quelques taches vertes signalaient l'apparition de cette plante aquatique tropicale le long des rives. Fin septembre, un matelas épais, parfois de 40 centimètres, couvrait la rivière sur 5 kilomètres.

Difficile d'expliquer sa présence en un lieu où elle n'a rien à faire. Sans doute une main irresponsable a-t-elle vidé un aquarium dans lequel le myriophylle servait de plante ornementale. Sa présence avait déjà été repérée ces dernières années sur d'autres plans d'eau, en Aquitaine, en Bretagne et en Vendée, notamment. Mais c'est la première fois, semble-t-il, qu'il prolifère aussi brutalement en France.

« La capacité de développement de cette plante est sans équivalent dans la flore européenne. Elle pousse l'été, quand il fait chaud, et se nourrit des phosphates et nitrates déversés par l'agriculture. Tout l'écosystème de la rivière est menacé, car il est privé de lumière et d'oxygène par le tapis vert qui la recouvre, explique Loïc Marion, chercheur au CNRS, qui s'inquiète pour la réserve naturelle du lac Grandlieu dont il est le directeur. *C'est une bombe à retardement si l'on ne fait rien. L'Ognon se jette, en effet, dans le lac à quelques kilomètres de Pont-Saint-Martin. Grandlieu a été protégé cet été par la stagnation de la rivière, mais la reprise hivernale du courant le met à la merci d'une contamination »*.

RISQUE D'ENVASEMENT

Le myriophylle ne couvrirait sans doute pas tout le lac, car il craint les vagues. Il pourrait cependant s'étendre sur une vingtaine de mètres tout au long des berges. Aux conséquences dommageables pour la flore et la faune s'ajouterait l'envasement du plan d'eau entraîné par le pourrissement hivernal de la plante. En attendant que les racines ayant survécu au froid ne déclenchent une nouvelle offensive estivale un an plus tard.

Déjà le myriophylle brésilien donne des sueurs froides aux élus et techniciens du Syndicat de la rivière de l'Ognon. Selon la direction départementale de l'agriculture de Loire-Atlantique, il en coûtera 415 000 francs pour arracher les 6 000 mètres cubes poussés cet été, contenus tant bien que mal par un barrage flottant. Le traitement chimique qui devrait suivre au printemps 1998, sous réserve d'être autorisé, s'élèverait à 115 000 francs et devrait être renouvelé l'année suivante.

Ce qui n'exonérerait pas d'un entretien annuel préventif également coûteux. Impossible à supporter pour les huit communes rurales du syndicat. Le département de Loire-Atlantique, la région des Pays de la Loire et l'Etat devraient donc être sollicités. Le ministère de l'environnement s'est dit prêt à débloquer une aide exceptionnelle de 100 000 francs, compte tenu de l'enjeu que représente la préservation du lac de Grandlieu.

Vieux de trois millions d'années, ce plan d'eau, qui s'étend sur 4 000 hectares l'été et 6 300 hectares l'hiver, est resté intact jusque dans les années 60. Le parfumeur Guerlain, à qui il appartenait, en a fait don à l'Etat en 1980, à condition qu'il soit classé réserve naturelle. *« C'est un des sites les plus importants d'Europe pour les oiseaux, le deuxième en France après la Camargue. Plus de 230 espèces viennent y nicher »*, raconte Loïc Marion.

A partir de 1965, son niveau a été volontairement baissé de 40 centimètres au printemps pour permettre l'exploitation de prairies humides par les agriculteurs environnants. *« Il n'y avait pas assez d'eau pour permettre au lac de digérer la masse végétale, dont le développement est accéléré par la pollution et qui se transforme en vase. Le lac perdait 1 centimètre de profondeur par an, il risquait de se transformer en une simple roselière »*, ajoute le directeur de la réserve naturelle.

PLAN DE SAUVETAGE

D'où le plan de sauvetage engagé il y a deux ans, contre l'avis des agriculteurs. La réduction des évacuations d'eau dans l'estuaire de la Loire a fait remonter le niveau de 20 centimètres. *« L'Etat a heureusement pris ses responsabilités. Le préfet a dû envoyer des CRS pour empêcher l'ouverture des écluses la nuit. Laisser disparaître un tel patrimoine naturel, c'était comme sacrifier la cathédrale de Paris à l'intérêt des marchands de pierre »*, juge Loïc Marion, qui compare cette volonté nouvelle à la protection des monuments historiques : *« Quand les critères scientifiques d'un patrimoine sont établis, il faut défendre l'intérêt général contre les intérêts économiques locaux, surtout lorsque la santé humaine est en cause, qu'il s'agisse de l'impact des pesticides dans la chaîne alimentaire ou des nitrates dans l'eau »*.

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux mis en place sur le bassin versant du lac doit maintenant réduire les pollutions, un travail de longue haleine qui risque de remettre en cause l'agriculture intensive environnante. De ce point de vue, la prolifération surprise du myriophylle brésilien aura au moins un avantage : elle va probablement accélérer la prise de conscience de l'urgence du combat contre les pollutions.

Adrien Favreau

Un plan d'eau vieux de 3 millions d'années

LOIRE-ATLANTIQUE
LAC DE GRAND-LIEU
Saint-Nazaire
NANTES
La Loire
Lac de Grand-Lieu
Pont-St-Martin
Ognon
Cholet
OCÉAN ATLANTIQUE
Challans
VENDÉE
10 km

Dominique Voynet annonce une réforme des agences de l'eau

LILLE
de notre correspondante

Les deux rapports inédits de la Cour des comptes et du Commissariat au plan publiés par *Le Monde* du 14 novembre et critiquant sévèrement le fonctionnement des agences de l'eau semblent avoir été à l'origine de l'annonce par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, d'une réforme de ces agences, au terme de la conférence des présidents des organismes de bassin, mardi 18 novembre à Douai. Cette conférence, à huis clos, réunit chaque année les responsables des six agences françaises. Elle accueillait pour la première fois les quatre présidents des bassins outre-mer. Les deux rapports accusateurs y ont été largement commentés.

Au terme de cette conférence, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a d'ailleurs indiqué qu'elle demanderait que ces deux rapports soient rapidement rendus publics et qu'elle remettrait à Lionel Jospin, début 1998, ses *« propositions de réforme des systèmes d'intervention publique dans le domaine de l'eau »*, en vue d'une communication en conseil des ministres dès février. La création d'une haute autorité – déjà évoquée à l'Assemblée nationale, et dont le Comité national de l'eau et l'Observatoire de l'eau pourraient constituer l'embryon – est envisagée pour améliorer la transparence des services publics d'eau et d'assainissement ainsi que du prix de l'eau.

Mme Voynet a, certes, qualifié les comités de bassin et les agences de l'eau *« d'outils performants et novateurs »*, en ajoutant : *« Je suis très loin de considérer que le système des agences soit en faillite, comme un récent article* (...) *a pu le laisser croire. L'heure est venue de dresser le bilan de cette institution, mais certainement pas de jeter le bébé avec l'eau du bain. »* Mais c'était pour évoquer immédiatement *« des dysfonctionnements que le rapport du Commissariat au plan synthétise à* [son] *avis de manière intéressante »*.

POLLUTIONS AGRICOLES

Premier dysfonctionnement : *« la mauvaise mise en œuvre du principe " pollueur-payeur " »*. *« Le montant des redevances est très imparfaitement relié à l'impact du prélèvement ou du rejet sur les milieux, mais dépend de la nature de l'activité. Ainsi, les prélèvements agricoles représentent 80 % de la consommation d'eau dans le bassin Adour-Garonne, mais les irriguants ne paient plus que 1 % du montant des redevances. Est-ce la juste application du principe " pollueur-payeur " ? Pas vraiment. Clairement, certains types d'impact ne sont pas couverts et certaines activités, notamment agricoles, ne participent financièrement pas à la hauteur de leurs impacts,* (...) *Ce domaine d'activité ne saurait demeurer dans une situation dérogatoire par rapport au reste de la société française. Il faut donc que les irriguants payent l'eau »*, a martelé la ministre. Mme Voynet préconise également une meilleure prise en compte des pollutions d'origine agricole, auxquelles ne s'applique pas du tout ce principe « pollueur-payeur ». Une redevance sur les aménagements qui contribuent à aggraver les crues pourrait également être instituée.

« BUDGETS CONSIDÉRABLES »

Mme Voynet a également annoncé que ses services travaillaient sur la question du montant des redevances prélevées par les agences et de leur utilisation. *« Comment justifier*, s'est-elle interrogée, *les budgets considérables qu'investissent les agences sans mesurer les effets des programmes sur les milieux et sans contrôler le respect des réglementations ? Il est légitime que le produit des redevances serve aussi au financement des réseaux de connaissance patrimoniale* [c'est-à-dire d'une meilleure connaissance de l'état des lieux dans ce domaine] *et à l'amélioration de l'efficacité de la police de l'eau. Il faut* (...) *le rappeler : les redevables ne sont pas propriétaires du produit de leurs redevances. »*

Autre point litigieux évoqué par les rapports : le déficit démocratique des organismes de bassin. *« Ces critiques*, a expliqué Dominique Voynet, *peuvent paraître paradoxales puisque le partenariat qui y règne est* (...) *l'un de leurs points forts. Pourtant, force est de constater qu'il n'y a pas de contrôle démocratique puisque les administrateurs des agences, comme les membres de comité de bassin, ne sont pas redevables devant le corps électoral. Au risque d'être provocatrice, je dirais que les " parlements locaux " ont trop vite été " autoproclamés " »*. La ministre juge donc indispensable *« le contrôle du Parlement, par exemple lors de l'approbation des programmes d'intervention des agences »*. Enfin, Mme Voynet recommande de *« réserver* [dans la composition et le fonctionnement des comités de bassin et des conseils d'administration des agences] *une plus grande place aux associations et de rendre incompatible l'exercice de responsabilités au sein des agences avec une fonction dans la sphère économique »*.

Nadia Lemaire

EDF-GDF recherche ses retraités exposés à l'amiante

de 70 000 anciens agents sont concernés

« Blocage total » annonce du campus de Jussieu

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Jean Gaulmier

Un professeur chaleureux, spécialiste du XIXe siècle

L'ÉCRIVAIN et universitaire Jean Gaulmier est mort à Paris, mardi 11 novembre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Né le 20 mars 1905 dans le Cher, Jean Gaulmier distinguait trois étapes dans sa biographie : vingt-cinq ans en Syrie (où il enseigne le français à partir de 1927), quatorze ans à l'université de Strasbourg et une fin de carrière à la Sorbonne (jusqu'en 1975), *« pour fermer le cercle, revenir comme professeur là où l'on avait été étudiant »*. En 1931, il publie un premier livre, évocation de son enfance entre Berry et Bourbonnais, *Terroir*, puis, l'année suivante, *Matricule 8* (réédités chez J.-C. Lattès en 1984 et 1985). Au lendemain de la défaite de 1940, il crée la première antenne de la France libre au Levant. En 1942, il accompagnera de Gaulle à travers la Syrie et le Liban. Spécialiste du XIXe siècle, auteur d'une thèse de doctorat sur l'idéologue Volney, Jean Gaulmier fut l'éditeur des œuvres de Gobineau dans « La Pléiade ».

Ses séjours au Proche-Orient et son amitié avec Louis Massignon l'avaient également familiarisé avec la culture arabe ; il présenta aux lecteurs français la traduction des *Mille et Une Nuits* (dans la version d'Antoine Galland, Flammarion). Homme de vaste culture, professeur chaleureux, Jean Gaulmier signa plusieurs articles de critique littéraire dans « Le Monde des livres » dans les années 80.

P. K.

■ **MICHÈLE BEUZELIN**, ancien député RPR d'Indre-et-Loire, est morte lundi 17 novembre des suites d'un cancer. Née le 29 mai 1939 à Paris, Michèle Beuzelin travaillait dans la presse féminine et a fait une carrière politique dans le sillage de Jean Royer. Entrée au conseil municipal de Tours en 1977, elle devient adjoint au maire chargé de l'enseignement. En 1982, elle avait été élue conseiller général d'Indre-et-Loire et avait échoué de peu lors des sénatoriales de 1992. Lors des législatives de mars 1993, elle était devenue la suppléante de Bernard Debré et avait siégé à l'Assemblée nationale lorsque celui-ci avait été nommé ministre de la coopération dans le gouvernement d'Edouard Balladur, en novembre 1994. Après la présidentielle de 1995, elle avait présenté sa démission pour permettre à Bernard Debré de retrouver son siège, mais c'est un socialiste qui avait été élu. Aux législatives de 1997, elle avait tenté de succéder à Jean Royer, mais, exclue par le RPR, elle avait été distancée au premier tour par Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR).

■ **FRANÇOIS MATHIEU**, sénateur centriste de la Loire, est mort lundi 17 novembre. Né le 1er juin 1934 au Puy-en-Velay (Haute-Loire), cadre bancaire, François Mathieu a été élu conseiller général du canton de Saint-Héand (Loire), puis vice-président du conseil général en 1983. Adjoint au maire de Saint-Etienne entre 1983 et 1989 et conseiller municipal de cette ville depuis 1989, il avait été élu sénateur de la Loire en 1988, en remplacement de Michel Durafour, nommé membre du gouvernement, et il avait été réélu en 1992.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 novembre sont publiés :

● **Nucléaire** : un arrêté fixant la répartition du produit de la taxe professionnelle provenant de l'écrêtement des bases communales de taxe professionnelle de l'établissement de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), implanté à Chusclan et Codolet (Gard).

● **Journaux officiels** : un décret fixant les tarifs d'abonnement et de prix de vente au numéro des publications éditées par la direction des Journaux officiels ; un décret fixant le tarif des insertions au *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales*.

Au *Journal officiel* du dimanche 16 novembre sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret instituant un congé de formation-mobilité au bénéfice de certains fonctionnaires de l'Etat.

● **Chambres mortuaires** : un décret relatif aux chambres mortuaires des établissements de santé et portant application du code général des collectivités territoriales.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Artisanat** : un décret créant le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat.

● **Nucléaire** : un arrêté relatif à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs liquides de l'installation Chicade par l'intermédiaire des installations du centre d'études de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

● **BNF** : un arrêté portant nomination au conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France.

Au *Journal officiel* daté lundi 17-mardi 18 novembre, sont publiés :

● **Déchets hospitaliers** : un décret relatif à l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention relative à la reconnaissance et à la mise à jour des livrets d'état-civil, signée à Madrid le 5 septembre 1990.

Au *Journal officiel* du mercredi 19 novembre sont publiés :

● **Mer** : une loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (*Le Monde* du 7 novembre).

● **Sécurité** : un décret portant création du Conseil de sécurité intérieure (*Le Monde* daté 26-27 octobre).

● **Justice administrative** : un décret portant nomination de Jean-Pierre Racine à la présidence de la cour administrative d'appel de Paris, en remplacement de Jean-Pierre Leclerc.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme Ivan KRAITSOWITS
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Alane,

le 17 septembre 1997.

93160 Noisy-le-Grand.

Anne IMBERT-LOISON
et
Thierry LOISON
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

le 19 octobre 1997.

69, rue Dulong.
75017 Paris.

Antoinette SIGNORINO,
Vincent FRESON,
Virgile et Aurélien TURIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 17 novembre 1997.

19, rue Bruant.
75013 Paris.

Décès

– Le professeur Françoise Susini-Anastopoulos,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
Et ses collaborateurs,
font part du décès, brutalement survenu à Athènes, le 5 novembre 1997, de

Ioannis ANASTOPOULOS,
avocat,
professeur de droit public,
ancien secrétaire d'Etat
au ministère de la Présidence
du Conseil hellénique,
chargé de la réforme administrative,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu le 7 novembre, à 15 h 30, au Premier Cimetière d'Athènes.

17, rue Aristippou,
10675 Athènes.
20, rue du Beau-Site,
1050 Bruxelles.
54, avenue Foch,
54000 Nancy.

– Jean Bataille,
son mari,
a la douleur de faire part du décès de

Marguerite BATAILLE,

survenu le 15 novembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

5, rue Gassendi.
75014 Paris.

– Le président, Pierre Tchernia,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques
font part de leur tristesse après la disparition de

Norbert CARBONNAUX,

dont la carrière fut un moment d'humour dans l'histoire du cinéma français.

Ils adressent à ses proches et à ses amis l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.
(*Le Monde* du 15 novembre.)

– Mme Manfred Dreyfus,
née Nicole Picard,

Jean-Luc et Muriel Dreyfus,
Laurence et Virginie,
Sylvie Dreyfus,
Francine et Guy Schapiro-Dreyfus,
Jean-David et Benjamin,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Manfred DREYFUS,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 11 novembre 1997 à Strasbourg, où il était né le 7 décembre 1911 et où il a été inhumé au cimetière israélite, dans cette terre de France qu'il aimait tant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Massenet,
67000 Strasbourg.
8, rue Beethoven,
67000 Strasbourg.
40 *bis*, avenue de Suffren,
75015 Paris.
59, boulevard Lannes,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– Guy Foissy,
son époux,
Ses sœurs,
Son frère,
Ses neveux et ses nièces,
Tous ses amis et amies,
La Compagnie 73-Théâtre de Cannes,
ont l'immense chagrin d'informer du décès de

Mélina FOISSY,
née SAINTE-MARIE,

à Monaco, le 14 novembre 1997.

Une bénédiction et son incinération ont eu lieu à Cannes, le 18 novembre.

Pensez à elle.

Les Terrasses de Grasse-P2,
avenue Henri-Dunant,
06130 Grasse.

– Mme Jean-Claude Français,
née Yvette Dellac,
son épouse,
Annick, Julien et Mathieu Boisadan-Français,
Alain, Cathy, Alexis et Camille Français,
Olivier, Danièle, Caroline, Nicolas et Rémi Français,
Philippe Français,
Xavier Français,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Français, Guyot, Dellac, Lanne, Durand, Braun, Anderset,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude FRANÇAIS,
ingénieur IEG,
conseiller du commerce extérieur,
officier de l'ordre du Mérite,
médaille commémorative 1939-1945,

survenu subitement à Strasbourg, le 17 novembre 1997, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Gounod,
67000 Strasbourg.

– Quissac.

Patrice Regnier,
Evelyne Vallet,
Antonin Gouilloud,
Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Michel GOUILLOUD.

Conformément à sa volonté, nous disperserons ses cendres dans la matinée du jeudi 20 novembre 1997.

Nous invitons tous ses familiers qui pourront se libérer à se joindre ensuite à nous.

Fax : 04-66-77-15-63.
E-mail : 75721.3003 @ compuserve.com.

– Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
a la tristesse de faire part du décès de

Michel GOUILLOUD,
président
du Haut Comité éducation économie
de 1992 à 1993,
chevalier de la Légion d'honneur.

– Laura Hylton, sa fille,
Judy, Noel Hutton,
et leurs enfants James, Sarah,
Christine, Brian Illingworth
et leurs enfants David, Emma,
Ginette Baty-Tornikian,
Leur famille,
Et leurs amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

John Kenneth HYLTON,
traducteur.

Ses obsèques ont lieu à Leeds, le 21 novembre 1997.

Une cérémonie sera célébrée dans la crypte de l'église Saint-Sulpice, le samedi 29 novembre, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« There is no shame in death. »
The Dance Society, Manchester, 1980.

Maurice HUDRY,
officier de la Légion d'honneur,

nous a quittés.

Le président de Groupe Systra,

Et tous ses amis,
qui l'ont particulièrement connu et apprécié comme chef de mission Sofretu à Téhéran, garderont la mémoire d'un homme dont la profonde connaissance des conditions locales, l'intelligence, le dynamisme et le dévouement ne se sont jamais démentis.

Ils présentent à son épouse et à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Nous apprenons le décès, survenu le 15 novembre 1997, de

Mme Fadila LAOUAR,
ancien vice-recteur
de l'université d'Annaba (Algérie),
directrice du personnel
de l'entreprise publique Sider (Algérie),

des suites d'un cancer.

Ce décès intervient quelques jours après la fin du procès intenté aux dirigeants de l'entreprise Sider à l'issue duquel, le 23 octobre, de lourdes condamnations ont été prononcées.

En cette épreuve si cruelle, nous demandons aussi une pensée solidaire pour ses collègues dirigeants de Sider, condamnés en même temps qu'elle par le tribunal criminel d'Annaba.

La levée de corps aura lieu le jeudi 20 novembre, à 9 heures, au funérarium de l'hôpital Bichat.

Un groupe d'amis de Sider.

– Saint-Etienne,
Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Héand,
Chamalières-sur-Loire.

Elisabeth et Philippe Montpezat
et Etienne,
Josette Brun,
Hélyette Chamaret,
Jeanne Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

François MATHIEU,
sénateur de la Loire,
vice-président du conseil général,

survenu le 17 novembre 1997.

Un hommage lui sera rendu à Chamalières-sur-Loire (Haute-Loire), place de la Mairie, où l'on se réunira pour la cérémonie, le jeudi 20 novembre, à 15 heures.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pascal Clément, président du conseil général de la Loire,
Et les membres de l'assemblée départementale,
Michel Thiollière, maire de Saint-Etienne,
Et les membres du conseil municipal,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue, le

sénateur François MATHIEU,
vice-président
du conseil général de la Loire,
conseiller municipal délégué
de Saint-Etienne,

survenu le lundi 17 novembre 1997.

Un hommage civil lui sera rendu le jeudi 20 novembre, à 15 heures, à Chamalières (Haute-Loire).

(Lire ci-contre.)

– Mme Jean-Claude Urbain,
son épouse,
M. et Mme Nicolas Urbain-Bohard,
ses enfants,
font part du décès de

M. Jean-Claude URBAIN,

des suites d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière local dans le caveau familial.

14, rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.

– Mme Nadjiba Roche,
son épouse,
Elisabeth et Yves Dolard,
François et Maria Roche,
Pierre Roche,
Henri et Heraclia Roche,
ses enfants,
Anne, Marie, Julien, Claire Dolard,
ses petits-enfants,
Les familles Roche, Dauvergne, Ninet, Saïf,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis ROCHE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
professeur honoraire
de médecine légale et de déontologie,
expert honoraire
près la Cour de cassation,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,

survenu à Lyon, le 16 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux à Lyon-6e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

45, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

Anniversaires de décès

– Il y a cinquante ans, tombait à Lam, le

colonel Jean BARAT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et TOE avec palmes,
14 juin 1908 - 20 novembre 1947,
mort pour la France.

Odette Barat,
Et leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
125 *ter*, rue de Reuilly,
75012 Paris.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention du

duc D'HARCOURT,
ancien député 1929-1940,

le mercredi 26 novembre, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (Paris-7e), par Mgr de Germiny, évêque de Blois.

Commémorations

– Un hommage sera rendu au peintre

Lucien LAUTREC,
(Nîmes 1909 - Paris 26-11-1991),

le 30 novembre 1997, à 11 h 30, 10, rue Tournefort, Paris-5e, devant la plaque qui sera apposée pour honorer sa mémoire.

Tous ceux qui l'ont connu sont invités à se réunir.
01-45-84-55-24 ou 01-45-89-56-90.

Colloques

Colloque public du Centre Sèvres
avec la Faculté de théologie
de Tilburg

L'avenir de l'Église
dans un monde pluraliste

Vendredi 21 novembre 1997,
19 h 15-20 h 30.
Samedi 22 novembre,
9 h 30-18 heures.

Entrée libre.

35 *bis*, rue de Sèvres, Paris-6e.
Métro Sèvres-Babylone.
Tél. : 01-44-39-75-00.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

هكذا من الأصل

TÉMOIGNAGE

Lettres d'Algérie

3. Latifa, 37 ans, coiffeuse

C'est une famille comme il en existe des dizaines de milliers. Une de ces familles immigrées, partagée entre les deux rives de la Méditerranée depuis plus de quarante ans : père ouvrier, débarqué en France en 1955 ; mère arrivée en 1962, avec leurs deux premiers enfants. Sept autres frères et sœurs sont nés depuis, grandissant en banlieue parisienne, fréquentant l'école française tout en séjournant chaque été en Algérie. En 1982, pourtant, les parents sont repartis en Algérie, où, accompagnés de leur plus jeune fils, Ryad, ils passent neuf mois sur douze dans le village familial. Deux filles (Latifa et Zouleikha) se sont installées dans la ville voisine, une bourgade de 7 000 habitants en bordure de la voie Alger-Oran. Les six autres frères et sœurs (Safia, Amid, Ghoziel, Zoubida, Majid, Driss) sont restés en France. Secrétaire, chercheur, mère au foyer, coiffeuse, étudiant ou animateur de quartier : ils vivent et travaillent ici. Mais ils restent suspendus aux informations venues d'Algérie, aux rapides coups de fil des parents, ou à ces quelques lettres écrites par Latifa à sa sœur aînée.

16 janvier 1995 1

Chère famille,

J'espère que vous allez tous bien. Ici tout va bien question santé ; le reste, vous le savez autant que nous. Les médias vous informent quotidiennement. Nous prions chaque jour pour une paix très proche.

Vous savez qu'il fait froid chez nous. Il y a toujours des coupures de courant. Imaginez la situation. Les affaires ne marchent pas. Il y a vraiment la crise de ce côté. Heureusement qu'Omar a sa petite paye pour manger. Nous avons décidé de passer quelques jours au Sahara, à Ghardaïa, ne serait-ce que pour changer d'air, mais on est encore hésitants, vu la situation...

Vous savez que cela fait plus de cinq ans que je n'ai pas pris de vacances ? Ghoziel m'a dit qu'elle n'arrive toujours pas à avoir un bébé. Qu'elle patiente un peu, ça viendra.

Sliman, notre ancien voisin, va bien avec son bébé, mignon comme tout. Il a fait construire une petite maison loin de son village. Les matériaux de construction sont très chers. Les appartements également. On a l'impression qu'on suit le cours du franc, car c'est multiplié par 140. C'est fou ! C'est l'Amérique en dollar... Mais les salaires sont très bas. A quand la belle vie ?

Nous avons enfin l'eau toute la journée, depuis qu'ils ont fait les travaux.

Vous nous excuserez, on ne peut vous appeler car le téléphone est très cher, encore plus cher depuis l'année dernière.

Je vous tiendrai au courant de la suite, prochainement.

Maman va bientôt venir chez vous. Elle mettra de l'ambiance.

Grosses bises.

Latifa et Omar

3 juillet 1995 2

Chère famille, bonjour !

Comment allez-vous ? Et les vacances, ça s'est bien passé chez vous ?

Quelle chaleur chez nous... elle est écrasante.

Je ne parle pas de la situation ici. Nous avons besoin de changement car c'est vraiment monotone.

Nous avons reçu la visite du cousin Ahmed et ses enfants. Ils sont restés une semaine chez tonton. Le petit Ali ne voulait pas rester car il trouve que c'est mort. Il n'a pas trouvé ce qu'il voulait (la nourriture, ce n'est pas ça). Il pensait trouver Carrefour ou Continent au bled. C'est drôle n'est-ce pas ! J'ai besoin d'une paire de chaussures d'été. Si quelqu'un pouvait me l'envoyer. Je vous embrasse tous.

Latifa

8 mars 1996 3

Chère famille, salut à tous !

Le printemps est bien parti pour de belles journées ensoleillées. Nos jardins sont fleuris. Et surtout le chant des oiseaux le matin.

J'espère que cette année les choses vont s'améliorer, avec l'aide de Dieu. La coiffure démarre un peu. Mais la peur est toujours là. Nous ne sortons pas le soir.

Sinon les fêtes, les mariages, sont comme d'habitude, pleins de joie, on oublie les angoisses de la nuit.

Nous ne regardons plus la TV car chaque jour des atrocités nous rendent malheureux. Nous sommes vraiment résignés.

J'ai hâte de venir en France où, peut-être, je me sentirai mieux moralement. Omar a des crises d'asthme du fait de ses angoisses quotidiennes.

Papa a décidé d'aller à La Mecque pour prier pour la paix. Il est très croyant, il a la foi. Il n'a peur de rien. Il roule même la nuit.

Vous savez que mon oncle Mohamed est diabétique. Il ne trouve pas les médicaments que le médecin lui a prescrits. Il y a bien d'autres personnes de notre entourage qui sont devenues diabétiques par la force des choses. Ici, les manifestations des femmes coûtent la vie à plusieurs d'entre elles. On n'ose plus parler de cette journée mondiale. Notre statut est inexistant, encore moins depuis les événements.

Si tu peux, Amid, m'envoyer les magazines avec ton ami Mokrane, surtout *Femme actuelle*, *Madame Figaro*, *Elle*. Par contre, je souhaiterais m'abonner à *Modes et travaux* pour six mois environ. Pour me ressourcer.

Je ne vous embête pas davantage. Grosses bises à tous. Et merci pour tout.

Votre sœur Latifa qui pense à vous

6 janvier 1997 4

Chère famille,

Tout d'abord je vous souhaite une très heureuse année pleine de bonheur, santé et surtout réussite, plus particulièrement à Driss pour la publication de ses bouquins.

Je vous remercie tous pour les affaires que tu m'as envoyées. J'en suis très satisfaite. Je ne saurais comment vous remercier.

Maman demande si l'un de vous vient passer le ramadan avec nous. Car c'est bien de le passer en famille. Bien sûr, tout dépend de vos emplois du temps, n'est-ce pas Amid ?

Papa est venu me voir après son arrivée de France ; il m'a dit que vous avez beaucoup de chômeurs en France. Pensez-vous qu'un jour je pourrais avoir un travail en France ? Et le visa, y a-t-il du nouveau ?

Je vous prends toujours la tête avec ça, mais pour le moment il n'y a que cela qui m'intéresse. Quitter le pays pour avoir la paix.

Je voudrais que vous m'envoyiez quelques médicaments : Ventoline, Diamicron. Vous savez que les prix ont triplé. Je vous apprends de mauvaises nouvelles au niveau de notre région. On a découvert de nombreuses grottes à une trentaine de kilomètres d'ici, pleines de munitions et armes artisanales. Il y a eu plus de 50 morts lors d'un faux barrage à la tombée de la nuit. Heureusement que nous n'empruntons pas cette route. Les habitants de ce village sont très découragés. Ils manquent de nourriture. J'ai reçu au salon de coiffure une dame qui a fui ce village avec ses quatre enfants. Elle doit aller à Alger rencontrer une responsable des veuves victimes de ces attentats, afin de trouver refuge. Elle m'a dit qu'elle se mettrait devant l'entrée principale du ministère des affaires sociales.

Ici, les femmes n'osent plus venir se coiffer car ça craint. Les hammams sont sous surveillance, les cabas sont contrôlés à l'entrée.

Nous avons appris que notre meilleur bijoutier du coin a été arrêté par la sécurité : c'est un brave homme, très sérieux, intègre. Je ne sais pas ce qu'on lui reproche. Il y a beaucoup de personnes innocentes.

Si vous venez de France, n'empruntez pas la voie du chemin de fer car c'est très dangereux, prenez l'avion par Oran car la route est meilleure ! N'attendez pas pour rentrer. Il faut que vous arriviez avant 20 heures. Après cette heure, c'est dangereux. Apportez-moi aussi des livres sur la sociologie française, les revues sur la mode, la coiffure, l'esthétique. Cela me changera les idées. Car tous les soirs, c'est la même histoire, les repentis, les assassinats, etc. Je veux vivre, tout simplement. Je vous embrasse. A très bientôt.

Latifa et Omar

PS : je voulais vous téléphoner, mais cela coûte très cher. Désolée.

Comme la précédente, l'année 1996 a été éprouvante en Algérie. Hormis la saison des mariages, à la fin du printemps, et la rentrée scolaire de septembre, les clients se sont faits rares au salon de coiffure. La petite ville a été endeuillée par plusieurs assassinats. Aux élections législatives de juin 1996, toute la famille a voté pour le parti du président Zéroual. Les nouvelles de France sont nettement meilleures. Driss, animateur de quartier, a décroché un contrat pour publier un livre. Amid, diplômé d'histoire et jusque-là au chômage, a trouvé du travail dans un service municipal.

Essayez de nous délivrer en m'établissant un visa, pour l'amour de Dieu !

[illegible]

Majid, le chercheur, a démissionné de l'institution où il travaillait. Il a émigré au Canada, où sa demande avait été acceptée. Le livre de Driss a été publié, avec un accueil favorable de la presse. En Algérie, en revanche, rien ne s'arrange.

20 juin 1997 6

Chère famille, bonjour, bonsoir !

Merci pour votre coup de téléphone. Cela nous a fait beaucoup plaisir.

Nous sommes très contents pour Driss, enfin ses livres seront prochainement en librairie.

J'espère qu'ici je pourrai en acheter, si la SNED *[Société nationale d'édition, NDLR]* peut en commander pour notre région. Je connais le titre, peut-être que j'aurai une chance d'en trouver.

Et Majid, alors, comment il va ? Il m'a téléphoné et m'a dit qu'il allait partir pour le Canada vers le 10 juillet afin de demander à un éditeur de publier sa bibliographie. Je lui souhaite bonne chance. Il m'a parlé aussi de son nouveau projet musical. C'est génial. Quel talent ! Il est bien déterminé, il arrivera grâce à Dieu.

Dis-lui qu'il m'appelle avant son départ.

Vous savez que notre cousin et voisin est décédé d'une crise cardiaque suite à une visite nocturne des frères. On lui a demandé de l'argent. Paix à son âme. Tous les jours, les voleurs effectuent des visites chez certaines personnes dont les parents travaillent à l'étranger. Les vacances n'existent plus chez nous. On n'ose plus aller à la plage de peur de trouver des faux barrages aux axes routiers. Je regarde la télé ; heureusement que nous avons la parabole.

Je n'ai toujours pas reçu de réponse pour le visa. Faut-il attendre longtemps ? Peux-tu, Driss, te renseigner là-bas ? Je t'embrasse et te souhaite une bonne réussite pour tes livres.

11 octobre 1997 7

Chère famille, félicitations !

Quelle joie, quel bonheur pour toute la famille ! Je suis *« bouleversifiée »* comme diraient les Inconnus. C'est dommage que je ne sois pas avec vous pour partager tout cela.

Lorsque j'ai appris cette nouvelle, j'ai sauté de joie. Omar a eu peur pour moi. C'était formidable. Il paraît que la salle de conférences était hyper chargée de monde et que les gens ont aimé tout ce que vous avez fait. Il y a eu même des vedettes internationales. Heureusement que les Français sont gentils et compréhensifs. Ils aident les jeunes, ce n'est pas comme ici où les chômeurs sont démoralisés. Ils n'ont aucune distraction. Ils sont sevrés.

Tu m'as parlé d'Internet l'autre soir, au téléphone. Comment obtenir l'autorisation de la ligne afin de communiquer avec vous ? C'est intéressant de le savoir. Je ne sais pas si je peux l'avoir ici. Donne-moi les correspondants ici pour aller les voir dans la région. Je demanderai à Zouleikha d'en parler à son directeur pour former les élèves à cette technique ; bonne initiative, mais je crois que personne n'est au courant de cette invention. Tout au moins dans notre région. Il faut avancer, n'est-ce pas ? Les élections municipales sont prévues pour le 23 octobre 1997, date d'anniversaire de Ryad.

Majid m'a appelée. Il va bien et bientôt il signera son contrat. Il sera fixé pour la musique aux USA. Il neige au Canada en ce moment. Vous savez qu'une grotte a été découverte à quelques kilomètres de notre village : il paraît qu'elle existe depuis 1992. Et personne n'a remarqué qu'il y avait des gens qui l'habitaient. Je ne vous en dis pas plus car, ici, la vie est très dure. Je vous embrasse tous. A très bientôt.

Latifa et Omar

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

La saignée

par Jacques Attali

CELA commence sans douleur, puis vient même l'euphorie. On se sent plus léger, plus lucide, moins gourd. Puis s'annonce une lenteur légère, une brume passagère. L'horizon s'assombrit, on s'assagit sans révolte, et la *mort vient, sans surprendre* ni terrifier, emporter le corps exsangue.

C'est *là ce qui menace* aujourd'hui la société française. Le sang qui y circule est fait de ses créateurs, innovateurs, entrepreneurs, chercheurs, artistes. Par nature, ils sont fluides, mobiles, rebelles aux statistiques et aux fiches. On les trouve dans tous les milieux sociaux ; ce sont eux qui construisent l'avenir d'un pays parce qu'ils le rêvent. Depuis quelque temps, ces gens-là – appelons-les *« l'élite »*, pour faire court – s'interrogent, doutent et s'éloignent doucement, comme sur la pointe des pieds.

Les informaticiens partent pour la Silicon Valley – où ils sont déjà plus de quarante mille – parce qu'ici une chape de plomb pèse *sur les créateurs d'entreprise. Les* financiers traversent la Manche – ils sont plus de soixante-dix mille à faire la fortune des banques de la City – parce qu'ils ne trouvent à Paris ni la créativité financière ni l'environnement des grands marchés. Les chefs d'entreprise partent à la recherche d'une fiscalité moins lourde – les plus vieux en Suisse, les plus jeunes en Angleterre, les plus aventureux à Singapour, Cuba ou Sa–o Paulo.

Les cinéastes regardent – ce n'est pas nouveau – vers l'Amérique, les peintres vers l'Italie. La liste n'est pas close ; il faudrait y *ajouter la cohorte de ceux qui* préfèrent tenter leur chance en Asie comme boulanger ou plom*bier plutôt que de faire la queue* dans une ANPE de banlieue.

Tout cela ne serait pas si grave si le mouvement était réciproque. Il ne l'est pas : jamais la France n'a moins attiré les élites du monde. Même celle des anciennes colonies francophones envoie maintenant ses enfants étudier en anglais et passer des diplômes américains.

On *pourrait multiplier les in*dices d'une telle dérive : quand on dépose un brevet à Paris, on en *dépose quatre cent cinquante* à Washington. Quand on crée une entreprise en France, on en crée trois en Italie.

Et cela, par capillarité, ne concerne pas que ceux qui créent, mais toute la société. Là est en particulier la principale source du chômage, car le travail ne se partage pas, il s'ajoute ou se retranche. C'est grâce à un environnement favorable à la création d'entreprises que les Etats-Unis ont créé en vingt ans trente-huit millions d'emplois quand la France n'en a créé aucun.

Pourquoi tout cela ? Parce que l'acte de *création n'est pas re*connu en France comme il l'est ailleurs. Parce qu'il est ici hono*rable d'avoir de l'argent mais très* suspect d'en gagner, à moins que cela ne soit en gérant des entre*prises en situation de monopole.* Parce que le risque est une aventure et la faillite un opprobre. Parce qu'un *inventeur* ne peut que rarement trouver un financier imaginatif pour l'accompagner, *alors que le fisc* est toujours là pour lui réclamer sa part de l'argent qu'il n'a pas encore gagné. Parce qu'une *minorité* qui paie l'impôt n'accepte plus les règles fixées par une majorité qui ne le paie pas. Parce que, quand on obtient en France 1 franc pour créer une entreprise de haute technologie, on en trouve 20 000 en Amérique ; quand on émet un *stock option* en France pour récompenser et s'attacher les services d'un cadre, on en émet 2 500 en *Grande-Bretagne* ; quand un cadre gagne 1 franc après impôt en France, il en gagne 2 en *Grande-Bretagne* et presque 3 aux Etats-Unis.

Certes, le gouvernement actuel fait des efforts très louables pour arrêter cette hémorragie : en réformant, encore timidement, la législation sur les *stock options* et sur le *venture capital* mise en *place par une droite française* plus conservatrice que libérale ; en augmentant le budget de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'audiovisuel public ou du théâtre.

Mais les changements récents ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ni au rythme des progrès des concurrents. On pourra le regretter, clamer que c'est injuste, *scandaleux, amoral, mais les faits* sont ainsi : les Etats ne seront plus bientôt que des hôteliers *cherchant à attirer les clients par* toutes sortes d'avantages. L'hôtel France pourrait bien se vider, s'il *ne le comprend pas aussi vite que* les autres. Demain, avec les nouvelles technologies, les entreprises, les chercheurs, les créateurs français iront aux plus offrants. Après-demain ce seront les étudiants même qui partiront là où on les paiera pour venir apprendre, comme le fait déjà Singapour. Et c'en sera fini à jamais du rayonnement de la culture française. Cruelle vérité au moment où le Parlement français débat d'une loi sur la meilleure façon de fermer ses portes aux étrangers.

Changer cela, ce n'est pas bas*culer du côté du modèle améri*cain, où la glorification des élites s'accompagne du piétinement *des plus faibles, c'est d'abord* changer le rapport à l'espérance. C'est redonner à une jeunesse créative le sentiment que la France n'est pas, ne sera jamais, un pays de vieux, inactif et conservateur, qu'elle fera sa juste place au risque, qu'elle reconnaîtra et valorisera le droit de faire honorablement fortune en créant des biens et des services nouveaux, qu'elle est un pays juste, fraternel, accueillant.

> Les Etats ne seront plus bientôt que des hôteliers cherchant à attirer les clients par toutes sortes d'avantages. L'hôtel France pourrait bien se vider, s'il ne le comprend pas aussi vite que les autres

Il faudra pour cela, et très vite, avoir le courage d'entreprendre des réformes majeures et d'abord fiscales : reporter le poids de tous les impôts sur les détenteurs de fortunes improductives, sur les activités d'intermédiaires et les technologies dépassées ; réduire massivement l'impôt sur le revenu et les charges sur les cadres, dégager des ressources pour financer la création d'entreprises. Tout cela, il faudra le faire très vite, dans les deux budgets qui nous séparent de l'an 2000. Et le *faire massivement : il n'y a rien de* pire que des réformes justes mais discréditées par leur application *homéopathique*.

Au-delà des chiffres, c'est un état d'esprit qu'il faut changer. Retrouver un projet, redonner le sentiment que l'avenir du monde se joue ici, que la France, dans vingt ans, aura quelque chose de neuf à dire aux autres, parce qu'elle aura su recevoir, accueillir, choyer ceux qui risquent.

Il faut que coure partout la rumeur : la France est de retour, c'est là de nouveau qu'il faut vivre parce qu'elle a compris que le vingt et unième siècle appartiendra à ceux qui favoriseront le nomade au détriment du sédentaire.

La responsabilité de tout cela est partagée ; le moment n'est plus de chercher des responsables, mais d'agir dans l'urgence, de droite, ou de gauche. Dans le *monde qui vient, la gauche ne se* distinguera pas de la droite par un mépris de l'argent ou de l'entreprise, mais par sa capacité à protéger les faibles, à augmenter les moyens de la justice sociale, à organiser la mobilité sociale, à donner à chacun sa chance, à ouvrir aux jeunes marginalisés les portes de la création et de l'élite. Bref, un *socialisme par le haut. C'est le rêve que je formule* pour la France. Est-ce trop demander ?

***Jacques Attali** est conseiller d'Etat en disponibilité, écrivain.*

Pour une ouverture responsable des archives

par Jean Le Pottier

PIERRE NORA s'alarmait récemment du clivage, appelé selon lui à se creuser encore davantage, entre le devoir d'his*toire qui s'impose aux praticiens*, et le droit à la mémoire, que revendiquent des fractions chaque *jour plus larges de l'opinion*. Les demandes carrées de réponses directes – sinon de certitudes – for*mulées par les uns ne trouvent* clairement pas leur compte dans les interrogations constantes et les réévaluations périodiques des autres. Il s'ensuit une fascination sans garde-fou pour le document original, cette archive dont l'usage au singulier dit assez la récente sacralisation, qui place son conservateur, l'archiviste, dans une position inédite et particulièrement exposée. L'illustrent à l'évidence tous les débats sur l'accès aux sources de la seconde guerre mondiale ou de la guerre d'Algérie que le procès Papon vient encore de relancer.

L'étymologie fait de l'archiviste le gardien des secrets du pouvoir. Sa formation aux sciences auxi*liaires de l'histoire en fait un érudit* capable de révéler les messages cryptés des documents anciens. A l'ère du tout culturel et des célébrations patrimoniales, il devient, comme ses collègues des musées ou des bibliothèques et suivant la terminologie en vogue, un médiateur. Le public qui s'adresse à lui, toutefois, est ordinairement moins en quête d'émotions esthétiques ou de découvertes intellectuelles qu'à la recherche de preuves susceptibles de conforter ou d'améliorer sa situation matérielle ou son statut social.

En fournissant aux particuliers les documents qui établissent une filiation, confirment l'apparte*nance à la collectivité nationale*, attestent de l'obtention d'un titre universitaire, démontrent des *droits de propriété ou encore qui* valident un exercice professionnel, l'archiviste rend très concrètement un service public qui peut l'amener à se regarder comme un (modeste) réparateur de destinées.

Conservateur d'informations dont l'oubli serait préjudiciable aux individus et aux familles, l'archiviste est forcément soumis à la tentation d'aller plus loin en alimentant des débats qui se concentrent sur les zones d'ombre de la mémoire collective. Il en est pourtant dissuadé par son éthique de responsabilité. Astreint par la loi au secret professionnel, il s'y *soumet en conscience au risque de* se voir reprocher sa frilosité ou intenter un procès pour complicité *objective avec les administrateurs* collaborationnistes d'hier.

L'archiviste n'est pas un antiquaire. L'essentiel des fonds qu'il conserve a moins de cinquante ans d'âge et souvent à peine cinq. Ils lui ont été remis par des services qui ont une histoire mais qui vivent et agissent dans le présent. Aussi est-il amené à entretenir *avec ces producteurs* d'archives une relation qu'on peut qualifier de symbiotique même si elle n'ex*clut pas la distance critique*. A leur égard, il agit moins en historien qu'en sociologue ou en ethno*logue, d'abord soucieux* de conquérir et de garder la confiance de ses informateurs, pour assurer *la continuité de la collecte des ar*chives décisionnelles de haut niveau (responsables politiques, cabinets ministériels, préfets). Cette relation lui sert aussi à mieux comprendre la source documentaire, à en dissiper l'obscurité ou en déjouer la trop grande simplicité apparente.

Car l'archiviste sait, mieux encore que l'historien, en raison d'une pratique plus abondante, plus diverse, plus intime, qu'aucun document, jamais, ne dit, à lui tout seul, la vérité, qu'en réalité il ne dit rien et qu'il est téméraire de le faire parler sans précaution de mé*thode. Rompu à la critique* des sources, qui est à la fois textuelle et contextuelle, l'archiviste est souvent le mieux à même d'expertiser l'authenticité d'un document et d'en restituer par recoupement le message. Sa responsabilité est d'autant plus écrasante que l'enseignement *qu'il doit délivrer* est foncièrement paradoxal : qui, en effet, est prêt à admettre que la chose écrite, dans l'administration, comporte toujours une part de leurre et que la fonction de l'archiviste, passeur de mémoire, est de s'employer à la décoder ?

Nous savons que la parole peut tuer et les écrits aussi. Cela n'entraîne pas qu'il faille à toute force en différer le dévoilement tant qu'ils sont réputés conserver leur pouvoir de nuisance, mais oblige à *s'interroger* sur le risque que l'on prend, en outrepassant de surcroît les règles juridiques et la déonto*logie professionnelle*, de faire sombrer dans l'irrationnel un débat public nécessaire par l'intro*duction d'éléments qui déclenche*ront immanquablement les passions.

Il faut faire confiance aux archivistes français pour répondre à cette interrogation dans le strict respect des principes de laïcité et de neutralité politique qui découlent de leur statut de fonctionnaires républicains, et dans le droit fil de leur double et structurel engagement de responsabilité : vis-à-vis de leurs sources et vis-à-vis des usagers.

***Jean Le Pottier** est président de l'Association des archivistes français.*



هكذا من الإهمال

Sokal et Bricmont ne sont pas sérieux

par Jacques Derrida

LE *Monde* me demande quel commentaire je fais du livre d'Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, tout en estimant que j'y suis bien moins pris à partie que d'autres penseurs français. Ma réponse est : tout cela est triste, vous ne trouvez pas ? Pour le pauvre Sokal, d'abord. Son nom reste attaché à une supercherie (*« the Sokal's hoax », « le canular Sokal »*, comme on dit aux Etats-Unis) et non à des travaux scientifiques. Triste aussi car la chance d'une réflexion sérieuse paraît gâchée, du moins dans un espace largement public qui mérite mieux.

Il aurait été intéressant d'étudier scrupuleusement lesdites métaphores scientifiques, leur rôle, leur statut, leurs effets dans les discours incriminés. Non seulement chez *« les Français »* ! Et non seulement chez *ces* Français ! Cela aurait exigé qu'on lût sérieusement, dans leur agencement et dans leur stratégie théoriques tant de discours difficiles. Cela n'a pas été fait.

Quant à mon modeste « cas », c'est encore plus cocasse, pour ne pas dire extravagant. Au commencement de l'imposture, aux Etats-Unis, après l'envoi du canular de Sokal à *Social Text*, je fus d'abord l'une des cibles préférées, en particulier dans les journaux (j'aurais ici beaucoup à dire). Car il fallait tout faire, à tout prix, pour discréditer sur place le « crédit », jugé exorbitant et encombrant, d'un professeur étranger. Or *toute* l'opération reposait alors sur les quelques mots d'une réponse improvisée, dans un colloque, il y a plus de trente ans (en 1966) et au cours de laquelle je reprenais les termes d'une question de Jean Hyppolite. Rien d'autre, absolument rien ! De surcroît ma réponse n'était pas aisément attaquable.

Bien des scientifiques l'ont rappelé au farceur dans des publications accessibles aux Etats-Unis, comme Sokal et Bricmont semblent le reconnaître aujourd'hui, avec quelles contorsions, dans leur livre à destination française. Cette courte remarque eût-elle été discutable – ce que j'aurais facilement accepté d'envisager – encore aurait-il fallu le démontrer et en discuter les conséquences dans mon discours. Cela n'a pas été fait.

Je suis toujours économe et prudent dans l'usage de la référence scientifique, et j'ai plus d'une fois traité de ce problème. Explicitement. Les lieux nombreux où je parle en effet, et précisément, de l'indécidable, par exemple, voire du théorème du Gödel, n'ont été ni localisés ni visités par les censeurs. Tout laisse penser qu'ils n'ont pas lu ce qu'il eût fallu lire pour prendre la mesure de ces difficultés. Ils ne l'ont sans doute pas pu. En tout cas, ils ne l'ont pas fait.

> Tout en m'en amusant parfois, je prends aussi au sérieux les symptômes d'une campagne, d'une chasse même où des cavaliers mal entraînés ont parfois du mal à identifier la bête. Et d'abord le terrain

L'une des falsifications qui m'ont le plus choqué consiste à dire aujourd'hui qu'ils n'ont jamais rien eu contre moi (*Libération* du 19 octobre : *« Fleury et Limet nous reprochent une attaque injuste contre Derrida. Mais une telle attaque est inexistante. »*) Ils me rangent précipitamment, désormais, dans la liste des auteurs épargnés (*« Des penseurs célèbres tels qu'Althusser, Barthes, Derrida et Foucault sont essentiellement absents de notre livre »*). Or cet article de *Libération* traduisait un article du *Times Literary Supplement* dans lequel mon nom avait *été* opportunément exclu, lui seul, de la même liste. C'est même l'unique différence entre les deux versions. Sokal et Bricmont ont ainsi rajouté mon nom en France, au dernier moment, à la liste des philosophes honorables, pour répondre à des objections embarrassantes : contexte et tactique obligent ! Encore l'opportunisme ! Ces gens ne sont pas sérieux.

Quant au « relativisme » qui, dit-on, les inquiéterait, eh bien, là où ce mot a un sens philosophique rigoureux, il n'y en a pas trace chez moi. Ni d'une critique de la Raison et des Lumières. Bien au contraire. Ce que je prends plus au sérieux, en revanche, c'est le contexte le plus large – américain et politique –, que je ne peux aborder ici, dans ces limites ; et ce sont aussi les problèmes théoriques qui ont été si mal traités.

Ces débats ont une histoire complexe : des bibliothèques de travaux épistémologiques ! Avant d'opposer les *« savants »* et les autres, ils divisent le champ scientifique lui-même. Et celui de la pensée philosophique. Tout en m'en amusant parfois, je prends aussi au sérieux les symptômes d'une campagne, d'une chasse même où des cavaliers mal entraînés ont parfois du mal à identifier la bête. Et d'abord le terrain.

Quel est l'intérêt de ceux qui ont lancé cette opération, dans un certain monde universitaire et, souvent tout près de lui, dans l'édition ou dans la presse ? Un hebdomaire a ainsi publié deux images de moi (photo *et* caricature) pour illustrer tout un « dossier » où mon nom ne figurait pas une seule fois ! Est-ce sérieux ? Est-ce honnête ? Qui avait intérêt à se précipiter sur une farce au lieu de participer au travail dont elle a tristement tenu lieu ? Engagé depuis longtemps, ce travail se poursuivra ailleurs et autrement, je l'espère, de façon digne : à la hauteur des enjeux.

Jacques Derrida, *philosophe, est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

Métaphore et politique

par Max Dorra

EN 1996, Alan Sokal, professeur de physique à l'université de New York, réussissait à faire publier dans *Social Text* un article délibérément bourré d'erreurs scientifiques, mais reprenant en les parodiant les thèmes *« postmodernes »* chers à cette revue.

Au-delà des polémiques suscitées par cette « affaire » – relayée par un livre du même et de Jean Bricmont –, trois questions sont enfin clairement posées. L'expression même de *« sciences humaines »* est-elle adéquate ? A-t-on le droit, dans certaines régions du savoir, d'utiliser des métaphores comme un scientifique travaille avec des modèles ? Quel est l'enjeu politique de l'actuelle fétichisation de la scientificité ?

A la première question, tout laisse penser qu'il faut répondre par la négative, sauf à s'embarquer dans la distinction sciences dures/sciences molles (ou douces...) dont l'énoncé même recèle implicitement un jugement de valeur inacceptable. La science n'est qu'un des aspects de l'activité humaine. La partie ne peut rendre compte du tout.

Ce que Sokal objecte à Deleuze, Lacan, etc., c'est d'utiliser des concepts scientifiques (de façon nécessairement métaphorique dans des textes philosophiques ou psychanalytiques) *« sans la moindre rigueur »*. Et l'on rejoint ici la deuxième question. L'idée ne viendrait en effet à personne de reprocher à Platon ou à Héraclite, parlant de caverne ou de fleuve, de n'avoir pas vérifié la conformité de leurs énoncés avec les données de la spéléologie ou de la dynamique des fluides.

Sokal aurait d'ailleurs également blâmé Kepler, dont les modèles étaient initialement de pures fantasmagories. On n'en finira pas, en revanche, au fil des siècles, de confronter ces métaphores – une caverne, un fleuve – à l'insaisissable réalité humaine, et de laisser proliférer des concepts mis en mots, jamais tout à fait satisfaisants pour rendre compte de ce qui toujours semble se dérober.

Car là est le nœud de l'affaire : la métaphore est un carrefour germinatif. Toute métaphore est obligatoirement, au départ, une association d'idées, c'est-à-dire une représentation née par analogie dans la mémoire singulière d'un individu. Les modèles scientifiques eux-mêmes sont le plus souvent des métaphores récupérées pour être utilisées, au fil d'une démarche cognitive, dans un domaine où l'objectivité est pourtant la règle absolue.

Entre une double hélice et la structure de l'ADN, une série de va-et-vient, un jeu alterné d'anticipations (sur la structure cherchée) et de refontes (du modèle censé en rendre compte) permettront d'affiner peu à peu, de préciser la nature de l'objet en cours d'étude. La métaphore est en somme à la croisée de chemins qui mènent (si elle reste métaphore) à un poème et (lorsqu'elle employée comme modèle) à une théorie philosophique ou scientifique.

Une troisième voie est d'ailleurs possible lorsqu'on « laisse filer » la métaphore et qu'elle reprend sa place dans une chaîne associative ; elle autorise alors parfois, dans certaines conditions (celles d'une cure analytique par exemple), une hypothèse interprétative. La diminution d'une souffrance sera la seule preuve, vécue, non objective, « scientifiquement » critiquable certes, de la pertinence de cette interprétation.

« La science est l'idéologie de la suppression du sujet », disait Lacan, perspicace. Sous cet angle, les modèles/métaphores sont peut-être, d'une certaine façon, les derniers vestiges d'une subjectivité que les différentes sciences avaient cru avoir définitivement éliminée.

« Sujet psychologique », mais aussi *« sujet social »*. Car il y a ici d'autres enjeux encore. Un autre déni. Politique celui-là.

Que nous apprend en effet l'histoire des découvertes scientifiques ? Que toute théorie devient immanquablement un système. *« Quand l'hypothèse est soumise à la méthode expérimentale*, dit Claude Bernard, *elle devient une théorie, tandis que si elle est soumise à la logique seule, elle devient un système. [...] Une doctrine est donc une théorie que l'on regarde comme immuable et que l'on prend comme point de départ de déductions ultérieures que l'on se croit dispensé de soumettre désormais à la vérification expérimentale. »* Il faut bien noter ces *« on »* que, curieusement, répète Claude Bernard. C'est que théories et groupes tendent à se dérober à l'épreuve du réel, à sortir du sillon, à délirer. Un groupe se ferme – se transformant en club, à la limite en secte – dans le même temps qu'une théorie se boucle, devient une idéologie.

Théories pétrifiées et groupes fermés recèlent un ordre caché que seul un mouvement de révolte peut démasquer. Un mouvement qui dit non aux réponses toutes faites de la tribu lorsqu'à un moment ou à un autre survient le détail gênant. Un détail qui annonce le neuf, du futur encore méconnu, l'émergence du réel.

« Les idéologies sont mortes », nous serine-t-on. Tant mieux : c'étaient des théories pétrifiées, récupérées par des bureaucraties. Les théories, elles, restent indispensables pour démonter les idéologies sans cesse renaissantes. Eternelles pensées uniques.

Derrière la fétichisation de la scientificité, il y a un déni du politique. C'est-à-dire une occultation des conflits – bref, de l'autre. On entre alors – avec l'aide évidemment involontaire de Sokal – dans une pseudo-réalité neutre, un montage aseptisé régi par des *« experts »* qui, eux, *« savent »*. Sur les grands médias, par exemple, faisant semblant de croire à l'*« objectivité scientifique d'un expert »*, on convoquera un *« politologue »* pour lui demander son avis. *« Il y a un problème de communication »*, a-t-on entendu déclarer gravement à propos du licenciement des salariés de l'usine Renault-Vilvorde, explication traditionnellement invoquée dans les moments de tension lorsqu'on se refuse à affronter la réalité d'un conflit.

Car le *« détail gênant »*, le révélateur de réel, ce peut être une grève quand inopinément elle survient. Il y a dans toute grève un contenu manifeste – la revendication – et, rarement exprimé, un contenu latent. Un sens caché. Pendant le temps d'une grève, par exemple, on le sent bien, l'angoisse change de camp. La distinction sujet/objet apparaît alors dans sa cruelle réalité : loin d'être une donnée, elle est l'enjeu d'un combat, toujours. Une lutte pour ne pas être un objet sous un regard.

Le point commun aux auteurs que Sokal et Bricmont ingénument pourfendent – de Deleuze à Virilio en passant par Lacan – est d'avoir, d'une façon ou d'une autre, tenté une analyse du pouvoir, ce pouvoir qui se résume si souvent, en fin de compte, à la capacité d'angoisser.

Il ne faut pas se tromper d'imposteurs.

Max Dorra *est professeur de médecine à l'université Paris-V.*

هكذا من الاصل

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'engagement du cinéma

CE mercredi 19 novembre sort sur les écrans de France *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, fable optimiste du vivre ensemble dans un quartier pauvre de Marseille, parabole colorée contre le désespoir du peuple et cet abandon de soi qui mène jusque dans les bras du Front national. Ce même mercredi, quelques cinéastes se rendent à l'hôtel Matignon pour se faire, auprès du premier ministre, les avocats de la régularisation des sans-papiers, dans le droit-fil de ce vaste mouvement qui, au printemps dernier, trouva des réalisateurs de films comme premiers agents de mobilisation. Le même mercredi encore commence, dans seize salles indépendantes d'autant de communes de la Seine-Saint-Denis, des rencontres sur le thème « Cinéma et engagement ». Autant de signaux simultanés d'un retour en phase du grand écran avec la société et ses interrogations.

C'est sans doute la trop célèbre « fin des idéologies », qui ne fut en réalité que la remise en cause de dogmes et de leur utilisation par des appareils eux-mêmes en voie de fossilisation, qui a permis ce retour des interférences entre cinéma et politique. Libérées du carcan des discours préconstruits comme du soupçon de ne tourner jamais qu'au service d'une « cause » qui les dépasserait, les caméras se sont d'autant plus aisément braquées vers les réalités sociales que celles-ci demandaient avec une urgence renouvelée ce pour quoi est fait le cinéma : voir clair et raconter ce qu'on voit.

La réalité de la crise économique, sociale et morale ne pouvait plus se satisfaire de l'optimisme mercantile et technocratique ambiant. La faillite des experts à cerner la complexité du réel et le vécu quotidien exigeait un retour du récit. L'abandon aux démagogues fascisants du lyrisme de la vie sociale et des rapports humains réclamait de se colleter à nouveau avec les corps et leurs impuretés, avec les légendes et leur « inexactitude », avec les images et leur opacité. Tout cela, qui est dans la nature du cinéma (pas de lui seul, mais, au XXe siècle, de lui davantage que d'aucun autre média plus ancien ou plus récent), *justifie ce à quoi on assiste à présent.*

C'est-à-dire à d'heureuses interférences de la « société civile » et de la communauté cinématographique, qui vont d'une assemblée suscitée par des films pour mobiliser autour du drame algérien à la mobilisation citoyenne autour d'une salle qui ferme, en passant par la multiplication des débats autour de *Reprise*, d'Hervé Leroux (la grève ouvrière), ou par le succès inattendu du *Destin*, de Youssef Chahine (le combat contre l'intégrisme). Que, sans prétendre à aucune prééminence, le cinéma ait ainsi recommencé de contribuer à un remaillage social est une bonne nouvelle. Et ce n'est sans doute pas un hasard si cette dernière s'accompagne d'une remontée de la fréquentation dans les salles.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La « politisation » des grèves

GRÈVE GÉNÉRALE ? Les « ultras » du syndicalisme communisant l'annonçaient, au comité de la CGT, pour le 19 décembre. Mais les choses se passent décidément comme si l'exécution du plan stratégique devait se précipiter, dans les jours qui viennent, par la généralisation systématique des mouvements en cours.

Aux deux cent cinquante mille « métallos » parisiens, l'ordre de « *grève totale* » a été lancé pour ce matin par leur union syndicale. A leur suite, les dirigeants de l'Union des syndicats s'efforcent de mettre en branle les autres corporations. Après un réquisitoire virulent de MM. Monmousseau et Hénaff contre la politique antiouvrière et « *américaine* » du gouvernement, les cadres syndicaux ont affirmé leur solidarité avec tous les grévistes.

La campagne des revendications – 25 % d'augmentation, remboursement des frais de transport – sera menée tambour battant. Et l'on voit désormais comment ils entendent la « *consultation démocratique* » des salariés sur le lieu du travail.

Simultanément, la grève achève de paralyser les mines du Nord et du Pas-de-Calais, et l'on peut craindre que, à la suite du conseil national du sous-sol, qui se réunit ce matin, elle ne s'étende aux autres bassins.

Agitation croissante aussi chez les dockers, tandis que la grève des minotiers appelle des mesures de rigueur pour assurer le ravitaillement de Paris.

La démagogie des revendications de salaires a trouvé, il faut le reconnaître, une circonstance favorable dans le silence persistant du gouvernement.

(20 novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les arrière-pensées du patron de la NASA

POUR LA NASA, la coopération avec les autres, c'est la stratégie de l'araignée, explique un expert : elle est au centre de la toile et tisse des accords avec de nombreux partenaires tout en prenant bien soin de toujours garder la conduite des opérations. Daniel Goldin, le patron de l'agence spatiale américaine, a-t-il décidé d'en changer ? A entendre les commentaires suscités par sa récente tournée en Europe et son passage en France (*Le Monde* du 14 novembre), on pourrait le croire. On peut en tout cas s'interroger.

« *Je peux vous dire que le directeur de la NASA est intéressé par la proposition que j'ai faite de lancer* [la mission pour] *le retour d'échantillons sur Mars à l'aide d'Ariane-5* », a ainsi lancé Claude Allègre en défendant, jeudi 13 novembre, le budget du ministère de la recherche devant l'Assemblée nationale. « *Les Français seront les partenaires des Américains, sur un pied d'égalité, pour l'exploitation de Mars, grande aventure de la prochaine décennie* », a ajouté le ministre, en dépit des préventions qu'il exprimait récemment contre la volonté d'hégémonie américaine.

Plus sobre, l'Agence spatiale européenne (ESA) annonce que ses dirigeants et Daniel Goldin « *ont débattu d'une éventuelle coopération internationale relative à l'exploitation de Mars* ». L'un d'eux qualifie néanmoins l'entrevue de « *globalement positive* ». Quant au Centre national d'études spatiales (CNES), il se réjouit de voir son partenariat avec l'agence américaine « *renforcé* » par cette visite.

Daniel Goldin a visiblement réussi son « examen de passage ». Arrivé le mardi 11 novembre à Paris, il en est reparti le dimanche 16, après avoir fait le tour de tout ce qui compte dans le spatial hexagonal, du ministre de la recherche, Claude Allègre, aux industriels, en passant par le Parlement, les cabinets de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, l'Académie des sciences et, bien sûr, le CNES, dont il a visité le centre de Toulouse. « *Il a été remarquablement bien reçu en France* », résume, goguenard, un expert, comme il l'a été, début octobre, en Italie, et cette semaine en Allemagne. Rompu aux techniques de communication, diplomate remarquable, Daniel Goldin a su se faire séducteur et persuasif.

Sa tournée sur le Vieux Continent n'est pas un hasard. L'espace est en pleine mutation, et la crise couve en Europe. La France, l'Allemagne et l'Italie, principaux bailleurs de fonds de l'ESA, souhaitent une réforme de l'agence européenne qui leur permette de mieux exprimer leurs intérêts. *Mais certains* gouvernements et industriels sont parfois tentés de faire un accroc au contrat. Daniel Goldin l'a bien compris et cherche, soupçonnent quelques-uns, à « *diviser pour régner* ». L'ESA se rassure en affirmant : « *Seule une Europe unie peut faire le poids face à la NASA.* »

Génération Dolly *par Leiter*



MAINMISE SUR L'« ESPACE UTILE »

Côté américain, les choses ne sont pas simples non plus. Quelque 40 000 emplois directs ou induits ont été supprimés par l'agence spatiale américaine durant ces cinq dernières années. L'« espace utile » – lanceurs, télécommunications – est désormais largement entre les mains des industriels, la NASA se réservant désormais les projets à long terme, les missions scientifiques et les vols humains. Or, ces programmes chers et peu rentables dans l'immédiat sont difficiles à financer. D'autant que, comme le montre un sondage récent de l'institut Louis Harris, 42 % des Américains considèrent que le gouvernement « *dépense déjà trop d'argent* » pour l'espace, 13 % seulement étant favorables à une augmentation du budget spatial.

Difficile dans ces conditions de trouver des fonds pour la conquête de Mars, dont la NASA voudrait faire l'axe principal de son programme de vols humains pour le prochain millénaire. Cet ambitieux programme, qui conditionne le maintien d'un certain « plan de charge » pour l'agence américaine dans les décennies à venir, n'est envisageable que mené dans un cadre international. Daniel Goldin est venu en Europe chercher un appui solide sur ce point.

Ce n'est pas son seul souci. Les ennuis de la station Mir ont provoqué, au Congrès et dans l'opinion américaine, une violente bronca contre la coopération de la NASA avec les Russes. Or, ces derniers prendront une part importante au montage en orbite de la future station internationale Alpha, qui doit débuter mi-1998 sous maîtrise d'œuvre américaine. Pour le patron de la NASA, une réaffirmation solennelle de l'engagement européen sur la station Alpha (critiqué par Claude Allègre) revêt donc une certaine importance. L'intérêt scientifique de cet ambitieux laboratoire de l'espace étant très contesté, il a aussi plaidé pour l'élaboration d'expériences euro-américaines, notamment dans le domaine biologique et médical.

Tout cela méritait bien un effort en direction de l'Europe. La NASA est-elle prête, pour autant, à abandonner la « stratégie de l'araignée » pour coopérer enfin « d'égal à égal » avec ses partenaires ? Pour l'y contraindre et, surtout, pour avoir une petite chance de résister à la main-mise américaine – aujourd'hui totale – sur l'« espace utile », les Européens devront oublier leurs vieux démons centrifuges...

Jean-Paul Dufour

L'Egypte interdite

Suite de la première page

La douceur de l'Egypte antique a traversé les siècles, faisant de la vallée du Nil le lieu paisible par définition, avec ses images éternelles de paysan se balançant nonchalamment sur un âne, le long d'un canal... *Certes*, le *peuple égyptien a* connu bien des drames et des humiliations. Il succombe parfois à des bouffées de violence, quand la misère ou l'injustice deviennent insupportables. Mais rien ne ressemble moins à ce peuple – accueillant, bon enfant, résigné et fataliste – que l'image abominable que viennent d'en donner des fanatiques achevant leurs blessés à l'arme blanche.

Jusqu'ici, peu de villes au monde offraient une telle impression de sécurité que Le Caire ou Louxor. Cela tenait au mode de vie des habitants, bien plus qu'aux mesures policières prises par le pouvoir depuis le début de la vague de violence, au printemps 1992. Tout laisse à penser malheureusement que le climat risque de changer, au moins pour quelque temps, en attendant que le naturel égyptien reprenne le dessus.

Depuis lundi matin, l'Egypte s'est mise brusquement à évoquer l'Algérie. Les deux pays ne se ressemblent guère pourtant, même s'ils sont traversés l'un et l'autre par *un courant radical islamiste qui* ignore les frontières et les différentes dénominations musulmanes. L'Egypte n'est pas en état de guerre civile, bien que la répression y soit sans pitié et qu'une véritable bataille oppose, dans le centre du pays, les forces de l'ordre à des extrémistes. Ceux-ci s'attaquent à des policiers, incarnation d'un pouvoir honni, mais aussi à des coptes dont le seul crime est d'être chrétiens.

Contrairement à l'Algérie, l'Egypte est un très vieux pays, une société solidement implantée dans la vallée du Nil, qui a survécu à tous les envahisseurs, allant souvent jusqu'à les égyptianniser. Comme l'a dit justement l'écrivain Naguib Mahfouz, une société aussi forte, ayant conservé des traditions millénaires tout en se modernisant, ne devrait rien avoir à craindre d'une confrontation avec la culture occidentale. Mais comment l'expliquer à des kamikazes fanatisés, aux idées courtes, qui prétendent instaurer un régime obscurantiste à l'orée du *vingt et unième siècle ?*

CHUTE DES TARIFS

Devenu la principale ressource en devises étrangères, le tourisme est vital pour l'Egypte. D'énormes investissements y ont été entrepris ces dernières années dans le but de développer les infrastructures hôtelières et routières. Beaucoup de travaux sont en cours car, compte tenu de ses richesses, dont une partie reste à découvrir, le pays devrait théoriquement attirer bien plus que 4 millions de visiteurs par an.

Dès que possible, le gouvernement égyptien tentera de convaincre les touristes étrangers que l'Egypte est redevenu un pays sûr et qu'ils n'y risquent rien. Un certain nombre de visiteurs, ignorant le danger, n'attendront pas ce genre d'assurances pour reprendre le chemin du Caire. Ils bénéficieront, comme en 1992 et 1993, après la première vague d'attentats, d'une faible affluence sur les sites et d'une chute des tarifs. Car la grande masse des touristes risque de se tourner à contrecœur vers d'autres destinations. Il lui restera la possibilité de rêver à domicile ou de fréquenter ces substituts d'Egypte que sont les musées étrangers. Las ! Les salles égyptiennes du Louvre, en pleine transformation, sont inaccessibles et ne rouvriront *leurs portes* que le 20 décembre, comme si l'Egypte était doublement interdite en cet automne endeuillé.

Robert Solé

RECTIFICATIFS

SUBVENTION

Dans le tableau collectant les sources de financement des opéras de la Réunion des théâtres lyriques de France (*Le Monde* daté 9-10 novembre), une inversion de lignes a attribué la subvention versée au Théâtre des Arts de Rouen par le département (conseil général) à la région. Le conseil régional verse donc 500 000 francs et le conseil général 3 millions de francs à l'Opéra de Normandie.

LES « QUATRE-VINGTS »

Contrairement à ce que nous avons écrit dans la page « Horizons-Histoire » publiée dans *Le Monde* daté 2-3 novembre, Pierre de Chambrun ne fut pas le seul parlementaire « *centriste* » ou de « *droite* » à refuser les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Léonel de Moustiers, député du Doubs, figure dans cette catégorie. Cette précision nous a été communiquée par son petit-fils, Charles de Courson, député (UDF) de la Marne.

PYROMANE DU JURA

Le pyromane condamné par les assises du Jura se nomme Pascal Raffin et non Serge Raffin, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du vendredi 14 novembre.

« SHOAH »

Une erreur dans la critique du film *Drancy avenir* (*Le Monde* du 13 novembre) datait *Shoah*, de Claude Lanzmann, de 1981, alors que ce film a été présenté pour la première fois en 1985.

MERCEDES

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « Une affaire cruciale pour la marque à l'étoile » (*Le Monde* du 13 novembre), Mercedes n'a pas interrompu sa campagne publicitaire de lancement de la Classe A à la suite des problèmes de sécurité. « *La campagne de publicité qui a commencé le 19 octobre en France s'est achevée comme prévu le dimanche 9 novembre* », fait savoir le constructeur automobile allemand.

MARCHÉS La chute du won, la monnaie sud-coréenne, qui a perdu 12 % en trois semaines face au dollar, le plongeon de la Bourse, la faillite en chaîne de sept conglomérats *(chaebols)* et le gonflement des mauvaises créances dans le bilan des banques ont mis l'économie coréenne dans une situation intenable. ● À L'IMAGE de la Thaïlande il y a quelques semaines, la Corée du Sud pourrait, aux yeux des spécialistes, ne plus être capable de faire face à ses engagements et se retrouver en cessation de paiements. ● LA DÉMISSION, mardi 18 novembre, du ministre des finances, Kang Kyong-shik, a ajouté une dimension politique au malaise financier. ● SON SUCCESSEUR, Lim Chang-yull, chercherait, avant de faire appel au FMI (Fonds monétaire international), à obtenir de l'aide des Etats-Unis et du Japon.

L'ampleur de la crise financière contraint la Corée du Sud à demander de l'aide

Le won a perdu en trois semaines 12 % de sa valeur face au dollar. Le ministre des finances a démissionné mardi. Son successeur chercherait à obtenir un soutien monétaire des Etats-Unis et du Japon

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La Corée du Sud est-elle devenue la nouvelle « zone à risque » après la Thaïlande ? Dépréciation du won par rapport au dollar, plongeon de la Bourse, faillites en chaîne de sept conglomérats de taille moyenne dont Kia Motors, gonflement des mauvaises créances des banques dont certaines sont en situation de quasi-insolvabilité : onzième puissance économique du monde, deuxième membre asiatique de l'OCDE après le Japon, la Corée paraît être le nouveau domino en passe de tomber dans la tourmente financière.

La situation a continué à se dégrader en début de semaine. La démission, mardi 18 novembre, du ministre des finances, Kang Kyong-shik, à la suite de l'ajournement des lois sur les réformes financières que l'Assemblée nationale aurait dû voter mardi, a ajouté une dimension politique au malaise financier. Alors que ces réformes auraient dû témoigner de la détermination des autorités, leur ajournement a accru les incertitudes. A un mois de l'élection présidentielle, elles paraissent incapables de redresser seules la situation.

Le nouveau ministre des finances, Lim Chang-yull, qui détenait jusqu'à présent le portefeuille du commerce et de l'industrie, devrait annoncer dans les prochains jours un train de mesures de soutien aux banques. Bien que le recours au Fonds monétaire international (FMI) soit toujours écarté par les autorités qui le ressentent comme une disgrâce, cette éventualité se précise. « *Les esprits sont désormais pratiquement acquis à cette idée* », estime Hwang Soon-young de la maison de titres Daewoo. Et mercredi, l'ensemble des journaux annonçaient en première page que les pourparler avec le FMI avaient commencé. Le *Chosun Ilbo* avançant que le plan de sauvetage de la Corée pourrait s'élever à 40, voire 100 milliards de dollars (228 à 570 milliards de francs). Avant de recourir au FMI, le nouveau ministre des finances chercherait à obtenir des aides des banques centrales des Etats-Unis et du Japon. Selon le *Dong-a Ilbo*, Séoul envisagerait de demander 30 milliards de dollars à Tokyo.

Les autorités coréennes sont en train de reconnaître que la Corée ne peut faire face à ses engagements : en d'autres termes, qu'elle est virtuellement en rupture de paiements. Une telle crise dans un pays dont la production annuelle (500 milliards de dollars) est supérieure à celles conjuguées des quatres principales économies d'Asie du Sud-Est risque de se faire sentir sur le reste du monde, et en particulier au Japon dont les banques, déjà en situation délicate, sont très exposées dans la péninsule.

La banque de Corée a renoncé, lundi, à défendre le won, qui a continué à perdre de sa valeur par rapport au dollar (près de 12 % en trois semaines) à la suite d'une forte demande de billets verts. Cette déferlante a pratiquement bloqué le marché des changes à Séoul tandis que la capitulation des autorités à défendre la monnaie relançait les spéculations sur la chute au-delà du seuil de risque des réserves en devises de la banque centrale.

ÉVALUATIONS NUANCÉES À SÉOUL

Jusqu'à présent, l'alarmisme des analystes à l'étranger a contrasté avec les évaluations plus nuancées prévalant à Séoul. L'homme de la rue paraît conscient que quelque chose ne va pas, mais la presse coréenne recourt si aisément à la thèse du complot de « *diaboliques spéculateurs étrangers* » qu'il mesure mal la gravité de la crise et les conséquences (faillites, chômage) qu'elle peut entraîner. Quant aux candidats à la présidence, ils s'en tiennent à des considérations générales sur une crise qui, curieusement, n'est pas un thème chaud de la campagne. La plupart des financiers étrangers à Séoul estiment que la catastrophe peut être évitée. Mais le scepticisme les gagne.

La crise que traverse la Corée est profonde : elle a mis en évidence les carences du système de financement des entreprises et la collusion malsaine entre le monde politique et les banques. Aujourd'hui se profile une crise de liquidités si les banques étrangères refusent de refinancer leurs homologues coréennes : plus de la moitié de la dette extérieure de la Corée (110 milliards de dollars) est constituée d'emprunts à court terme. Si les banques étrangères coupent leurs lignes de crédit, la Banque centrale, dont les réserves sont entamées par la défense du won (de 31 milliards elles seraient passées à 20 milliards de dollars en octobre), ne pourra faire face.

Pour l'instant, les banques étrangères n'ont pas renoncé à reconduire les crédits consentis à leurs homologues coréennes qui arrivent à échéance. Les banques d'affaires, pratiquement en faillite, n'ont, elles, guère de possibilités de se refinancer. Conscients de risques croissants, les banquiers étrangers jugent la situation au jour le jour.

En dépit des graves problèmes structurels auxquels elle est confrontée, la Corée n'est pourtant pas la Thaïlande : ni par la taille ni par la robustesse de son économie. Et elle ne va pas s'effondrer comme un château de cartes. La dépréciation du won servira les exportations (mais alourdira le service de la dette et renchérira les importations). Les milieux d'affaires estiment le won surévalué : « *Il est vain de lutter contre le marché : si le won plonge, tant pis. Il remontera, car l'économie est saine* », estime Jwa Sung-hee, président de l'Institut de recherche économique de Corée, qui dépend du patronat.

Paradoxalement, la conjoncture s'améliore. Tiré par les exportations (+ 5,8 % au cours des dix premiers mois), le PNB enregistrera en 1997 un taux de croissance de 6 %. Conjuguée à une diminution des importations, cette croissance des ventes à l'étranger devrait remédier à la détérioration de la balance des paiements courants, qui a été avec les faillites un déclencheur de la crise, et la stabiliser à 14 milliards de dollars (soit 3 % du PIB). Le service de la dette extérieur (5,6 % du PIB) n'est pas excessif, le taux d'épargne demeure élevé (27 % du PIB) et le chômage faible (3 %). Le retrait de la Bourse des investisseurs étrangers (de 22 milliards de dollars, leur portefeuille est tombé à 10 milliards) n'affecte guère l'économie : il y a peu de capitaux flottants en Corée et une fuite de ceux-ci a peu d'impact sur les entreprises, qui se financent localement.

Bien que satisfaisants, ces indicateurs économiques ne suffisent pas à redonner confiance. Cette crise a levé le voile sur le talon d'Achille de l'expansion coréenne : le surendettement des banques et des conglomérats. Selon Choi Woo-suk, président de l'institut de recherche économique Samsung, « *c'est un moment de vérité pour la Corée* ».

Philippe Pons

Plongeon à la Bourse de Tokyo

Alors qu'elle s'était nettement redressée en début de semaine, la Bourse de Tokyo a replongé, mercredi 19 novembre. Elle a perdu 5,29 %, soit sa plus forte baisse depuis le mois de janvier 1995. L'aggravation de la crise financière en Corée du Sud explique la rechute de la Bourse nippone. Elle est aussi à l'origine des fortes turbulences enregistrées sur toutes les autres places de la région.

Le dollar de Taïwan, le ringgit malaisien, le baht thaïlandais et la roupie indonésienne se repliaient vivement, mercredi matin, face au billet vert. Le dollar de Hongkong était lui aussi sous pression. « *Les marchés se demandent si Hongkong ne va pas être la prochaine victime* », a confié Joseph Jam, président de l'autorité monétaire dans l'ex-colonie britannique. Dans la foulée, les Bourses européennes ont ouvert en forte baisse mercredi : de 0,72 % à Londres, 0,99 % à Francfort et 1,06 % à Paris.

La fin du « grand bluff » des « chaebols »

SÉOUL
de notre envoyé spécial

ANALYSE

L'endettement des conglomérats déstabilise l'ensemble du système coréen

On a souvent comparé l'économie coréenne à une bicyclette : si elle ralentit, elle risque de tomber. Ce n'est pas son premier incident de parcours. Mais cette fois la crise que traverse le pays est cumulative : elle est le résultat d'un processus de développement qui est arrivé à un point de rupture. La « recette » de la Corée « battante », un déséquilibre en avant fondé sur la collusion entre groupes industriels, banques et pouvoir politique qui a permis de passer en quarante ans de la pauvreté au rang de pays membre de l'OCDE avec un revenu annuel par habitant de 10 000 dollars, n'est plus viable lorsque l'économie est soumise aux contraintes de la globalisation.

La décélération de la croissance, l'ouverture du marché, des hausses salariales importantes depuis dix ans et la baisse des exportations due à la dépréciation du yen ont forcé la « bicyclette » à ralentir. Les faillites du groupe Hanbo, suivi de celles de Sammi puis de Jinro, et enfin de Kia, ont mis en évidence le « grand bluff » de l'expansion coréenne : l'énorme endettement des *chaebols* (conglomérats) et des banques.

Ce qui ne signifie pas que cette expansion soit bâtie sur le sable (à titre d'exemple, avec 43 millions de tonnes d'acier, la Corée s'apprête à prendre à l'Allemagne la cinquième place de producteur mondial et ses chantiers navals rivalisent pour la première avec le Japon), mais elle présente des faiblesses structurelles préoccupantes.

En moyenne, les dettes de *chaebols* – largement sous-capitalisés – sont trois à cinq fois supérieures à leurs fonds propres. En 1995, l'encours des entreprises s'élevait à 323 milliards de dollars, soit 70 % du produit intérieur brut (PIB). Quant aux banques, elles sont pratiquement toutes dans le « rouge ». Leurs mauvaises créances sont évaluées à plus de 20 milliards de dollars – 114 milliards de francs – (50 milliards si l'on cumule les pertes potentielles), soit 17 % des prêts consentis.

Le déséquilibre en avant a assurément propulsé le pays au rang des nations développés mais il a ouvert un gouffre financier. Les *chaebols* ont grandi sur les dettes : au lieu de se constituer des réserves pour affronter des retournements de conjoncture, ils réinvestissaient les profits et empruntaient davantage. Tant que la croissance était au rendez-vous, cette « cavalerie » était possible : les profits du lendemain couvrant les dettes d'hier. Mais dès qu'elle ralentit, la solvabilité des entreprises devient problématique.

CAPITALISME D'ÉTAT

Les *chaebols* ne craignaient pas non plus qu'en cas de retournement de conjoncture les banquiers leurs demandent des comptes. Depuis les années 60, la Corée a pratiqué un capitalisme d'Etat : les grands groupes qui se constituèrent alors étaient au service des intérêts nationaux. En 1995, selon la Korea Fair Trade commission, les *chaebols* ont contribué à 16,2 % du produit intérieur brut, les quatre premiers (Samsung, Hyundai, LG et Daewoo) assurant près de la moitié des exportations. Sous la pression du pouvoir politique, et avec parfois à la clef de juteux pots-de-vin, les banques ont prêté aveuglement aux groupes surendettés. Le cas de Hanbo, qui a fait faillite en janvier avec 6 milliards de dollars de dettes, est symptomatique de ces connivences politiques. Les banques étaient convaincues que le pouvoir ne laisserait jamais un *chaebol* faire faillite. Mais, sous la pression internationale et parce qu'il n'a plus les moyens de venir en aide à tout le monde, il a commencé à laisser les grandes entreprises affronter les lois du marché. Ce désengagement a mis les banques, qui ont été de simples guichets de crédit sous la tutelle de l'Etat, dans une situation intenable.

Aujourd'hui, la détérioration de la situation est telle que la thérapie gouvernementale ne peut plus suffire. Le redressement du système bancaire passe par la mise en faillite des organismes les plus fragiles et des fusions-absorptions afin de former de pôles financiers stabilisés guidés par des impératifs plus sains de rentabilité et donc d'évaluation des risques. A l'origine financière, la crise est en train de devenir celle du système politico-économique à la source de l'expansion de la Corée.

Ph. P.

La reprise de l'investissement en informatique permet à la France de rattraper son retard

Les achats de matériel et de logiciels ont augmenté de près de 9 % cette année

L'amélioration du climat économique a largement profité au secteur informatique. Le marché français, déprimé depuis plusieurs années, est presque revenu dans la norme européenne. La marche vers l'euro et le passage à l'an 2000, qui entraînent d'importantes modifications sur les programmes d'ordinateurs, ont alimenté ce retour à une croissance plus ferme. Mais aussi la demande des particuliers, qui a vraiment décollé.

DEPUIS plusieurs années, la France était à la traîne en matière d'investissement en informatique. Elle relève la tête. « *1997 marque une reprise significative* », assure Jean-François Perret, directeur général du cabinet d'études Pierre Audoin Conseil (PAC). « *Les Français font du rattrapage* », confirme Erich Ochs, directeur général de la filiale française du cabinet américain International Data Corporation (IDC).

M. Perret, qui rappelle que l'on avait touché le fond en 1994, « *avec une croissance quasi nulle* », estime que la dépense des entreprises (dépenses de personnel, achats de matériels, logiciels et services) devrait progresser « *de 4 % à 4,5 %, après une hausse de 3 % en 1996, à 330,5 milliards de francs* ».

M. Ochs, qui prend en compte à la fois les achats des entreprises et ceux des particuliers, mais pas les dépenses de personnels des entreprises, évalue à 8,9 % la croissance des investissements cette année, après une hausse de 7,2 % en 1996 : ils excéderaient 195 milliards de francs, dont 8 milliards de la part du grand public (+ 14 %).

ATONIE DU SECTEUR PUBLIC

« *La France se remet presque aux normes européennes* », constate M. Perret, qui ajoute que, pour autant, le retard accumulé ces dernières années n'a pas été comblé. « *Il s'agit d'une réduction de l'écart de croissance des dépenses : là où il y avait cinq points de retard par rapport à la moyenne européenne en 1995 et 1996, nous sommes revenus à 2 ou 2,5 points* ».

Ce différentiel persistant tient, selon M. Perret, à l'« *atonie* » du secteur public. « *Dans les administrations au sens large, il y a une non-croissance sur les grands projets* », souligne Eric Hayat, président de Syntec, syndicat des sociétés de conseil, de formation et d'ingénierie, qui englobe les sociétés de services informatiques.

La croissance de la demande, à en croire IDC, est tirée par les entreprises de moins de 1 000 salariés : leurs investissements devraient progresser de 9,5 %, à 110 milliards de francs. Ceux des entreprises de plus de 1 000 salariés devraient croître de 7,5 % à 77 milliards de francs.

La nécessité de rattraper le retard accumulé, ainsi qu'« *un climat économique meilleur* », selon M. Perret, expliquent le redémarrage des investissements. Deux autres facteurs jouent aussi un rôle clé : le passage à l'euro et la perspective de l'an 2000, qui exigent une révision des programmes informatiques.

Le problème de l'an 2000 est sans doute le plus critique. Nombre d'ordinateurs travaillent avec des programmes élaborés dans les années 70, qui, pour des raisons économiques et d'encombrement, ont codé les années sur deux chiffres (97) et non sur quatre (1997). En l'an 2000, ces programmes reviendront à la date 00, ce qui risque de provoquer de graves dysfonctionnements. An 2000 ou euro, « *les entreprises n'ont pas anticipé* », relève M. Ochs. Ce qui explique pour une part la croissance de la demande en matière de logiciels et de prestations de services (assistance, développement de programmes spécifiques, prise en charge totale ou partielle des systèmes informatiques, etc).

Le marché des prestations de services devrait progresser en 1997 de « *9 % à 94 milliards de francs* » et les achats de logiciels « *de 9,8 % à 34 milliards* », selon M. Ochs. M. Perret évoque une croissance de 11 % à 74,6 milliards de francs pour la dépense en services et de 8 % à près de 38 milliards pour les logiciels.

Pour le passage à l'an 2000, les entreprises de services, qui annoncent les unes après les autres la mise en place d'« usines an 2000 » (de traitement industriel des programmes), ont « *un mal fou à trouver les techniciens et ingénieurs* », qui connaissent les anciens systèmes, selon M. Hayat.

« *On s'arrache le personnel, le taux de rotation recommence à croître* », poursuit-il, tout en s'inquiétant de la perspective de la réduction du temps de travail à 35 heures. « *Nous avons un problème de charge élevée et il y a un risque de délocalisation des développements de nouveaux systèmes, alors que les entreprises se montrent prêtes à investir dans les nouvelles technologies comme Internet ou le commerce électronique.* »

Un autre fait significatif en 1997, à la faveur de la reprise de l'investissement, les entreprises en profitent pour remettre au goût du jour leurs systèmes d'information. « *Elles ont accéléré le processus de renouvellement de leur parc informatique par rapport à leurs prévisions* », relève l'Observatoire de l'investissement de l'hebdomadaire *01 Informatique*, dans le numéro du 14 novembre.

INTERNET PRIORITAIRE

L'utilisation d'Internet (et de sa version interne à une entreprise, Intranet) figure parmi les priorités techniques, selon *01 Informatique*. Mais « *peu d'entreprises ont commencé à travailler à la mise en place d'une informatique non plus seulement orientée vers la gestion interne, mais plus stratégique, tournée sur l'extérieur, les clients, sous-traitants et fournisseurs* », tempère M. Ochs, qui estime que ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui déploient des solutions utilisant Internet, Intranet et le commerce électronique.

La tendance à la modernisation du parc informatique des entreprises françaises devrait « *se renforcer l'an prochain* », assure *01 Informatique*, pour qui la croissance des investissements « *devrait frôler les 20 %* ». M. Perret se montre plus prudent. « *En 1998, la dépense informatique devrait progresser de 5 %* », explique-t-il.

Philippe Le Cœur

Les ordinateurs personnels s'imposent

Les achats de matériels informatiques en France devraient croître de plus de 8 % à 67 milliards de francs cette année, selon IDC. Le cabinet d'études Pierre Audoin Conseil évoque pour sa part une hausse de 5 % des achats des entreprises, qu'il situait à 73,5 milliards de francs en 1996. Au-delà des différences de chiffres, toutes les sources s'accordent à dire que la croissance provient largement des ordinateurs personnels (PC).

Leurs ventes croîtraient de 19 % à 2,8 millions d'unités et de 11 % à 31 milliards de francs, selon l'institut d'études GFK, qui, de même qu'IDC, relève la percée des ventes auprès du grand public via la grande distribution. Les PC au standard Microsoft-Intel tendent aussi à s'imposer en entreprise, non plus seulement comme terminaux de travail, mais comme serveurs d'information à la place des ordinateurs au standard Unix. « *Depuis six mois, on enregistre des difficultés sur les ventes de machines Unix* », reconnaît-on au SFIB, syndicat qui réunit les fabricants informatiques présents en France.

Merrill Lynch se lance à l'assaut de Mercury Asset Management

L'opération s'élève à 30 milliards de francs

LA MAISON DE TITRES américaine Merrill Lynch poursuit son objectif d'être un acteur « *global* » dans le domaine financier. Elle a annoncé, mercredi 19 novembre, une acquisition majeure : celle de Mercury Asset Management (MAM), le plus grand gestionnaire de fonds britannique. Merrill Lynch a lancé une offre publique d'achat amicale de 3,1 milliards de livres (30,4 milliards de francs) sur MAM, qui gérait 104,4 milliards de livres de fonds (plus de 1 000 milliards de francs) au 30 septembre. Cette acquisition va permettre à Merrill Lynch d'augmenter de 65 % le montant des fonds qu'elle gère.

Les activités de gestion institutionnelle de Merrill Lynch et de MAM seront fusionnées à terme et donneront naissance à un groupe de 1 400 personnes gérant plus de 2 600 milliards de francs dans le monde. Il se classera dans les cinq premiers groupes mondiaux, avec Fidelity, AXA-UAP, UBS et Barclays, loin devant les autres banques d'affaires américaines. « *La complémentarité des deux entités est parfaite* », estime Herb Alison, directeur général de Merrill Lynch, qui souligne qu'il n'y aura aucun doublon dans le nouveau groupe. « *A terme, nous aurons une activité de gestion très équilibrée entre les Etats-Unis et l'international, répartie à 50/50 entre les particuliers et les investisseurs institutionnels et à 50/50 entre la gestion de produits actions et de produits obligataires* », souligne M. Alison.

La nouvelle entité, Merrill Lynch Mercury Asset Management, aura son siège à Londres et une forte indépendance au sein du groupe Merrill Lynch. L'opération n'a été possible qu'avec le soutien des dirigeants de MAM, qui, après avoir fait échouer il y a quelques années le projet de rapprochement de Warburg, leur ancienne maison-mère, avec une autre banque d'affaires américaine, Morgan Stanley, par crainte de perdre leur indépendance ont fini par se rallier à Merrill Lynch.

S. F.

Après Rolls-Royce, Volkswagen s'intéresserait aussi à Volvo

IL NE SE PASSE désormais plus une semaine sans que l'on prête à Volkswagen des intentions de rachat. On a récemment appris que le premier constructeur européen, fort de sa santé financière retrouvée, était un candidat sérieux au rachat des marques de luxe britanniques Rolls-Royce et Bentley. Le magazine allemand *Stern* du 19 novembre annonce que Volkswagen négocie une prise de participation dans son concurrent suédois Volvo. Les deux constructeurs se sont refusés à tout commentaire.

Les voitures produites à Göteborg, siège de Volvo, seraient en concurrence avec les modèles les plus haut de gamme d'Audi. Mais, après tout, Volkswagen veut élargir sa gamme dans le luxe, comme le montre son intérêt pour Rolls-Royce. Par ailleurs, Volvo apporterait à Volkswagen l'activité camion dont le groupe allemand est quasiment absent et qu'il entend développer. Mais Volvo, qui est le plus petit des constructeurs indépendants, a sa fierté. L'échec de sa fusion avec Renault l'a montré : le constructeur suédois a peur, en passant sous pavillon étranger, de perdre sa personnalité. Volvo se porte mieux, après les pertes importantes de 1992 et 1993. Dans ce contexte, les analystes pensent qu'il est plus probable que les deux parties arrivent à un accord de coopération technique qu'à un accord capitalistique. Audi, l'une des quatre marques du groupe allemand, fournit déjà des moteurs Diesel cinq cylindres à Volvo pour son modèle S70.

En septembre, Ferdinand Piëch, le président du directoire de Volkswagen, avait déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter le nombre de marques du groupe et que l'augmentation de capital de 7 milliards de marks qu'il annonçait alors n'avait pas été décidée dans cette optique. A l'époque, nombre d'investisseurs, troublés par le manque de transparence du groupe, avaient vendu leurs actions. Compte tenu des perturbations boursières, cette augmentation de capital n'a toujours pas eu lieu. Mais Volkswagen a reconnu avoir des vues sur Rolls-Royce.

Virginie Malingre

Deux nouveaux syndicats sont reconnus par EDF et GDF

À LA VEILLE des élections des représentants du personnel chez EDF et GDF, prévues jeudi 20 novembre, la Commission supérieure nationale du personnel, instance qui traite de la réglementation dans les deux entreprises publiques, a décidé de reporter les scrutins prévus en Guadeloupe et à Montpellier au 18 décembre. Ce délai devrait permettre à l'UTE-UGTG (Union des travailleurs de l'énergie-Union générale des travailleurs de la Guadeloupe) de présenter une liste sur l'île et à SUD de le faire dans l'Hérault. Si le premier a vocation à conserver une audience insulaire, le second cherchera désormais à se développer à EDF et GDF comme il l'a fait dans d'autres entreprises publiques, notamment France Télécom et la SNCF.

Cette décision a été prise à la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat du 12 novembre donnant raison à une requête de l'UTE-UGTG. Ce syndicat contestait la légalité d'une circulaire de 1994 des directions d'EDF et de GDF fixant les règles relatives à la représentativité des élections de délégués de personnel. Selon cette circulaire ne pouvaient se présenter que « *les organisations syndicales les plus représentatives au plan national* ».

Le Conseil d'Etat considère que les dispositions contestées « *ont méconnu le pluralisme syndical et portent atteinte tant aux droits syndicaux du personnel d'EDF et de GDF qu'au principe général relatif à la représentativité* ».

« ENTACHÉ D'ILLÉGALITÉ »

L'un des articles de cette circulaire des directeurs généraux d'EDF et de GDF « *est entaché d'illégalité en tant qu'il réserve aux seules organisations syndicales les plus représentatives, qu'il énumère* » le droit de se présenter aux élections organisées sur le plan national. Quant aux syndicats locaux, ils peuvent seulement « *présenter des listes de candidats aux élections pour la désignation des représentants du personnel dans les commissions secondaires du personnel* ». Cet arrêt sévère a obligé les deux établissements publics à introduire dans leur réglementation une modification, qui entre en vigueur immédiatement dans deux unités. Jeudi 20 novembre, à l'exception de Montpellier et de la Guadeloupe, les cent quatre-vingt-six autres centres éliront leurs représentants aux comités mixtes à la production, l'équivalent des comités d'entreprise. Traditionnellement, ce scrutin ne révèle pas de grandes surprises, les écarts fluctuant autour de 2 % pour les cinq organisations CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC.

Lors du dernier scrutin, le 24 novembre 1994, le syndicat majoritaire CGT a conforté sa position avec 54,48 % des suffrages contre 53,33 % en 1991. La position de la CFDT s'est légèrement érodée, passant de 25,14 % à 24,84 %. La position des trois autres syndicats est demeurée stable : FO représente 12,36 % des suffrages exprimés (contre 12,71 %), la CGC 5,41 % (contre 5,7 %) et la CFTC 3,14 % contre 3,12 %. La participation était élevée puisque 89 % des 148 000 salariés ont participé au vote.

Dominique Gallois

Les AGF acceptent la contre-OPA amicale d'Allianz sans enthousiasme

« *AMICALE ou pas, que le chevalier soit blanc ou noir, une offre publique d'achat est toujours une prise de contrôle.* » Ce commentaire sans illusion d'un banquier français, après l'annonce de la contre-offre publique d'achat amicale de l'assureur allemand Allianz sur les AGF, résume bien la situation. Même si Allianz a mis les formes, pour que son projet de rachat des AGF apparaisse comme un projet franco-allemand et pas une prise de contrôle pure et simple d'un groupe français par un étranger, les AGF sont en passe de devenir la filiale française d'Allianz.

Moins d'un an après avoir dit haut et fort « *tout mais pas ça* », moins d'un an après avoir annoncé qu'il voulait briguer le GAN et que le deuxième assureur français devait rester indépendant, Antoine Jeancourt-Galignani, le président des AGF, qui sauve aujourd'hui son fauteuil, estime pouvoir « *bâtir un projet avec une philosophie commune* » avec Allianz. En mettant en avant tout l'intérêt qu'il présente pour les assurés, clients des AGF : « *Ils bénéficieront de l'excellent rating* [la notation financière] *du groupe Allianz et de ses très fortes ressources techniques.* » Pour le personnel des AGF, d'Athéna ou d'Allianz Via Holding, trois structures qui vont être rapprochées rapidement, M. Jeancourt-Galignani souligne qu'Allianz a pris des engagements de poursuivre la politique sociale des AGF et précise qu'il faut des réseaux importants, dans la logique de concentration en cours.

Les actionnaires des AGF n'auront pas d'états d'âme et choisiront la meilleure offre financière. Allianz leur propose 6 % de plus que Generali. Il était trop tôt, mardi 18 novembre, pour que Generali se prononce sur une surenchère ou non. Dans la communauté financière, les paris étaient ouverts.

Mais le prix payé par Allianz pour l'ensemble AGF-Athéna paraît déjà élevé par rapport à l'objectif de rendement de 15 % que s'est fixé l'assureur allemand pour l'ensemble de ses activités. Le résultat des AGF est certes en net redressement, mais, en 1996, l'assureur a gagné 1,5 milliards de francs et Athéna 573 millions de francs. Rapportés à une soixantaine de milliards de francs, on est loin du compte.

> « Que le chevalier soit blanc ou noir, une offre publique d'achat est toujours une prise de contrôle »

Avant de poser la question de la surenchère, un proche de Generali rappelle enfin que l'offre du 13 octobre n'est toujours pas ouverte, le dossier étant encore en cours d'instruction au ministère de l'économie et des finances. Ce qui pourrait d'ailleurs poser un problème de procédure pour l'offre d'Allianz, le règlement du Conseil des marchés financiers (CMF) définissant l'offre publique concurrente comme « *concurrente d'une offre déjà ouverte* ». Ce n'est pas encore le cas de l'offre des Generali. Il n'est donc pas certain que le Conseil des marchés financiers, qui devait se réunir le mercredi 19 novembre dans l'après-midi, puisse statuer tout de suite sur la recevabilité de l'offre d'Allianz.

Le projet de Generali va sans doute également être réexaminé lorsqu'il aura obtenu l'agrément du Trésor, estime un juriste, puisqu'il devrait être en partie modifié suite aux discussions avec Bercy. Des négociations qui ont amené les Generali à prendre certains engagements sur lesquels l'offre d'Allianz est semble-t-il calquée. Le maintien de la cotation des AGF en Bourse, d'un management français et du centre de décision en France étaient de ceux-là.

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ **FIRST UNION : la banque américaine a offert plus de 16 milliards de dollars** (plus de 92 milliards de francs) en actions pour racheter Corestates. Il s'agit du plus important projet de rapprochement entre banques aux Etats-Unis, qui donnerait naissance à la sixième banque américaine (plus de 16 millions de clients et 200 milliards de dollars d'actifs).

■ **FINMECCANICA : le constructeur aéronautique italien**, membre du consortium d'avions régionaux AI (R), négocierait avec British Aerospace le rapprochement de leurs activités aéronautiques, selon le *Financial Times* du 19 novembre. Dans l'électronique de défense, Finmeccanica a déjà signé un accord préliminaire avec le britannique Gec-Marconi.

■ **AIRBUS : la compagnie aérienne belge Sabena a signé**, mardi 18 novembre, une lettre d'intention portant sur l'acquisition de 34 Airbus petits porteurs de la famille des A-320 pour remplacer sa flotte de Boeing 737.

■ **RAYTHEON : le groupe américain** prévoit de fermer douze usines et de réduire les capacités de huit autres après l'acquisition des activités de défense de Hughes et Texas instruments, selon l'agence *Bloomberg*.

■ **OLIVETTI : Carlo De Benedetti** a indiqué mardi 18 novembre être prêt à vendre ses 5 % du groupe italien. Selon la presse italienne, Olivetti devrait fusionner ses services informatiques avec le groupe américain Wang d'ici à fin 1997, en échange de 20 % du nouvel ensemble.

■ **TÉLÉPHONE : Cegetel, qui accuse France Télécom** de vendre à perte son forfait de 6 heures de communications locales pour 30 francs, n'a pas été débouté de sa plainte par la Commission européenne, contrairement à ce qu'assurait France Télécom voici quelques jours. Bruxelles a demandé un complément d'informations.

■ **DDI : l'opérateur japonais** a indiqué, mercredi 19 novembre, qu'il vendra à partir de septembre 1998 à ses abonnés au téléphone mobile des services internationaux à travers le réseau de satellites Iridium.

■ **ROUTIERS : la table ronde entre les transporteurs et les utilisateurs de transports** (grande distribution et industriels), promise par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, à l'issue du dernier conflit social, a été reportée de quelques semaines. La réunion, programmée jeudi 20 novembre (*Le Monde* du 15 novembre), rassemblera seulement le patronat et les syndicats routiers.

■ **TEAMSTERS : la justice américaine a interdit à Ron Carey**, président du Syndicat des camionneurs américains, de postuler à sa propre succession. Son élection, en novembre 1996, a été invalidée pour irrégularités.

■ **SAGA : Vincent Bolloré a conclu un accord** avec la Compagnie maritime belge et l'armateur sud-africain Safren, pour reprendre leurs participations dans la société de manutention Saga au prix de 300 millions de francs.

هكذا من الأصل

Merrill Lynch se lance à l'assaut
lercury Asset Management
ération s'élève à 30 milliards de francs

Après Rolls-Royce, Volkswagen s'intéresserait aussi à Volvo

France Télécom et Lagardère envisagent une alliance dans le multimédia

Des discussions sont entamées entre l'opérateur de télécommunications et le groupe de Jean-Luc Lagardère, notamment pour fusionner leurs services en ligne, Wanadoo et Club Internet, et créer une filiale commune

POUR CONTRER l'alliance scellée dans le multimédia entre Havas, Canal Plus et la compagnie de téléphone Cégétel (Générale des eaux), le groupe France Télécom, dont le capital a été récemment ouvert au public, envisage à son tour un vaste partenariat pour développer ses activités multimédias. Des discussions sont sérieusement engagées depuis plusieurs semaines avec le groupe Lagardère. Cette stratégie de coopération entre les deux groupes comprendrait plusieurs opérations, dont une fusion entre leurs services en ligne, Wanadoo (filiale de la compagnie de téléphone) et Club Internet (dans le giron du groupe Lagardère).

Wanadoo compte 76 000 abonnés et vise le cap des 100 000 pour la fin de l'année, tandis que sa rivale revendique 60 000 fidèles (abonnés et gratuits). Tout récemment, le groupe Lagardère a précisé que Club Internet n'était pas à vendre, ce qui n'oblitère pas pour autant une fusion avec un partenaire. *« Cette activité est pour nous une des salles de rédaction du XXI[e] siècle, un formidable moyen de faire évoluer et de prolonger nos marques et nos contenus et d'en créer de nouveaux »*, a indiqué Arnaud Lagardère, PDG de Grolier interactive.

A la suite d'un entretien au mois de septembre entre Michel Bon, président de France Télécom, et Jean-Luc Lagadère, afin de valider le principe des discussions, la création d'une filiale commune axée sur les contenus dans le multimédia a été envisagée.

UN RAPPROCHEMENT LOGIQUE

A l'instar d'Havas, qui compte valoriser sur Internet les fonds de ses sociétés d'édition, Lagardère, qui, via son pôle Hachette, gère Fayard, Grasset, Stock, Hatier, Grolier et de nombreux actifs dans la presse (*Elle, Paris-Match*, etc.), a largement entamé une politique similaire.

Troisième volet de cette négociation : la création d'une régie publicitaire commune, dans le domaine du multimédia, est aussi à l'étude entre France Télécom et le groupe Lagardère. Un tel rapprochement entre les deux groupes semble logique, même si France Télécom et Lagardère ne cachent pas mener d'autres discussions avec d'autres partenaires éventuels. *« Etant très présents dans les contenus, nous prévoyons de franchir une étape, et nous sommes actuellement à la recherche d'un partenaire qui soit opérateur dans le câble ou les télécommunications, pour conclure une alliance à 50-50 »*, explique le groupe Lagardère. Il devrait, parallèlement à ces discussions, étendre à certaines activités multimédia son partenariat avec son allié canadien Northern Telecom.

Sous la houlette d'Arnaud Lagardère, le groupe s'est développé dans le multimédia au niveau international (Etats-Unis, France et depuis peu Asie) dans plusieurs domaines : la sécurisation des réseaux, la création de contenus, le métier d'*access-provider*, le on-line et le off-line (CD-ROM), ainsi que des produits issus de la haute technologie comme le logiciel Epsis, destiné à la publicité virtuelle.

De son côté, France Télécom s'est largement renforcé, depuis plusieurs années, dans le domaine de l'image et l'audiovisuel, avec la mise au point de services en ligne généralistes et thématiques (axés sur la culture, l'éducation, la santé, la ville et bientôt les jeux), le commerce électronique, des participations dans les chaines de télévision thématiques (Histoire, Météo, Multiradio, la future chaîne musicale Orphéo, qui doit remplacer France Supervision, ou le service de télévision à la carte Multivision). A cela s'ajoutent les sociétés de production France Animation (dessins animés), FIT Production (fictions, documentaires), la société de production et distribution de films musicaux Idéale Audience, la société de distribution de catalogue M5 et des activités de coproduction de CD-ROM. L'opérateur de télécommunications est également largement présent dans le câble et dans la télévision par satellite, notamment avec sa participation minoritaire de 17 % dans le bouquet numérique TPS.

France Télécom ne cache pas non plus chercher de nouveaux partenaires au niveau international pour se développer dans le multimédia – un nouvel accord technique doit d'ailleurs être annoncé dans les jours qui viennent avec le géant américain Microsoft. Rien ne dit que le rapprochement entre Lagardère et France Télécom aboutisse : certaines grandes alliances qui étaient données comme quasiment bouclées, comme l'axe Bouygues-Lyonnaise-Suez, ne se sont toujours pas concrétisées.

Nicole Vulser

Internet gratuit pour mille communes

L'Association des maires de France (AMF) et France Télécom ont signé, lundi 17 novembre, une convention de partenariat baptisée *« mille communes sur Internet »*. Les mille premières communes qui en feront la demande auront un accès gratuit à Internet via le service en ligne Wanadoo pendant trois mois, sans frais de service. Cette action promotionnelle complète la diffusion d'un guide multimédia, sous forme de CD-ROM, *« Internet et les collectivités locales »*, destiné à sensibiliser les élus et les fonctionnaires territoriaux aux usages de l'Internet dans la vie des communes.

***« Pour que les collectivités locales favorisent l'accès par les citoyens à Internet »*, France Télécom propose un service *« Internet en libre-service »* qui comprend un téléphone à carte couplé à un micro-ordinateur de la commune, un modem et un accès Internet sans abonnement via Wanadoo.**

La Fimalac veut aider au développement de l'ensemble Sofres-Taylor Nelson-AGB

EN CONCLUANT des alliances avec leurs homologues européens, les instituts de sondages et d'études de marché français se lancent dans la course à la mondialisation afin de résister à leurs rivaux américains. La Sofres, chef de file des sociétés d'études de marché en France, et Taylor Nelson-AGB, première entreprise britannique de ce secteur, ont ainsi décidé de regrouper leurs activités (*Le Monde* du 13 novembre).

Après ce rapprochement, le nouvel ensemble Sofres-Taylor Nelson-AGB devient le premier groupe de ce secteur en Europe et le quatrième sur le plan international, avec 2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel et 4 500 salariés répartis dans vingt-huit pays (Belgique, Espagne, Portugal, Etats-Unis, Asie-Pacifique, etc. qui figuraient dans la corbeille de la Sofres ; Russie, Allemagne, Pologne, Danemark, etc., du côté de Taylor Nelson-AGB).

En plus de cette taille critique et de sa capacité accrue sur le plan des investissements à venir, l'opération se fonde à la fois sur la complémentarité de la couverture géographique des deux groupes et sur celle de leurs « métiers ». Le français est plus versé dans le panel de consommateurs et les mesures d'audience ; le britannique est reconnu comme le leader mondial des outils de haute technologie en matière de recueil de données et s'est spécifiquement intéressé à la santé, aux médias et au « business to business ».

L'accession au quatrième rang mondial du nouvel ensemble doit se faire sans délocalisation des équipes ou des centres de décision, la Sofres restant basée à Paris. Le président de la nouvelle entité est Tony Cowling, actuel président de Taylor Nelson-AGB ; le directeur général est Pierre Weill, actuel patron de la Sofres.

Financièrement, cette opération de rapprochement a eu lieu en deux étapes : Taylor-Nelson a racheté pour 1,2 milliard de francs la totalité de la Financière Sofres, maison mère de la société, dont 51 % étaient détenus par la Financière Marc Ladreit de Lacharrière (Fimalac), qui avait pris le contrôle de l'entreprise il y a six ans, et par divers banques et institutionnels (Consortium de réalisation du Crédit lyonnais, Banexi, GAN, Générale des eaux). Ces derniers abandonnent leur participation, alors que la Fimalac, à la faveur d'une augmentation de capital menée parallèlement à la cession de la Sofres, entrera à hauteur de 11 % dans le nouveau capital.

SEUL INDUSTRIEL

Cette acquisition permettra à Fimalac de *« continuer à appuyer le développement du nouveau groupe »*, d'installer la société présidée par Marc Ladreit de Lacharrière *« dans les métiers du prochain millénaire »* et de faire figure d'alternative aux sociétés américaines dans un secteur hautement concurrentiel et à fort degré de concentration, que ce soit en matière d'études de marché, de sondages ou de notations financières. Tout en disposant d'une faible part du capital de la Sofres-Nelson Taylor-AGB, la Fimalac sera en effet le seul opérateur industriel présent dans le nouveau tour de table, les autres actionnaires étant des fonds de pension ou des partenaires uniquement financiers.

Yves-Marie Labé

Lionel Jospin aimerait voir les parlementaires accorder un délai pour la suppression de l'abattement fiscal des journalistes

LE GOUVERNEMENT proposera au Parlement de ne pas supprimer dès 1998 l'abattement de 30 % sur le revenu imposable des journalistes afin de permettre une concertation. Telle est la teneur des propos du premier ministre, Lionel Jospin, aux représentants de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-SNJ-CGC qu'il recevait, mardi 18 novembre. Selon Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, qui participait à l'entretien, M. Jospin a *« insisté sur la nécessité du dialogue avec les deux assemblées »* pour obtenir le maintien provisoire de l'abattement. Ce *« temps supplémentaire »* pourrait être mis à profit pour étudier une solution avec la profession, Lionel Jospin ayant reconnu que le fonds de 100 millions de francs créé pour compenser la perte de revenus des journalistes était techniquement difficile à gérer.

SERVICE MINIMUM

Au Sénat, qui doit débattre de la loi de finances à partir de jeudi 20 novembre, Claude Estier, président du groupe socialiste, a d'ores et déjà prévu de déposer un amendement annulant le vote des députés qui, le 17 octobre, s'étaient prononcés à l'unanimité pour la suppression des avantages fiscaux de soixante-douze professions.

Toutefois, si une majorité ne se dégage pas chez les sénateurs, M[me] Trautmann n'a pas exclu l'hypothèse que le gouvernement présente un amendement lors de la seconde lecture du budget à l'Assemblée nationale.

Soutenus par une manifestation de quelque 200 journalistes devant Matignon, les représentants de l'intersyndicale ont marqué leur intention de rester mobilisés. La journée d'action s'est traduite, mardi, par une forte mobilisation des journalistes à Radio-France où, selon le Syndicat national des journalistes (SNJ), la grève a été suivie à 90 % à France Info et France Inter, et à 70 % dans les stations locales. Aucun journal n'a été diffusé sur France Info et un seul – celui de 19 h 00 – sur France Inter. A Radio France Internationale (RFI), seul un service minimum a été assuré.

A France 2, la journée d'action a faiblement mobilisé la rédaction, sans véritable impact sur l'antenne. A France 3, les syndicats n'avaient pas appelé à des arrêts de travail, un préavis de grève ayant été déposé pour le 2 décembre sur des revendications internes (*Le Monde* du 14 novembre). Certaines rédactions locales ont cependant fait grève, comme France 3 Sud, qui n'a diffusé aucun journal. En revanche, l'appel à la grève a été fortement suivi à l'Agence France Presse (AFP), dont le fil France a été interrompu pendant vingt-quatre heures, mais aussi dans certains quotidiens nationaux : *L'Equipe, Le Figaro, France-Soir et L'Humanité* étaient absents des kiosques, mercredi 19 novembre, et *Le Parisien* n'a pu faire paraître que deux éditions régionales – celles de l'Oise et de l'Ile-de-France –, et son édition nationale *Aujourd'hui*.

COMMUNIQUÉS

Les principaux quotidiens régionaux ont paru, à l'exception de *L'Union*, à Reims. Plusieurs journaux ont publié des communiqués afin d'expliquer les raisons du mouvement. A *Libération*, 95 journalistes, réunis en assemblée générale, ont signé une motion en faveur du gel de la suppression des 30 % *« faute d'un dispositif sérieux permettant d'amortir cette réduction du pouvoir d'achat »*. Les syndicats et la Société des journalistes du *Télégramme*, à Morlaix, ont adressé un texte *« aux ministres et parlementaires bretons »* pour le maintien de l'abattement. *L'Est républicain* (Nancy) a publié une *« lettre ouverte à Lionel Jospin »*.

« L'Humanité Dimanche » devient « L'Humanité Hebdo »

L'HUMANITÉ DIMANCHE, lancé en 1948, doit paraître jeudi 20 novembre sous son nouveau titre, *L'Humanité Hebdo*. Il traduit à la fois un changement de fonction et sa nouvelle identité rédactionnelle. *« Nous étions le " magazine du PCF " ; nous sommes désormais un " hebdo communiste", du côté des citoyens, dans l'esprit de la mutation communiste. La nouvelle formule doit permettre aux lecteurs de mieux se repérer et à nous de tenir " les pouvoirs à l'œil " comme nous nous y sommes engagés »*, commente Martine Bulard, rédactrice en chef, connue pour ses positions progressistes. *L'Humanité dimanche* ayant davantage adhéré à la ligne de Robert Hue que le quotidien *L'Humanité*.

Sous une maquette modernisée par Claude Maggiori, de nouvelles rubriques font leur apparition comme « Droit de suite », retour sur un événement qui a défrayé l'actualité, ou « Contre-enquête », tandis que d'autres rubriques s'enrichissent, comme « Télévision », qui intègre des programmes du câble, ou encore « Cactus », deux pages dévolues aux dessinateurs (Siné, Willem, Charb, Tignous, etc.). La première livraison de la nouvelle formule (108 pages) présente un cahier de huit pages consacré à Georges Marchais, l'ancien secrétaire général du PCF décédé alors que le numéro était à moitié bouclé.

PLUS DE VENTES EN KIOSQUE

Alors que sa diffusion moyenne actuelle est de 110 000 exemplaires, assurée à 70 % par la vente militante, *L'Humanité Hebdo* compte atteindre 150 000 exemplaires fin 1998 en mettant l'accent sur les ventes en kiosques et les abonnements. L'hebdomadaire compte aussi développer la publicité, grâce à des études et des ajustements tarifaires étudiés par sa régie, l'Agence centrale de publicité (ACP).

True North refuse l'offre de fusion faite par Publicis

BRUCE MASON, patron de True North, onzième groupe publicitaire au monde, a annoncé dans la soirée du lundi 17 novembre, aux Etats-Unis, avoir rejeté l'offre de rachat faite le 10 novembre par le groupe français Publicis. Ce dernier a proposé aux administrateurs de True North, réunis le 12 novembre à Chicago, de fusionner les réseaux publicitaires Publicis – appartenant aux sociétés Publicis Communication et Publicis Monde – et Foote Cone et Belding (FCB), réseau publicitaire de True North. Cette opération devait permettre à Publicis, par un échange d'actions et un apport en liquidités, de prendre le contrôle du groupe américain en portant sa participation de 18,5 % à plus de 50 % (*Le Monde* du 19 novembre).

Du côté américain, la réaction a été immédiate. Alors que le cours de Bourse de True North réagissait favorablement à cette annonce relayée par la presse américaine en enregistrant une augmentation de près de 9,6 % de l'action True North à 26 dollars – le titre Publicis gagnant, de son côté, quatre francs, à 536 francs –, le conseil d'administration de True North décidait de rendre public son refus. *« Le conseil d'administration a décidé de décliner, à l'unanimité, votre offre de discussion relative à la transaction que vous proposez*, indique True North, qui, du même coup, *« réaffirme* [sa] *volonté de poursuivre les transactions en cours pour la fusion avec Bozell »*.

Selon Bruce Mason, *« le conseil d'administration considère qu'il est irréaliste d'ignorer une décennie de difficultés entre* [les] *deux entreprises, qui* (...), *si elles persistent* (...), *ne manqueraient pas de* [leur] *faire perdre, quel que soit le schéma proposé, des clients-clés et des employés-clés »*. True North rappelle à son actionnaire Publicis *« son engagement à soutenir toutes les acquisitions de True North »*, l'accusant même de retarder délibérément la fourniture des pièces nécessaires à sa fusion avec Bozell.

PHASE CONFIDENTIELLE

Même si le ton monte d'un cran, le président du groupe français n'entend pas abandonner la partie. *« Ce n'est que le début »*, indique Maurice Lévy, qui affirme que la réaction de True North *« était attendue »*. *« Chaque opération de cette nature commence par un rejet*, estime-t-il. *Puisque nous avons convaincu les actionnaires, qui ont apparemment réagi positivement à notre offre, nous allons désormais nous employer à convaincre les administrateurs. »*

L'état-major de Publicis, qui déclarait, mardi 18 novembre, entrer désormais *« dans une phase confidentielle de la négociation »*, devait, dans la foulée, prendre conseil auprès de ses avocats américains et de la Banque Lazard à New York pour affiner son plan d'attaque.

Florence Amalou

هكذا من الاهل

■ **LA BOURSE DE TOKYO a plongé de 5,29 % mercredi, sa plus forte baisse en une séance cette année, sur fond d'inquiétudes concernant le secteur bancaire japonais.**

■ **LE DOLLAR progressait face au yen mercredi à 126,90 yens (contre 126,15 mardi), témoignant de l'inquiétude des investisseurs sur le système financier japonais.**

■ **LE PREMIER MINISTRE japonais a déclaré mardi qu'il n'était pas question d'utiliser des fonds de placement pour reprendre les créances des institutions financières.**

■ **APRÈS TROIS SÉANCES de hausse, Wall Street a fini en baisse mardi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 47,40 points (0,62 %), à 7 650,82.**

■ **L'OR a ouvert en hausse mercredi 19 novembre sur le marché international de Hongkong à 305,55-305,75 dollars l'once, contre 303,40-303,70 dollars mardi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

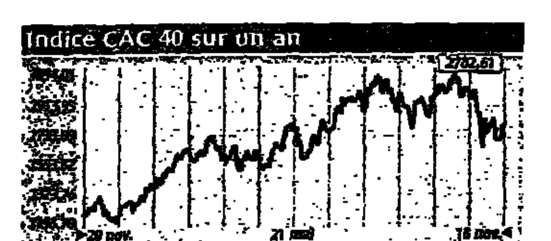
Accès de faiblesse à la bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse, mercredi 19 novembre, emboîtant le pas aux places asiatiques, dont certaines comme Tokyo ont fortement baissé. En recul de 0,96 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait une heure et demie plus tard 0,69 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,12 % à 2 779,15 points.

Après deux séances de nette hausse, la place japonaise a cédé 5,3 % mercredi, le marché étant déçu de l'absence de mesures fiscales dans le plan de relance de l'économie japonaise présenté mardi par le gouvernement. Hong-Kong a fini la séance sur une perte de 0,9 %. Le baht thaïlandais a plongé mercredi dans le sillage du won sud-coréen. Ces nouveaux remous signifient que la crise financière asiatique est loin d'être terminée, soulignent les gestionnaires.

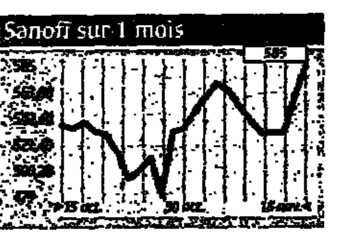
Wall Street était préoccupée mardi par la situation en Corée du Sud notamment. Le Dow Jones a fini sur un recul de 0,62 %, tandis que sur le marché obligataire américain, le taux de rendement des bons du Trésor à 30 ans s'établissait à 6,07 %, contre 6,059 % la veille.

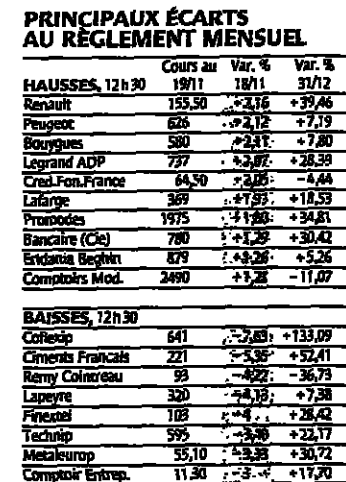
Du côté des valeurs, Coflexip reculait de 7,8 %. Lapeyre cédait 4,13 %, et Technip 3,6 %.



Sanofi, valeur du jour

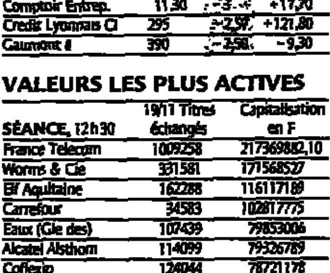
L'ACTION SANOFI a gagné 4,7 % à 585 francs, mardi 18 novembre, à la Bourse de Paris après avoir enregistré une progression de 5,5 % lundi. Le titre a bénéficié de l'autorisation donnée par l'administration américaine à la mise sur le marché de son médicament antiplaquettaire, le Clopidogrel, et de la confirmation par le président du groupe, Jean-François Dehecq, de la vente de ses parts (49,9 %) dans Nina Ricci *« autour de la fin de l'année »*. Sanofi négocierait avec l'espagnol Puig International, et la transaction porterait sur 500 millions de francs. Depuis le début de l'année, l'action Sanofi a gagné plus de 13 %.





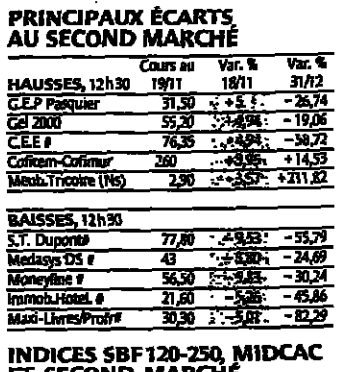
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/11	Var. % 18/11	Var. % 31/12
Renault	155,50	+2,16	+39,46
Peugeot	626	+2,12	+7,19
Bouygues	580	+2,11	+7,80
Legrand ADP	737	+2,07	+28,39
Cred.Fon.France	64,50	+2,05	−4,44
Lafarge	369	+1,93	+18,53
Promodes	1975	+1,80	+34,81
Bancaire (Cie)	780	+1,29	+30,42
Eridania Beghin	879	+1,26	+5,26
Comptoirs Mod.	2490	+1,28	−11,07
BAISSES, 12 h 30			
Coflexip	641	−7,85	+133,09
Ciments Français	221	−5,35	+52,41
Remy Cointreau	93	−4,22	−36,73
Lapeyre	320	−4,18	+7,38
Finextel	108	−4	+28,42
Technip	595	−3,90	+22,17
Metaleurop	55,10	−3,38	+30,72
Comptoir Entrep.	11,30	−3,4	+17,70
Credit Lyonnais CI	295	−2,97	+121,80
Gaumont #	390	−2,98	−9,30



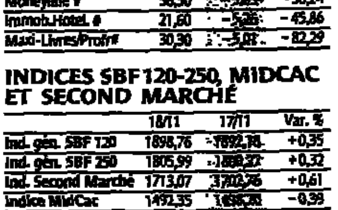
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	19/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	1009258	217369882,10
Worms & Cie	331581	171568527
Elf Aquitaine	162288	116117189
Carrefour	34583	102817775
Eaux (Gle des)	107439	79853006
Alcatel Alsthom	114099	79326789
Coflexip	124044	78721178
Total	108714	70344508
L'Oreal	32298	70208191
Societe Generale	84795	64606400



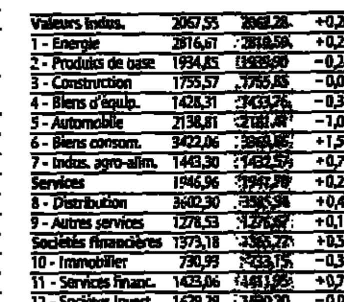
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/11	Var. % 18/11	Var. % 31/12
G.E.P Pasquier	31,50	+5,5	−26,74
Gel 2000	55,20	+4,94	−19,06
C.E.E #	76,35	+4,94	−38,72
Coficem-Cofimur	260	+3,95	+14,53
Meub.Tricoire (Ns)	2,90	+3,57	+211,82
BAISSES, 12 h 30			
S.T. Dupont#	77,80	−9,53	−55,79
Medasys DS #	43	−8,80	−24,69
Moneyline #	56,50	−5,83	−30,24
Immob.Hotel. #	21,60	−5,26	−45,86
Maxi-Livres/Profr#	30,30	−5,01	−82,29

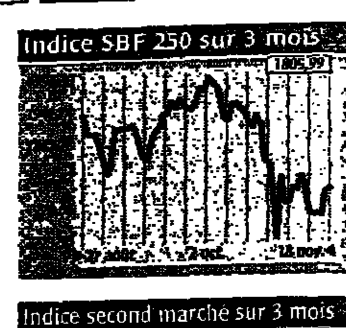


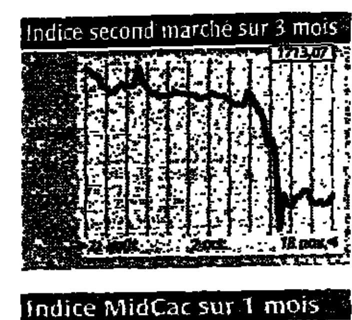
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

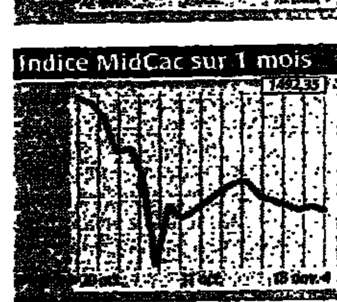
	18/11	17/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1898,76	1892,18	+0,35
Ind. gén. SBF 250	1805,99	1800,22	+0,32
Ind. Second Marché	1713,07	1702,76	+0,61
Indice MidCac	1492,35	1498,28	−0,39



	18/11	17/11	Var. %
Valeurs Indus.	2067,55	2062,28	+0,26
1 - Energie	2816,61	2810,59	+0,21
2 - Produits de base	1934,85	1939,90	−0,26
3 - Construction	1755,57	1755,85	−0,02
4 - Biens d'équip.	1428,31	1433,76	−0,38
5 - Automobile	2138,81	2161,47	−1,05
6 - Biens consom.	3422,06	3369,36	+1,56
7 - Indus. agro-alim.	1443,30	1432,57	+0,75
Services	1946,96	1941,70	+0,27
8 - Distribution	3602,30	3585,98	+0,46
9 - Autres services	1278,53	1276,67	+0,15
Sociétés financières	1373,18	1365,72	+0,54
10 - Immobilier	730,93	733,15	−0,30
11 - Services financ.	1423,06	1411,95	+0,79
12 - Sociétés Invest.	1629,29	1630,20	−0,06







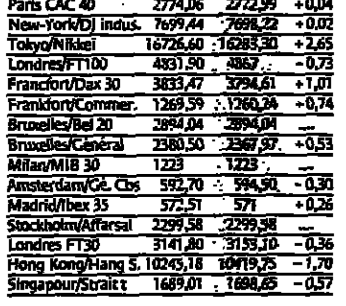
Rechute à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 19 novembre en très forte baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en repli de 5,29 % en clôture, soit son plus important recul depuis le mois de janvier 1995.

Les opérateurs s'interrogent sur le soutien qu'entend accorder le gouvernement japonais aux banques en difficulté. Le gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, a indiqué mercredi *« prendre au sérieux »* les demandes renouvelées des milieux financiers en faveur de l'utilisation de fonds publics pour accélérer l'assainissement des banques de l'archipel. Mais le ministère japonais des finances est opposé à une telle intervention.

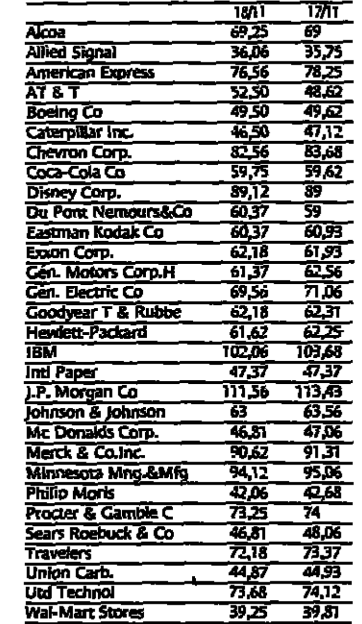
La veille, après trois séances consécutives de hausse, Wall Street avait fini en légère baisse. L'indice Dow Jones avait cédé 47,40 points (0,62 %) à 7 650,82 points.

« Le marché se cherche de nouvelles marges de fluctuations. Il est normal de baisser après la grande volatilité que nous venons de connaître », commentait Scott Bleier, de la banque Prime Charter.



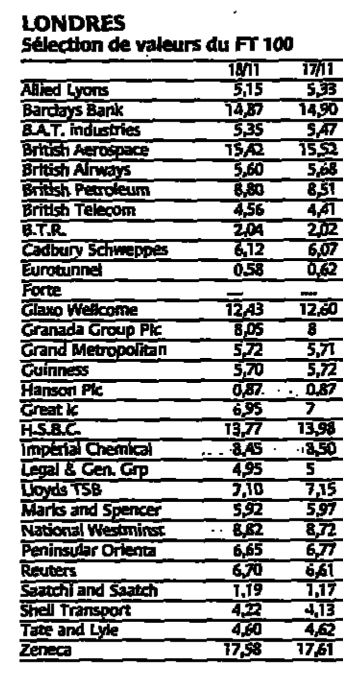
INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/11	Cours au 17/11	Var. en %
Paris CAC 40	2774,06	2772,99	+0,04
New-York/DJ indus.	7699,44	7698,22	+0,02
Tokyo/Nikkei	16726,60	16283,30	+2,65
Londres/FT100	4831,90	4867	−0,73
Francfort/Dax 30	3833,47	3794,61	+1,01
Frankfort/Commer.	1269,59	1260,24	+0,74
Bruxelles/Bel 20	2894,04	2894,04	—
Bruxelles/Général	2380,50	2367,97	+0,53
Milan/MIB 30	1223	1223	—
Amsterdam/Gé. Cbs	592,70	594,50	−0,30
Madrid/Ibex 35	572,51	571	+0,26
Stockholm/Affarsal	2299,58	2299,58	—
Londres FT30	3141,80	3153,10	−0,36
Hong Kong/Hang S.	10245,18	10419,75	−1,70
Singapour/Strait t	1689,01	1698,65	−0,57



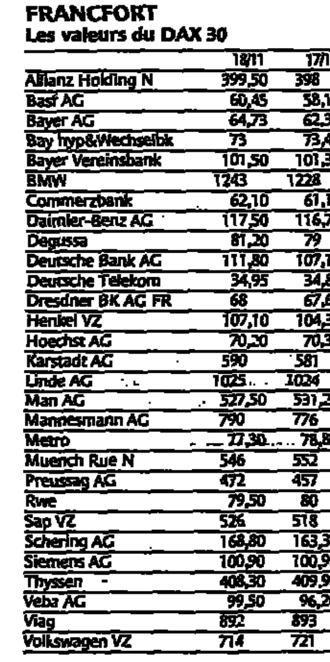
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	18/11	17/11
Alcoa	69,25	69
Allied Signal	36,06	35,75
American Express	76,56	78,25
AT & T	52,50	48,62
Boeing Co	49,50	49,62
Caterpillar Inc.	46,50	47,12
Chevron Corp.	82,56	83,68
Coca-Cola Co	59,75	59,62
Disney Corp.	89,12	89
Du Pont Nemours&Co	60,37	59
Eastman Kodak Co	60,37	60,93
Exxon Corp.	62,18	61,93
Gén. Motors Corp.H	61,37	62,56
Gén. Electric Co	69,56	71,06
Goodyear T & Rubbe	62,18	62,31
Hewlett-Packard	61,62	62,25
IBM	102,06	103,68
Intl Paper	47,37	47,37
J.P. Morgan Co	111,56	113,43
Johnson & Johnson	63	63,56
Mc Donalds Corp.	46,81	47,06
Merck & Co.Inc.	90,62	91,31
Minnesota Mng.&Mfg	94,12	95,06
Philip Moris	42,06	42,68
Procter & Gamble C	73,25	74
Sears Roebuck & Co	46,81	48,06
Travelers	72,18	73,37
Union Carb.	44,87	44,93
Utd Technol	73,68	74,12
Wal-Mart Stores	39,25	39,81



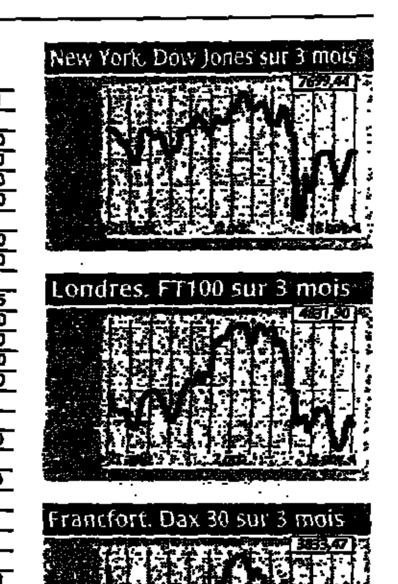
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/11	17/11
Allied Lyons	5,15	5,33
Barclays Bank	14,87	14,90
B.A.T. industries	5,35	5,47
British Aerospace	15,42	15,52
British Airways	5,60	5,68
British Petroleum	8,80	8,51
British Telecom	4,56	4,41
B.T.R.	2,04	2,02
Cadbury Schweppes	6,12	6,07
Eurotunnel	0,58	0,62
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,43	12,60
Granada Group Plc	8,05	8
Grand Metropolitan	5,72	5,71
Guinness	5,70	5,72
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,95	7
H.S.B.C.	13,77	13,98
Impérial Chemical	8,45	8,50
Legal & Gen. Grp	4,95	5
Lloyds TSB	7,10	7,15
Marks and Spencer	5,92	5,97
National Westminst	8,82	8,72
Peninsular Orienta	6,65	6,77
Reuters	6,70	6,61
Saatchi and Saatch	1,19	1,17
Shell Transport	4,22	4,13
Tate and Lyle	4,60	4,62
Zeneca	17,58	17,61



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	18/11	17/11
Allianz Holding N	399,50	398
Basf AG	60,45	58,10
Bayer AG	64,73	62,30
Bay hyp&Wechselbk	73	73,40
Bayer Vereinsbank	101,50	101,30
BMW	1243	1228
Commerzbank	62,10	61,10
Daimler-Benz AG	117,50	116,70
Degussa	81,20	79
Deutsche Bank AG	111,80	107,15
Deutsche Telekom	34,95	34,80
Dresdner BK AG FR	68	67,60
Henkel VZ	107,10	104,30
Hoechst AG	70,20	70,30
Karstadt AG	590	581
Linde AG	1025	1024
Man AG	527,50	531,20
Mannesmann AG	790	776
Metro	77,30	78,80
Muench Rue N	546	552
Preussag AG	472	457
Rwe	79,50	80
Sap VZ	526	518
Schering AG	168,80	163,30
Siemens AG	100,90	100,90
Thyssen	408,30	409,90
Veba AG	99,50	96,20
Viag	892	893
Volkswagen VZ	714	721



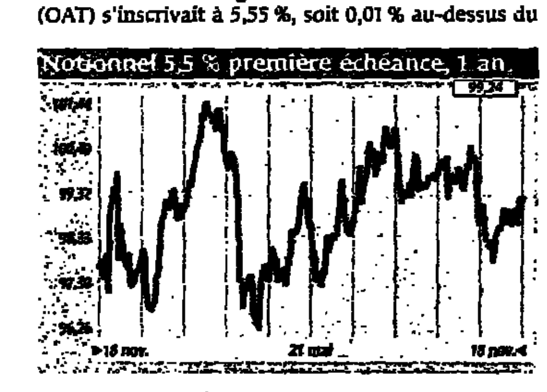
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mercredi 19 novembre, soutenu par le nouvel accès de faiblesse des Bourses mondiales. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 24 centièmes, à 99,48 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,55 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance sur une nouvelle hausse. Les opérateurs avaient bien accueilli l'annonce d'une hausse modérée de 0,2 % des prix à la consommation au mois d'octobre. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,07 % en clôture, son plus bas niveau de l'année.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,33	5,57	6,15	1,70
Allemagne	3,33	5,58	6,20	1,80
Grande-Bretagne	7,34	6,62	NC	2,80
Italie	6,75	6,14	6,69	2,60
Japon	0,52	1,90	NC	0,50
États-Unis	5,68	5,84	6,07	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/11	Taux au 17/11	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 18/11	Vente 18/11	Achat 17/11	Vente 17/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,48	3,63	3,42	3,52
3 mois	3,62	3,77	3,58	3,68
6 mois	3,72	3,82	3,73	3,83
1 an	3,97	4,05	3,97	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,6914	—	3,7051	—
Pibor Francs 6 mois	3,8242	—	3,8593	—
Pibor Francs 9 mois	3,9688	—	4,0039	—
Pibor Francs 12 mois	4,1094	—	4,1602	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6250	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6771	—	4,6979	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7552	—	4,8021	—

MATIF

Echéances 18/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	96872	99,24	99,46	99,20	99,32
Mars 98	7291	98,72	98,92	98,70	98,76
Juin 98	3	98,24	98,24	98,18	98,18
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	9743	96,23	96,25	96,22	96,24
Mars 98	24763	95,98	96,05	95,95	96,03
Juin 98	9679	95,76	95,82	95,79	95,80
Sept. 98	6362	95,59	95,66	95,59	95,65
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	163	98,24	98,40	98,24	98,30
Mars 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	17050	2798	2807	2773	2793
Déc. 97	1892	2803	2804	2780,50	2800
Janvier 98	1000	2793,50	2796,50	2793,50	2796,50
Mars 98	1388	2819	2823,50	2803	2823

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7896 | US/DM ↘ 1,7286 | US/¥ ↗ 126,1300 | DM/F ↘ 3,3486 | £/F ↘ 9,8005

Faiblesse du yen

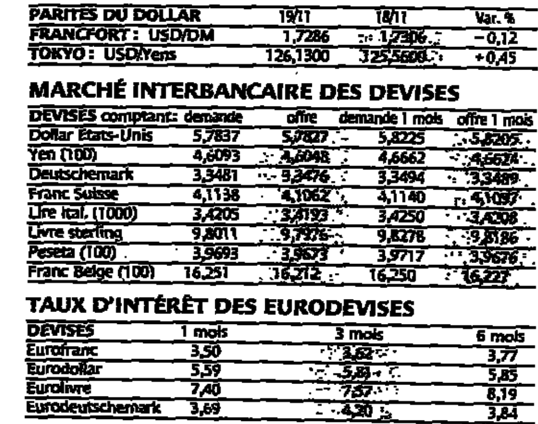
LE DOLLAR s'inscrivait en légère baisse, mercredi matin 19 novembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,7280 mark et 5,7840 francs.

Le billet vert gagnait en revanche du terrain face à la monnaie japonaise, à 127 yens, cette dernière étant affectée par la chute de la Bourse de Tokyo. *« Le marché pensait que d'importants ordres de vente de la part des fonds de pension du secteur public allaient émerger à 126,50 yens »*, notait un banquier japonais, *« mais le dollar a dépassé ce niveau sans subir de telles ventes »*.

Le dollar progressait également face à l'ensemble des devises d'Asie du Sud-Est : won sud-coréen, ringgit malaisien, roupie indonésienne, dollar de Taïwan. La monnaie américaine était soutenue par la brusque aggravation de la crise financière en Corée du Sud.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/11	% 17/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8600	−0,01	322	346
Ecu	6,6290	−0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7896	−0,61	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,2335	−0,01	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,0900	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4205	+0,01	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9600	−0,03	82	92
Irlande (1 iep)	8,7210	−0,11	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8005	−0,32	9,3500	10,2000
Grece (100 drach.)	2,1350	—	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,7300	−0,20	71	81
Suisse (100 F)	410,9000	−0,15	398	422
Norvège (100 k)	82,2200	+0,10	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5770	−0,01	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9670	−0,06	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	−0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,0905	−0,66	3,8000	4,4000
Japon (100 yens)	4,6103	−0,86	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	111,1200	−0,21	105	116



PARITÉS DU DOLLAR	19/11	18/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7286	1,7306	−0,12
TOKYO : USD/Yens	126,1300	125,5600	+0,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7837	5,7827	5,8225	5,8205
Yen (100)	4,6093	4,6048	4,6662	4,6624
Deutschemark	3,3481	3,3476	3,3494	3,3489
Franc Suisse	4,1138	4,1062	4,1140	4,1097
Lire ital. (1000)	3,4205	3,4193	3,4250	3,4208
Livre sterling	9,8011	9,7976	9,8278	9,8186
Peseta (100)	3,9693	3,9673	3,9717	3,9676
Franc Belge (100)	16,251	16,212	16,250	16,227

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,50	3,62	3,77
Eurodollar	5,59	5,81	5,85
Eurolivre	7,40	7,57	8,19
Eurodeutschemark	3,69	4,20	3,84

L'OR

	cours 18/11	cours 17/11
Or fin (k. barre)	57500	57400
Or fin (en lingot)	57950	57800
Once d'Or Londres	303,75	304,10
Pièce française(20f)	336	336
Pièce suisse (20f)	332	330
Pièce Union lat(20f)	330	327
Pièce 20 dollars us	2400	2340
Pièce 10 dollars us	1420	1435
Pièce 50 pesos mex.	2200	2110

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/11	cours 18/11
Brent (Londres)	19,40	19,22
WTI (New York)	20,46	20,33
Light Sweet Crude	20,22	20

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	19/11	18/11
Dow-Jones comptant	136,12	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,14	143,38
CRB	241,62	241,03
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1945,50	1906,75
Cuivre à 3 mois	1967,50	1908,50
Aluminium comptant	1630,75	1616
Aluminium à 3 mois	1658	1642,50
Plomb comptant	560,50	560,50
Plomb à 3 mois	578,50	567
Etain comptant	5637,50	5582,50
Etain à 3 mois	5612,50	5585
Zinc comptant	1139,50	1141,25
Zinc à 3 mois	1172,50	1162,50
Nickel comptant	6112,50	6087,50
Nickel à 3 mois	6215	6145

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	511	509,40
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	206,80	208
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	345,50	345,75
Maïs (Chicago)	277,75	276,75
Grain. soja (Chicago)	733,75	726
Tourt. soja (Chicago)	231,40	232,40
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75	74,55
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1581	1568
Café (Londres)	1642	1624
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	70,82	71,08
Jus d'orange (New-York)	84,70	84,65

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −0,09 %
CAC 40 : 2780,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	969	980	+ 0,10	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	920	—	22/10/97
Renault (T.P.)	1794	1790	− 0,22	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2220	2220	—	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1254	1256	+ 0,15	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	910	910	—	01/08/97
Accor	1090	1088	− 0,18	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	297,70	[illegible]	—	07/07/97
Air Liquide	915	920	+ 0,54	05/06/97
Alcatel Alsthom	701	700	− 0,14	27/06/97
Atos (ex.Axime) CA	725	725	—	—
Axa	408,30	407,10	− 0,29	14/05/97
Bail Investis	758	759	+ 0,13	11/07/97
Bancaire (Cie)	770	780	+ 1,29	13/05/97
Bazar Hot. Ville	530	531	+ 0,18	12/06/97
Bertrand Faure	358	351,10	− 1,92	29/02/97
BIC	392,90	395,90	+ 0,76	09/07/97
BIS	490	490	—	01/07/96
B.N.P.	260,10	259,20	− 0,34	17/07/97
Bollore Techno.	731	731	—	01/07/97
Bongrain	2289	2255	− 1,48	15/05/97
Bouygues	568	580	+ 2,11	01/07/97
Bouygues Offs.	297	294,50	− 0,84	28/08/97
Bull	65	65	—	—
Canal +	1024	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Cap Gemini	479	476	− 0,62	[illegible]
Carbone Lorraine	1560	1545	− 0,96	[illegible]
Carrefour	2987	2980	− 0,23	[illegible]
Casino Guichard	325,20	326	+ 0,24	[illegible]
Casino Guich.ADP	250	250	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	622	[illegible]	− 1,12	[illegible]
C.C.F.	334	336,50	+ 0,74	[illegible]
Cegid (Ly)	619	619	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	32,60	32,50	− 0,30	[illegible]
Cetelem	636	[illegible]	− 1,41	[illegible]
CGIP	1897	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Chargeurs	361	356	− 1,38	[illegible]
Christian Dalloz	720	722	+ 0,27	[illegible]
Christian Dior	597	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Ciments Francais	233,50	[illegible]	− 5,35	[illegible]
Cipe France Ly #	159,50	158	− 0,94	[illegible]
Clarins	447,50	440	− 1,67	[illegible]
Club Mediterranee	427	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Coflexip	694	[illegible]	− 7,63	[illegible]
Colas	830	830	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,65	11,30	− 3	[illegible]
Comptoirs Mod.	2460	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
CPR	441	440	− 0,22	30/07/97
Cred.Fon.France	63,20	63,50	+ 2,05	16/06/95
Credit Lyonnais CI	302,50	295	− 2,57	01/07/93
Cred.Nat.Natexis	321,40	320,10	− 0,40	13/06/97
CS Signaux(CSEE)	180,10	182	+ 1,05	01/07/97
Damart	3750	3739	− 0,29	19/12/96
Danone	944	944	—	20/05/97
Dassault-Aviation	1282	1278	− 0,31	04/07/97
Dassault Electro	593	580	− 2,19	11/06/97
Dassault Systemes	168	168	—	18/07/97
De Dietrich	266	266,50	+ 0,18	10/07/97
Deveaux(Ly)#	612	608	− 0,65	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,30	43,85	− 1,01	—
Dexia France	600	602	+ 0,33	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	104,50	102,90	− 1,53	20/06/96
Dynaction	155	151,70	− 2,12	10/07/92
Eaux (Cie des)	747	747	—	01/07/97
Eiffage	265	259	− 2,26	01/07/96
Elf Aquitaine	725	716	− 1,24	18/06/97
Eramet	240	240	—	08/08/97
Eridania Beghin	868	879	+ 1,26	11/07/97
Essilor Intl	1635	1634	− 0,06	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1575	1580	+ 0,31	02/07/97
Esso	471,50	471	− 0,10	25/06/92
Eurafrance	2410	2375	− 1,45	19/12/96
Euro Disney	7,70	7,75	+ 0,64	28/02/93
Europe 1	1105	1097	− 0,72	02/04/97
Eurotunnel	5,80	5,80	—	—
Fimalac SA	475	473,90	− 0,23	25/06/97
Finextel	107,30	103	− 4	26/06/97
Fives-Lille	330	329,80	− 0,06	10/07/96
France Telecom	215,30	216,40	+ 0,51	—
Fromageries Bel	4090	4100	+ 0,24	30/07/97
Galeries Lafayette	2725	2750	+ 0,91	30/06/93
GAN ex.dt sous	132,50	130,90	− 1,20	05/07/94
Gascogne (B)	487	481,10	− 1,21	12/06/97
Gaumont #	400	390	− 2,50	12/05/97
Gaz et Eaux	2420	2420	—	06/06/97
Geophysique	818	803	− 1,83	12/07/96
G.F.C.	520	520	—	28/07/97
Groupe Andre S.A.	560	555	− 0,89	12/02/96
Groupe GTM	376	374	− 0,53	29/07/97
Gr.Zannier (Ly) #	124	121,20	− 2,25	01/07/97
Guilbert	782	770	− 1,53	25/07/97
Guyenne Gascogne	1740	1713	− 1,55	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1039	1025	− 1,34	19/06/97
Havas	380,10	381	+ 0,23	22/08/97
Havas Advertising	706	705	− 0,14	03/09/97
Imetal	658	646	− 1,82	25/06/97
Immeubl.France	337,90	334	− 1,15	25/06/97
Infogrames Enter.	839	822	− 2,02	—
Ingenico	115,70	115	− 0,60	04/08/97
Interbail	169,50	169,90	+ 0,23	30/06/97
Intertechnique	1200	1193	− 0,58	30/09/97
ISIS	688	675	− 1,88	—
Jean Lefebvre	328	320	− 2,43	18/06/97
Klepierre	761	761	—	03/09/97
Labinal	1568	1550	− 1,14	09/07/97
Lafarge	362	369	+ 1,93	30/06/97
Lagardere	170	172	+ 1,17	22/07/97
Lapeyre	333,80	320	− 4,13	27/05/97
Lebon	250	249	− 0,40	05/07/97
Legrand	1084	1077	− 0,64	23/06/97
Legrand ADP	722	737	+ 2,07	13/06/97
Legris indust.	204,50	204,90	+ 0,19	02/07/97
Locindus	766	769	− 0,39	01/07/97
L'Oreal	2196	2189	− 0,31	01/07/97
LVMH Moet Hen.	985	981	− 0,40	13/06/97
Marine Wendel	679	670	− 1,32	29/11/96
Metaleurop	57	55,10	− 3,33	04/07/90
Metrologie Inter.	14,35	14,05	− 2,09	—
Michelin	310,20	313,20	+ 0,96	11/07/97
Moulinex #	126,50	124,10	− 1,89	24/09/92
Nord-Est	118,40	116	− 2,02	08/07/97
Nordon (Ny)	390	381	− 2,30	—
NRJ #	805	789	− 1,53	15/04/97
Olipar	67	—	—	—
Paribas	412,50	412,60	+ 0,02	05/05/97
Pathe	1055	1043	− 1,13	25/06/97
Pechiney	226,50	222	− 1,98	14/05/97
Pernod-Ricard	294,60	295	+ 0,13	14/05/97
Peugeot	613	626	− 2,12	04/07/97
Pinault-Prnt.Red	2861	2878	+ 0,59	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	619	611	− 1,29	16/06/97
Primagaz	449,90	449,70	− 0,04	12/06/97
Promodes	1940	1975	+ 1,80	05/06/97
Publicis #	529	526	− 0,56	11/07/97
Remy Cointreau	97,10	93	− 4,22	15/09/97
Renault	152,20	155,50	+ 2,16	07/08/96
Rexel	1555	1540	− 0,96	01/07/97
Rhone Poulenc A	254,90	255,20	+ 0,11	03/06/97
Rochette (La)	24,85	25	+ 0,60	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	5350	5320	− 0,56	10/07/97
Sade (Ny)	186,30	186,20	− 0,05	20/06/97
Sagem SA	2610	2565	− 1,72	10/07/97
Saint-Gobain	794	800	+ 0,75	31/07/97
Salomon (Ly)	512	511	− 0,19	01/10/97
Salvepar (Ny)	430	430	—	26/09/97
Sanofi	585	574	− 1,88	18/06/97
Sat	1635	1620	− 0,91	10/07/97
Saupiquet (Ns)	517	510	− 1,35	21/04/97
Schneider SA	306,30	307,60	+ 0,42	02/07/97
SCOR	252	249	− 1,19	04/06/97
S.E.B.	688	680	− 1,16	13/06/97
Sefimeg CA	348	342	− 1,72	15/03/97
SEITA	193	190,50	− 1,29	17/06/97
Selectibanque	67,50	67,50	—	12/07/96
SFIM	1002	1000	− 0,19	01/06/96
SGE	146	142,50	− 2,39	26/08/95
Sidel	338	338	—	06/06/97
Silic CA	792	781	− 1,38	15/07/97
Simco	425,80	424	− 0,42	04/07/97
S.I.T.A.	1038	1040	+ 0,19	23/07/97
Skis Rossignol	106	104,10	− 1,79	30/09/97
Societe Generale	762	764	+ 0,26	20/05/97
Sodexho Alliance	2840	2835	− 0,17	05/03/97
Sommer-Allibert	185	181	− 2,16	19/06/97
Sophia	228,90	226,10	− 1,22	30/06/97
Spir Communic. #	324	323	− 0,30	30/05/97
Strafor Facom	378,50	374	− 1,18	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	604	604	—	26/06/97
Synthelabo	690	690	—	26/06/97
Technip	616	595	− 3,40	30/05/97
Thomson-CSF	148,40	148,20	− 0,13	10/07/97
Total	653	649	− 0,61	03/06/97
UIF	408	407,90	− 0,02	30/06/97
UIS	207,60	205,50	− 1,01	03/07/97
Unibail	575	566	− 1,56	10/06/97
Union Assur.Fdal	665	660	− 0,75	16/06/97
Usinor	90,45	90,30	− 0,16	01/08/97
Valeo	370	370,80	+ 0,21	02/07/97
Vallourec	365	360,10	− 1,34	03/07/97
Via Banque	154,50	154	− 0,32	13/09/95
Worms & Cie	517	517	—	13/06/97
Zodiac ex.dt divid	1203	1199	− 0,33	20/01/97
Elf Gabon	1070	1050	− 1,86	17/06/97

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	115,70	116,20	+ 0,43	19/09/97
Adecco S.A.	1719	1760	+ 2,38	30/05/97
Adidas AG #	830	820	− 1,20	30/05/97
American Express	454,90	438,10	− 3,69	10/11/97
Anglo American #	222,70	224	+ 0,58	28/07/97
Amgold #	233,60	240	+ 2,73	06/06/97
Arjo Wiggins App.	17,10	17,05	− 0,29	12/11/97
A.T.T. #	297,60	301	+ 1,14	03/11/97
Banco Santander #	160,80	161,50	+ 0,43	31/10/97
Barrick Gold #	106,50	106	− 0,46	16/06/97
B.A.S.F. #	201	201,70	+ 0,34	16/05/97
Bayer #	216	218,50	+ 1,15	02/05/97
Cordiant PLC	11,35	11,40	+ 0,44	01/07/97
Crown Cork ord.#	270	—	—	20/11/97
Crown Cork PF CV#	248	—	—	20/11/97
Daimler Benz #	395,50	390	− 1,39	30/05/97
De Beers #	127,10	127	− 0,07	22/10/97
Deutsche Bank #	373	380	+ 1,87	21/05/97
Dresdner Bank	226	228,30	+ 1,01	27/05/97
Driefontein #	35	35,80	+ 2,28	06/08/97
Du Pont Nemours #	351	344,10	− 1,96	13/12/97
Eastman Kodak #	345	343,10	− 0,55	01/10/97
East Rand #	1,36	1,36	—	15/08/94
Echo Bay Mines #	14	13,50	− 3,57	31/12/96
Electrolux #	458	—	—	13/05/97
Ericsson #	247,50	246,80	− 0,28	09/05/97
Ford Motor #	249,30	250	+ 0,28	01/12/97
Freegold #	27	27,55	+ 2,03	19/09/97
Gencor act.regr.	8,80	8,40	− 4,54	26/09/97
General Elect. #	411	404,10	− 1,67	27/10/97
General Motors #	361,80	352	− 2,70	10/12/97
Gle Belgique #	525	515	− 1,90	28/05/97
Grd Metropolitan	55,15	55	− 0,27	06/10/97
Guinness Plc #	55,50	56,50	+ 1,80	23/10/97
Hanson PLC reg.	28,10	28,10	—	28/10/97
Harmony Gold #	15,75	16,50	+ 4,76	01/09/95
Hitachi #	43,70	40,60	− 7,09	31/12/99
Hoechst #	232,70	238,90	+ 2,66	07/05/97
I.B.M #	604	588	− 2,64	10/12/97
I.C.I #	81,60	81,25	− 0,42	06/10/97
Ito Yokado #	280	261	− 6,78	31/12/99
Kingfisher plc #	80,30	82	+ 2,11	21/11/97
Matsushita #	92,25	90,20	− 2,22	10/12/97
Mc Donald's #	272,10	271,40	− 0,25	12/09/97
Merck and Co #	533	520	− 2,43	01/10/97
Mitsubishi Corp.#	47	44,25	− 5,85	31/12/99
Mobil Corporat.#	435	431,60	− 0,78	10/12/97
Morgan J.P. #	654	648	− 0,91	15/10/97
Nestle SA Nom. #	8330	8470	+ 1,68	11/06/97
Nipp. MeatPacker #	72,20	—	—	01/04/97
Nokia A	499,50	493	− 1,30	08/04/97
Norsk Hydro #	306	306	—	23/05/97
Petrofina #	2224	2249	+ 1,12	28/05/97
Philip Morris #	243	241,30	− 0,69	10/10/97
Philips N.V #	415	411	− 0,96	08/04/97
Placer Dome Inc #	75,70	75,05	− 0,85	22/09/97
Procter Gamble #	430,70	425,40	− 1,23	14/11/97
Quilvest	315	309	− 1,90	16/07/97
Randfontein #	9	9,20	+ 2,22	05/02/97
Rio Tinto PLC #	72,55	71,50	− 1,44	20/10/97
Royal Dutch #	311,90	306,50	− 1,73	23/09/97
Sega Enterprises	136,80	135	− 1,31	01/10/97
Saint-Helena #	18,10	19	+ 4,97	12/09/97
Schlumberger #	500	486	− 2,80	10/10/97
SGS Thomson Micro.	414,20	394,60	− 4,73	—
Shell Transport #	40,85	41	+ 0,36	03/11/97
Siemens #	337	337	—	14/02/97
Sony Corp. #	462,50	459	− 0,75	01/10/97
Sumitomo Bank #	61,50	59,45	− 3,33	31/12/99
T.D.K #	460	436	− 5,21	31/12/99
Telefonica #	161,90	161	− 0,55	03/06/97
Toshiba #	26,45	25,40	− 3,96	31/12/99
Unilever act.Div.#	335,50	337,40	+ 0,56	19/12/97
United Technol. #	425,10	420,40	− 1,10	10/09/97
Vaal Reefs #	230	230,60	+ 0,26	19/09/97
Volkswagen A.G #	3040	3055	+ 0,49	20/06/97
Volvo (act.B) #	162	162	—	28/04/97
Western Deep #	111,20	113	+ 1,61	19/09/97
Yamanouchi #	140	134,60	− 3,85	31/12/99
Zambia Copper	14,10	14,35	+ 1,77	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 19 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,42	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,68	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,28	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,85	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,61	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,93	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,62	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,10	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,10	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,20	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,94	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,92	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,76	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,19	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,50	0,699
OAT 9,50%88-98 CA#	103,15	3,956
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	2,277
OAT 8,125% 89-99 #	105,44	4,074
OAT 8,50%90/00 CA#	108,60	5,812 d
OAT 85/00 TRA CA#	102,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,54	4,959
OAT 89-01 TME CA#	—	4,025
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	7,425
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,94	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,19	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	129,80	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	131	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,80	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	965	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	♦	54	54
Baccarat (Ny)	♦	540	540
Bains C.Monaco		525	530
Bque Transatlantl.	♦	174,50	174,50
B.N.P.Intercont.	♦	800	800
Bidermann Intl	♦	110	110
B T P (la cie)	♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		376,10	372
Champex (Ny)	♦	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP		412	414
C.I.T.R.A.M. (B)	♦	2265	2265
Generali Fce Assur		1275	1275
Continental Ass.Ly.		528	528
Darblay		500	545
Didot Bottin	♦	738	738
Eaux Bassin Vichy	♦	2803	2803
Ecia		910	925
Ent.Mag. Paris	♦	1250	1250
Fichet Bauche	♦	33,45	33,45
Fidel		34	34
Finalens		253	255
F.I.P.P.	♦	340,30	340,30
Fonciere (Cie)	♦	600	600
Fonc. Lyonnaise #		698	698
Foncina #		495	501
Francarep		277,10	280
France S.A	♦	1178	1178
From. Paul-Renard	♦	2050	2050
Gevelot	♦	1211	1211
G.T.I (Transport)		190,10	190,10
Immobail		142,60	142,80
Immobanque		615	614
Locamion (Ly)	♦	401,20	401,20
Lucia	♦	50,20	50,20
Monoprix		309	308
Metal Deploye		340	347,80
Mors		5	4,55
Navigation (Nle)		130	134
Optorg	♦	340	340
Paluel-Marmont		348,70	350
Exa.Clairefont(Ny)		800	810
Parfinance	♦	255	255
Paris Orleans		262	260
Promodes (CI)	♦	1600	1600
PSB Industries Ly		510	510
Rougier #		340	330
Saga	♦	125	125
S.I.P.H.	♦	308	308
Sofragi	♦	4740	4740
Taittinger		2920	2820
Tour Eiffel		290	289
Vicat		500	510
Caves Roquefort		1850	1850
Elyo	♦	322	322
Finaxa		346	342
Gaillard (M)	♦	1522	1522
Givaudan-Lavirotte	♦	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		154,90	155
Gd Moul.Strasbourg	♦	1761	1761
Hotel Lutetia		380,10	385
Hotels Deauville	♦	545	545
Immeubl.Lyon (Ly)	♦	568	568
L.Bouillet (Ly)	♦	315	315
Lloyd Continental	♦	9000	9000
Lordex (Ny)	♦	0,01	0,06 d
Matussiere Forest		56,60	55,80
Moncey Financiere	♦	2599	2599
M.R.M. (Ly)		400	400
Part-Dieu(Fin)(Ly)	♦	108	108
Pechiney Intl		112,20	110
Poliet		500	500
Saveton (Ly)	♦	677	677
Samse (Ly)		871	871
Sechilienne (Ly)	♦	1102	1102
Sucr.Pithiviers		3180	3120
Tanneries Fce (Ny)		296	296
Teleflex L. Dupont		109	109
Union Gle Nord(Li)	♦	234	234

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	343
Commerzbank AG	209,90	200
Fiat Ord	16,95	16,95
Gold Fields South	91	82,153 o
Kubota Corp.	18,80	18,80
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	41	41
Robeco	534	534
Rodamco N.V.	165,10	167,10
Rolinco	517	510
Sema Group Plc #	135	133,20
Solvay SA	349,80	349,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 19 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		38,95	[illegible]
AFE #		479	[illegible]
Aigle #		315	[illegible]
Albert S.A (Ns)	♦	150	[illegible]
Altran Techno. #		1708	[illegible]
Arkopharma#		296	[illegible]
Montaignes P.Gest.		1940	[illegible]
Assystem #		213,90	[illegible]
Bque Picardie (Li)		701	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		320	[illegible]
Bque Vernes	♦	166	[illegible]
Beneteau #	♦	860	[illegible]
B I M P	♦	95	[illegible]
Boiron#(Ly)		308	[illegible]
Boisset (Ly) #		359,10	[illegible]
But S.A.		260	[illegible]
Cardif SA		802	[illegible]
C.E.E #		72,75	[illegible]
CFPI #	♦	380	[illegible]
Change Bourse (M)		226	[illegible]
CNIM CA#		185	[illegible]
Codetour		365	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		245,10	[illegible]
Conflandey #		300	[illegible]
C.A. Hte Normandie		318,90	[illegible]
C.A. Paris IDF		724	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		300	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		272	[illegible]
C.A.Pas de Calais		545	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		515	[illegible]
C.A. Oise CCI		323,60	323,50
C.A. Somme CCI		313,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		424	[illegible]
Devanlay		600	[illegible]
Devernois (Ly)		585	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	♦	55	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		411,50	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		389	[illegible]
Expand s.a		570	[illegible]
Factorem		647	[illegible]
Faiveley #		193	[illegible]
Finacor		61	[illegible]
Fininfo		720	[illegible]
Fructivie		625	[illegible]
Gautier France #		265	265
Gel 2000		52,60	55,20
GEODIS #		328	331,50
GFI Industries #		1050	1050
Girodet (Ly) #		32	32
GLM S.A.		210	209,30
Grandoptic.Photo #		1015	1014
Gpe Guillin # Ly		195	195
Kindy #		153,40	158
Guerbet		221	220
Hermes Internat.1#		401,90	400
Hurel Dubois		700	780
ICBT Groupe #		171	176
I.C.C.		139	138
ICOM Informatique		460	451,10
Idianova		70	70
Int. Computer #	♦	55	55
IPBM	♦	65,10	65,10
M6-Metropole TV		575	570
Manitou #		740	737
Manutan		370,50	370,50
Marie Brizard #		535	535
Maxi-Livres/Profit#		31,90	30,30
Mecelec (Ly)	♦	56,05	56,05
MGI Coutier #		259	255
Monneret Jouet Ly#		160,60	160,60
Naf-Naf #		73	71
Norbert Dentres.#		635	628
NSC Groupe Ny		807	806
Onet #		885	890
Paul Predault #		132	130
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #	♦	82	82
Phyto-Lierac #		212,50	213
Pochet		600	600
Poujoulat Ets (Ns)	♦	207	207
Radiall #		616	616
Robertet #		1010	1009
Rouleau-Guichard		216,90	220,10
Securidev #		99,90	99,80
Smoby (Ly)#		559	560
Sofco (Ly)	♦	10,60	8,30
Sofibus	♦	363,80	363,80
Sogeparc (Fin)		369,90	374
Sopra #		592	580
Steph.Kelian #	♦	58	58
Sylea		518	520
Teisseire-France		162	160
TF1		516	514
Thermador Hol. #		294	294
Trouvay Cauvin #		92,20	95
Unilog		770	769
Union Fin.France		552	550
Viel et Cie #		154	153,80
Vilmorin et Cie #		471	470
Virbac		422,90	420

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 19 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		29	28,90
Belvedere		634	630
BVRP		197	195
Coil		164	161,90
Electronique D2		728	725
FDM Pharma n.		202	206
Genset	♦	368,50	368,50
Guyanor action B	♦	9,75	9,75
High Co.	♦	166	166
Infonie		78	77
Joliez-Regol	♦	74,90	74,90
Mille Amis		49,95	49,95
Naturex		75	74
Olitec		650	650
Picogiga	♦	198	198
Proxidis		17	17,50
R21 Santé		390	390
Stelax		8,30	8,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 19 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	♦	751	751
Crédit Gen.Ind.	♦	9,50	9,50
Générale Occidentale	♦	178	178
Sté lecteurs du Monde	♦	149,90	135
Via Crédit (Banque)	♦	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit detaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre reduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		139,18	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		115,50	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2456,82	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14353	14353
Natio Epargne		2232,27	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D		860,78	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3183,11	3120,70
Natio Ep. Patrimoine		137,54	[illegible]
Natio Epargne Retraite		158	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11331,54	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1023,54	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1024,87	[illegible]
Natio Euro Opport.		1030,35	[illegible]
Natio Inter		1091,16	[illegible]
Natio Opportunités		185,27	[illegible]
Natio Revenus		1103,07	[illegible]
Natio Sécurité		11550,93	[illegible]
Natio Valeurs		1348,11	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93430,34	93430,34
Oblig. tres caté.		273,89	269,84
CDC·GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D PEA	♦	825,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	♦	2573,54	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	♦	2431,71	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		315,07	[illegible]
Patrimoine Retraite D		305,53	[illegible]
Sicav Associations C	♦	2442	2442
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19873,25	19873,25
Mutual. dépôts Sicav C		19456,09	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		282,16	276,63
Écur. Capitalisation C		254,70	[illegible]
Écur. Expansion C		83871,32	83871,32
Écur. Géovaleurs C		3537,09	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		224,94	[illegible]
Écur. Monépremière		11453,36	11453,36
Écur. Monétaire C		13155,42	13155,42
Écur. Monétaire D		12193,67	12193,67
Écur. Trésorerie C		322,92	322,92
Écur. Trésorerie D		310,38	310,38
Écur. Trimestriel D		2005,45	2005,45
Éparcourt-Sicav D		194,04	194,04
Géoptim C		12972,75	[illegible]
Géoptim D		11915,99	[illegible]
Horizon C		2257,94	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		105,34	105,34
Sensipremière C		13443,31	13409,79
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12157,11	12132,84
Écur. Sécuripremière C		12117,99	12106,88
CNCA — INDOCAM Asset Management			
Amplia	○	120950,95	120950,95
Atout Amérique		192,88	188,18
Atout Asie		89,19	87,01
Atout Futur C		793,74	774,38
Atout Futur D		747,20	728,98
Coeuls		1964,85	1932,01
Dieze		2179,74	2143,30
Elicash	○	960453,45	960453,45
Epargne-Unie		209,35	204,24
Eurodyn		2592,31	2529,08
Indicia	♦	1701,54	1659,74
Moné.JC	○	12066,74	12066,74
Moné.JD	○	11683,14	11683,14
Oblifutur C		554,39	545,12
Oblifutur D		531,22	522,34
Oraction		1470,26	1434,40
Revenu-Vert		1187,48	1167,63
Sévéa	♦	116,96	114,11
Synthésis		18414,44	18088,84
Uni Association	○	121,84	121,84
Uni Foncier		1399,87	1365,73
Uni France		843,03	822,47
Uni Garantie C		1908,12	1876,22
Uni Garantie D		1459,41	1435,01
Uni Régions		1613	1573,66
Univar C	○	312,73	312,73
Univar D	○	299,71	299,71
Univers Actions		242,93	237
Univers-Obligations		250,42	246,23
CIC BANQUES			
Francic		143,95	141,82
Francic Pierre		137,86	133,64
Europe Régions		227,21	223,85
CIC PARIS			
Associc		1130,74	1130,74
Cicamonde		1540,92	1496,94
Converticic	♦	393,74	387,92
Ecocic		1684,51	1635,45
Mensuelcic		10094,09	9994,15
Oblicic Mondial		3922,24	3864,28
Oblicic Régions		1185,68	1168,16
Rentacic		162,42	160,82
CREDIT LYONNAIS			
Euco Solidarité		1391,24	1377,47
Lion 20000 C		17318,91	17318,91
Lion 20000 D		16203,38	16203,38
Lion Associations C		11128,73	11128,73
Lion Associations D		11128,73	11128,73
Lion Court Terme C		26698,41	26698,41
Lion Court Terme D		24208,44	24208,44
Lion Plus C		1581,85	1558,83
Lion Plus D		1508,94	1499,35
Lion Trésor		2473,69	2499,26
Oblilion		2178,47	2156,90
Sicav 5000		716,74	[illegible]
Slivafrance		1796,08	1772,63
Slivam		580,36	568,98
Slivarente		247,02	242,18
Slivinter		791,57	776,85
Trilion		5134,78	5069,88
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2359,20	2312,94
CM Option Dynamique		132,56	130,76
CM Option Equilibre		263,07	260,14
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		155,94	151,77
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		926,61	926,61
Créd.Mut.Ep.Ind.C		141,51	137,72
Créd.Mut.Ep.J		23163,23	23163,23
Créd.Mut.Ep.Monde		1648,64	1604,52
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1891,41	1854,32
Créd.Mut.Ep.Quatre		1095,64	1074,16
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,30	101,29
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		574,95	550,19
Saint-Honoré Capital		20085,71	19500,69
St-Honore March. Emer.		743,82	711,79
St-Honoré Pacifique		656,54	628,27
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1848,37	1848,37
Stratégie Actions		1126,35	1083,03
Stratégie Rendement		1991,29	1938,61
LA POSTE			
Amplitude Amérique		116,28	113,44
Amplitude Europe C		166,96	162,89
Amplitude Europe D		164,16	160,16
Amplitude Monde C		1009	984,39
Amplitude Monde D		962,60	939,12
Amplitude Pacifique		92,81	90,55
Elanciel D PEA		182,02	177,58
Émergence Poste D PEA		150,49	146,82
Géobilys C		678,05	666,03
Géobilys D		641,53	[illegible]
Kaleis Dynamisme		1093,27	1071,83
Kaleis Equilibre		1069,31	1048,34
Kaleis Sérénité		1040,15	1029,85
Latitude C		149,93	149,93
Latitude D		136,59	136,59
Oblitys D		625,24	616
Plénitude D PEA		204,15	199,17
Poste Gestion C		15026,19	15026,19
Revenus Trimestr. D		5176,88	5125,62
Solstice D		2356,91	2351,03
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38372,80	38372,80
Actimonétaire D		30401,27	30401,27
Cadence 1 D		1060,27	1049,77
Cadence 2 D		1049,21	1038,82
Cadence 3 D		1051,12	1040,71
Capimonétaire C		414,73	414,32
Capimonétaire D		374,21	373,84
Sogeoblig C/D		9325,05	9232,72
Interoblig C		7497,21	7422,98
Intersélection France D		717,94	708,86
S.G. France opport. C		2017,32	1977,76
S.G. France opport. D		1925,79	1888,83
Sogenfrance C		1884,35	1847,40
Sogenfrance D		1722,39	1688,62
Sogépargne D		298,43	295,48
Soginter C		2431,23	2383,56
Fonds communs de placements			
Favor D		1379,54	1352,09
Sogelance D		1701,04	1684,20
Sogenfrance Tempo D		224,79	220,38

SYMBOLES
○ cours du jour; ♦ cours précédent.

SPORTS A l'occasion des championnats du monde de taekwondo, qui se déroulent actuellement à Hongkong, champions et théoriciens de cet art martial entendent démontrer que leur présence au sein de la famille des sports olympiques à l'occasion des Jeux de Sydney (2000) n'est pas incongrue. ● CETTE DISCIPLINE, dont les grands maîtres sont coréens, compte quelque trente millions de pratiquants à travers le monde (154 pays affiliés à la fédération mondiale), dont plus de 26 000 licenciés en France. ● IL EST LE DEUXIEME ART MARTIAL, après le judo, à rejoindre officiellement le giron olympique. Pour toucher le grand public, la taekwondo a utilisé le dessin animé avec les *Tortues Ninja* et les *Powers Rangers*. ● LES FRANÇAIS figurent parmi les meilleurs spécialistes ayant pris la troisième place des championnats du monde 1993, puis la septième lors du Mondial 1995.

Le taekwondo veut devenir le sport de combat de l'an 2000

Après avoir été sport de démonstration aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et de Barcelone (1992), cet art martial sera inscrit au programme de Sydney (2000). Les Français sont parmi les meilleurs spécialistes mondiaux, derrière les Coréens du Sud, grands maîtres de la discipline

« DAVID DOUILLET est notre grand frère. » Héritiers directs des karatékas, les adeptes français du taekwondo (autrement nommés taekwondistes) ont pourtant choisi le judo comme modèle. D'ailleurs, à l'instar de ce qui existe chez les judokas, tous les cadres de la Fédération française de taekwondo et disciplines associées (FFTDA) doivent être d'anciens pratiquants de haut niveau. Mieux, depuis les Championnats du monde de judo, organisés en France au mois d'octobre, les taekwondistes ont en mémoire les images victorieuses de l'équipe de France qui avait fait chavirer le public du palais omnisports de Paris-Bercy. Ils souhaitent les imiter à l'occasion de leur rendez-vous mondial, qui a débuté mardi 18 novembre à Hong Kong (Chine).

Troisième en 1993, après les Championnats du monde New York (Etats-Unis), puis septième lors de l'édition 1995 à Manille (Philippines), la France appartient à l'élite depuis une dizaine d'années. Moins médiatique que le judo, le taekwondo a longtemps souffert, en France, de sa jeunesse et de sa confidentialité. Mais, depuis le 4 septembre 1994, date de son intégration au programme olympique, tout a changé. *« Cette décision a littéralement révolutionné notre sport*, explique Philippe Bouedo, directeur technique national (DTN). *Pour l'instant, il est encore difficile d'évaluer précisément l'effet olympique mais nous bénéficions d'un regain d'intérêt auprès des institutions sportives car les taekwondistes français ramènent régulièrement des médailles. »*

PREMIERS PAS OLYMPIQUES

En démonstration aux Jeux olympiques de Séoul (Corée du Sud) et de Barcelone (Espagne), le taekwondo fera donc ses premiers pas olympiques aux Jeux de Sydney, en l'an 2000. Ce sport, à mi-chemin entre le karaté et la boxe française, deviendra ainsi le second art martial, après le judo, à bénéficier des honneurs du Comité international olympique (CIO). Sport national en Corée du Sud, l'impulsion est logiquement venue de Séoul. *« Là-bas, le taekwondo est une philosophie de vie. On l'apprend à l'école, sa pratique est obligatoire à l'armée et le moindre chauffeur de taxi est ceinture noire deuxième dan. D'ailleurs, la plus mauvaise performance des Coréens en championnats du monde a été de gagner seulement six médailles d'or sur huit possibles »*, raconte Philippe Bouedo, qui, en 1987, a réussi l'exploit de devenir champion du monde militaire en battant un Coréen.

La reconnaissance olympique est le fruit d'une longue lutte d'influence, menée par Un Yong Kim, le président coréen de la fédération mondiale, la World taekwondo federation (WTF), vice-président du CIO et président de la puissante Association générale de la fédération des sports internationaux (AGFIS). Ce haut fonctionnaire, que les trente millions de taekwondistes de la planète appellent avec dévotion *« Docteur Kim »*, fut nommé *« Monsieur taekwondo »* au début des années 70 par le gouvernement de Corée du Sud. Sa mission : étendre la pratique de la discipline dans le monde entier. A cette époque, il mandate des milliers d'instructeurs coréens qui parcourent la planète pour enseigner leur art martial, dont ils simplifient les règles pour en faciliter l'exportation.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

En 1973 naît la WTF. Et tout s'enchaîne naturellement jusqu'au sacre olympique. Aujourd'hui, la fédération mondiale regroupe 154 pays. Plus de trente championnats internationaux ont déjà été disputés sur les cinq continents. En France, le taekwondo est d'abord apprécié pour son caractère défensif. Sa popularisation sera assurée par la télévision. Au début des années 90, les plus jeunes dévorent des yeux les aventures des *Tortues Ninja* et des *Power Rangers*, justiciers au grand coeur dont les techniques de combat sont issues du taekwondo. En 1995, le label olympique permet à l'ancienne Commission nationale de taekwondo, intégrée à la Fédération française de karaté, de se muer en fédération autonome, aujourd'hui présidée par Paul Viscogliosi.

Cette émancipation se traduit par une augmentation des effectifs. Entre 1994 et 1997, le nombre de licenciés est passé de 13 000 à plus de 26 000. A ces chiffres viennent s'ajouter la dizaine de milliers de pratiquants non licenciés inscrits dans des écoles privées de taekwondo. Particularité : plus de 70 % des athlètes de l'équipe de France sont issus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le champion du monde, Mikaël Meloul, est niçois, la championne d'Europe juniors, Audrey Maurice, et les champions de France Christophe Civiletti et Stéphane Négrel sont marseillais, et l'un des grands espoirs français, Mickaël Aloisio, est natif d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Seul Pascal Gentil, vice-champion du monde et champion d'Europe des lourds (1995), est parisien d'origine antillaise. Cette localisation géographique a une explication. *« A Marseille, Nice, Aix-en-Provence ou Montpellier, le taekwondo s'est développé grâce à des moniteurs français, qui étaient beaucoup plus tournés vers la compétition que ne l'étaient les Coréens »*, assure Patrick Stanczak, l'entraîneur national.

Emmenés par Pascal Gentil, qui prétend encore au titre mondial des lourds, les taekwondistes français ont une belle carte à jouer sur les tatamis de Hongkong. Seul problème : Mickaël Meloul, autre chance de médaille (mi-lourds), joue les indépendants, préférant s'entraîner loin des structures fédérales. *« Tant qu'il obtient des résultats, la Fédération le soutient à 100 % et lui propose des entraînements à la carte. Si les résultats baissent, il faudra voir »*, commente Philippe Bouedo. Le taekwondo gère aux mieux les *« caprices »* de ses stars naissantes. Preuve de son avènement au plus haut niveau.

Paul Miquel

Moderniser les compétitions

Dans l'univers international du taekwondo, la Fédération française a deux objectifs : la réforme du système de calcul des points et la mise en place progressive de circuits électroniques sur les casques et plastrons pour les comptabiliser. *« Actuellement, chaque coup vaut un point, mais c'est injuste pour les athlètes qui réussissent des coups spectaculaires. Il faudrait compter deux points pour les coups de pied retournés et trois points pour les coups à la tête »*, insiste Philippe Bouedo, fervent du jeu offensif. Concernant l'autre innovation, qui se rapproche de ce qui existe depuis longtemps en escrime, il s'agirait d'adapter sur les casques et plastrons des mini-circuits électroniques capables de déceler les coups portés grâce aux impacts. *« Ainsi, il n'y aurait plus de contestation possible envers les arbitres »*, conclut le patron des tricolores. Une commission internationale devrait étudier ces propositions.

La voie des pieds et des poings

● **Le mot taekwondo** signifie en coréen : la voie (*« do »*) des pieds (*« tae »*) et des poings (*« kwon »*). Bannis pendant l'occupation nippone de la Corée (1910-1945), tous les arts martiaux du patrimoine coréen furent alors pratiqués en secret comme l'expression d'une rébellion contre la répression. Après la libération du pays, les maîtres de ces disciplines harmonisèrent ces pratiques en une seule : le taekwondo, *« l'art martial qui n'utilise que les quatre membres du corps »*.

● **Le combat** a lieu en trois reprises de trois minutes chacune, entrecoupées d'une pause de soixante secondes. Les duellistes portent un *dobok* (l'équivalent coréen du kimono), un casque (le *hogoo*), un plastron (bleu ou rouge) et des protections sur les tibias, les avant-bras et les parties génitales. Les coups sont portés des poings au plastron et des pieds à la tête ou au plastron ; tous les autres étant interdits. Chaque coup porté vaut un point s'il est comptabilisé par, au minimum, deux des quatre juges de coin.

● **La victoire** est acquise soit aux points, soit par *knock-out*. En cas d'égalité à la fin du combat, l'arbitre attribue la victoire en fonction de la qualité des coups. Deux avertissements et une sanction valent chacun un point de moins sur le total. Pour les championnats du monde, il existe huit catégories de poids chez les messieurs et chez les dames. Pour les Jeux olympiques de Sydney, il n'y en aura que quatre par sexe.

A Aix-en-Provence, les champions français s'entraînent à la dure

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Ils attendent. Devant la porte du dojo, blotti dans la campagne aixoise, les athlètes de l'équipe de France patientent en silence. Ce matin-là, sur les vingt-huit membres du clan tricolore, seuls quatre filles et neuf garçons répondent présent. Les autres suivent des cours au lycée, à l'université ou ailleurs. Il ne viendront qu'à la séance de l'après-midi. Depuis septembre 1996, date à laquelle le Centre régional d'éducation physique et sportive d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a accueilli leur centre national d'entraînement, les taekwondistes français n'éprouvent plus de complexe d'infériorité. L'entrée officielle dans le giron olympique a donné une dimension radicalement sportive à la discipline. Tant pis pour les tenants du traditionalisme coréen.

Dix heures. Les jeunes taekwondistes accueillent Patrick Stanczak, leur entraîneur, avec des sourires de collégiens. Sans un mot, ils pénètrent dans le dojo. Les garçons à gauche, les filles à droite. *« C'est bizarre, mais ils ont déjà leurs petites habitudes, comme des écoliers dans une salle de classe »*, s'amuse Patrick Stanczak. Une fois les *doboks* enfilés, direction la pesée. Petit à petit, les visages se dérident. Les sportifs, dont la moyenne d'âge atteint presque vingt ans, ont investi le dojo aixois comme on emménage dans un appartement vide : avec la conviction d'y rester longtemps. Ici, à quelques jours des championnats du monde, la concentration des athlètes est palpable.

Après les politesses d'usage, les taekwondistes entament leur entraînement par un décrassage. Seule la cadence inégale de leurs pieds nus sur les tatamis jaune et bleu brise le silence. Le tempo est militaire : on travaille ses assouplissements ou sa garde. Les corps se réveillent. L'entraîneur élève la voix : *« Nous sommes en situation de championnat du monde. Vous avez trois minutes pour vous préparer au combat. Si vous les dépassez, vous êtes éliminés d'office. »* En vitesse, les treize athlètes complètent leur harnachement protecteur : plastron, casque, protège-tibias et protège-avant-bras.

Une bouteille d'eau sous le bras, ils se présentent devant l'entraîneur, arbitre d'un jour, qui vérifie leur tenue. Hochement de tête, salutations. Les plus rapides sont déjà au garde-à-vous, prêts pour le combat. *« Mustapha et Valérie, vous êtes en retard. En compétition, vous seriez déjà rentrés au vestiaire. C'est grave »*, sermonne Patrick Stanczak. Déjà aguerri aux tournois internationaux, Xavier Bouton, champion de France des moins de 76 kilos, étudiant en première année de médecine, adopte un ton moins dramatique : *« La première expérience de la compétition est cruciale. Alors, l'entraîneur en rajoute un peu avec les plus jeunes. »*

Un contre un, les athlètes simulent ensuite un duel. Sur des cibles en cuir, tenues à bout de bras par leur partenaire, ils enchaînent les coups de pied avec violence : *pit tchagi* (coup de pied direct), *tit tchagi* (coup de pied retourné direct à l'abdomen ou au visage), *neylio tchagi* (coup de pied marteau à la tête), *mondolyo tchagi* (coup de pied retourné circulaire à 360 degrés). Chaque coup étant ponctué par un cri libérateur : le *kiap*. *« Pour les béotiens, il ne s'agit que d'un cri, mais c'est bien plus. Le* kiap *permet aux taekwondistes de canaliser leur énergie, et surtout de maîtriser leur respiration en expirant pour se donner de la puissance »*, explique Luc Guibbert, le psychologue du centre.

Après trois séries de trois minutes, Patrick Stanczak intervient : *« Vous avez passé le premier tour. Vous avez gagné. Il faut maintenant apprendre à gérer l'attente de l'autre tour. »* Les duels reprennent jusqu'au gong final. Les athlètes s'allongent, se relaxent. La voix de l'entraîneur devient plus douce. *« Gardez seulement en tête des images positives. Pensez au moment où vous avez été champion de France, quand vous avez levé le bras pour la première fois, quand vous êtes monté sur le podium. »* La force mentale, chère aux maîtres coréens du taekwondo, se puise désormais à des sources terriblement profanes.

Pa. M.

Le Burkina Faso se prépare à accueillir la 21e Coupe d'Afrique des nations

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

A la sortie de Ouagadougou, sur la route de Bobo Dioulasso, une échoppe de pièces détachées automobiles s'est déjà rebaptisée CAN 98, et a orné sa façade d'un joli ballon de football, peint à la main. Dans le centre-ville, des centaines d'ouvriers finissent la construction du stade provincial, dont la livraison est prévue pour le 30 novembre, avec un mois de retard sur le délai initial. A trois mois du coup d'envoi de la 21e Coupe d'Afrique des nations – le 2 février 1998, avec le match opposant les Etalons du Burkina aux Lions indomptables du Cameroun à Ouagadougou –, le Burkina Faso se prépare tranquillement à vivre trois semaines de folie.

Si l'on compare les sommes en jeu, les moyens mis en oeuvre, la CAN 98 peut apparaître comme un tournoi de sixte à côté du Mondial français. Mais l'événement suscite déjà un énorme enthousiasme en Afrique. Les seize équipes qualifiées viennent de toutes les région du continent, et trois d'entre elles (Côte-d'Ivoire, Togo et Ghana) de pays limitrophes, ce qui promet des déplacements massifs de supporteurs. D'autre part, la présence lors de cette phase finale de trois équipes qualifiées pour la Coupe du monde (Cameroun, Afrique du Sud et Tunisie) va décupler l'intérêt du reste du monde.

Il semble que les équipements sportifs au moins seront à la hauteur. Les compétitions se disputeront sur trois stades, deux à Ouagadougou, l'autre à Bobo Dioulasso, à 350 kilomètres au sud-ouest, non loin des frontières malienne et ivoirienne. Ces installations ont été prises en charge par l'Etat burkinabé. Le stade de Bobo Dioulasso (25 000 places) a été construit par Bouygues pour 8 milliards de francs CFA (1 franc CFA vaut un centime français), et c'est un entrepreneur burkinabé, Oumarou Kanazoé – souvent présenté comme l'homme le plus riche du pays – qui s'est vu confier le stade provincial (15 000 places).

PRÉVENIR TOUT DÉRAPAGE

Quant au stade du 4-Août (date du coup d'Etat qui porta, en 1983, le capitaine Thomas Sankara au pouvoir), le plus vaste avec ses 35 000 places, il fut construit par la Chine populaire. Depuis, le Burkina, comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, a rompu avec Pékin pour établir des relations diplomatiques avec Taïwan, ce qui a parfois compliqué les travaux de rénovation. Mais ce revirement diplomatique a très largement profité à la CAN puisque Taïpeh a subventionné constructions et réfection.

Le budget de fonctionnement est lui pris en charge par le Comité d'organisation (Cocan) et s'élève à 1,6 milliard de francs CFA, essentiellement financé par les sponsors, en tête desquels Coca-Cola, suivi d'un brasseur de bière et d'un cigaretier. La gestion des droits de retransmission a été confiée à Médiafoot, la société du Français Jean-Claude Darmon, et, pour la réception des matches, la Télévision nationale burkinabaise (une des meilleures du continent, mais qui ne dispose que d'un seul car régie) sera assistée d'équipes et de matériels néerlandais, belges et fançais.

L'accueil des équipes, des officiels et des médias sera un jeu d'enfants comparé à celui des supporters. Personne ne sait, par exemple, combien d'Ivoiriens se déplaceront. Leur équipe jouera ses premiers matches à Bobo Dioulasso, à une journée de route d'Abidjan, et déjà une marque de cigarettes organise un déplacement baptisé « Tempête orange », la couleur officielle des Elephants ivoiriens. Bien sûr, en février, il ne pleut pas au Burkina. C'est la saison de l'harmattan, le vent venu du Sahara, et il est probable que les supporteurs étrangers dormiront à la belle étoile (et que les joueurs respireront beaucoup de poussière).

Reste à régler les problèmes d'approvisionnement, d'hygiène, de maîtrise des flux de supporterus afin de prévenir tout dérapage. Pour l'instant tout le monde s'affirme confiant. Les plus inquiets sont les joueurs de l'équipe nationale. Les Etalons ont été qualifiés d'office, en tant qu'hôtes. Au vu de leurs dernières performances, c'était pour eux la seule manière de participer à la phase finale. Soutenus par un des publics les plus sévères d'Afrique, ils sont également victimes d'une valse des entraîneurs. L'actuel titulaire, le Français Philippe Troussier, qui a travaillé avec le Cameroun et le Nigeria, a été nommé au début de l'année. Après la première rencontre jouée sous sa direction (un nul obtenu face aux Eléphants), la presse ouagalaise manifestait déjà des signes d'impatience. D'ici à février, le Burkina risque de perdre une part de sa légendaire sérénité.

Thomas Sotinel

■ **FOOTBALL : malgré sa défaite au Mans (1-0), mardi 18 novembre, l'AS Nancy-Lorraine occupe la première place** du championnat de France de deuxième division à mi-parcours. Après vingt et une journées, les Nancéiens devancent Lorient (vainqueur de Niort, 2-0) et Lille (vainqueur de Beauvais, 3-0). Les autres résultats : Martigues - Saint-Etienne (1-0) ; Nîmes - Louhans-Cuiseaux (0-0) ; Red Star-Toulon (3-1) ; Valence-Laval (2-0) ; Gueugnon-Caen (2-1) ; Amiens-Wasquehal (1-0) ; Mulhouse-Troyes (0-0) ; Sochaux-Nice (1-1).

■ **RUGBY : l'équipe de France A s'est imposée (21-7)** devant les réservistes sud-africains, mardi 18 novembre, à Toulon.

Jordanie, l'autre Terre sainte

D'Amman à Chaubak s'égrènent les lieux de l'Ancien et du Nouveau Testament, à retrouver dans le désordre urbain ou en plein désert

DEPUIS le début du règne du roi Hussein, en 1953, on a planté plus de cent mille arbres dans Amman, dont certains importés à grands frais. Il fallait à tout prix atténuer le côté minéral, crayeux, démoralisant de la capitale jordanienne. Souci presque héroïque quand on sait que ce petit royaume n'a jamais roulé sur l'or et qu'Amman n'a pas d'eau de reste. Eh bien ! ce sacrifice ne se voit quasiment pas quand on parcourt ce site en montagnes russes anarchiquement couvert d'immeubles à toit plat. Car, au fur et à mesure qu'on tentait de verdir l'aride paysage, la population augmentait encore plus vite, passant en quarante ans de moins de 50 000 âmes à plus de 1 800 000 ! L'homme et son habitat ont en quelque sorte « bu » les arbres, qui sont bien là, ficus, acacias ou pins, mais perdus dans un océan de calcaire gris-rose et de béton gris-beige.

Hôtels, ambassades, sociétés étrangères et gens riches peuplent les plateaux. Le cœur de la ville est resté, lui, au bout d'un entonnoir naturel d'où les rues escaladent les hauteurs en rayons irréguliers. Aux carrefours, les embarras de circulation se compliquent d'encombrements humains où l'emporte le jean délavé accouplé au keffieh à damiers rouge et blanc. Enseignes et publicités en lettres arabes ou latines s'annulent les unes les autres tant elles marchent en rangs serrés. L'impression « boîte de sardines » est à son comble.

Cependant, le fond même de l'entonnoir attire l'œil par un espace vide. C'est le théâtre romain, construit par les Antonins lorsque Amman troqua son nom biblique de Rabbat-Ammon – que les Arabes lui rendirent plus tard sous la forme d'Amman – pour celui de Philadelphie. Cet hémicycle de 5 000 places, taillé à même la falaise, est pour le visiteur le premier signe visible des nobles origines d'une cité redécouverte au début de notre siècle alors qu'elle n'était plus qu'un camp de réfugiés musulmans du Caucase, dont les descendants, en uniforme noir et argent, composent aujourd'hui la garde royale.

DÉSORDRE URBANISTIQUE

Le peintre Ali Jabri, qui a raconté sur toile, en long et en large, l'histoire méconnue de la Jordanie, explique, sur fond de gradins antiques : *« Ici même, avant l'ère chrétienne, vivaient les Ammonites, Sémites parlant hébreu mais ennemis d'Israël. Ils passaient pour être de la postérité de Lot et Dieu leur avait attribué lui-même leur territoire. Ils étaient donc intouchables. Ce fut finalement le roi David qui enfreint l'interdit et vint battre, ici, les Ammonites. Les vaincus furent brûlés vifs ou sciés en deux. »*

Les Ecritures placent aussi à Rabbat-Ammon l'épisode peu glorieux pour David au cours duquel il envoya Urie mourir en combattant les Ammonites afin de s'emparer de sa veuve, Bethsabée, la future mère de Salomon. *« Il y a quelques années encore, on montrait même l'emplacement où Urie fut enseveli »*, précise notre guide, mais le désordre urbanistique nous empêche de le retrouver. Après la « diffusion » du Nouveau Testament, Amman fut l'une des premières localités évangélisées et, de nos jours, environ 10 % des quatre millions de Jordaniens sont chrétiens. Leur fierté est le séjour fait ici par saint Paul après sa fuite de Damas.

Des clochers, un peu moins hauts que les minarets, percent l'horizon. A 30 kilomètres de là, Madaba, la Mabda de l'Ancien Testament, fut jadis fameuse pour ses mosaïques christiques brodant à l'infini sur le trio agneau-vigne-poisson. Ce bourg est en partie voué derechef au Christ depuis qu'en 1880 des Arabes d'appartenance grecque orthodoxe s'y sont établis. *« Les musulmans nous fichent la paix pourvu que nous ne nous mêlions pas trop de politique, que nos fils ne jettent pas leur dévolu sur des musulmanes et que nos filles ne sortent pas trop en cheveux »*, opine un curé de rite oriental, pendant que sa femme, la *« curesse »*, apporte du café à la cardamome que les non-initiés prennent pour un médicament. C'est la Bible que l'on retrouve encore au mont Nébo (810 mètres), d'où l'on surplombe la mer Morte, le Jourdain, ce gros ruisseau qui a provoqué six mille ans de guerre, et le site palatial de Machéronte, où la tête du Baptiste fut offerte à Salomé par ce vieil égrillard d'Hérode. Aucune réminiscence trouble, en revanche, au tout proche djebel Siyagha (710 mètres), d'où Moïse aperçut enfin la Terre promise qu'il ne foulerait jamais. Il aurait été inhumé par ici et on y cherche toujours ses restes. Même privée de Jérusalem et de Jéricho, depuis la guerre de 1967, la Jordanie continue bel et bien d'appartenir à la Terre sainte.

Les croisés ne s'y trompèrent pas, qui l'inclurent dans leurs conquêtes, y élevant de Kerak à Chaubak de formidables forteresses, que le Kurde Saladin leur enleva au profit des Arabes, et qui valent le détour comme modèles d'architecture guerrière franco-médiévale. Du désert de Chaubak, rentrons à Amman par la route des Sultans et suivons le conseil d'Ali Jabri en faisant halte à Mouta, anonyme bourgade bédouine mais lieu sacré à sa façon, version islamique. C'est sur cette butte herbeuse, en 629, du vivant de Mahomet, que ses premiers soldats-missionnaires attaquèrent une position de l'empire chrétien de Byzance. Ils furent repoussés mais y gagnèrent un de leurs premiers saints, *« Djaffar, aux ailes ensanglantées »*.

Ce guerrier, ayant eu les mains tranchées au combat, serra l'étendard de l'islam entre ses moignons jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le Prophète, resté en Arabie, vit alors Djaffar au paradis, Djaffar mué en ange aux ailes tachées de sang. Les anges ne sont pas un monopole du catholicisme.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Lectures :** la Bible ; *Une ville dans la mémoire : Amman*, d'Abderrahmane Mounif, traduit de l'arabe par Eric Gautier, Sindbad, 1996, 280 p., 158 F ; *Bonjour la Jordanie !*, texte et photos couleur de Marc Altéa et Laurent Girard, Le Pélican, Lyon. 140 p., 155 F.

● **Hôtels :** à Amman, dans le centre, le Cliff, rue Prince-Mohamed, tél. : 06-62-42-73. Rustique et bon marché. Dans le quartier résidentiel de Chmeisani, le Maksura, tél. : 06-69-82-22. Chambres confortables avec cuisinette, restaurant, terrasse, aire de sport.

● **Voyagistes :** à Paris, Oriensce, tél. : 01-43-36-10-11 ; Ikhar, tél. : 01-43-06-73-13.

Choisir sur Minitel

Au banc d'essai des catalogues de voyages sur Minitel, deux adresses dominent, Nouvelles Frontières et Réductour, et rivalisent en améliorant le contenu de leurs services, à l'écart des soldeurs qui se multiplient sur le fil télématique. *« Si le catalogue était imprimé et qu'il vous tombait sur la tête, vous seriez assommé »*, plaisante Francis Reversé, PDG du groupe Dégriftour, fondé en 1991, qui a révolutionné le monde du tourisme en soldant sur Minitel les invendus (jusqu'à 40 % de remise, 15 jours avant le départ).

Six millions de connexions ont été enregistrées entre octobre 1996 et septembre 1997 et 140 000 clients ont acheté un voyage sur écran (dont 10 % sur Internet) en appelant le 3615 Dégriftour ou Réductour (1,01 F à 2,23 F/min, tél. : 01-34-46-70-00).

Fort de son succès, M. Reversé ne se contente plus de brader les produits des autres. Il est devenu tour-opérateur sous la marque Réductour (5 % à 20 % de réduction par rapport au prix moyen du marché). Aujourd'hui, il étoffe sa production en proposant une gamme de circuits, séjours hôteliers, locations d'appartements et billets d'avion à tarifs réduits pour une centaine de pays, dont la France, qui représente 40 % de ses ventes. Les atouts : la flexibilité d'une brochure sur écran conçue pour six mois et modifiable à tout moment, pour lancer un hôtel, retirer de la vente un établissement défaillant, ajouter une étape méconnue, etc.

Parmi les inédits, on note un circuit archéologique en Libye, conduisant aux antiques cités romaines de Leptis Magna et Sabratha (une semaine, 4 280 F en janvier) ; un long week-end à New York, au Waldorf Astoria, cinq étoiles luxe avec vol de Paris sur Delta Airlines (4 nuits, moins de 5 000 F à la mi-décembre et en janvier ; moins de 18 ans : 2 100 F) ; une escapade à Florence (2 nuits, vol régulier, choix des horaires : 3 080 F) ; un appartement à louer dans un palais vénitien (à partir de 2 310 F pour 3 nuits) ; ou encore un week-end à Dublin, au Shelbourne, établissement élégant ouvert en 1824 (2 nuits, vol Air France : 2 580 F). Inconvénient de Réductour : l'absence de répertoire par pays. Il faut feuilleter le catalogue, thème par thème, ce qui entraîne une recherche fastidieuse.

Le pionnier, Nouvelles Frontières, qui avait ouvert sa banque de données dès 1981, donne, sur le 3615 NF (1,29 F / minute), la priorité aux produits 100 % maison, tels les vols charters Corsair et les hôtels de loisirs Palladiens. Un million et demi de connexions, pour 30 000 clients, ont été dénombrées depuis un an. A l'inverse de Réductour, qui vend uniquement sur écran, *« ce catalogue télématique présente 60 % de la production dévoilée dans les brochures papier »*, déclare la responsable, Odile Rouland. On y trouve 80 % des circuits et 200 modules à la carte : locations de voitures, « autotours » (hôtel et véhicule réservés). En décembre, on pourra partir vers Barcelone (1 800 F, vol Corsair et 3 étoiles) et Venise (2 370 F) mais sans connaître les noms des hôtels ; ou bien, à l'aventure, au Rajasthan et au Gujarat, en Inde (2 semaines en minibus et petits hôtels : 8 600 F). A moins que l'on préfère un trekking au Bhoutan (3 semaines en février-mars : 22 900 F) ou que l'on file à l'extrême sud de la Patagonie (15 jours, 23 650 F, en chambre simple) pour voir la Terre-de-Feu.

La force de Nouvelles Frontières : le double classement par pays et par thème. Un inconvénient : la précision de la date de départ pour toute demande d'information. Ce qui va à l'encontre d'une indispensable souplesse.

Annoncée pour le début 1998, l'offre de tarifs réduits sur vols réguliers pour 300 destinations, avec un choix de compagnies aériennes, offrira une amélioration du service.

***Dans les deux cas, il y a mise à jour* permanente du catalogue en fonction des disponibilités. On s'informe, on réserve et on paie sur l'écran. Le dossier de voyage est envoyé par la poste ou se retire à l'aéroport. Sur Internet, on trouve les mêmes services, photos couleurs en plus !**

Florence Evin

DESSIN LIONEL PORTIER

PARTIR

■ **CARAÏBES : deux itinéraires de croisière.** L'activité croisière de Nouvelles Frontières connaît, depuis plusieurs années, une forte expansion. En vedette, cet hiver, la reprise des croisières sénégalaises du Bou-el-Mogdad, le lancement d'un cinquième *Nemo* (un catamaran de 25 mètres qui croisera dans les Tuamotu), une croisière sportive aux Marquises et l'affrètement du *Princess Danae* (610 passagers) qui quittera Lisbonne le 22 novembre pour sa première transat (15 jours, à partir de 9 850 F par personne en cabine double intérieure ou 10 850 F en cabine extérieure, vols Corsair compris) sous les couleurs du voyagiste. Destination Pointe-à-Pitre, d'où il sillonnera les Caraïbes, de décembre 1997 à avril 1998, via deux itinéraires en alternance : îles Vierges et Grenadines. Avec deux atouts : une croisière francophone et à petits prix (13 jours, à partir de 6 490 F en cabine double intérieure avec l'avion), particulièrement à certaines dates, en décembre et en janvier.

★ **Renseignements par téléphone au 08-03-33-33-33, par Minitel, 3615 NF et dans les agences Nouvelles Frontières.**

■ **VIENNE : fêter Noël.** Dès la mi-novembre, la capitale autrichienne succombe à la magie de l'Avent avec, dans les différents quartiers, des marchés de Noël où les Viennois font leurs emplettes au fil de stands colorés tout en dégustant gâteaux et pains d'épices. Jusqu'au 24 décembre, Destination Autriche y propose une escapade de 2 jours : 1 390 F par personne avec une nuit d'hôtel et le vol de Paris. A ceux qui souhaitent débuter la nouvelle année sur un air de Strauss, le voyagiste propose un forfait de 3 jours et 2 nuits, du 30 décembre au 1er janvier : 7 650 F par personne en chambre double et petits déjeuners, avec le bal de l'empereur (dîner inclus) au palais impérial et le concert du Nouvel An à la Hofburg. Vol aller-retour de Paris sur Austrian Airlines.

★ **Renseignements dans les agences de voyage et à la Maison de l'Autriche, 8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-03-20. Centrale de réservation par Minitel, 3615 Tyrolhotels.**

■ **SUÈDE : une nuit dans un igloo.** Chef-d'œuvre éphémère, l'hôtel Igloo, situé à Jukkasjärvi, renaît chaque hiver après s'être évanoui au printemps. Dans l'intervalle, il offre la possibilité de vivre, à 150 km au nord du cercle polaire arctique, une expérience insolite : passer une nuit dans une des chambres aux parois de glace, emmitouflé dans des peaux de rennes, ou, plus frileusement, se contenter de consommer au « bar de glace », avant de regagner l'un des chalets équipés (pour 4 personnes) ou l'auberge voisine. Séjours programmés par Scanditours et Bennett qui, du 9 janvier à la mi-avril, proposent des forfaits avec initiation à la sculpture sur glace ou au maniement d'un traîneau tiré par des rennes, pêche blanche, safari en motoneige, randonnée en traîneau à chiens...

★ **Renseignements dans les agences de voyages et auprès de l'Office suédois du tourisme, 18, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-26-27.**

■ **LABRANG : la tradition continue.** Dans ce monastère du Tibet, situé dans la région de l'Amdo et du Kham, les deux provinces annexées par la Chine, en dépit des difficultés quotidiennes, la tradition est préservée. Pour preuve, ce festival, entre le 3e et le 17e jour de la première lune suivant le Nouvel An. Sous un ciel pur, les moines déroulent un immense *tangka* (peinture bouddhiste) sur le flanc de la montagne. Danses masquées, théâtre, proposés à 36 voyageurs, perdus parmi les *quelque 10 000 pèlerins. Une expérience exceptionnelle à vivre du 5 au 14 février 1998 (11 800 F), dont trois jours à Labrang.*

■ **PÈLERINAGE : revue trimestrielle de la tradition Saint-Jacquaire.** *Chemins de Compostelle* permet de découvrir l'histoire et la symbolique des chemins, le patrimoine et les voies d'accès à travers l'Europe, avec des informations pratiques pour préparer le voyage. Au sommaire du premier numéro (80 F, en librairie), un dossier sur les cinq premières étapes de la route du Puy-en-Velay.

هكذا من الأصل

Pluvieux et venteux

UNE ZONE dépressionnaire se maintient sur le nord des îles Britanniques et dirige jeudi sur la France un flux rapide de sud-ouest dans lequel les perturbations se succèdent. Les régions méridionales seront épargnées par ce mauvais temps.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera très perturbé, avec des averses fréquentes et parfois fortes accompagnées de coups de tonnerre. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 100km/h dans les rafales. Les températures seront douces, entre 12 et 14 degrés.

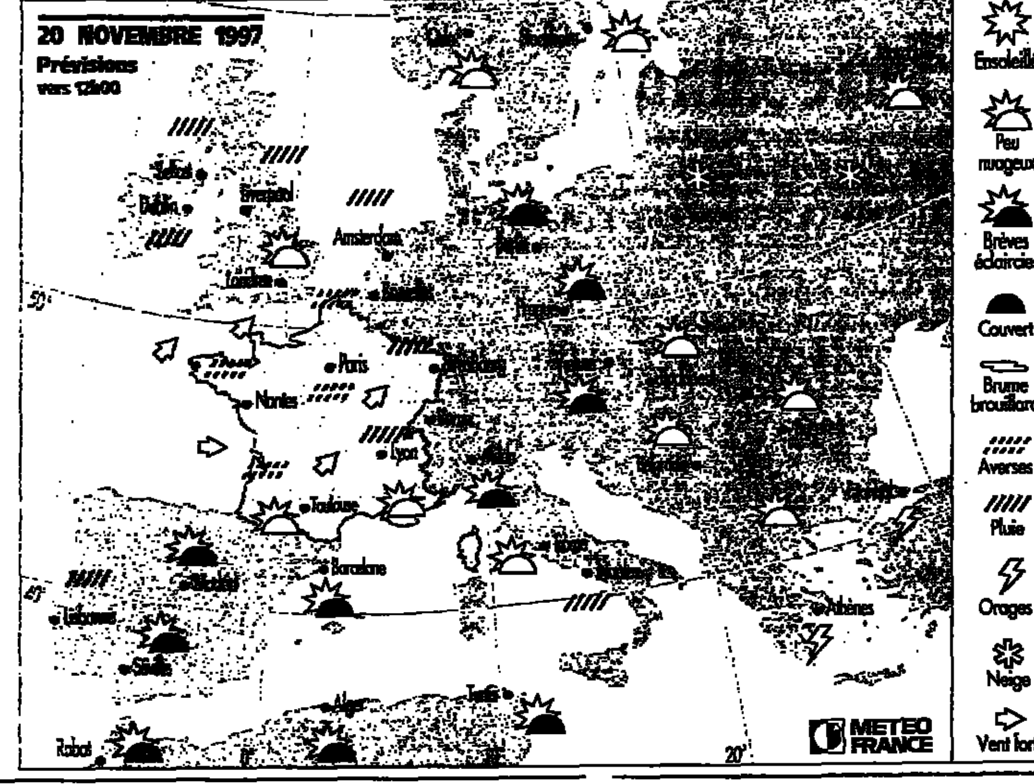
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur l'ensemble de ces régions, le ciel sera chaotique avec des averses fréquentes. Le tonnerre pourra se faire entendre par moments. Les rafales de vent de sud-ouest atteindront 80 à 100 km/h. Le thermomètre indiquera entre 9 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les averses deviendront plus nombreuses à partir de la mi-journée. Le vent de sud-ouest atteindra alors 80 km/h dans les rafales. Il fera de 9 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, le nord de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées des averses se produiront. Plus au sud, nuages et éclaircies alterneront sans précipitations. Le thermomètre montera entre 14 et 17 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Beaucoup de nuages sur ces régions avec des averses pouvant donner de la neige au-dessus de 1 200 m. Le thermomètre indiquera entre 7 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse. – Sur la Corse, le début de matinée sera encore agité, avec des averses, puis le temps s'améliorera lentement. Sur les autres régions, nuages et éclaircies alterneront. Les températures seront comprises entre 13 et 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	26/30	S	KIEV	2/3	*	VENISE	-1/7	N	LE CAIRE	18/25	N
						POINTE-A-PIT.	24/32	S	LISBONNE	11/15	P	VIENNE	-2/5	N	MARRAKECH	12/23	S
						ST-DENIS-RÉ.	23/29	P	LIVERPOOL	8/11	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/22	N
						EUROPE			LONDRES	8/13	N	BRASILIA	19/26	P	PRETORIA	13/27	S
						AMSTERDAM	1/9	P	LUXEMBOURG	0/8	N	BUENOS AIR.	16/24	C	RABAT	14/20	N
FRANCE métropole			NANCY	2/10	P	ATHENES	13/18	P	MADRID	3/12	S	CARACAS	25/29	S	TUNIS	13/18	S
AJACCIO	6/15	N	NANTES	7/13	P	BARCELONE	11/18	S	MILAN	-2/5	N	CHICAGO	-3/3	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	12/18	N	NICE	5/14	N	BELFAST	7/10	P	MOSCOU	-4/-2	N	LIMA	21/24	C	BANGKOK	24/33	S
BORDEAUX	10/15	P	PARIS	8/12	P	BELGRADE	1/4	N	MUNICH	-6/5	N	LOS ANGELES	13/20	C	BOMBAY	23/33	S
BOURGES	8/11	P	PAU	8/15	N	BERLIN	-3/3	N	NAPLES	7/13	P	MEXICO	10/22	S	DJAKARTA	27/31	C
BREST	9/12	P	PERPIGNAN	8/17	N	BERNE	0/7	N	OSLO	-2/3	N	MONTREAL	-2/0	C	DUBAI	20/25	P
CAEN	8/12	P	RENNES	7/12	P	BRUXELLES	3/11	N	PALMA DE M.	11/20	S	NEW YORK	1/4	S	HANOI	22/29	C
CHERBOURG	7/12	P	ST-ETIENNE	6/12	N	BUCAREST	0/6	N	PRAGUE	-6/2	N	SAN FRANCS.	11/16	C	HONGKONG	20/26	N
CLERMONT-F.	7/13	N	STRASBOURG	0/8	P	BUDAPEST	-2/4	N	ROME	6/11	N	SANTIAGO/CHI	10/25	S	JERUSALEM	15/26	N
DIJON	5/11	P	TOULOUSE	6/16	N	COPENHAGUE	4/5	S	SEVILLE	11/19	S	TORONTO	-4/1	N	NEW DEHLI	12/25	S
GRENOBLE	3/11	P	TOURS	8/12	P	DUBLIN	7/11	P	SOFIA	1/6	N	WASHINGTON	-2/9	S	PEKIN	2/10	N
LILLE	6/10	P	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	-2/7	P	ST-PETERSB.	-3/-1	S	**AFRIQUE**			SEOUL	4/11	S
LIMOGES	6/11	P	CAYENNE	23/31	N	GENEVE	3/8	N	STOCKHOLM	0/3	N	ALGER	11/20	N	SINGAPOUR	26/28	C
LYON	5/11	P	FORT-DE-FR.	25/30	N	HELSINKI	-3/-1	S	TENERIFE	14/19	N	DAKAR	25/29	S	SYDNEY	17/26	S
MARSEILLE	8/17	N	NOUMEA	22/26	N	ISTANBUL	8/12	P	VARSOVIE	0/2	*	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	11/15	C

Situation le 19 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le groupe hôtelier Accor vient d'annoncer l'ouverture, au mois de janvier de l'an 2000, de son premier hôtel de luxe à Londres. Cet établissement sera exploité sous la marque Sofitel. Situé dans le quartier Saint-James, il occupera les anciens bureaux, construits en 1924, d'une filiale de la Lloyds Bank dans la capitale britannique. Les travaux de réaménagement des bâtiments devraient commencer fin 1998.

■ **FRANCE.** La compagnie Air Liberté a décidé de prolonger jusqu'au mercredi 31 décembre la réduction de 50 % sur les cartes d'abonnement Libre France (classe affaires) et Superliberté (classe économique). Jusqu'au 31 mars 1998, elle accorde aussi à ces passagers une réduction de 15 % en semaine sur le tarif abonné Europcar, en raison de son partenariat avec cette compagnie.

JARDINAGE

Les risques et les dangers du prêt-à-planter

LE PRÊT-À-PLANTER, qui se généralise chez les pépiniéristes-producteurs et dans les réseaux de vente – jardineries, garden-centers et grandes surfaces – est présenté depuis une trentaine d'années comme un grand avantage : on a voulu faire croire au jardinier amateur que la culture en container – « pot », en français – permettait de planter toute l'année sans risques n'importe quel arbre ou arbuste. En fait, cette technique de culture hors sol est surtout intéressante pour les producteurs, qui voient leur travail considérablement simplifié et moins pénible. Elle n'est réellement utile aux jardiniers que lorsqu'elle s'applique aux plantes de terre de bruyère (rhododendrons, azalées, camélias), à celles qui reprennent difficilement à racines nues ainsi qu'aux conifères.

Avant l'introduction de cette technique de culture, les pépiniéristes sérieux contraignaient les végétaux vendus en motte ou à racines nues à produire de nombreuses petites racines afin qu'ils puissent aisément prendre racine dans les jardins moyennant les soins habituels. Pour ce faire, les ouvriers des pépinières devaient chaque année déterrer soigneusement les végétaux pour les replanter au même endroit. Habitués dès leur plus jeune âge à être ainsi contreplantés, arbres et arbustes voyaient leur croissance ralentie, mais ils étaient plus forts et plus robustes que ceux qui poussent aujourd'hui dans un pot rempli d'un support de culture pauvre naturellement en éléments nutritifs, lesquels sont apportés à la plante avec l'eau d'arrosage.

BAISSES DES COÛTS

S'il fallait trouver un avantage à la généralisation de ce type de culture, ce serait qu'il a vraisemblablement fait baisser les coûts de production. Contrairement à une idée répandue, les plantes sont, en effet, au regard des soins que nécessitent leur multiplication et leur culture, l'un des produits les moins coûteux qui soient. Pour peu qu'on les achète dans des endroits qui ne pratiquent pas les tarifs insensés annoncés par de nombreux revendeurs installés au cœur des grandes villes.

S'il fallait lui en trouver un second, c'est que la culture hors sol a favorisé la diffusion de plantes autrefois rares dans les jardins – notamment les magnolias, les érables du Japon, etc. – et celle des plantes habituées à des cieux plus cléments – orangers, citronniers, mandariniers, palmiers, bananiers, etc. –, qui étaient introuvables ailleurs que dans leur zone de culture en plein air il y a seulement quinze ans.

Qu'on s'en réjouisse, qu'on le regrette, il est devenu difficile de trouver aujourd'hui arbres et arbustes vendus à racines nues. Quels conseils donner à l'acheteur novice ? D'abord, de regarder la plante sous toutes ses coutures. La plus belle n'est pas celle qui est la plus haute. Gavés d'engrais, serrés les uns contre les autres, de nombreux arbustes croissent souvent en hauteur : des branches dégingandées ne sont pas de bon augure. Un bel arbuste est ramifié depuis la base et n'est pas déséquilibré d'un côté ou de l'autre. Un bel arbuste ne traîne pas dans la jardinerie depuis deux saisons. Ça, c'est plus difficile à voir.

N'ACHETEZ SURTOUT PAS SI...

Encore que ceux dont l'étiquette est devenue illisible ont toutes les chances d'avoir quelques mois de dépôt derrière eux, surtout quand le prix a été réinscrit à la main au crayon feutre. Il y a donc de fortes chances que leurs racines aient déjà commencé à tourner en rond contre les parois du pot... Ou même qu'elles aient déjà traversé l'orifice de drainage pour s'enfoncer dans le sable du bac où les arbustes sont regroupés. Si tel est le cas, n'achetez surtout pas !

Une fois choisie pour sa belle silhouette avenante, la plante va devoir être examinée de plus près. Il n'y a rien d'autre à faire que la sortir de son pot. Si les racines forment une sorte de feutre serré sur le pourtour de la motte, aucun doute n'est possible : l'arbuste ou l'arbre n'a pas été rempoté à temps et sa plantation dans le jardin promet des déceptions. Il faudrait n'acheter que des plantes dont les racines n'ont pas encore totalement envahi le support de culture : il faut parfois dépoter dix plantes pour en trouver une bonne !

Que se passe-t-il si l'on installe un arbuste resté trop longtemps dans le même pot ? Les racines continuent de tourner en rond, forment un chignon et la plante ne se développe pas. Confrontés à ce problème, les jardiniers chevronnés désagrègent la motte, recoupent les racines et étalent ce qui reste dans le trou de plantation. Ils se retrouvent alors face à une plante à racines nues avec le désavantage qu'elle n'a pas poussé dans la terre mais dans un substrat de culture qui n'a rien à voir avec le sol qui l'accueille. D'où un choc de transplantation qui compromettra une bonne reprise. Et puis cela n'est, de toute façon, pas applicable aux plantes de terre de bruyère ni à celles qui ne supportent pas la plantation à racines nues.

Une fois choisie, la plante devra être mise en place dans le jardin.

Alain Lompech

Ornement et arbustes

L'Ami des jardins **vient de publier un hors-série consacré aux arbustes d'ornement. Plantes connues depuis des années dans les jardins, ou végétaux plus rares, chacun des cultivars, chacune des espèces sont décrits de façon précise, joliment photographiés et leur culture explicitée.**

Excellent outil qui rendra de grands services et permettra aux amateurs d'échapper aux arbustes les plus connus grâce à un astucieux panachage entre variétés courantes cultivées pour leurs fleurs, leur parfum ou leur feuillage et des raretés qui ne demandent qu'à être connues.

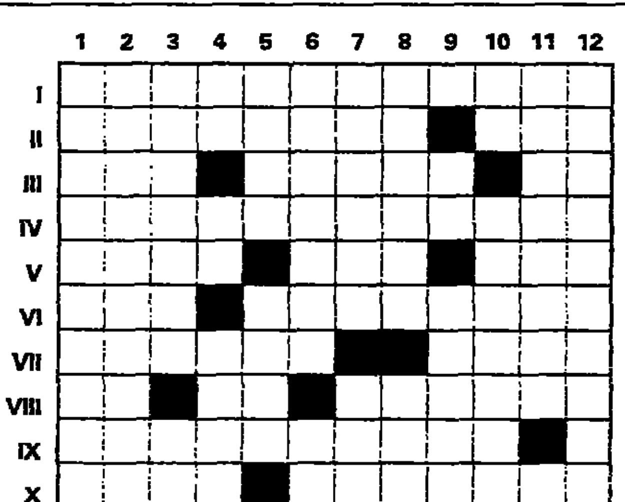
L'auteur, à n'en pas douter, connaît son affaire et son idée de classer les arbustes par saison est vraiment bienvenue.

★ *L'Ami des jardins et de la maison,* Arbustes d'ornement saison par saison. Nombreuses photographies en couleurs, 84 p., 40 F, dans les kiosques. Renseignements, tél. : 01-41-43-42-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97257

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Favorable à l'expression directe. – II. Pour se poser sur le bout des fesses. Le cheval s'y repose, l'accusé difficilement. – III. Espace-temps. Pieuvre sicilienne. Donne le ton. – IV. Passent de la mélancolie à la noirceur. – V. Possessif. Désert de cailloux. A cheval entre dada et surréalisme. – VI. Se lance. Comme une ville abandonnée. – VII. Simples ou composés, ils sont dans les temps. Aujourd'hui pour demain. – VIII. Dans les moyens. Démonstratif retourné. Chercha à attirer l'attention. – IX. Mauvais conducteurs. – X. Ouverture sur le violon. Parfumait à la badiane.

VERTICALEMENT

1. Comme une Vénus assurée d'une bonne assise. – 2. Impossible de leur faire changer d'idées. – 3. Compromises par avance. Mises en réserve. – 4. Refus londonien. Le temps de la révolution. Prépare l'avenir. – 5. Ile du golfe Persique. Un noir qui évite les nuits blanches. – 6. Ont assuré les labourages d'antan. Le sodium. – 7. Comestibles quand elles sont blettes. Soutient le bâtiment. – 8. Le cours à son niveau le plus bas. Accord. – 9. Dormeur. Extraits de la carme. – 10. L'antimoine. Rassembla le plus grand nombre. – 11. Supportées avec difficulté. – 12. Difficile à supporter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97256

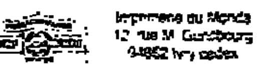
HORIZONTALEMENT

I. Accélérateur. – II. Dorloté. Oslo. – III. Rue. Uranisme. – IV. Ecervelé. – V. Nos. Enivrent. – VI. Au. Pense. – VII. Biset. Azée. – VIII. IFOP. Rein. Tn. – IX. Noiera. Gêna. – X. Extrasystole.

VERTICALEMENT

1. Adrénaline. – 2. Coucou. Fox. – 3. Créés. Boit. – 4. El. Piper. – 5. Louvées. Ra. – 6. Etrenneras. – 7. Réaliste. – 8. Névé. IGS. – 9. Toi. Anet. – 10. Essieux. No. – 11. ULM. Etal. – 12. Roentgen.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1763

SANS HÉSITATION

L'Américain Matthew Granovetter a envoyé à Bols (la liqueur hollandaise), pour son concours, un superbe coup joué par Vic Mitchell, il y a plusieurs années.

Nord : ♠ 9 4 ♡ 10 9 7 ◇ A R V 10 2 ♣ A R 2
Ouest : ♠ A 8 7 6 5 ♡ R ◇ 9 8 6 4 ♣ 9 7 6
Est : ♠ D 10 3 2 ♡ V 8 6 5 4 2 ◇ 7 ♣ 4 3
Sud : ♠ R V ♡ A D 3 ◇ D 5 3 ♣ D V 10 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest a entamé le 9 de carreau, et il s'agit d'imaginer *comment Mitchell a pu gagner* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT.

Réponse

En général, les déclarants vont jouer tous les Trèfles, puis tous les Carreaux (gardant Roi de Pique et As Dame de Cœur), et ils essaieront de savoir si, à la fin, ils feront l'impasse à Cœur ou un placement de main à Pique.

Or Mitchell n'a pas joué le coup de cette façon. A la seconde levée, il a joué le... 4 de Pique et a fourni *le Roi sans l'ombre d'une hésitation !*

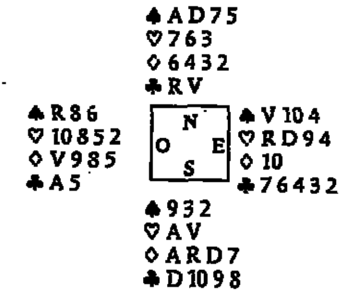
Sud a pris une chance sur deux de gagner, mais il a amélioré ce pourcentage car, si Ouest a l'As sans la Dame, il n'imaginera pas que Sud ait joué Pique sans le mariage et il continuera Carreau. Ainsi, Sud aura une *deuxième* chance de trouver la douzième levée en jouant ses deux longues mineures, puis en réussissant l'impasse à Cœur ou un squeeze Pique-Cœur sur Est. Voici cette fin de coup : Sud joue cinq Trèfles, puis ses cinq Carreaux.

Nord : ♠ 9 ♡ 10 ◇ 10
Ouest : ♠ 8 7 ♡ R
Est : ♠ D ♡ V 8
Sud : ♠ V ♡ A D

Sur le 10 de Carreau, Est défausse le 8 de Cœur et Sud le Valet de Pique inutile, puis Sud joue le 10 de Cœur et Est fournit le Valet qui est sec puisque l'autre carte est *forcément* la Dame de Pique. Sud sait maintenant que le Roi de Cœur est en Ouest, et sa chance de le capturer est de mettre l'As. Evidemment, si Ouest avait eu aussi la Dame de Pique, Mitchell aurait sorti son mouchoir...

UNE DONNE PRÉPARÉE

Cette donne a été « préparée » pour un tournoi de charité par l'Anglais North. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous à la place du déclarant.


Nord : ♠ A D 7 5 ♡ 7 6 3 ◇ 6 4 3 2 ♣ R V
Ouest : ♠ R 8 6 ♡ 10 8 5 2 ◇ V 9 8 5 ♣ A 5
Est : ♠ V 10 4 ♡ R D 9 4 ◇ 10 ♣ 7 6 4 3 2
Sud : ♠ 9 3 2 ♡ A V ◇ A R D 7 ♣ D 10 9 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur (quatrième meilleure) pour la Dame de Cœur d'Est, *comment North propose-t-il de jouer* pour gagner *TROIS SANS ATOUT* contre toute défense ?

Note sur les enchères

Nord-Sud jouaient le sans-atout faible, et la redemande de « 1 SA » correspondait à l'ouverture de « 1 SA » fort. Dans le système classique, Sud aurait ouvert de « 1 SA », Nord aurait répondu « 2 Trèfles » (Stayman) et, sur la redemande de « 2 Carreaux », il aurait conclu à « 3 SA ».

Philippe Brugnon

CINÉMA *Marius et Jeannette*, le dernier film de Robert Guédiguian, tient du conte de fées : une histoire d'amour sous le soleil, la chaleur de la petite communauté du quartier de l'Estaque, à Marseille, un ton résolument optimiste. Mais, dans les mains du cinéaste phocéen, l'optimisme est aussi une arme contre le désespoir comme ultime invention de l'exploitation de l'homme par l'homme. ● A L'ESTAQUE, la projection du film de l'enfant du pays en avant-première a été accueillie par le public avec un silence plein de reconnaissance et de connivence. ● LA RÉÉDITION à Paris, à partir du 19 novembre, de trois films de John Ford datant des années 30 permet de redécouvrir la période la moins connue du cinéaste américain. ● LA VILLETTE présente, du 19 novembre au 16 décembre, 22 longs métrages, pour la plupart inédits en France, de Nagisa Oshima. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Les quatre vérités d'un amour méditerranéen en rouge et bleu

Marius et Jeannette. Derrière les accents ensoleillés de ce faux « conte de fées » sur le port de Marseille se cache un vrai film politique, qui tient plus de Brecht que de Pagnol. Son slogan : à bas le malheur ! Il marque la consécration de son réalisateur et de sa troupe

Film français de Robert Guédiguian. Avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Frédérique Bonnal, Laetitia Pesenti, Pierre Banderet. (1 h 42.)

Pour que vogue encore cette vieille planète, une femme en bleu et un homme en rouge trouveront le moyen de s'aimer. Quand, l'une et l'autre tordus par le travail et les malheurs de la vie, ils se redresseront et se rapprocheront, elle aura un verre de Martini rouge à la main, et lui un paquet de Gauloises bleues. Et le jeu simple des couleurs franches dira les quatre vérités simples de Marius et de Jeannette, comme de Pierre et de Jeannette dans la chanson – sauf qu'ici on ne pendouille personne, et on s'en honore.

Première vérité : *« C'est dans le destin de personne d'être malheureux »*, comme lance Caroline, communiste et fière de l'être, survivante des camps, grande gueule au grand cœur. *Marius et Jeannette* est un film politique, et même un film de propagande. Son slogan : à bas le malheur ! Sa ligne : le désespoir est l'ultime invention de l'exploitation de l'homme par l'homme, le fourier du renoncement des humbles à eux-mêmes, l'antichambre du néant ou du FN.

Marius et Jeannette est donc un film résolument optimiste. Non par naïveté ni gentillesse, mais par parti pris, comme posture de combat. Posture qui est aussi celle d'un cinéaste prenant le contre-pied de la tendance au réalisme noir, qui, dans le meilleur des cas, met au jour les dysfonctionnements et les drames du quotidien, mais souvent aussi se complaît dans la dépression et la confusion.

Deuxième vérité : pour échapper à la guimauve, cette approche nécessite le recours à la stylisation. Guédiguian découvre d'emblée son jeu en se réclamant du conte, mais les tréteaux qu'il dresse, tout ensoleillés d'accent soient-ils, doivent davantage à Brecht qu'à Pagnol. Et c'est en affichant bien clairement ses choix formels (l'utilisation des couleurs, le dessin à l'emporte-pièce des personnages, le recours au chœur pour commenter l'action) que le réalisateur peut jouer sa partition, inventer de nouvelles harmoniques à partir d'un air connu.



DENIS DAILLEUX

Robert Guédiguian.

UN BESOIN D'OPTIMISME

Troisième vérité : ce système ne fonctionne que dans le va-et-vient entre le singulier et le collectif. L'histoire d'amour ne peut se mettre en place que par les interférences de la petite communauté de l'Estaque où vivent Jeannette et ses deux enfants. Ceux-ci sont nés de deux hommes disparus, et ces hommes, tout comme la première famille de Marius, disparue elle-aussi, ne servent pas seulement de ressort dramatique. Ils disent que ce conte a un passé (ce qui fait qu'il n'est pas vraiment un conte). Ils disent qu'il y a une histoire (et une Histoire), loin d'avoir toujours été drôle, auparavant.

Ce passé est, aussi, celui du cinéma de Guédiguian depuis *Dernier Eté*. On en retrouve les lieux, les lumières, les saveurs, les musiques, à l'occasion des fragments entiers de récit. Et, bien sûr, la troupe du cinéaste, sa collectivité à lui, composée par les interprètes avec lesquels il mène depuis ses débuts une aventure au long cours. Même à qui n'aurait jamais vu aucun autre film du réalisateur d'*A la vie à la mort*, cette présence est sensible, et elle donne pour partie son sens au film.

Enfin, quatrième vérité, la démarche de Guédiguian (dont les précédents films, y compris le volontariste *L'Argent fait le bonheur*, étaient loin d'avoir cette tonalité constamment positive) correspond à une attente. On l'a senti à Cannes dans le frémissement d'acquiescement et de reconnaissance. On le sent depuis dans la réputation croissante du film, avant même sa sortie, et les prix qu'il a déjà glanés.

AIGUILLON CRITIQUE

D'où, tout de même, un doute nécessaire. Avec une rigueur modeste et généreuse, Guédiguian et ses copains de l'Estaque ont construit depuis dix-sept ans, pas à pas, la possibilité d'autres histoires et d'une autre manière de raconter les histoires, contre la pensée unique des formateurs de la mémoire sociale comme de l'industrie cinématographique.

Que ce parcours débouche à présent sur une large reconnaissance, on ne peut que s'en réjouir. A condition, pourtant, que cette démarche demeure un aiguillon critique, une contre-hypothèse aux systématismes des images que nous subissons. Robert Guédiguian incite, à juste titre, ses spectateurs à avoir de la mémoire : la réunion de la femme en bleu et de l'homme en rouge autour du pot de peinture blanche avec lequel ils décoreront ensemble une maison radieuse rappelle, aussi, un sulpicianisme dont, des clichés du réalisme socialiste à la publicité qui « positive », il faut toujours se méfier.

J.-M. F.

Robert Guédiguian, réalisateur

« J'ai voulu prendre position contre la peur et la démission »

ROBERT GUÉDIGUIAN est l'un des animateurs d'une ruche sise rue Jean-Pierre-Timbaud à Paris, près de la République. Là, au-delà d'un porche, dans un immeuble ordinaire, sont installées AGAT, sa société de production, et les sociétés qui se sont rapprochées d'elle depuis le début des années 80. Entre coopérative et entreprise, c'est la traduction des histoires que Guédiguian filme depuis près de vingt ans. C'est là qu'il officie – quand il ne tourne pas, le cinéaste est parisien bien davantage que marseillais –, là qu'il va probablement recevoir la consécration d'une démarche qui se fit longtemps dans la plus totale indifférence des professionnels (financiers, distributeurs, exploitants et programmateurs de télévision), de la plupart des médias et de presque tous les spectateurs.

ENTRETIEN CINÉMA

« Etes-vous le patron de ce "consortium" parisien ?

– Oh non ! Il y a sept sociétés distinctes, qui travaillent pour le cinéma, la télévision et le spectacle vivant. Chacune est indépendante, mais toutes ont une vision commune des choses et sont animées par des gens de la même génération, autour de la quarantaine. Chaque mercredi, nous tenons une réunion où l'on discute des projets de chacun, de la trésorerie ou... de la peinture des escaliers.

– Etre producteur est un aspect important de votre activité ?

– Parce que je tourne plus souvent, je ne produis plus que mes propres films. Lorsque j'ai commencé, à vingt-cinq ans, je ne savais rien d'un objectif de production ou d'un objectif de prise de vues. Mais je savais et je suis toujours convaincu que le meilleur producteur exécutif est le réalisateur. L'important n'est pas tant de trouver de l'argent que de gérer les dépenses au mieux des intérêts du film.

– Vous faites un cinéma aux enjeux politiques explicites. Ces enjeux sont-ils à l'origine de vos projets de films ?

– Un film naît de la rencontre entre un désir personnel et un enjeu politique plus vaste. Je ne me lance jamais dans un projet seulement parce que je le trouve amusant.

– Quel est le sens de l'optimisme de *Marius et Jeannette* ?

– *A la vie, à la mort*, mon précédent film, était une histoire optimiste elle aussi, mais dans une tonalité très sombre : c'était l'histoire de gens qui vont de plus en plus mal sans pourtant se haïr, et qui trouvent une issue, douloureuse puisqu'il s'agit du sacrifice de leur vie. L'important est d'entrevoir des solutions. Cette fois, j'ai voulu aller à fond du côté de l'optimisme, j'ai eu envie de dire aux gens : *« Vous êtres beaux, vous pouvez vous aimer. »* J'ai eu envie de prendre position contre la peur et la démission. Je sais que la tonalité du film est excessive, c'est pourquoi il est présenté comme un conte.

– L'optimisme du film vient-il aussi du sentiment d'être mieux reconnu comme cinéaste ?

– C'est sans doute vrai. *A la vie, à la mort* a reçu un excellent accueil, j'ai fait plus de deux cents débats après des projections. J'ai eu envie de me protéger de toute dérive. L'équipe technique était encore plus réduite, les références aux films précédents plus systématiques, on n'est pas sortis de l'Estaque, je me suis concentré sur les corps d'Ariane (Ascaride) et Gérard (Meylan), en poussant plus loin la stylisation.

– La stylisation semble moins un choix esthétique qu'un moyen de vous donner davantage de liberté...

– Bien sûr ! C'est comme ça que je peux filmer cette bagarre de western parodique à la fin du film. La connaissance des lieux, des interprètes et des techniciens compte énormément, on peut tout se permettre. On ne songe plus aux enjeux politiques mais au jeu, à la sensualité des relations, aux comédiens et à ce qui circule entre eux et la caméra. Le rapport de mes films au théâtre accentue cette jubilation, autorisant les digressions, l'adresse au public.

– Avez-vous du mal à mener à bien la réalisation de vos films ?

– Non, plus maintenant. Les tournages se passent très tranquillement. *Marius et Jeannette* a pris trente jours, à raison de six heures par jour, mais c'est aussi le résultat de dix-sept ans de travail. C'est comme une récompense. C'est peut-être pour ça que j'ai reçu des témoignages de sympathie d'autres cinéastes : ma manière de travailler a montré qu'il est possible qu'on s'en sorte, y compris matériellement : à l'arrivée, tout le monde est très correctement rémunéré.

– Votre prochain film, *A la place du cœur*, sera-t-il aussi joyeux ?

– Non, il sera beaucoup plus dur. Le scénario, adapté de *Beale Street* de James Baldwyn, raconte l'éducation sentimentale d'une jeune fille blanche dont le compagnon est noir. Je viens de terminer le tournage. J'étais passionné par ce livre mais n'espérais guère pouvoir en acquérir les droits. Je suis allé aux Etats-Unis grâce à la présentation d'*A la vie, à la mort* au Festival de New York. La veuve de Baldwyn a accepté de visionner deux cassettes de mes films et m'a donné une option... La narration est beaucoup moins linéaire, mais, une fois de plus, tout aura commencé comme un conte de fées.

– Il se déroule à Marseille ?

– Bien sûr. Mais j'ai tourné quelques scènes dans un décor très différent : à Sarajevo, pour trouver un équivalent à une situation imaginée par Baldwyn. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Un artisan du septième art

● **Origines.** Sept films en dix-sept ans : Robert Guédiguian, un des derniers artisans du cinéma français, prend son temps. Il a modelé son rythme sur celui de l'Estaque, petit port du quartier nord de Marseille où il a vu le jour en 1953, d'un père arménien et d'une mère allemande. Depuis *Dernier Eté*, son premier long métrage, la plupart de ses films s'y déroulent. Guédiguian commence sa carrière cinématographique au moment où il met fin à son adhésion au Parti communiste français. Parmi les constantes de son œuvre figurent une fidélité sans faille aux lieux, à l'équipe technique, aux acteurs, ainsi qu'à un mode de production dont la modestie garantit la viabilité. Et un scénario délibérément ténu, des histoires en équilibre sur un fil, une réalisation sans floriture que quelques mouvements de caméra lyriques affolent parfois. Une thématique, enfin, autour de la nostalgie de l'utopie révolutionnaire, le conflit des générations, la volonté de perpétuer l'esprit de résistance et le sens de la communauté.

● **Filmographie.** *Dernier Eté* (1980). Guédiguian plante à l'Estaque sa scénographie méridionale et militante, où le mutisme le dispute à la palabre, et la solidarité communautaire aux effets de la mondialisation. *Rouge Midi* (1983). Il brosse de 1920 à nos jours la fresque stylisée de l'immigration, de l'engagement politique et de la désillusion. Le risque d'une telle constance serait de ressasser. Guédiguian le conjure par le renouvellement de la forme et des genres. Plus encore que *Dieu vomit les tièdes* (1989) ou que *A la vie, à la mort* (1994) – qui ressort cette semaine, avant la réédition de tous les autres films le 26 novembre –, deux films illustrent cette aptitude : *Ki Lo Sa* (1986), l'œuvre sans doute la plus ambitieuse et la plus désespérée de Guédiguian, dont la liberté narrative et les fulgurances poétiques évoquent le réalisme fantastique ; *L'argent fait le bonheur* (1992), qui explique de quelle manière les mères de famille ont mis un terme à la guerre des gangs et au conflit raciste qui ravageait le quartier.

Le retour au pays de l'enfant de l'Estaque

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas une, mais finalement deux des trois salles du César, un cinéma d'art et essai situé dans le quartier de l'Estaque à Marseille, qui ont programmé, dimanche soir 16 novembre, l'avant-première de *Marius et Jeannette*, en présence de Robert Guédiguian, venu animer un débat autour du film. Il y a foule. Il y a aussi la télé et les radios nationales, attirées par le retour de l'enfant du pays, tout auréolé de son succès à Cannes, et par le moment d'émotion qui se trame.

REPORTAGE

Après la projection, le public demeure silencieux, reconnaissant

Guédiguian, lui, n'a pas l'air d'être en promotion. Il donne l'impression de prolonger une conversation entamée au bistro quelques minutes auparavant et qui se terminera au restaurant deux heures plus tard. *Marius et Jeannette* a beau être promis à un succès comme il n'en fait que trop rarement dans sa carrière, Guédiguian, habitué à des salles à moitié vides, n'est pas ici en vedette. Ce n'est pas l'artiste que le public est venu rencontrer, mais juste un gars du pays venu parler du quartier de l'Estaque, avec des gens de l'Estaque.

Plus que l'enthousiasme, sensible, mais pudique, des spectateurs à l'issue de la projection, c'est leur silence qui est frappant. Ce n'est pas un rapport de questionnement qui s'installe entre Guédiguian et les siens, mais une relation de reconnaissance et de connivence.

Comme ce moment où le réalisateur reconnaît dans la salle l'un des acteurs de son prochain film, ou lorsqu'un spectateur se demande si les acteurs de *Marius et Jeannette* sont bien originaires de l'Estaque étant donné que leur accent n'y ressemble pas. Le public n'est pas venu voir un futur film culte, il est ici pour prendre une cure d'intimité et regarder sur l'écran un miroir qui lui est tendu.

« On fait quarante-cinq avant-premières par an, explique François Da Silva, programmateur et directeur du César, *mais tout le monde vient de Paris pour ce film parce que c'est le folklore. Quand je reçois Cédric Klapisch, tout le monde débarque, mais pour Jean-Claude Guiget, je n'ai eu que onze spectateurs. Il y a cinq ans, j'ai organisé une rétrospective Guédiguian, il y avait quatre spectateurs dans la salle, et encore, c'étaient des gens qui étaient dans le film, ils venaient donc pour se revoir. Les gens qui vont être là ce soir n'ont jamais vu un film de Guédiguian, ils pensent que c'est un jeune réalisateur. Les spectateurs ne viennent pas se détendre ou rêver, il sont là pour se voir. Il y a un effet régional de l'étape qui explique que* Marius et Jeannette *sorte mercredi sur sept salles à Marseille et se retrouve programmé par les trois multiplexes de la ville. Ce film est en train d'échapper à Guédiguian et à nous tous. »*

« POURQUOI TOURNER AILLEURS ? »

L'Estaque, qu'il n'a jamais quitté, fonctionne ce soir comme un aimant et attire le public. Pour Guédiguian, *« le centre du monde est n'importe où, alors pourquoi pas à l'Estaque ? J'ai rarement fait des repérages pour mes films, c'est l'histoire de la mappemonde gonflable qui flotte sur la mer au début du film. Il n'y a pas de raisons de tourner autre part. Pourquoi irais-je tourner ailleurs ? »*

Décontenancée par le film, une spectatrice lui faisait remarquer qu'on se trouvait bien à l'Estaque, tout en avouant n'avoir jamais vu une courette ressemblant à celle où vivent Jeannette et ses enfants dans le film. Cette question n'avait rien d'une colle, elle ressemblait au plus beau compliment que l'on puisse adresser à un cinéaste qui avait réussi ce soir-là à transformer son quartier en territoire imaginaire.

Samuel Blumenfeld

هكذا من الاصل

John Ford à la recherche de son mythe

Trois films des années 30 permettent de redécouvrir la période la moins connue de l'œuvre du cinéaste américain

LA RÉÉDITION en salles de *Steamboat Round the Bend* (1935), *The Prisoner of Shark Island* (1936) – sorti en France sous le titre de *Je n'ai pas tué Lincoln* – et *Young M. Lincoln* (1939), trois films essentiels tournés par John Ford durant les années 30, laisse deviner un cinéaste en gestation, en pleine crise artistique, expérimentateur de formes, à la recherche d'un équilibre qu'il ne trouvera qu'à la fin de la décennie.

Dans un article sur *Young M. Lincoln* publié dans les *Cahiers du Cinéma* (n° 223), Jean-Pierre Oudart voyait dans ce film une certaine forme d'aberration où la figure d'Abraham Lincoln est l'incarnation de la loi et se trouve comme telle investie de la mission de révéler celle-ci à la communauté. Une telle parabole est indispensable pour saisir la nature du cinéma de Ford dans les années 30. Il est traversé par le conflit entre l'individu et la société – qui est aussi le sujet de *The Prisoner of Shark Island* qui relate l'histoire véridique du docteur sudiste Samuel Mudd, accusé à tort d'avoir hébergé l'assassin de Lincoln, envoyé au pénitencier de Shark Island, et de *Steamboat Round the Bend*, où un jeune est accusé d'un meurtre qu'il a commis en état de légitime défense. Un thème qui sera remplacé plus tard par celui de l'affrontement entre la communauté et ceux qui tentent de la détruire, sujet des grands films de Ford des années 40 et 50, comme *La Poursuite infernale* (1946), *La Charge héroïque* (1949), *Le Convoi des braves* (1950), et *La Prisonnière du désert* (1956).

Trois grands événements structurent le premier cinéma de John Ford. Une prise de conscience politique, d'abord, qui, contrairement à beaucoup d'idées reçues, n'est déjà plus réactionnaire mais plutôt social-démocrate ; elle explique l'activisme syndical de Ford contre les abus des studios et son engagement en faveur de l'IRA et des républicains espagnols. La découverte de *L'Aurore* de Murnau, ensuite, et plus globalement du cinéma expressionniste allemand, qui fait dire à Ford qu'il vient de voir là l'avenir du cinéma.


© TWENTIETH CENTURY FOX/KOBAL/PPCM

Henry Fonda dans « Young Mr. Lincoln », de John Ford (1939).

TOUCHE EXPRESSIONNISTE

Toujours marqué par les fresques épiques de Griffith et la manière dont ce dernier donne une forme cinématographique à des mythes historiques, Ford va leur ajouter une touche expressionniste. Un des exemples les plus frappants reste le musée de cire itinérant de *Steamboat Round the Bend*, qui semble directement sortir du *Cabinet des figures de cire*, de Paul Leni, ou même du *Cabinet du docteur Caligari*, de Robert Wiene. Seulement, ce musée ne s'arrête pas à quelques grandes figures universelles comme Napoléon ou la baleine de Jonas, il compte aussi dans ses rangs George Washington et le général Grant. Mais ces figures doivent être brûlées par le personnage principal du film, de manière à pouvoir alimenter son bateau à vapeur qui doit absolument gagner une course afin de permettre à un innocent de ne pas être pendu. En les jetant au feu, Ford efface symboliquement les grandes figures griffithiennes, oblitérant un mythe mis en place dans *Naissance d'une nation* pour le remplacer par le sien, alors balbutiant, et qui trouvera sa concrétisation dans *Young M. Lincoln*.

Le troisième moment marquant de cette décennie pour Ford est la signature d'un contrat avec Darryl Zanuck et la Twentieth Century-Fox qui lui assure un cadre rigoureux pour perfectionner son mythe propre. D'autant plus que les studios vont représenter pour le cinéaste américain l'intégration dans une famille de remplacement alors qu'il vient de quitter la sienne pour rejoindre son frère Francis à Hollywood. Cette constitution d'une famille, doublée de la nécessité d'envisager l'Amérique comme une immense fraternité, est au centre de *The Prisoner of Shark Island*. A la suite d'une épidémie de fièvre jaune, le docteur Mudd est sorti de son cachot pour soigner les prisonniers et les gardes mourants, dans un élan de réconciliation entre deux camps de l'Amérique autrefois opposés. Dans sa monographie sur Ford (*John Ford*, éditions Rivages), Jean-Loup Bourget notait que, juste avant d'être assassiné, Lincoln avait demandé à l'orchestre de jouer *Dixie*, l'hymne sécessionniste, esquissant ainsi l'idée d'un président qui aurait voulu être le grand réconciliateur de la nation américaine.

UNE ET INDIVISIBLE

C'est cette conception de la communauté une et indivisible que défend, de manière encore plus explicite, *Young M. Lincoln*. Un meurtre est commis, et entre les deux suspects, deux frères, sauvés par Lincoln du lynchage, leur mère refuse de choisir. Elle préfère voir ses deux fils exécutés, privilégiant le ciment familial, qui n'est rien d'autre que la traduction d'une image de l'Amérique qui doit rester unie dans les moments les plus difficiles de son histoire (une idée d'autant plus forte que le film est réalisé juste avant la guerre). La scène où Lincoln grimpe sur son âne, après avoir réussi à innocenter les deux frères en confondant le vrai coupable, pourrait sortir d'un film de Murnau. Elle est l'inversion positive de *Nosferatu*, donnant à voir un Lincoln doué du pouvoir de faire respecter la loi là où il passe. On peut également y voir l'image d'un cinéaste qui, à la fin des années 30, a terminé son apprentissage pour entrer dans sa maturité.

Samuel Blumenfeld

★ Action Christine, 5, rue Christine, Paris 6e. M° Odéon. A partir du 19 novembre. Tél. : 01-43-29-11-30.

DÉPÊCHES

■ **Un film documentaire de 42 minutes sur Charlie Chaplin** vient d'être retrouvé dans un garage en Grande-Bretagne. Selon les historiens, Chaplin aurait tout fait à l'époque pour cacher au public ce film réalisé au début des années 20 par Harry B. Parkinson, l'un des pionniers du muet, qui relate son enfance dans une famille de la classe ouvrière de South London. On y verrait, entre autre, l'école où il allait gamin, les habits qu'il portait à l'époque et qui ressemblent énormément à ceux de Charlot. *The Life Story of Charlie Chaplin* sera vendu aux enchères chez Christie's en décembre.

■ **Le Festival d'Amiens a attribué** sa Licorne d'Or à *Suzaku*, premier film de la cinéaste japonaise Naomi Kawase. Le Prix spécial du jury a été décerné à *Cinquième Saison*, de Rafi Pitts (Iran), dont l'actrice Roya Vohahali obtient le prix d'interprétation féminine. *Le Gone du Chaâba*, de Christophe Ruggia, reçoit en même temps le Prix de la ville d'Amiens et le Prix du public, et son acteur, Bouzid Negnoug, est le Coup de cœur du jury. Le Prix d'interprétation masculine va à Ramon Balléa et à Luis Amberto Garcia pour *En la puta calle*, d'Enrique Gabriel (Espagne). Le Prix de l'Agence de la francophonie est décerné aux *Oubliés*, d'Anne-Laure Folly (Togo), et *Sotigui Kouyaté, un griot moderne*, de Mahmat Saleh Haroun (Tchad).

■ **Une vente aux enchères** de caméras anciennes, lanternes magiques et plaques de verre, d'un projecteur de 1913, de livres et revues, affiches et photos se tiendra samedi 22 novembre à 15 heures à la Vidéothèque de Paris. Parmi les curiosités dispersées par les commissaires-priseurs Valérie Régis et Marie-Laure Thiollet figurent des photographies de Thèbes et Louxor vers 1850, des positifs sur verre du Tonkin vers 1916 ou de la vie dans les tranchées de 14-18, des daguerréotypes de 1850, des affiches de *La Bête humaine*, de Jean Renoir, ou de *La Croisière du Navigator*, de Buster Keaton.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Alien, la résurrection	1	957 047	507		957 047
2	On connaît la chanson	1	320 793	158		320 793
3	Bean	3	289 679	540	-49 %	2 443 398
4	Le monde perdu	4	237 656	656	-47 %	4 408 102
5	The Game	2	209 830	350	-40 %	762 824
6	The Full Monty	4	208 848	228	-21 %	1 296 247
7	Le Pari	5	181 193	500	-25 %	3 196 655
8	Le Mariage de mon meilleur ami	7	59 654	243	-32 %	2 022 511
9	Copland	3	51 999	230	-55 %	494 492
10	En chair et en os	3	47 392	135	-34 %	310 794

* période du mercredi 12/11 au dimanche 16/11 inclus

L'embellie continue, mieux, elle prend de l'ampleur et profite à des films d'une grande diversité, dont plusieurs qu'on n'attendait pas à pareille fête. Ainsi, alors que le formidable lancement publicitaire d'Alien 4 lui assure un démarrage triomphal à près d'un million d'entrées en première semaine, le score du nouveau film d'Alain Resnais, atteignant le nombre record de 2 030 spectateurs par écran, constitue une performance encore plus réjouissante.

Les deux films britanniques Bean et The Full Monty, figurant dans le peloton de tête, confirment la bonne santé de cette cinématographie et la réceptivité du public français à l'humour d'outre-Manche. De même, aux côtés des prévisibles « grosses machines » hollywoodiennes pilotées par Spielberg ou Michael Douglas, Julia Roberts ou Sylvester Stallone, trouve-t-on le nouveau Almodovar. Et, à peine plus loin dans le classement, 100 % Arabica, de Mahmoud Zemmouri, Le Destin, de Youssef Chahine, ou Hana-Bi, de Takeshi Kitano. Bref, les représentants d'un cinéma pluriel trouvant son public.

Ce dernier film parvient même, fait rarissime, à élargir son audience en deuxième semaine, grâce à une augmentation notable de son nombre d'écrans à la suite de l'accueil exceptionnel au moment de la sortie. Sensible sur toute la France, la hausse de la fréquentation est particulièrement remarquable à Paris, jusqu'à présent à la traîne de l'amélioration générale. Par rapport à la semaine correspondante de 1996, on constate une augmentation de 61 %. D'où l'espoir désormais caressé par les professionnels d'approcher les 150 millions d'entrées à la fin de l'année.

LES NOUVEAUX FILMS

■ **DROIT DANS LE MUR**

Romain-Romain (Pierre Richard) fut un acteur comique de première catégorie. Il est désormais la risée d'un milieu qui le considère comme fini. Pour ne rien arranger, sa vie sentimentale part en eau de boudin. Mais Romain décide de se battre avec panache sur tous les fronts, jouant son va-tout dans l'interprétation d'un *Cyrano de Bergerac* moderniste, monté par sa sœur, et dans la tentative désespérée de reconquérir son épouse. Deux amis, un psychanalyste homosexuel (Daniel Prévost) et un détective privé irascible (Daniel Russo), vont l'y aider. Ils ne pourront cependant rien faire en faveur de cette comédie dont l'absence de rythme et la banalité de la mise en scène contribuent à faire tomber à plat la plupart des effets. *J. M.*

Film français de Pierre Richard. Avec Pierre Richard, Véronique Genest, Caroline Sihol, Daniel Russi, Daniel Prévost. (1 h 35.)

■ **JOURNAL DE RIVESALTES 1941-1942, Récit d'une infirmière**

L'existence de nombreux camps d'internement sous la responsabilité de l'Etat français durant la seconde guerre mondiale n'est aujourd'hui un mystère pour personne. Celui de Rivesaltes, dans les Pyrénées, a ainsi accueilli dix-huit mille détenus, parmi lesquels des réfugiés espagnols, des Tsiganes, et plus de deux mille juifs qui en furent déportés en 1942, via Drancy, à Auschwitz. Friedel Bohny-Reiter, une jeune Bâloise de trente ans, infirmière du Secours suisse aux enfants, a travaillé dans l'enceinte du camp et y a tenu, du 11 novembre 1941 au 25 novembre 1942, son Journal (publié en 1993 aux Editions Zoé, à Genève). C'est à partir de ces notations quotidiennes, lues en voix off, que le film se construit, convoquant photos d'archives, scènes reconstituées, témoignages d'anciens détenus et images actuelles du camp. Il en résulte un témoignage sur les conditions atroces de détention. On perçoit aussi l'évolution d'une conscience, qui pense au début que *« ces lieux offrent malgré tout une protection aux persécutés »* et finit par se demander *« si l'on n'est pas complice avec ceux qui déportent »*. Friedel Bohny-Reiter s'est personnellement engagée dans le sauvetage de juifs. Le doute qui l'assaille n'en renvoie pas moins à la question délicate du légalisme des associations caritatives dans l'univers concentrationnaire. Dommage que ce film ne la prenne pas en considération. *J. M.*

Film suisse de Jacqueline Veuve. 77 minutes.

■ **LA TRÊVE**

La Trêve est à l'origine un roman de Primo Levi (paru en 1963) qui retrace le périple douloureux au terme duquel le narrateur, libéré d'Auschwitz en janvier 1945, rejoint Turin dix mois plus tard. Ce récit contient peut-être toute l'ambiguïté de Levi (et plus généralement de la notion même de transmission quand il s'agit de la Shoah), qui n'aura cessé d'œuvrer à l'édification de cette mémoire au nom de la vie, pour finir par se donner la mort en 1987. Là où le génocide désincarne (l'homme et l'idée qu'on s'en faisait, mais encore une certaine idée du cinéma), Rosi filme comme si rien n'était advenu, dans une pléthore d'effets de sens et de ressorts dramatiques. Les barbelés d'un camp d'extermination, avec en contrechamp un harmonieux poudroiement de chars russes ; un acteur américain mis à la diète pour interpréter un survivant convenable ; des flash-back stylisés de la « vie » à Auschwitz, et autres fresques spectaculaires. D'une colonie de vacances, ce retour serait déjà pénible. D'un camp de la mort, il devient insupportable. Dans un plan situé vers la fin du film, Rosi introduit une scène de son invention, au cours de laquelle un prisonnier allemand tombe en un geste de repentance aux pieds de l'ancien déporté. Ce plan témoigne, à l'instar de *La Liste de Schindler*, de la façon commode dont ces péplums de la Shoah envisagent le fameux devoir de mémoire : une liquidation de contentieux plutôt qu'une incitation à l'éveil et à l'inquiétude. *J. M.*

Film italien de Francesco Rosi. Avec John Turturro, Rade Serbedzija, Massimo Ghini, Teco Celio. (1 h 55.)

■ **CAMPING COSMOS**

Deuxième volet de la série *La Vie sexuelle des Belges*, ce film s'inscrit à première vue dans une tradition nationale qui cultive le mauvais goût et la provocation. Hélas, *Camping Cosmos* ennuie beaucoup plus qu'il ne dérange. Le canevas du film porte sur les tentatives désespérées d'un ex-gauchiste, devenu animateur culturel, de convertir les vacanciers d'un camping aux plaisirs intellectuels. L'occasion pour Jan Bucquoy de feuilleter avec platitude un album de cartes postales au pittoresque huileux, où posent successivement une femme mamelue et frigide qui passe son temps à hoqueter, un animateur radio décalqué du personnage de Tintin qui vomit quand il jouit, un vieil obsédé collectionnant les petites culottes de fillette. En dépit des ambitions affichées par quelques clins d'œils surréalistes ou des dazibaos d'inspiration situationniste, on est ici plus près d'une version trash des *Bronzés* que de Bunuel. *J. M.*

Film belge de Jan Bucquoy. Avec Jan Bucquoy, Eve Bucquoy, Lolo Ferrari, Jean-Paul Dermont, Noël Godin. (1 h 23.)

■ **RIEN À PERDRE**

Il n'y a rien de plus sinistre qu'un film comique qui ne fait pas rire. *Rien à perdre* fait partie de cette catégorie. Un cadre sympathique, brillant et dynamique s'imagine que sa femme le trompe (il est bien le seul, le spectateur, lui, a déjà compris que ce n'est pas elle qu'il a cru apercevoir). Il part sur les routes et embarque malgré lui un braqueur qui voulait lui dérober son portefeuille. Le Blanc riche et le Noir pauvre apprendront à s'estimer, puis deviendront franchement amis, au terme d'une randonnée au cours de laquelle ils auront successivement volé la caisse d'une station-service, cambriolé l'entreprise du héros déchu et neutralisé deux dangereux malfrats. La musique, omniprésente, sert de prétexte aux gags les plus accablants. L'interprétation est insupportable. Le film s'achève par une conclusion d'un paternalisme repoussant, le riche donnant généreusement du travail au pauvre. Après avoir failli succomber aux attraits de la délinquance (mais l'argent sera rendu) et – horreur ! – de l'adultère pour l'un d'entre eux, les deux hommes reprendront le droit chemin. La morale de *Rien à perdre* serait franchement antipathique si les effets dramatiques et comiques n'étaient pas d'abord, tout simplement, ratés. *J.-F. R.*

Film américain de Steve Oedekerk avec Tim Robbins, Martin Lawrence et Kelly Preston. (1 h 38.)

■ **CHINESE BOX**

Le dernier film de Wayne Wang est l'exemple même d'une fausse bonne idée. Tourné durant les derniers mois de Hongkong, juste avant que l'île ne soit rétrocédée à la Chine, il avait été conçu comme une œuvre à moitié improvisée, de manière à coller librement aux événements inattendus qui pourraient perturber l'ancienne colonie britannique. *Chinese box* apparaît paradoxalement comme un film corseté, paralysé par l'enjeu de son sujet et engoncé dans un académisme qui le contraint à aligner les clichés. La seule improvisation semble venir de la chaîne américaine CNN, que l'on aperçoit à plusieurs reprises et sur laquelle le cinéaste américain semble s'être appuyé pour prendre le pouls de Hongkong. Il y avait pourtant mieux à faire que de regarder la télévision pour relater les derniers mois de cette ville.

Quant à l'histoire, elle ressemble à une version édulcorée de *Mort à Venise*, avec Jeremy Irons en journaliste financier atteint d'une maladie incurable, amoureux de Gong Li, une ancienne prostituée devenue tenancière d'un bar et qui ne l'aime pas. Irons rencontre également Maggie Cheung, et c'est sans doute la meilleure idée du film, puisque cette dernière est formidable dans un rôle pourtant ingrat. *S. Bd*

Film américain de Wayne Wang. Avec Jeremy Irons, Gong Li, Maggie Cheung, Michael Hui, Ruben Blades. (1 h 45.)

■ **LE PACIFICATEUR**

Premier film produit par Dreamworks, le studio créé par Steven Spielberg, David Geffen et Jeffrey Katzenberg, *Le Pacificateur* apporte la preuve irréfutable de leur capacité à faire des films aussi médiocres que ceux de leurs concurrents. Inspiré d'un article publié dans le mensuel américain *Vanity Fair*, consacré au trafic d'armes nucléaires dans les anciens pays de l'Est et le risque de les voir tomber dans l'escarcelle d'un groupuscule terroriste, *Le Pacificateur* ne fait pas dans la dentelle et s'impose comme une leçon de géopolitique simplifiée à l'extrême. Le talent de George Clooney dans le rôle d'un militaire body-buildé et de Nicole Kidman dans celui d'une spécialiste de la lutte antiterroriste n'y change rien.

Ils se débattent désespérément dans un film qui se contente d'aligner les explosions les unes après les autres sans se soucier de son scénario. Celui-ci avait pourtant quelque chose à raconter, avec une histoire de missiles nucléaires détournés par un terroriste originaire de l'ex-Yougoslavie, mais il tourne très vite à la démonstration d'effets pyrotechniques qui masquent mal un déroulement trop prévisible. *S. Bd*

Film américain de Mimi Leder. Avec George Clooney, Nicole Kidman, Marcel Iures, Alexander Baluev. (2 h 04.)

■ **MARIUS ET JEANNETTE**

lire page 27

Rencontre avec un homme en colère, le cinéaste Nagisa Oshima

La Villette présente la première intégrale du maître japonais

Vingt-deux longs métrages, pour la plupart inédits en France, composent la première rétrospective, proposée par La Villette, en collaboration avec le Festival d'automne et les « Cahiers du cinéma », réunissant la totalité des œuvres de fiction tournées pour le grand écran par Oshima depuis *Une ville d'amour et d'espoir* (1959) jusqu'à *Max mon amour*. L'occasion de découvrir une œuvre d'une grande inventivité formelle.

FUJISAWA
de notre envoyé spécial

A Fujisawa, tous les chauffeurs de taxi connaissent Nagisa Oshima et l'adresse de la belle maison de style traditionnel où il réside. Lui dit être venu s'installer là à cause de la proximité des studios Shochiku, puis constate avec ce sourire carnassier qui ne l'a pas quitté : *« Malheureusement, depuis que je suis ici, je ne peux pas travailler. »* Au début de l'été 1996, une grave commotion cérébrale frappait Nagisa Oshima alors qu'il commençait le casting de son nouveau film, *L'Interdit*. Ce devait être son premier long métrage de fiction depuis onze ans, le premier au Japon depuis quatorze ans, après tant de projets inaboutis. Au-delà des causes physiologiques, comment ne pas diagnostiquer dans cet accident l'effet tragique d'un excès de tension accumulée durant cette période, le choc en retour au moment où l'avenir, enfin, se rouvrait ?

« Les médecins m'ont condamné à un an d'alitement, mais j'ai déjoué leurs prévisions », s'amuse le cinéaste. Il n'en est pas moins toujours contraint de se déplacer en chaise roulante, et souffre d'une paralysie partielle du côté droit. L'heure n'est pas encore venue de reprendre le chemin des plateaux, *« pour la mise en scène, il faut être en pleine forme physique »*. En attendant, il a repris ses autres activités, la publication régulière d'une chronique dans plusieurs journaux, et surtout sa participation trois fois par semaine à des émissions de télévision, talk-shows où il débat d'arrache-pied de grands sujets de société aussi bien que de thèmes plus futiles. Si Nagisa Oshima, l'un des grands cinéastes contemporains, est célèbre aujourd'hui dans son pays, c'est pour ces apparitions récurrentes dans des « programmes pour ménagères ». Sans dissimuler la joie que lui procurait la possibilité d'y tenir des propos irrévérencieux, il reconnaissait naguère qu'il s'agissait d'un pis-aller. Il affirme en avoir fait désormais la meilleure des techniques de rééducation.

Que Nagisa Oshima ait choisi de s'installer à Fujisawa (qui est, aussi, une agréable station résidentielle en bord de mer, à moins d'une heure de Tokyo, là où se déroule l'hilarante *Honorable partie de campagne*, de Thomas Raucat) ne va pas sans une certaine ironie. Les studios voisins, à Ofuna, sont ceux-là mêmes où il entra, en 1956, comme assistant-réalisateur, *« par hasard, sans envie particulière de faire du cinéma »*, dit-il aujourd'hui. Ceux avec lesquels il rompit, après que la major eut censuré en 1961 son *Nuit et brouillard du Japon*, se lançant dans une guerre sans merci contre l'industrie cinématographique. Il sourit à nouveau lorsqu'on lui suggère que, au fond, cette lutte, il l'a gagnée : le système s'est effondré. Mais, avec lui, c'est tout le cinéma japonais qui s'est décomposé, entraînant dans sa chute les indépendants, leur causant le plus de tort, à commencer par Oshima.

« J'ai parfois, c'est vrai, de la nostalgie pour cette époque d'affrontement, mais je ne regrette pas l'ancien système. Il était rigide et étouffant, à l'image de ce qu'était alors la société de ce pays. Nous, ceux qu'on a appelé les cinéastes de la nouvelle vague japonaise, nous avons voulu pouvoir exprimer nos personnalités. Pour cela il a fallu défier les règles : réaliser L'Empire des sens, *à l'époque* (en 1976), *c'était briser un tabou. Depuis, on a vu beaucoup de scènes d'amour physique à l'écran, il fallait donc aller plus loin. Je crois toujours à la puissance critique de la transgression, à son potentiel libérateur, c'était le sens de la liaison "contre nature" de Charlotte Rampling dans* Max mon amour, *c'est le point de départ du prochain film, dont le ressort est le désir homosexuel chez les samouraïs. Mais la transgression n'est pas une fin en soi. Il faut réaliser les films pour voir si elle produit des effets intéressants ou pas. »*

Sur l'état actuel du Japon et de son cinéma, Nagisa Oshima porte un jugement mitigé, relevant que non seulement *L'Empire des sens* y demeure interdit, mais que *« le public est sans doute moins prêt à le voir aujourd'hui qu'à l'époque de sa réalisation. Il y a eu une régression, qui se traduit aussi par le conformisme de la plupart des films. Lorsque* Contes cruels de la jeunesse *est passé à la télévision, les jeunes qui l'ont découvert à cette occasion se demandaient pourquoi il y avait alors une telle passion, aujourd'hui disparue »*. Mais, simultanément, il se réjouit de l'existence, en nombre plutôt croissant, de ce qu'il appelle des *« films libres »*, parmi lesquels il cite aussi bien *Hana-Bi*, de Takeshi Kitano, que *Suzaku*, le premier film de la jeune Naomi Kawase.

IMPRÉCATEUR-NÉ

Attentif aux courants du cinéma contemporain, Oshima a fait inviter Abbas Kiarostami à l'université de Kyoto, où un débat entre l'auteur de *La Cérémonie* et celui du *Goût de la cerise* a passionné, deux heures durant, un amphi archi-comble. *« J'appartiens à la génération précédente, une génération qui a dû adopter un comportement d'opposition*, commente le réalisateur japonais. *Les plus jeunes ne sont pas contraints à la même attitude, ils cherchent leur voie en tâtonnant, savent sans doute mieux utiliser les obstacles. Kiarostami, par exemple, fait ses films avec ce qui se dresse sur son chemin, et tant mieux si le public apprécie le résultat sans voir cet aspect sous-jacent. »* Oshima, lui, demeure un « homme contre ». D'ailleurs, un recueil de ses articles vient d'être publié au Japon sous le titre *Pourquoi je me mets en colère*.

Son grand rire, à nouveau, entre espièglerie et quelque chose de plus dangereux : *« Ce sont les médias qui ont donné de moi cette image d'un type qui se fâche. A la télévision, il y a beaucoup de raisons de se mettre en colère, non ? Et je ne me suis jamais gêné pour dire de manière directe ma manière de voir. Les Japonais, d'habitude, évitent de se mettre en colère, même quand ils le devraient. Moi, grâce à ces moments de rage, qui sont sincères, le reste du temps je suis d'excellente humeur. »*

Pourtant, on perçoit une ombre nouvelle, moins de virulence peut-être chez cet imprécateur-né. *« Avant mon accident, je ne pensais guère au vieillissement ou à la mort. J'ai, depuis, pris conscience que mes amis avaient commencé de disparaître. Je me demande à présent ce qu'il faut faire, ce qu'il me reste à accomplir avant de mourir. »* Naturelle et élégante, pas du tout cérémonieuse, une inclinaison de la tête dit qu'on est allé bien loin dans les confidences.

Jean-Michel Frodon

Un regard qui dérange

● **Biographie.** Né à Kyoto en 1932, Nagisa Oshima débute aux studios Shochiku avec *Une ville d'amour et d'espoir* (1959), suivi par *Conte cruel de la jeunesse* (1960), l'un des films fondateurs de la nouvelle vague japonaise, qu'il illustrera avec *La Pendaison* (1968), *La Cérémonie* (1971) et *Une petite sœur pour l'été* (1972). Le cinéaste devient le fer de lance de la révolte contre le système des studios. Renvoyé de la Shochiku, il crée sa société en 1961. Il réalise aussi des documents pour la télévision qui tentent de montrer les aspects occultés de la société japonaise et du comportement de son pays durant la guerre. Il sera contraint de fermer sa maison de production, avant d'être traîné en justice pour l'audace de *L'Empire des sens*.

● **Programme.** Le 19 novembre à 20 h 30 : *La Cérémonie*. Le 20 à 20 h 30 : *Conte cruel de la jeunesse*. Le 21 à 20 h 30 : *Nuit et brouillard du Japon*. Le 22 à 14 h 30 : *L'Enterrement du soleil*. A 17 heures : *Le Révolté*. A 20 heures : *Le Petit Garçon*. Le 23 à 15 h 30 : *Max mon amour*. A 18 heures : *L'Obsédé en plein jour*. Le 25 à 20 h 30 : *A propos de chansons paillardes au Japon*. Le 26 à 20 h 30 : *Les Plaisirs de la chair*. Le 27 à 20 h 30 : *Le Retour des trois saoulards*. Le 28 à 20 h 30 : *Furyo*. Le 29 à 14 heures : *L'Empire des sens*. A 17 heures : *La Pendaison*. A 20 heures. *Une petite sœur pour l'été*. Le 30 à 15 h 30 : *L'Empire de la passion*. A 18 heures : *La Cérémonie*. Le 2 décembre à 20 h 30 : *Max mon amour*. Le 3 à 20 h 30 : *Eté japonais : double suicide*. Le 4 à 20 h 30 : *L'Enterrement du soleil*. Le 5 à 20 h 30 : *Le Journal de Yunbogi* et *Une ville d'amour et d'espoir*. Le 6 à 14 h 30 : *Conte cruel de la jeunesse*. Le 7 à 15 h 30 : *Les Plaisirs de la chair*. A 18 h 30 : *A propos des chansons paillardes au Japon*. Le 9 à 20 h 30 : *L'Empire des sens*. Le 10 à 20 h 30 : *Le Piège*. Le 11 et le 12 à 20 h 30 : *Le Petit Garçon*. Le 13 à 14 h 30 : *Le Journal de Yunbogi* et *Une ville d'amour et d'espoir*. Le 14 à 15 h 30 : *Furyo*. A 18 heures : *Journal d'un voleur de Shinjuku*. Le 16 à 20 h 30 : *L'Empire de la passion*.

SORTIR

PARIS

L'hommage de Bip à Charlot
avec Marcel Marceau et ses douze mimes.
Il y a cinquante ans, le mime Marceau donnait un héritier à Pierrot : Bip. Bip a eu une belle vie. Il a fait plusieurs fois le tour du monde, avec un succès jamais démenti. Pour fêter l'anniversaire de sa naissance, le mime Marceau s'installe à l'Espace Pierre-Cardin jusqu'au 11 janvier. Entouré des douze membres de sa nouvelle compagnie, il présente deux spectacles en alternance : sa nouvelle création, *Le Chapeau melon ou l'extraordinaire odyssée de Jonathan Bowler* – l'aventure d'un petit fonctionnaire des finances londonien à qui son chapeau joue des tours pendables –, et *Pantomimes de style, pantomimes de Bip* – un florilège de ses grands moments de scène, qu'il joue en soliste.
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, 8e. Mo Champs-Elysée-Clemenceau. A partir du 18 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-12-29-78. De 100 F à 220 F.

Claire-Marie Le Guay (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 282*. Schumann : *Kreisleriana*.
Soucieuse de perfection, Claire-Marie Le Guay vient de publier son deuxième disque. A vingt-quatre ans, elle a donné une interprétation sérieusement pensée des *Kreisleriana* de Schumann auxquelles il manque peut-être l'urgence dont on dit qu'elle naît de la confrontation avec le public.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 19. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

8es Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis
L'engagement sera le fil rouge des 8es Rencontres proposées par Cinémas 93 et le conseil général de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec dix-neuf villes et autant de salles indépendantes. Engagement politique de réalisateurs, en France et partout dans le monde, engagement amoureux de cinéphiles aussi. De nombreux réalisateurs seront présents lors des différents rendez-vous.
Cinémas 93, 31, bd Gambetta, 93 Noisy-Le-Sec. Tél. : 01-48-02-49-56.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Camping Cosmos
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 23), avec Jean-Henri Compère, Fanny Hanciaux, Lolo Ferrari.
Chinese Box
Film américain de Wayne Wang (Etats-Unis, 1 h 45), avec Gong Li, Jeremy Irons, Maggie Cheung, Michael Hui.
Droit dans le mur
de Pierre Richard (France, 1 h 35), avec Pierre Richard, Caroline Sihol, Daniel Prévost.
Marius et Jeannette
de Robert Guédiguian (France, 1 h 42), avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Jean-Pierre Darroussin.
Le Pacificateur
de Mimi Leder (Etats-Unis, 2 h 04), avec George Clooney, Nicole Kidman, Armin Mueller-Stahl.
Rien à perdre
de Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1 h 38), avec Martin Lawrence, Tim Robbins, John C. McGinley.
La Trêve
de Francesco Rosi (France, Italie, Suisse, Allemagne, 1 h 55), avec John Turturro, Massimo Ghini, Rade Serbedzija.
Journal de Rivesaltes 1941-1942
de Jacqueline Veuve (France, 1 h 17).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à *20 heures, du mardi au samedi* ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Célérité et discrétion
de Félix Vallotton, mise en scène d'Annie Roquelaure, avec Jean-Christophe Blondel, Denis Lachaud, Franck Magnier, Christophe Perrier, Annie Roquelaure, Marie Saint-Dizier, Frédéric Ségard, Isabelle Séné et Pauline Tanon.
Théâtre Daniel Sorano-Vincennes, 16, rue Charles-Pathé, Mo Château de Vincennes. 21 heures, mercredi. Tél. : 01-43-74-73-74. De 80 F à 100 F.

Les Prodiges
de Jean Vauthier, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marianne Basler, Marie Mergey et Marcel Maréchal.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. 19 h 30, mercredi. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.*

Nabucco
de Verdi.
Paolo Gavanelli (Nabucco), Maria Guleghina, Susan Neves (Abigaille), Alfredo Portilla (Ismaël), Paata Burchuladze (Zaccaria, grand prêtre de Jérusalem), Paula Rasmussen (Fenena), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Pinchas Steinberg (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, le 19 Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

Quatuor Arditti
Hosokawa : *Tenebrae, Singing Trees, Landscape I, II et V, Vertical Song I*. Mayumi Miyata (sho), Notburga Puskas (harpe), Toshiya Suzuki (flûte), Les Petits Chanteurs de Tokyo.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 19. Tél. : 08-36-69-78-68. 95 F.

Pinchas Zukerman (violon), Marc Neikrug (piano)
Mozart : *Sonates pour violon et piano KV 377* et *KV 359*. Brahms : *Sonates pour violon et piano op. 100 et 108*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 19. Tél.: 01-40-20-52-29. 135 F.

Ensemble Phoenix
Varèse : *Octandre*. Ligeti : *Bagatelles*. Connesson : *Images antiques*. Martinu : *La Revue de cuisine*. Zavaro : *Silicon Music*.
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 90 F.

Brigitte Engerer, Michel Béroff, Jean-François Heisser, Christian Ivaldi (piano)
Scriabine : *Nocturne pour la main gauche*. Debussy : *Clair de lune*. Gottschalk : *Polka de concert op. 66*. Ravel : *Rapsodie espagnole, Frontispice*. Dukas : *L'Apprenti sorcier*. Saint-Saëns : *Symphonie no 3, extraits*. Rachmaninov : *Valse et romance*. Strauss : *Till Eulenspiegel Lustige Streiche*. Beethoven : *Extraits de symphonies*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 19. Tél.: 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Comédies madrigalesques
Musiques de Vecchi et Banchieri.
Dominique Visse (Pedrolino), Vincent Rouche (Pantalone), Agnès Mellon (Doralice), Edwige Bourdy (Ninetta), Bruno Boterf (Lelio), Gloria Paris (Rizzolina), Hélène Baldini, Maria-Antonia Pons (danseuses), Ensemble Clément Janequin, Dominique Visse (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-42-45-18-20. Location Fnac, Virgin. De 35 F à 250 F.

Vies extraordinaires au cinéma
Une célébration franco-britannique de l'art de la biographie au cinéma. Présentation des films suivants : *La Passion de Jeanne d'Arc, La Vie privée d'Henry VIII, La Marseillaise, Lady Hamilton, Le Diable boiteux, Lola Montes, Lawrence d'Arabie, Isadora, The Devils, L'histoire d'Adèle H., Gandhi, Chaplin, Carrington*.
Cinéma Mac Mahon, 5-7, avenue Mac Mahon, 17e Mo Etoile. Du 19 au 24 novembre. *Tél. : 01-43-29-79-89.*

RÉSERVATIONS

La Grande Magie
de Filippo
Mise en scène de Lisa Wurmser, avec Brigitte Barilley, Isabelle Bouchemaa, Huguette Cléry, Thierry Collet, Jean-Louis Cordina, François Lalande, Bruno La Brasca, Emmanuelle Michelet, Fosco Perinti, Thomas Roux, Vittoria Scognamiglio, Jean-Paul Zehnacker et Gérald Le Cam et Jacob Maciuca (musiciens).
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 24 novembre. Le lundi 24, à 20 h 30. Tél.: 01-43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Sept Nô
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 25 novembre au 2 décembre. Tél. : 01-42-02-22-68.

DERNIERS JOURS

22 novembre : Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Tél. : 01-43-22-16-18. 20 h 30, du mardi au vendredi, 18 h 15 et 20 h 30, le samedi. 180 F.

23 novembre : Gilles Clément
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél.: 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. 10 F.

30 novembre : L'Atelier d'Alberto Giacometti
de Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30; le jeudi, à 19 h 30; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.*

* Tarif réduit.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Le château de Windsor, résidence préférée d'**Elisabeth II**, dévasté par un incendie le 20 novembre 1992, « *annus horribilis* », rouvrira ses portes et illuminera, le 20 novembre, pour accueillir les 1 500 invités conviés aux noces d'or du couple royal. Le **prince Philip**, qui a dirigé la commission de restauration, a notamment choisi la décoration du nouveau plafond de la Saint John's Hall – il n'appréciait guère le précédent – et les vitraux de la nouvelle chapelle où figure un pompier. Les travaux auront mobilisé 5 000 artisans et coûté 70 millions de livres (environ 700 millions de francs), dont 30 % prélevés sur les fonds versés aux palais royaux par les sujets britanniques. « *C'est un cadeau magnifique !* », s'est exclamée la reine, émerveillée.

■ Le réseau de télévision américain ABC diffusera, samedi 22 novembre, une émission où **Sarah Fergusson**, duchesse d'York, côtoie des requins lors d'une promenade sous-marine aux Bahamas en compagnie de **Jean-Michel Cousteau**.

■ Selon la Société de généalogie franco-canadienne, la chanteuse **Céline Dion** descendrait en ligne directe de l'empereur **Charlemagne**, roi des Francs. Les connaisseurs l'appelaient déjà « *l'enfant de Charlemagne* », le bourg du Québec où elle est née.

■ En apprenant sa victoire aux élections législatives marocaines du vendredi 14 novembre, **Mohamed Hafid**, candidat de l'Union socialiste des forces populaires, a écrit à **Abderrahman Yusufi**, secrétaire du parti, pour dénoncer les truquages des résultats en sa faveur. « *Je n'accepte pas d'être élu dans ces conditions* », s'est indigné le jeune homme.

■ Les subventions versées par Brasilia à la commune de Bocaiuva do Sul, dans l'Etat du Parana, sont passées, de 110 000 dollars à 70 000 dollars par an, en raison d'une baisse de la population. **Elcio Berti**, le maire, affolé, a aussitôt interdit la vente des préservatifs dans sa ville. En juin 1997, l'OMS dénombrait 103 262 cas de sida au Brésil.

■ En 1915, les cavaliers encagoulés du Ku Klux Klan gravirent au-dessus de la ville de Stone Moutain, la montagne où sont gravés les visages des héros confédérés de la guerre de Sécession, pour jurer, devant une croix enflammée, de terroriser et de tuer les « nègres » récalcitrants. L'ancienne forteresse du KKK vient d'élire un nouveau maire, **Chuck Burris**. Son programme : réparer les trottoirs, déboucher le tout-à-l'égout et renforcer la police municipale. M. Burris est noir.

Christian Colombani

Louxor vu du Caire

Les médias égyptiens ont « couvert » diversement le massacre de la Vallée des Reines. Tandis que la télévision d'Etat s'autocensurait, certains journaux n'ont pas hésité à mettre en cause la police et les dignitaires musulmans

AU LENDEMAIN du drame de Louxor, les journalistes de presse écrite, contrairement à leurs confrères de la télévision, n'ont pas hésité à mettre en cause la police et les dignitaires musulmans. Le quotidien d'opposition libérale *Al Wafd* accuse la sécurité de « *négligence aggravée* ». Dans l'une de ses pages intérieures, le journal publie un grand carré blanc où il est précisé : « *Ici devaient figurer des photos du crime ignoble. Toutefois, notre reporter a été passé à tabac par le colonel commandant la police judiciaire de Louxor qui a brûlé le film. Même ses notes et son crayon, ces instruments du terrorisme, ont été confisqués pour préserver la paix publique et sauvegarder les terroristes des agressions sauvages.* »

AL AZHAR ATTAQUÉE

L'officieux *Al Goumhouriya* qui, normalement, tient plus de « la voix de son maître » que d'un journal polémiste, est transfiguré par « *le massacre des innocents* ». Son rédacteur en chef, Mahfouz Al Ansari, accuse « *tous les Egyptiens d'être responsables* » de l'attentat. « *C'est notre société qui a couvé ces criminels et nous sommes leur refuge puisqu'ils vivent, se cachent, tuent et reviennent parmi nous.* »

Ce journal s'attaque même à un tabou, en dénonçant les institutions religieuses islamiques comme l'université millénaire d'Al Azhar et ses écoles religieuses qu'il tient explicitement pour des usines à extrémistes. « *Elles remplissent les têtes d'un enseignement islamique, de manière à provoquer un lavage de cerveau* », écrit Mahfouz Al Ansari, qui, en faisant pour la première fois un parallèle avec les massacres d'Algérie, stigmatise le silence des grands cheikhs.

A l'autre extrémité du spectre médiatique, on trouve la télévision, qui a mis en colère des millions d'Egyptiens. En effet, à l'exception des flashs d'informations et des journaux réguliers, les neuf chaines étatiques, qui partagent une situation de monopole, ont « couvert » l'attentat de Louxor avec un conformisme mêlé d'autocensure : pas une seule image des lieux du massacre, pas le moindre cadavre, tout juste quelques blessés sur des brancards qui prennent l'hélicoptère. Elle a multiplié en revanche d'interminables séquences où l'on voit la population donner son sang à l'hôpital de Louxor. Pas d'analyses non plus, mais seulement des communiqués rébarbatifs émanant de « *sources policières* ».

Même lors du grand journal de 21 heures, la première chaîne n'a pas changé ses habitudes. Après un tout petit quart d'heure consacré à l'attentat, où l'on ne voyait d'ailleurs que des ministres renfrognés et des hôpitaux bondés, on eut droit au président Moubarak recevant la reine Béatrice des Pays-Bas, discutant avec son homologue du Burkina Faso, Blaise Compaoré, ou bien encore visitant la tour de contrôle de l'aéroport du Caire. En dehors de cela, les programmes habituels restaient inchangés : feuilletons, vidéo-clips, championnat de bowling et publicité pour des pommes chips.

Il n'est donc pas étonnant que, dans le million de familles disposant d'une antenne parabolique, on ait surtout cherché à regarder les chaînes étrangères ou indépendantes arabes. Même situation dans les cafés populaires, munis de « *l'antenne satanique* », comme l'appellent les extrémistes musulmans. On a même pu voir, dans un café, des « *instruits* » traduire CNN à l'intention des autres consommateurs.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Au printemps dernier, le budget 1997 était présenté comme infaisable. La perspective de l'euro s'éloignait. Tout allait mal. Une note fameuse de la direction du budget révélée par *Le Monde* annonçait un déficit de l'Etat de 3,7 % cette année, et de nettement plus de 4 % l'an prochain. C'était l'apocalypse annoncée. Résultat : aujourd'hui, en conseil de ministres, le collectif budgétaire présentera les chiffres définitifs. Le déficit de l'Etat ne dépassera pas 3,1 % ; l'an prochain, il sera vraisemblablement moindre. Les dépenses de l'Etat ont été impeccablement tenues. Les prélèvements sur les entreprises ont augmenté, la charge de la dette a baissé (merci M. Trichet). Ceux qui avaient poussé de toutes leurs forces à la dissolution – chefs d'entreprise célèbres, quasi-totalité des membres du gouvernement Juppé, à l'exception de Bernard Pons, dirigeants de la droite, sauf François Bayrou, Philippe Séguin et Edouard Balladur –, tous ont mené la politique de Gribouille. Les pessimistes ont été les aveugles, et les cyniques se sont fait duper.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La gauche est décidément incorrigible (...). Fabriquer un projet de loi qui viserait à décréter incompatible l'exercice d'une magistature prud'homale avec une appartenance au Front national ou des sympathies manifestées à son endroit, constituerait une double erreur. Ce serait d'abord peu conforme à la Constitution. Celle-ci garantit à tout salarié, quelles que soient ses convictions religieuses, politiques ou philosophiques, la liberté de se présenter aux élections prud'homales pourvu qu'il satisfasse aux conditions d'éligibilité prévue par la loi. A moins de prononcer la dissolution du Front national, au motif qu'il profère des thèses indignes de la République, la législation promise par Martine Aubry consacrerait *de facto* le délit d'opinion ! Ce serait surtout une formidable bévue politique. La gauche a-t-elle oublié la loi Gayssot de 1990 (...) qui a convaincu de nouveaux sympathisants de rallier le Front national victimisé ?

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Qu'il le veuille ou non, Boutros-Ghali, s'il veut exister, sera amené à s'exprimer bien davantage sur des problèmes extérieurs au monde francophone que sur l'évolution des pays « ayant le français en partage » ou sur les conflits qui les divisent. D'où le paradoxe qui menace la francophonie politique : elle sera obligatoirement plus diserte, plus audacieuse, plus intransigeante lorsqu'il s'agira du Proche-Orient que de l'Afrique centrale, de la loi Amato que du Congo-Brazzaville, de l'embargo contre l'Irak que des prisonniers politiques au Vietnam (...) Peut-être, tout de même, restera-t-il suffisamment de temps au secrétaire général pour se consacrer à ce qui devrait être l'essentiel de sa tâche : le ravalement d'une francophonie qui, au fil des ans, a pris l'aspect d'un labyrinthe, avec ses « doublons », ses « fromages », ses rivalités coûteuses de réseaux.

www.imdb.com

La mémoire du cinéma mondial d'hier et d'aujourd'hui s'installe sur le Web

IMDB, Internet movie data base, un nom tout simple pour une immense base de données gratuite et ouverte à tous : 120 000 titres de films de tous les pays de 1898 à nos jours, 450 000 fiches filmographiques d'acteurs, metteurs en scène, producteurs, scénaristes, techniciens, compositeurs, décorateurs ou maquilleurs, et une masse inépuisable de renseignements et d'anecdotes.

Pour un film célèbre, IMDB affiche, en plus du casting et de l'équipe au grand complet, une vingtaine de rubriques : résumé, récompenses, musique, budget, lieux de tournage, et même une liste d'erreurs visibles à l'écran, comme le réverbère électrique éclairant Scarlett O'Hara ou la Jeep de *Jurassic Park*, mouillée avant qu'il ne pleuve...



La souplesse du moteur de recherche permet de poser des questions complexes, imprécises, tronquées ou fantaisistes, et d'opérer tous les recoupements. Il suffit de taper côte à côte « Bogart » et « Bacall », ou si l'on préfère « Jugnot » et « Balasko », pour qu'apparaissent les films qui les ont réunis. Ces croisements fonctionnent même avec des listes longues, dans toutes les catégories. La présence systématique de liens hypertextes donne accès en permanence à l'ensemble des informations sur une personne ou un titre, quel que soit le contexte. On peut aussi partir du nom d'un personnage, même secondaire, ou faire une recherche par pays, par producteur, par année, par genre. IMDB renferme également des extraits de dialogues, ce qui permet de retrouver un film grâce à une simple citation, voire un mot. L'anglais domine, bien sûr, mais en tapant « atmosphère » on retrouve quand même, derrière Ronald Reagan dans *Bedtime for Bonzo*, la petite Raymonde de l'*Hôtel du Nord*, avec des liens vers Arletty, puis Carné, Jeanson, Jouvet... Pour un film américain récent, la base contient en moyenne une vingtaine de répliques, intégralement indexées.

IMDB se veut quasi exhaustive pour les films anglo-saxons, et s'enrichit peu à peu en ce qui concerne le reste du monde, surtout pour les films récents. La France figure en assez bonne place, avec 6 068 titres et des centaines de biographies, de Marcel Achard à Romane Bohringer. Les internautes peuvent participer directement à la mise à jour, en envoyant de nouvelles informations. IMDB dévoile même l'avenir, avec des fiches sur les films en cours de production et le calendrier des sorties pour les douze prochains mois dans les principaux pays.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

BUSINESSMAN TEENAGER

■ Alex Hartman, un lycéen australien de 17 ans, vient de signer un contrat d'au moins 1 million de dollars avec la compagnie de téléphone nationale Telstra pour la vente d'un logiciel simplifiant les connexions Internet. Alex Hartman avait fondé son entreprise, Amicus, alors qu'il n'avait que quinze ans. – *(AP.)*

SURFER ET CONDUIRE

■ Lors du salon Comdex, qui se tient cette semaine à Las Vegas, IBM, Delco Electronics, Netscape et Sun Microsystems ont présenté un prototype de « network vehicle », automobile équipée pour permettre au conducteur de consulter Internet tout en conduisant. Relié au réseau par satellite, le véhicule est équipé de systèmes de reconnaissance et de synthèse vocale, d'écrans tactiles et d'un appareil projetant des images sur le pare-brise, procédé déjà utilisé sur les avions de chasse. Les sièges passagers sont dotés de leurs propres terminaux individuels. Ces équipements pourraient être commercialisés dès le milieu de 1999. Le mois dernier, Mercedes-Benz avait présenté au Salon de Tokyo un véhicule similaire.

Au diable les prophètes !

par Alain Rollat

LE SITE désertique de Deir el-Bahari, où se trouve la nécropole de la reine Hatshepsout, est, certes, un bel endroit pour mourir. Quand le soleil se couche sur la rive gauche du Nil, les falaises de cet amphithéâtre et les ruines de ce temple se fondent dans une lumière dorée qui réveille, chez quiconque a la chance d'y plonger, un sentiment d'éternité. Mais que ferais-je si j'étais encore en Egypte ? Ferais-je mes valises ? Les ferais-je par peur ? Par lassitude ? Par dégoût ? Par honte d'être homme, donc capable de ça ? Les ferais-je sur-le-champ ? Prendrais-je le taxi pour une dernière promenade dans cette Vallée des reines ? Le prendrais-je pour une dernière visite de politesse à Hatshepsout, cette reine à poigne de fer qui se faisait représenter avec une barbe masculine ? Le prendrais-je pour un adieu à Senmout, ce génial architecte dont l'effigie se dissimule derrière un battant de porte ?

Quel conseil dois-je suivre ? Celui de l'envoyé spécial de TF 1, qui semble trouver indécent, au lendemain du massacre, que les touristes continuent de faire du tourisme là-bas ? Celui de l'envoyé spécial de France 2, qui, au contraire, voit dans la présence de ces touristes « *une forme de résistance silencieuse au fanatisme religieux* » ? Mais au nom de quoi, d'abord, la télé me ferait-elle la morale ? En vertu de quel pouvoir prétendrait-elle dicter ma conduite ? Au nom du pouvoir émotionnel des images qu'elle produit, qu'elle m'impose et dont elle se repaît ?

J'aimerais me ranger à l'avis du cinéaste Youssef Chahine, qui a si joliment mis la tolérance en images. Ce qu'il dit à l'envoyé spécial de France 2 est frappé au coin du bon sens : « *La mondialisation pousse au crime. Les uns s'enrichissent, les autres meurent de misère ; les pays pauvres jalousent les riches, les jaloux veulent détruire les autres ; le monde entier s'enfonce, c'est une lutte de pouvoirs archaïque. Il serait temps, à la fin du XXe siècle, de penser autrement...* » Il a raison, Youssef. Mais comment puis-je espérer penser autrement, à l'approche de l'an 2000, alors que, jusqu'à aujourd'hui, je continue à penser de la même façon qu'à l'époque d'Hatshepsout, il y a plus de trois mille ans ? Il est même possible que, sous sa réputation de croqueuse d'hommes, cette femme de tête ait été plus civilisée que moi. Mais j'ai bien peur que Youssef soit aussi paumé que moi. D'ailleurs, il l'avoue : « *Je ne sais pas ce qu'il faudrait... Un prophète ? Peut-être...* » Ah ! non, Youssef, surtout pas un autre prophète ! Ras-le-bol des marchands de certitudes et de guerres de religion ! Plutôt la paix du sarcophage !

هكذا من الأصل

MERCREDI 19 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Le Lieu du crime ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Ça commence à Vera Cruz ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., 75 min). Ciné Cinéfil
20.30 Mr North ■ De Danny Huston (Etats-Unis, 1988, 90 min). Ciné Cinémas
21.00 Vengeance froide ■ De Phil Joanou (Etats-Unis, 1995, 125 min). Canal +
21.15 Kalifornia ■ ■ De D.Sena (EU, 1992, 115min). RTBF1
21.45 Chicken Every Sunday ■ *De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min).* Ciné Cinéfil
22.00 La Balance ■ De Bob Swaim (France, 1982, 99 min). Ciné Cinémas
23.15 Les Voleurs ■ ■ D'André Téchiné (France, 1996, 110 min). Canal +
22.40 Le Prix du danger ■ D'Yves Boisset (F, 1983, 99 min). RTL9
23.20 Simon du désert ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min). Ciné Cinéfil
0.05 La Maison jaune de Rio ■ *De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min).* Ciné Cinéfil
0.20 Douce ■ ■ ■ De Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min). RTL 9
1.30 L'assassin habite au 21 ■ ■ D'Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min). Arte
2.25 Angle mort ■ De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 De l'actualité à l'histoire. La presse d'investigation. ELF et le Congo. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Suisse : Le jet de Genève. France : A la foire aux ânes. Ile de Man : Le parlement. Invité : Alain Doutey. TV 5
20.05 1998 Histoire-histoires. L'affaire Grüninger. TSR
20.10 Appel à témoins. RTBF 1
20.45 ► Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée. Arte
20.50 Combien ça coûte ? Invités : Serge Lama ; Estelle Hallyday ; Pierre Richard. Les syndics bénévoles de copropriété. Le salaire du rire. West Edmonton Mall : un univers entier dédié à la consommation et à la détente. Les invendables. Les ventes de tapis. etc. TF 1
20.50 La Marche du siècle. Pédophilie, un an après. France 3
21.00 Défis. Le programme européen Objectif 1 en Hainaut. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Sylvie Vartan le retour. Pigalle, le père. L'école de l'espoir. Histoire
21.00 Paris modes. Vivienne Westwood à Vienne. Paris Première
22.35 Savoir plus santé. Comment sauver les anorexiques ? TV 5
22.45 Ça se discute. Les adolescents sont-ils de plus en plus vulnérables ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Romain Rolland. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Le procès et la mort de Louis XVI. Paris Première
0.50 Le Cercle des métiers. Les métiers de la sécurité routière. France 2

DOCUMENTAIRES

19.45 Pour l'amour du leader. Planète
20.00 Le Grand Jeu, URSS-USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. Histoire
20.35 La Madone et les Gitans. Planète
20.55 Femmes dans le monde. Le Port des amours. Téva
21.35 Des hommes dans la tourmente. Eisenhower versus Rommel. Planète
21.45 Musica. Twyla Tharp. Oppositions. Arte
21.45 Mémoires d'ex. [3/3]. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Histoire
22.55 Spirit of Africa. France Supervision
23.10 ► La Continental. Alfred Greven, un producteur de cinéma. Arte
23.50 Enver Hodja ou l'imposture albanaise. Planète
0.30 La Lucarne. Downtempo. Arte
0.45 Italo Calvino. Planète

DANSE

21.00 Les Divines à Pise. Ballet. Muzzik
22.40 Musica. No More Play. Ballet. Arte
22.55 Musica. Silent Cries. Ballet. Arte
0.10 La Fleur de pierre. Ballet. Téva

MUSIQUE

21.35 Carrousel du Louvre. France Supervision
21.55 Eels. Concert. Paris Première
22.55 Concert de gala. Beethoven par C. Davis et C. Arrau. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Huile sur le feu. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.30 La Blessure. De Betty Thomas. RTL 9
20.50 Feu Adrien Muset. De Jacques Besnard. M 6
20.55 ► La Petite Maman. De Patrice Martineau. France 2
21.55 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
22.05 Voix d'outre-tombe. De David Jackson. TSR
22.35 La Nuit du mensonge. O De Larry Shaw. M 6

SÉRIES

20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Les survivants. Canal Jimmy
22.15 Schimanski. Les Deux Faces de la vérité. Série Club
22.20 Une fille à scandales. Itching For a Cat (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Columbo. Rançon pour un mort. TF 1
23.00 Nos meilleures années. Le foyer. Téva
23.45 Bottom. Holy (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. La méprisable aventure de Ted et Carey (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Pardon aux innocents. France 3

NOTRE CHOIX

● 20.25 Arte
Sous le ciel de Paris
C'est une jolie collection des métiers d'autrefois aujourd'hui méconnus (le mercredi, depuis le 5 novembre). Philippe Labrune a réalisé vingt films de cinq minutes, beaux et instructifs. Une exploration dans le monde des artisans-artistes qui perpétuent des traditions immuables. Dans chaque atelier, au fond des cours parisiennes, une passion qui, souvent, a mis des années à mûrir, le temps de maîtriser les outils. Fascinantes gainières d'ameublement ou plisseuses, étonnants formier ou bombeur de verre. Cette semaine, les fabricants d'aiguilles d'horloge, ciselées, travaillées comme des bijoux... Une visite à ne pas manquer. – *F.H.*

● 20.45 Arte
Chili, la mémoire obstinée
Vingt-trois ans après le coup d'Etat contre Allende, Patricio Guzman revient sur les lieux du putsch avec le film qu'il tournait alors, *La Bataille du Chili*. Ses images, jamais vues là-bas, provoquent un formidable retour de la mémoire refoulée *(Voir le supplément « Télévision-Radio-Multimédia » daté 16-17 novembre).*

● 0.20 RTL 9
Douce
Dans l'aristocratique hôtel de Bonafé, les passions sont à leur sommet : Douce, la jeune fille de la maison, est amoureuse du régisseur. L'aventure tournera mal. Un portrait de femme magnifiquement servi par l'interprétation ambiguë, entre ingénuité et perversité, d'Odette Joyeux. Et un ton acerbe, amer, de critique sociale. Un film admirable d'intelligence, un grand classique du cinéma français sous l'Occupation. – *J.S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Combien ça coûte ? Avec Serge Lama ; Estelle Hallyday ; Pierre Richard.
22.55 Columbo. Rançon pour un mort.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.00 Histoires naturelles.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.
20.55 ► La Petite maman. Téléfilm de Patrice Martineau.
22.45 Ça se discute. Les adolescents sont-ils de plus en plus vulnérables ?
0.25 En fin de compte.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle des métiers. Les métiers de la sécurité routière.

FRANCE 3

18.55 ► Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Pédophilie, un an après.
22.55 Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Romain Rolland.
0.05 Cinéma étoiles.
0.35 Vivre avec... Femmes et cancer.
0.55 New York District. Pardon aux innocents.
1.40 Tous sur orbite.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.25 ► Lumières sur un massacre.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Vengeance froide ■ Film de Phil Joanou.
23.15 Les Voleurs ■ ■ Film d'André Téchiné.
1.10 Coup de vice. Film de Patrick Lévy.
2.30 Le Cavalier du diable. Film d'Ernest Dickerson.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.25 ► Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. Les états de la précarité. L'Europe des discriminations.
20.00 Wild Wild World of Animals.
20.25 Sous le ciel de Paris.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ► Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée.
21.45 Musica. Twyla Tharp. Oppositions.
22.40 Musica. No More Play.
22.55 Musica. Silent Cries.
23.10 ► La Continental. Alfred Greven, un producteur de cinéma allemand à Paris.
0.30 La Lucarne. Downtempo.
1.25 ► Les Secrets du Nil.
1.30 L'assassin habite au 21 ■ ■ Film d'Henri-Georges Clouzot.

M 6

19.00 Sentinel. L'alibi.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Feu Adrien Muset. Téléfilm de Jacques Besnard.
22.35 La Nuit du mensonge. Téléfilm O de Larry Shaw.
0.15 Secrets de femme. □.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Maffesoli.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Collines aux aguets*, de Joseph O'Connor.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Bruhns.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Valery Gergiev, chef d'opéra.
22.45 Les Soirées... (suite).

JEUDI 20 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Le Roi des aulnes ■ De Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1996, 110 min). Canal +
13.35 My Left Foot ■ De Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1989, 105 min). Ciné Cinémas
13.55 Diamond City ■ De David MacDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
15.00 La Guerre de Troie ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
15.20 Chicanos Story ■ De Luis Valdez (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
15.25 Caprices ■ De Léo Joannon (France, 1941, N., 85 min). Ciné Cinéfil
15.40 Le Chevalier de Maupin ■ De Mauro Bolognini (Italie, 1966, 95 min). Festival
16.10 Le Distrait ■ ■ De Pierre Richard (France, 1970, 80 min). Canal +
16.50 Gran Casino ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
17.05 Serial Mother ■ De John Waters (Etats-Unis, 1994, 90 min). Ciné Cinémas
18.20 Le Val d'enfer ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
18.35 Le Programme ■ De David S. Ward (Etats-Unis, 1993, 115 min). Ciné Cinémas
19.45 Simon du désert ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 50 min). Ciné Cinéfil
20.00 Le Cercle rouge ■ ■ De Jean-Pierre Melville (France, 1970, 145 min). TV 5
20.30 Next Stop Greenwich Village ■ ■ De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
20.35 49e parallèle ■ ■ De Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
20.35 Josh et Sam ■ De Billy Weber (Etats-Unis, 1993, 100 min). TMC
20.40 Beau-père ■ ■ De Bertrand Blier (France, 1981, 120 min). Canal Jimmy
20.45 Jammin' the Blues ■ ■ De Gjon Mili (Etats-Unis, 1944, N., 15 min). Muzzik
20.50 Frantic ■ ■ De Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 125 min). France 3
20.55 Le Festin de Babette ■ ■ De Gabriel Axel (Danemark, 1987, 105 min). Téva
21.00 Romulus et Remus ■ De Sergio Corbucci, Franco Giraldi (Italie, 1962, 120 min). Histoire
21.00 Les Aventures du capitaine Wyatt ■ ■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, 110 min). Paris Première
21.00 A Great Day in Harlem ■ De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 65 min). Muzzik
21.30 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■ ■ De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 100 min). Disney Channel
22.15 In the Soup ■ ■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 95 min). RTBF 1
22.20 Un homme sans importance ■ De Suri Krishnamma (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.35 La Maison jaune de Rio ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
22.45 La Loi de la rue ■ ■ De John Singleton (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min). Canal Jimmy
22.50 Apollo 13 ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, v.o., 134 min). Canal +
23.00 Permission jusqu'à l'aube ■ De Mervyn LeRoy et John Ford (Etats-Unis, 1955, 120 min). RTL 9
0.00 Australia ■ ■ De Jean-Jacques Andrien (France - Belgique, 1989, 115 min). Ciné Cinémas
1.00 Le Colonel Chabert ■ De René Le Hénaff (France, 1943, N., 100 min). RTL 9
1.05 Le Chant du monde ■ De Marcel Camus (France, 1965, 105 min). Canal +
1.15 Ça commence à Vera Cruz ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
4.25 Crash ■ ■ De David Cronenberg (Canada, 1996, v.o., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. La tutelle. La Cinquième
12.25 Atout savoir. Les tamagotchis. La Cinquième
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.30 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Bernard Manciet. TV 5
13.35 Parole d'Expert. Invité : Didier Derlich. France 3
14.30 Arrêt sur images. Spécial enfant. La Cinquième
15.25 Le Vrai Journal. Canal +
17.00 De l'actualité à l'histoire. La presse d'investigation. Elf et le Congo. Histoire
18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley McLaine. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Alain Prost ; Olivier Panis. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
20.05 Temps présent. J'étais réfugié, je suis ministre. Emplois à vie : c'est fini ! TSR
20.55 Envoyé spécial. Drogue : l'échec de la répression ? Forces basques. Post-scriptum : La bombe de Saddam. France 2
22.40 Faxculture. Spécial techno. TSR
23.00 D'un monde à l'autre. La justice des mineurs. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? The Brautigan's Found ; etc. France 3
0.25 Saga-Cités. Nouvelle France. France 3

DOCUMENTAIRES

13.55 Georges Marchais. L'homme du parti pris. La Cinquième
17.50 Tati, l'empire des prix. Planète
18.00 Les Métros du monde. Londres. La Cinquième
18.30 Le Monde des animaux. Les Ours polaires. La Cinquième
19.00 Olivier Messiaen : L'héritage. [1/3]. Muzzik
19.20 La Forteresse blanche. Planète
20.35 Havana rap. Planète
20.40 Soirée thématique. Le riz, le maïs, le blé, grains de vie... Arte
21.05 Pour l'amour du leader. Planète
21.35 Erik Satie. France Supervision
21.45 La Société du riz. Arte
21.55 La Madone et les Gitans. Planète
0.20 Le Menu. Téva

SPORTS EN DIRECT

18.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (1re manche). Eurosport
20.10 Basket-ball. Euroligue. Ljubljana - PSG-Racing. Eurosport
20.15 Football. Monaco - PSG. Canal+

MUSIQUE

18.10 Le Messie, de Haendel. France Supervision
22.50 Claudio Arrau, récital de ses 80 ans. Paris Première
23.00 et 0.40 Brahms nos 1 et 2. France Supervision
23.00 Antonin Dvorak. *Quatuor no 12.* Muzzik
23.30 Quatuor no 1, de Smetana. Muzzik
0.05 Don Carlos. Mise en scène de Luc Bondy. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Bonjour Antoine. De Radu Mihaileanu. Téva
18.50 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [2/4]. Festival
20.30 et 22.10 Les Ritals. De Marcel Bluwal [1 et 2/2]. Festival
20.50 et 22.30 Les Visiteurs de l'au-delà. O De Dan Curtis [1 et 2/2]. M 6
22.35 Jeux dangereux. O De Lawrence Lanoff. TF 1
23.05 Le Faiseur de pluie. De Ludwig Cremer. Arte
0.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon. Arte

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde très british. M 6
18.15 Friends. Celui qui ne supportait pas les poupées. France 2
19.00 Sentinel. O Schizophrénie. M 6
20.45 Julie Lescaut. Question de confiance. TF 1
23.00 Code Quantum. Le roi du direct. Série Club
23.05 Nos meilleures années. Les amis. Téva

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 Muzzik
A Great Day in Harlem

Une journée particulière

HARLEM 1958, un matin d'été. Il fait beau, des gosses jouent. Pourtant ce matin-là restera comme le « Great Day in Harlem », le grand jour qui vit converger vers la 126e Rue cinquante-sept musiciens de jazz avec femmes, enfants, amis. Art Kane, directeur artistique du magazine *Esquire*, les a rassemblés pour les prendre en photo, à 10 heures, sur l'escalier d'un immeuble. Thelonious Monk est là, et Sonny Rollins, imperturbable avec ses lunettes noires. Dizzy Gillespie rigole avec Roy Eldridge. Il y a Art Blakey, Art Farmer, Johnny Griffin, Bud Freeman, Hank Jones, Horace Silver, Gerry Mulligan, Ernie Wilkins, Coleman Hawkins et Lester Young entourés de jeunes lions, Charles Mingus, l'air sombre, Count Basie, assis sur le trottoir...

En un déclic, le jazz dans son histoire, sa géographie, sa sociologie – Noirs et Blancs rassemblés et seulement trois femmes : Maxine Sullivan, Mary Lou Williams, Marian McPartland –, ses générations, son humanité. En 1995, le magazine *Life* demande à Gordon Parks de refaire la photo avec les survivants. Ils sont dix sur la nouvelle image, deux sont absents pour cause de concert ou de maladie. En France, *Jazz Magazine* publie les deux documents *(juillet-août 1996)*.

Entre-temps, Jean Bach, productrice à la radio, consacre près de six ans à rechercher témoignages et anecdotes sur ce cliché. Elle attrape Dizzy Gillespie, vaseux, qui sort de chez le dentiste ; elle harcèle le contrebassiste Milt Hinton pour obtenir un film amateur que sa femme Mona a tourné ce jour-là ; elle retrouve des photos prises par des musiciens ou des passants. Dans *A Great Day in Harlem*, les souvenirs de cette journée particulière s'emmêlent. Le montage met en parallèle des documents de concerts. Le film des Hinton montre les couleurs pastel ou jaune éclatant des robes à fleurs des dames, les hommes en costume clair. La rue a un air de fête. La séance prend fin, tout le monde se dit au revoir, certains rentrent dormir. Et il reste, grâce à Jean Bach, quelque chose sur l'amitié, sur ceux qui ont été là et qui, comme le dit Art Farmer, *« sont toujours ici »*.

Sylvain Siclier

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Julie Lescaut. Question de confiance.
22.35 Made in America. O Jeux dangereux.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Très chasse.

FRANCE 2

13.50 et 14.55 Derrick.
15.55 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Drogue : l'échec de la répression ? Forces basques. P.S. : La bombe de Sadam.
23.00 Expression directe.
23.15 Kojak.
0.40 En fin de compte.
0.45 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Le Rêve impossible. Téléfilm de Waris Hussein.
16.05 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 ► Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Frantic ■ ■ Film de Roman Polanski.
23.05 Soir 3.
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.25 Saga-Cités. Nouvelle France.
0.50 Espace francophone.
1.20 New York District.

CANAL +

13.35 Le Roi des aulnes ■ Film de Volker Schlöndorff.
15.25 Le Vrai Journal.
16.10 Le Distrait ■ ■ Film de Pierre Richard.
17.30 Cascadeurs.
► En clair jusqu'à 20.15
18.15 Cyberflash.
18.25 ► Lumières sur un massacre.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. 20.30 Monaco - PSG. En direct.
22.45 Flash infos.
22.50 Apollo 13 ■ ■ Film de Ron Howard (v.o.).
1.05 Le Chant du monde ■ Film de Marcel Camus.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
13.55 Georges Marchais.
14.30 Arrêt sur images. Spécial enfant.
15.25 Chroniques du coq et du dragon.
16.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Celluio.
17.20 Allô la terre.
17.35 Histoire personnelle de la littérature.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Métros du monde. Londres.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 0.40 ► Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Wolfgang Borchert, écrivain solitaire.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Le riz, le maïs, le blé : grains de vie.
20.45 Des perles aux pourceaux.
21.15 Prière pour la pluie.
21.45 La Société du riz.
22.10 Le Palais aux grains.
22.25 La Civilisation du blé.
22.40 A qui appartiennent les nouvelles semences ?
23.05 Le Faiseur de pluie. Téléfilm de Ludwig Cremer.
0.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. Téléfilm de Philippe Faucon.

M 6

13.30 Une dangereuse histoire d'amour. Téléfilm O de Jerry London.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.10 et 1.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les Visiteurs de l'au-delà. Téléfilm O de Dan Curtis [1 et 2/2].
0.10 Culture pub fête ses dix ans.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Marcel Lachiver.
21.00 Lieux de mémoire. Concorde, l'avion qui va plus vite que le soleil.
22.10 For intérieur. Geneviève Dormann, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. Octuor de France. Œuvres de Françaix.
22.30 Musique pluriel. *Le Soir*, de François. *Zepheres pour flûte et piano*, de Taira.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Scelsi, Rossini, Hahn, Ravel.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Henri Dutilleux. Œuvres de Dutilleux, Faure, Roussel, Bartók.
22.30 Les Soirées... (suite). Ensemble A Sei Voci. Œuvres de de La Chapelle, Vigné, Provost, Danielis, de Brossard, Jouin.

هكذا من الاهل

Le Monde
JEUDI 20 NOVEMBRE 1997

La flamme

par Pierre Georges

LA NOUVELLE n'est évidemment pas planétaire. Mais elle annonce un événement qui le sera. Ce mercredi soir, Monjoie Saint Denis ! on inaugure officieusement le stade de France. Ce soir, on essuie la pelouse, comme d'autres les plâtres.

A main gauche, sur le pré, l'équipe dite des *« bâtisseurs »*. *Une rude sélection composée* d'ouvriers, techniciens et cadres des différentes entreprises ayant construit le stade. A main droite, le Variété Club de France, compagnie des gens d'influence et assez subtil mélange de glorieux retraités du football, dont Michel Platini, d'artistes et de gens des médias.

Le match ne se jouera pas à guichets fermés. Sauf à la presse. Pas question de filmer, de raconter, de partager cette rencontre-fête de fin de chantier réservée aux bâtisseurs, aux 8 000 familles et amis des bâtisseurs. On jouera et on regardera jouer, comme parfois l'on enterre : dans la plus stricte intimité familiale. Pas de presse donc. On devrait s'en remettre. Les grandes joies sont discrètes. Et les bâtisseurs, *subtile sélection des corps* de métiers composée, paraît-il, par la direction de la logistique et talents multiples du Consortium, joueront pour eux, entre eux, contre quelques glorieuses vieilles tiges, le match d'un soir et d'une vie.

Que la fête soit belle dans ce stade qu'ils ont construit, en temps et heure, et livré avec quinze jours d'avance. En fait, si l'on en parle ici, c'est moins pour signaler la rencontre, un aimable match corpo, que pour ce qu'elle annonce : cette fois, c'est *évident*, la Coupe *du monde* arrive. Que tous ceux qui dans le pays n'ont pas encore bien réalisé ce qui menace ou promet, se *mijote, se prépare*, se profile, remettent les pieds sur terre, sur l'herbe : dans 203 jours, on ouvre !

On peut aimer le football, ne pas l'aimer. On peut accorder de l'importance à ces choses, les estimer subalternes. Peu importe. La Coupe du monde arrive, à grands pas, qui emportera tout *sur son passage*, placera notre pays sous loupe planétaire, entrainera d'immenses transhumances, verra, vagues après vagues, des centaines de milliers, des millions de touristes-supporteurs investir l'hexagone. Une France ouverte à la plus pacifique des guerres, ou à la plus guerrière des paix, où il ne restera d'autre *choix qu'à prendre son plaisir. Ou* prendre le maquis.

L'attente devient maintenant active. Fébrilement active. On sait, à un près, Iran ou Australie, les trente et un pays, les trente et une équipes qui viendront s'ajouter à la France. C'est Babel qui s'avance pour sa grande fête, païenne et vulgaire si l'on veut, sportive et colorée si l'on préfère.

Les bâtisseurs ont fait leur travail. Ou l'achèvent. Les organisateurs, *les agences de tourisme*, les tour-opérators, les hôteliers, les transporteurs, les télécommunications, les milliers de bénévole, les médias font le leur, qui se préparent, fourbissent, planifient, peaufinent, projettent.

Et pourtant, dans ce compte à rebours, il semble qu'il manque encore un petit rien, la flamme. Ou qu'il subsiste encore quelque chose, une réserve, une absence politiques. La France a voulu sa Coupe du monde. *Elle l'a. Et il lui* reste à la gagner, non sur l'herbe, cela c'est totalement annexe. *Mais sur autre terrain*, celui de l'image, de la réussite, de la réputation d'un pays. Organisation oblige !

Les obsèques de Georges Marchais placées sous le signe de la simplicité

Les travaux de l'Assemblée nationale seront suspendus jeudi 20 novembre

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ne siègera pas dans la matinée du jeudi 20 novembre pour permettre aux députés qui le souhaitent d'assister aux obsèques de l'ancien dirigeant et député communiste *Georges Marchais*, reportant l'examen de loi d'une proposition de loi RPR au 17 décembre. La décision a été prise par Laurent Fabius, à la demande d'Alain Bocquet, président du groupe communiste.

« C'est une question de courtoisie et de gentillessse », et non *« d'exigence protocolaire »*, précisait, mardi, le cabinet du président de l'Assemblée *nationale*, à l'issue de la conférence des présidents. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, se rendra à l'enterrement de l'ex-secrétaire général, tout comme l'ancien premier ministre Pierre Mauroy. François Hollande et Jean-Christophe Cambadélis conduiront la délégation socialiste, Georges Sarre et Jean-Luc Bennahmias devaient représenter respectivement le Mouvement des citoyens et les Verts. Une vingtaine de représentants de partis communistes étrangers seront également présents. Le président du RPR, Philippe Séguin, ne se rendra pas aux obsèques, contrairement à ce que croyait le PCF.

Loin de cet apaisement républicain d'un jour, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, préférait revenir, mardi, devant la presse, sur la polémique née de la publication du *Livre noir du communisme*, annonçant qu'il ne *« laissera pas tomber ce débat »* et qu'il allait organiser *« une campagne »* autour du thème : *« Communisme et nazisme, les deux idéologies totalitaires du XX[e] siècle »*.

TRADITION ROMPUE

C'est sur les *« volontés de Georges »*, selon la place du Colonel-Fabien, que la cérémonie sera entourée d'une grande simplicité, à Champigny-sur-Marne. L'ex-secrétaire général a en effet rompu avec la tradition qui veut que les dirigeants communistes soient enterrés au cimetière du Père-Lachaise, où les membres du Comité central, le *« CC »*, possèdent leur caveau, devant le mur des Fédérés.

Maurice Thorez et Waldeck Rochet y ont été inhumés, devant les immenses cortèges du « peuple de Paris », venu se recueillir quelques *jours devant leurs catafalques*, carrefour de Châteaudun ou place du Colonel-Fabien. Le faire-part de décès de Georges Marchais, qui ne porte pas le sigle du Parti, témoigne aussi d'un souhait de grande sobriété.

Les hommages – que la famille a souhaité brefs – seront rendus devant la mairie de Champigny, ville dont le député du Val-de-Marne n'avait jamais été élu, mais où il résidait. A 9 heures 30, le cercueil de Georges Marchais sera exposé devant l'hôtel de ville. Une heure plus tard, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, Nicolas Marchand, patron de la fédération du Val-de-Marne, et Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, prendront la parole. Un cortège funèbre se rendra alors à pied au cimetière de Champigny, où sa place était réservée. Un cérémonie intime, entre les siens, les Val-de-Marnais.

Ariane Chemin

Des fissures dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Flamanville

UN PROBLÈME d'étanchéité *a* été constaté sur la partie interne de la double enceinte de confinement *du réacteur numéro* un de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche), a annoncé, mardi 18 novembre, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Cette tranche, actuellement à l'arrêt, subit sa visite de contrôle décennale. Le défaut est apparu lors d'une mise en pression du bâtiment réacteur. Ce test a fait apparaître un taux de fuite presque deux fois plus élevé que la norme (1,95 % par jour, au lieu de 1 %). L'incident, qui n'a entraîné aucun dégagement radioactif, a été classé au niveau un de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en compte sept.

La fuite semble due à une fissuration du béton. Selon EDF, le système d'aspiration situé entre les deux dômes de la double enceinte permettrait d'éviter toute fuite vers l'extérieur en cas d'accident. La DSIN a néanmoins suspendu l'autorisation de redémarrage et *demandé des études de sûreté et* un planning des travaux envisagés.

Les « reçus-collés » du Capes seront employés par l'Éducation nationale

LE MINISTÈRE de l'Education nationale *a décidé, mardi 18 novembre* au soir, de recruter les 104 « reçus-collés » de la liste complémentaire du Capes de mathématiques, en grève de la faim depuis quinze jours pour obtenir leur intégration comme stagiaires. *« Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du Capes de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer »*, précise la Rue de Grenelle. Le nombre de postes mis au concours ayant baissé de 42 % en mathématiques cette année, de nombreux candidats avaient été admis en « liste complémentaire » (*Le Monde* du 12 novembre).

Dominique Wallon nommé directeur du théâtre et des spectacles

DOMINIQUE WALLON, inspecteur général des finances, devait être nommé, mercredi 19 novembre en conseil des ministres, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture. Il remplace à ce poste Jacques Baillon, qui avait été nommé par Jacques Toubon en 1993. Agé de cinquante-huit ans, *ancien directeur* du *développement culturel* (1982-1986) et ancien directeur général du Centre national de la cinématographie (1989-1995). Dominique Wallon retrouve une administration qu'il connaît parfaitement et qu'il a contribué à faire évoluer dans les années 80, après que Jack Lang l'eut appelé à son cabinet, en 1981. Dominique Wallon se voit en outre chargé d'une mission, en liaison avec la directrice de la musique et de la danse, Anne Chiffert, visant au rapprochement des deux directions du spectacle vivant. Il devra rendre ses conclusions en janvier 1998.

■ **CULTURE : Marc Sadaoui sera nommé directeur de cabinet de Catherine Trautmann**, *en remplacement de Dominique Lefebvre. Agé de* trente-sept ans, M. Sadaoui a été successivement conseiller technique aux cabinets de Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des finances locales (1988-1989), directeur du cabinet de Michel Sapin, ministre délégué à la justice (1991-1992), puis chargé de mission auprès de Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances (1992-1993).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 19 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

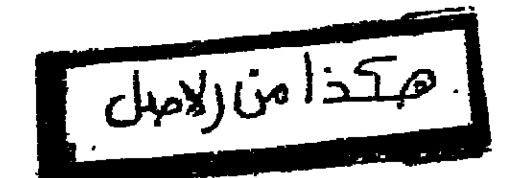
Tokyo Nikkei	15842,46	-5,29	-18,17
Honk Kong index	10154,36	-0,89	-24,51

19157,12
15338,47
17119,82
16101,17
15082,52
15842,46
27 août
2 oct.
19 nov.

***OUVERTURE* DES PLACES EUROPEENNES**

	Cours au 19/11	Var. en % 19/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2761,91	-0,74	+19,27
Amsterdam CBS	374,95	-0,58	+34,97
Bruxelles	14950	-1,03	+41,42
Francfort Dax 30	...	...	...
Irlande ISEQ	3706,14	...	+36,05
Londres FT 100	4845,40	...	+17,65
Madrid Ibex 35	...	...	...
Milan MIB 30	22240	-1,15	+41,55
Zurich SMI	5334,40	-0,34	+40,90

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 novembre : 533 457 exemplaires



Des fissures dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Flamanville

Le Monde

S U P P L E M E N T



Photo Tina Merandon.

La frénésie communicante s'est emparée de la planète. L'humanité se trouve propulsée dans une dimension où le temps et l'espace se contractent

Communiquer sans fil

SI l'enfer, c'est les autres, nul doute que les chances de leur échapper s'amenuisent. Les téléphones portables, la radiomessagerie, les réseaux d'ordinateurs, la connexion sans fil à Internet ou la localisation par satellite sont autant de technologies qui créent une véritable nasse de liaisons de tous types à laquelle il devient de plus en plus difficile d'être indifférent.

Maîtrisés, les moyens de communication peuvent enrichir les relations humaines, aussi bien professionnelles que privées, en maintenant des liens malgré les décalages horaires et les distances.

Les perfectionnements de la transmission d'information sans fil par voie hertzienne, découverte par Guglielmo Marconi il y a cent ans, parachèvent l'édification d'un réseau mondial de télécommunication qui constitue l'un des événements majeurs du XXe siècle.

Dès 1794, l'Etat avait compris l'importance du transport rapide d'informations. Le télégraphe des frères Chappe avait alors, en quelques heures, transmis à la Convention la nouvelle de la prise de Condé aux autrichiens. Aujourd'hui, l'être humain est plongé dans un bain permanent d'ondes hertziennes qui transmettent la voix, le son, les photos et la vidéo à la vitesse de la lumière.

La mise en orbite de myriades de satellites va rendre instantanée la diffusion d'informations à partir de n'importe quel point du globe.

L'enjeu économique et politique que représente la création d'un réseau mondial de télécommunications sans fil est si considérable qu'une bataille industrielle acharnée s'engage entre les prétendants à cette nouvelle forme de maîtrise du ciel.

Sur terre, la croissance de l'usage des téléphones portables confirme l'existence d'un marché pour la communication à tout instant et de n'importe quel endroit vont considérablement augmenter des débits offerts par les satellites avec la création de réseaux multimédia.

Subies, les technologies de l'information tous azimuts peuvent engendrer une forme moderne d'esclavage

Subies, les technologies de l'information tous azimuts peuvent engendrer une forme moderne d'esclavage. Les philosophes semblent s'accorder sur la nécessité d'un nouvel apprentissage de la gestion du temps et des relations avec les autres.

La multitude des sources d'information impose la maîtrise d'outils de recherche de plus en plus complexes et d'un esprit critique très aiguisé. Au risque d'une soumission à une classe privilégiée, seule détentrice du pouvoir que donne l'information, s'ajoute celui de l'exclusion de ceux qui resteraient privés d'accès aux réseaux. Comme tout progrès technique, les télécommunications sans fil perturbent les équilibres. Il semble trop tard pour résister à leur invasion. Déjà, les écoles utilisent des réseaux sans fil pour brancher les élèves à peu de frais sur Internet. Les transporteurs localisent leurs camions par satellite. Les commerçants analysent chaque geste de leurs clients en les suivant à la trace dans les rayons des magasins. Les automobilistes évitent les bouchons et trouvent leur chemin grâce aux systèmes de guidage.

La frénésie communicante s'est emparée de la planète. L'humanité se trouve propulsée dans une dimension où le temps et l'espace se contractent. L'ivresse de l'instantanéité.

Michel Alberganti

هكذا من الأصل

UNE AVALANCHE DE NOUVEAUX OUTILS

Aux lourdes infrastructures du câblage, les systèmes de communication sans fil substituent une légèreté d'installation qui explique une bonne partie de leur succès. Les entreprises et les écoles les utilisent pour créer des réseaux à bon prix. Les transporteurs connaissent en permanence la position de leurs camions. Les commerçants se laissent séduire par la possibilité de suivre leurs clients pas à pas et de les armer d'un pistolet qui supprime la saisie des articles à la caisse. Pour les individus, le passage au téléphone sans fil apporte essentiellement une liberté de mouvement qui ne rompt pas le lien avec le milieu familial ou professionnel. Le satellite va étendre cette aptitude à la planète entière. Dans les automobiles, la liaison radio avec l'extérieur permet d'éviter les bouchons et de trouver son chemin grâce aux systèmes de guidage. Couplées à Internet, ces technologies ouvrent la voie à la constitution de véritables réseaux personnels de communication. Une telle avalanche d'outils et de services nouveaux soulève quelques inquiétudes dans le grand public, que les philosophes apprécient différemment. Enthousiaste, Pierre Levy croit à la création d'une nouvelle forme d'intelligence collective. Plus modéré, Jean-Pierre Balpe souligne les effets de raccourcissement du temps qui ne favorisent pas la maturation des idées.

La transmission d'information par voie hertzienne a cent ans

La transmission sans fil avait permis l'avènement de la TSF et de la télévision. Associée à l'informatique et aux satellites, elle est en train de révolutionner la communication

EN 1897, Guglielmo Marconi crée son entreprise à Londres, la Marconi Wireless Telegraph and Signal Company. Son aventure a commencé en 1894, date de la mort de Heinrich Hertz, le découvreur des ondes électromagnétiques. Enthousiasmé par ce phénomène physique, Guglielmo Marconi construit son premier poste de télégraphie sans fil à vingt-deux ans, en 1896. Même si la portée de son appareil ne dépasse pas quelques centaines de mètres, il dépose aussitôt un brevet pour protéger son invention.

Après de multiples accidents, avec ses immenses antennes abattues par le vent, l'inventeur parvient à établir la première liaison transatlantique sans fil, entre les Cournouailles et Terre-Neuve, en 1901. Le 12 décembre, un faible signal traverse l'océan pour transmettre les trois points de la lettre S. Cet exploit vaut, au physicien italien, le prix Nobel en 1909. Et, le 15 avril 1912, le *Titanic* émet par radio le SOS qui contribuera au sauvetage de 705 de ses 2 200 passagers.

Lorsque Guglielmo Marconi meurt, à Rome, le 20 juillet 1937, toutes les stations de radios du monde lui rendent hommage en observant deux minutes de silence. L'aventure hertzienne commence. Un siècle après la fabrication du premier poste de TSF, l'atmosphère terrestre est parcourue en permanence par des milliards d'ondes électromagnétiques transportant du son, des images et des données informatiques. Les marchés engendrés par les technologies sans fil sont si considérables que les industriels se battent pour exploiter les moindres recoins du spectre des fréquences.

UN MILLIARD DE TÉLÉVISEURS

A partir des années 50, la télévision prend le relais. Le grand public est séduit, au point qu'on dénombre plus de 1 milliard de récepteurs installés sur la planète en 1996. Soixante-dix ans seulement après la démonstration devant la Royal Institution de Londres de la première télévision mécanique, construite par John Logie Baird.

Ces fulgurantes réussites n'ont pu se réaliser que grâce aux ondes hertziennes. La transmission sans fil simplifie considérablement l'infrastructure nécessaire pour diffuser une émission. Un appareil de réception et une antenne sur le toit suffisent chez le téléspectateur. Ainsi, dès 1938, des émissions télévisées sont émises régulièrement par l'émetteur de la Tour Eiffel. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962, l'espace a fait son entrée dans la diffusion d'image et de son. Une liaison transatlantique entre la station d'Andover, dans le Maine, et celle de Pleumeur-Bodou, en Bretagne, utilise le satellite Telstar pour réaliser la première transmission d'images télévisées entre deux continents.

Depuis, la place des satellites dans les télécommunications n'a cessé de croître. Parallèlement aux câbles sous-marins, qui utilisent la fibre optique depuis 1988, ils acheminent déjà des communications téléphoniques. Néanmoins, le gain reste faible pour l'utilisateur, qui doit toujours utiliser un téléphone fixe.

Une fois encore, le besoin de liberté favorise un recours accru aux transmissions hertziennes. Ainsi, le 8 novembre 1997, le consortium Iridium a annoncé le succès de son septième lancement, qui porte à 39 le nombre de satellites de communication qu'il a déjà placés en orbite basse. En 1998, 66 satellites seront prêts à créer le premier réseau mondial de télécommunication mobile. Equipés de simples téléphones mobiles ou de systèmes de radiomessagerie, les abonnés pourront communiquer à partir de n'importe quel point du globe.

Ces investissements considérables ne sont guère risqués, tant le besoin du grand public pour de tels services ne fait plus de doute. Les premiers systèmes de radiocommunication téléphonique apparaissent aux Etats-Unis en 1984. En moins d'une décennie, plus de 10 millions de postes y seront installés. La France démarre plus lentement. Les radiotéléphones analogiques y équipent essentiellement des automobiles, et l'on compte 440 000 abonnés aux services de France Télécom et de SFR fin 1992. Dans le même temps, émergent les systèmes d'appel de personnes (Eurosignal) et de radiomessagerie (Alphapage, Operator), qui permettent de recevoir des textes de quelques caractères. Fin 1992, l'ensemble de ces services rassemble environ 300 000 utilisateurs.

Au cours de cette même année, apparaît la norme européenne GSM (Global System for Mobile Communications). Elle marque l'entrée de la communication sans fil dans l'ère numérique. Une étape décisive qui prépare la fusion des mondes de la télécommunication vocale et de l'informatique. Avec le GSM, le téléphone mobile sort de l'univers professionnel – dans lequel une tarification très coûteuse l'avait confiné – pour entrer dans celui du grand public.

La concurrence entre les trois opérateurs, France Télécom, SFR et Bouygues Telecom favorise la baisse des prix. En France, l'explosion des ventes se produit en 1997.

Au 30 septembre, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) recensait 4 315 900 abonnés au radiotéléphone, soit 7,4 % de la population française, et 1 720 770 utilisateurs de systèmes de radiomessagerie (Kobby, Tam Tam...). En six mois, le nombre des adeptes du portable a augmenté de 48 %.

Ce phénomène témoigne d'une révolution dans l'utilisation des communications sans fil. Le téléphone mobile met en effet l'utilisateur en situation, non plus seulement de recevoir des ondes électromagnétiques comme avec un poste de radio ou un téléviseur, mais aussi d'en émettre. D'où des possibilités considérablement plus étendues. Déjà, la simple télécommande des appareils électroniques (hi-fi, magnétoscopes, téléviseurs) utilisant les rayons infrarouges a grandement amélioré le confort d'utilisation de tels équipements domestiques. Cette liaison sans fil s'étend aujourd'hui à l'ensemble des fonctions de communication à courte distance. Banalisée sur les casques audio, on commence à la trouver sur les souris et les manettes de jeux et les claviers d'ordinateurs. Ces derniers utilisent également l'infrarouge pour communiquer entre eux.

LE PROGRÈS DES PILES

Peu coûteux, l'infrarouge reste limité à des distances de quelques mètres et surtout à des liaisons sans obstacles entre l'émetteur et le récepteur. La lumière, même invisible, ne traverse que l'air et les corps... transparents. Pour s'affranchir des distances et des murs, le recours aux ondes radio est inévitable. Certains équipements les ont déjà adoptées, même si elles restent plus onéreuses. Les casques sans fil deviennent utilisables dans toute la maison et même au jardin. Les télécommandes de garage ou d'ouverture des portes d'automobile fonctionnent sans imposer une fastidieuse visée du récepteur.

Pour compléter le tableau du sans-fil, on ne peut négliger le rôle essentiel joué par les piles et les batteries, qui affranchissent nombre d'appareils de leur câble d'alimentation électrique. Sans elles, pas de baladeur, de caméscope, d'ordinateur portable ni de téléphone mobile. Même si leur durée de vie reste limitée à quelques heures, leur utilisation massive a conduit à de notables progrès. Le couple lithium-ion, industrialisé à partir de 1990, double ainsi, à poids égal, la durée de vie des batteries au nickel-cadmium.

Si les technologies sans fil sont déjà largement utilisées, la prochaine décennie va multiplier leurs applications. Pour se développer, elles s'appuient sur une caractéristique de plus en plus importante de la vie moderne : la mobilité. L'homme moderne consacre une part croissante de son temps à se déplacer, aussi bien pour son travail que dans sa vie privée. En voiture, dans les aéroports, les avions ou les trains, comment pourrait-il se passer de continuer à communiquer ?

La question s'intègre au débat plus large sur l'immersion des individus dans un bain continu de contacts, d'échanges et d'information. Si elle provoque des réactions contrastées chez les philosophes, elle ne fait pas naître l'ombre d'un doute dans l'esprit des technologues. Pour eux, l'être humain ne pourra résister à la possibilité qui va lui être offerte de rester « branché » à tout moment. Son engouement pour le téléphone portable en apporte la preuve. Le voilà prêt à sacrifier le moindre instant de solitude pour rester en contact avec sa famille, ses relations de travail, les sources d'information les plus nombreuses possibles et, pourquoi pas, les services commerciaux susceptibles de satisfaire, à tout moment, ses moindre désirs.

Aux Etats-Unis, les pionniers du commerce électronique constatent que de nombreuses commandes sont effectuées en pleine nuit. Certains achètent ainsi une voiture sur Internet à trois heures du matin, seul moment de leur journée où ils peuvent se consacrer à cette tâche. Ces individus auraient certainement pu trouver un autre temps mort dans leur agenda surchargé. Mais cet instant de battement s'est probablement produit dans un lieu où ils ne pouvaient se connecter à Internet. Ce ne sera plus le cas demain. A tout moment, n'importe où, l'homme moderne pourra communiquer avec n'importe qui et échanger n'importe quoi. Pour cela, une nouvelle infrastructure doit se mettre en place. Après l'ordinateur personnel, les visionnaires parlent de réseau personnel. En voiture ou dans la rue, les échanges deviendront aussi faciles qu'à la maison ou au bureau. Pour garantir l'ubiquité de ce réseau, les technologies sans fil jouent un rôle décisif.

Michel Alberganti

Ecrire à distance

Bien avant de chercher à se libérer des câbles téléphoniques, l'homme a cherché à pallier leur absence en ayant recours à toutes sortes de signaux sonores (tambours, trompes) ou lumineux. L'histoire de la télégraphie (du grec « écrire à distance ») semble remonter aussi loin que celle de l'écriture.

Les Grecs utilisaient des feux allumés au sommet de tours pour envoyer des signaux, avec la fumée le jour, et les flammes la nuit. Dans *Agamemnon*, la pièce d'Eschyle, la prise de Troie doit être annoncée par un feu allumé sur le mont Ida et répété sur le mont Athos. Les *Commentaires* de César font état de la technique des Gaulois, qui s'avertissaient des mouvements de son armée à l'aide de feux allumés sur les montagnes. Les nombreuses tours construites par les Romains servaient à transmettre des signaux télégraphiques à l'aide de flambeaux suspendus au bout d'une perche et passés plus ou moins vite devant une fenêtre. Mais c'est le télégraphe aérien des frères Chappe qui, à partir de 1794, marque l'industrialisation de la transmission de signaux. Deux siècles plus tard, les téléphones sans fil se généralisaient dans les maisons.

La voix est transformée en données informatiques

L'ANALOGIQUE cède rapidement la place aux technologies numériques. Cette mutation s'observe dans tous les domaines. Elle a commencé dans l'électronique grand public avec la substitution des disques compacts aux galettes de vinyle noir à partir de 1982. Encore n'exploitait-elle pas sa faculté de compresser les informations. Depuis, cette caractéristique est de plus en plus utilisée. Le disque compact, qui ne contient que 74 minutes de musique depuis ses débuts peut renfermer, aujourd'hui, une durée équivalente de vidéo et de son stéréo.

Précieuse pour les équipements fixes, la compression des données numériques l'est encore plus dans les transmissions sans fil. La télévision numérique l'exploite de façon particulièrement démonstrative. La diffusion par satellite, là où elle n'acheminait qu'une seule chaîne analogique transporte, aujourd'hui, dix programmes numériques.

La compression joue ainsi un rôle essentiel dans la bataille que se livrent les opérateurs de télécommunications pour obtenir toujours plus de « bande passante », c'est-à-dire de débit d'information. C'est elle qui détermine l'étendue des services qu'ils peuvent commercialiser et, par conséquence, leur rentabilité et leur coût pour les utilisateurs. Or les technologies de transmission sans fil sont pénalisées par des débits d'information disponibles toujours plus faibles que sur le câble. La transmission de la voix sur une ligne téléphonique analogique (réseau commuté ou RTC) mobilise 64 000 bits par seconde. Le système de radiotéléphone numérique GSM obtient le même résultat, avec 16 000 bits par seconde. Et les experts estiment que 8 000 bits par seconde sont suffisants.

COMMUTATION PAR PAQUETS

L'image se prête encore mieux à la compression : un signal de visiophonie de 2 mégabits par seconde peut ainsi être acheminé par le débit de 64 000 bits par seconde offert par le canal B du réseau Numéris. Le passage au numérique induit un autre bouleversement. Il provoque une uniformisation de la nature de l'information transportée. Traduits sous forme binaire, la voix, le son ou l'image deviennent des données qui ne se distinguent plus de celles qu'utilisent les ordinateurs.

L'effet d'homogénéisation engendré par la numérisation ouvre la voie à l'utilisation de la commutation par paquets pour la transmission de l'ensemble des données. En théorie, ce changement de technologie peut diviser au moins par huit le prix des appels téléphoniques. Il pourrait même supprimer, en grande partie, le surcoût des communications internationales. C'est ce qui se produit sur les premières expériences de téléphonie sur Internet.

La voix se déplace alors sur le réseau télématique mondial au même tarif que les données, c'est-à-dire au prix d'un appel local et d'un abonnement d'une centaine de francs par mois à un fournisseur d'accès à Internet. Les téléphones portables du type GSM exploitent déjà la numérisation. Il suffit donc de les relier à un fournisseur d'accès à Internet. Des services s'offrent déjà aux utilisateurs d'ordinateurs qui veulent rester connectés au réseau mondial pendant leurs déplacements. Il reste à les adapter aux besoins spécifiques des conversations téléphoniques. Ces dernières réclament en effet un flux d'informations sans coupure pour garantir la continuité de la conversation. Or Internet n'a pas été conçu pour cela. Néanmoins, les enjeux économiques sont tels que la technologie ne saurait tarder à s'adapter. La dérégulation mondiale des télécommunications va accélérer la généralisation du numérique. La concurrence aidant, les utilisateurs devraient en tirer grand profit.

M. Al.

Un vocabulaire nouveau

● **Bande passante :** (*bandwidth*, en anglais) spectre des fréquences transmises avec ou sans fil. Exprimée en hertz, la bande passante détermine la quantité d'information qu'il est possible de transmettre sur un support donné. Elle induit donc un débit disponible. De ce fait, elle est, aujourd'hui, de plus souvent exprimée en bits par seconde.

● **Compression :** réduction du volume des informations numériques sans perte sensible de leur qualité. Les techniques de compression d'image ou de son cherchent à supprimer toutes les informations inutiles, soit parce qu'elles sont imperceptibles par les sens humains, soit parce qu'elles sont redondantes. Ainsi, le volume d'un signal vidéo peut parfois être divisé par dix.

● **Numérique :** représentation de données sous une forme discrète, c'est-à-dire discontinue, par opposition aux représentations continues de la forme analogique. L'informatique utilise un codage binaire (O ou 1) des données. Les systèmes numériques de transmission imposent des opérations de codage des signaux physiques (son, voix, image) et de décodage pour retrouver une forme perceptible par les sens humains.

● **GSM** (*Global service for mobile communication*) : norme européenne de radiotéléphonie mobile, créée en 1992.

● **GPS** (*Global positionning system*) : système de positionnement par satellite. En captant les signaux émis par 4 des 24 satellites du système, il est possible de calculer la position d'un point sur la Terre ou dans le ciel. Cette dernière est déduite des temps de parcours des signaux entre les satellites émetteurs et l'appareil de réception de l'utilisateur.

● **Modem :** appareil transmettant sur une ligne téléphonique des données numériques converties sous forme analogique. Le système fonctionne dans les deux sens et permet de connecter un ordinateur sur le réseau téléphonique classique.

● **Radiomessagerie :** système de communication mobile permettant de recevoir de courts messages sur de petits récepteurs portables.

Vers un réseau personnel

PRÉVOIR l'évolution de l'informatique a toujours été un art difficile. En 1943, le président d'IBM, Thomas J. Watson, déclarait : « *Je pense qu'il existe un marché mondial pour, peut-être, cinq ordinateurs.* » Un demi-siècle plus tard, l'informatique est partout. L'ordinateur est d'abord devenu individuel, et Toshiba vient d'annoncer, le 4 novembre, la fabrication de son dix millionième modèle portable, douze ans après avoir commencé à les produire.

Le fabricant japonais, qui détient 30 % du marché européen dans ce domaine, a franchi le cap des 5 millions d'unités en mai 1995. Il ne lui a fallu que deux ans et demi pour doubler ce chiffre. C'est dire l'accélération de la vente des ordinateurs dits nomades. Parallèlement, le nombre des internautes ne cesse d'augmenter dans le monde entier. La fièvre engendrée par le réseau mondial gagne les entreprises.

Sans grands risques, si ce n'est celui d'un excès d'optimisme répondant à l'étonnante erreur de jugement du patron d'IBM, il est possible de miser sur un mariage de l'ordinateur portable et des réseaux de communication. L'engouement actuel pour les téléphones mobiles appuie cette thèse. IBM semble d'ailleurs prompt à saisir cette nouvelle occasion et fonde sa stratégie sur une offre « *centrée sur le réseau* ».

Dans le numéro d'octobre de la revue *Scientic American*, deux consultants du cabinet Arthur D. Little, Brad Fiedlander et Martyn Roetter, analysent le passage de l'ordinateur individuel au réseau personnel. Ils définissent ce dernier comme une « *ensemble de moyens informatiques en communication les uns avec les autres à travers un mélange de liaisons* », par câble ou sans fil.

Au centre du dispositif, « *l'héritier de l'ordinateur portable d'aujourd'hui* » jouera le rôle essentiel de « *premier moyen d'accès* » au réseau personnel. La communication se produira avec d'autres systèmes informatiques intégrés à la maison, aux appareils ménagers et aux voitures, mais aussi, et peut-être surtout, avec les réseaux personnels du cercle des relations familiales ou de travail.

ÉCHANGE DE DONNÉES

Les deux consultants donnent l'exemple du réveille-matin qui pourra ainsi retarder d'une heure sa sonnerie en fonction des rendez-vous qu'il est en mesure de lire sur l'agenda. Un tel échange permanent de données entre différents appareils fera appel aux liaisons infrarouges et à la radio tout autant qu'aux câbles et aux lignes à haut débit. Brad Fiedlander et Martyn Roetter expliquent cette mixité par les faibles capacités de transmission des liaisons sans fil actuelles. Mais ils notent que les services à haut débit par satellite, comme ceux de Teledesic, ont déjà prévu de pallier cette carence. « *De tels réseaux pourront offrir des débits jusqu'à un milliard de bits par seconde (gigabit), même dans les parties les plus reculées du globe.* »

M. Al.

هكذا من الاصل

Le virtuel entre dans les magasins

LES consommateurs rebutés par le commerce électronique et qui espèrent lui échapper en restant fidèles à leur supermarché favori risquent d'être bientôt déçus. Les restaurants utilisent déjà les liaisons radio pour transmettre les commandes instantanément entre le serveur et la cuisine. Dans les années à venir, les grandes surfaces vont aller plus loin en équipant les clients eux-mêmes d'appareils électroniques sans fil. Ces derniers donneront à leur parcours bien réel un air de famille avec les visites virtuelles des galeries marchandes qui fleurissent sur Internet. Dès son arrivée, le consommateur est identifié par sa carte bancaire avant de recevoir un pistolet laser et un chariot équipé d'un écran plat et d'une antenne. Les courses peuvent commencer.

Sur les rayons, des étiquettes électroniques gérées de façon centralisée par le système informatique du magasin affichent les prix qui peuvent ainsi être remis à jour automatiquement. Des écrans plats signalent les promotions du jour. Lorsque le client décide d'acheter un article, il le saisit et balaye le code-barres du produit avec son pistolet afin d'enregistrer l'achat. Sur l'écran plat de l'appareil, apparaît la somme totale qu'il devra payer.

L'ordinateur central connaît à tout moment la position du chariot dans les rayons. Par ailleurs, il dispose des informations concernant le conducteur, puisqu'il s'est identifié dès son arrivée. C'est là que toute la subtilité du système peut s'exprimer.

Sur l'écran plat du chariot, apparaissent des publicités en relation avec les produits devant lesquels passe le client. Mieux encore, une base de données de ses précédents achats peut venir affiner les messages promotionnels. Le magasin connaît par le menu les goûts et les habitudes de consommation de ses habitués. Il distille alors les messages publicitaires les plus appropriés, vantant les mérites d'une innovation d'une marque favorite de yaourt ou de lessive. Plus pervers, le jeu des associations peut conduire le système à détourner le client de sa routine consommatrice.

Le résultat d'une telle publicité se juge en temps réel, pour peu que le pistolet soit relié également par liaison sans fil au cerveau électronique central. Sinon, ce dernier sera renseigné dès le passage à la caisse. Et lors de la visite suivante, il pourra encore mieux affûter ses messages, les « cibler » plus précisément.

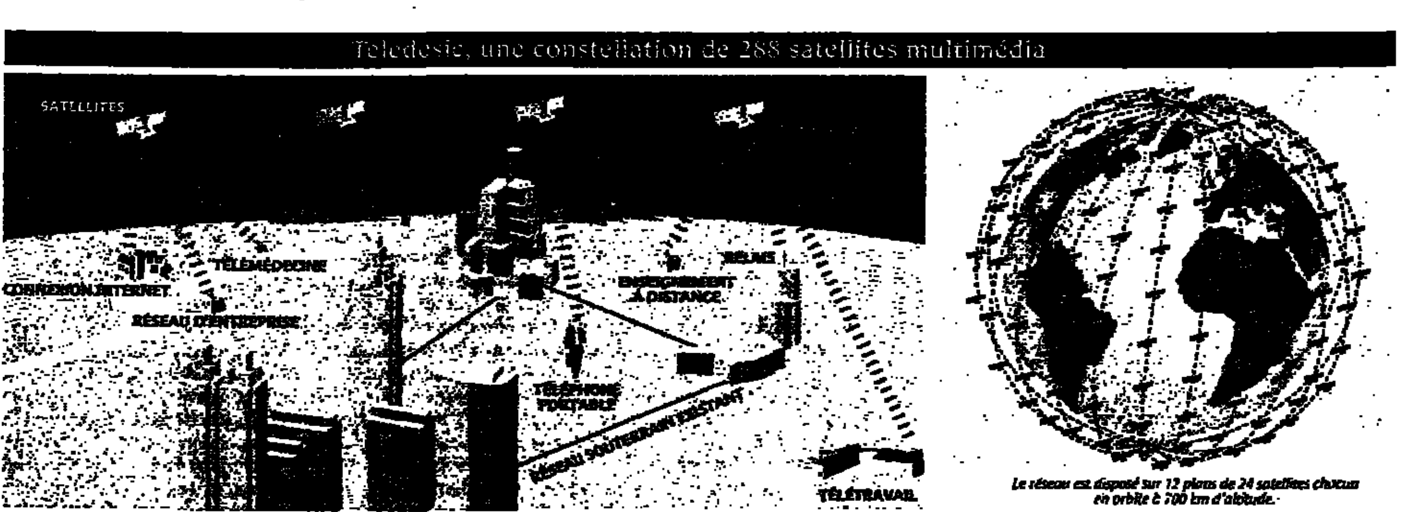
Pour les clients de tels établissements, l'expérience ne sera pas forcément traumatisante. Déjà nourris de publicité télévisée, ils pourront même apprécier l'attention qu'on leur porte en se souciant autant de leurs goûts. Les plus sensibles pourront, bien sûr, se plaindre d'une telle auscultation de leurs comportements. Ils dénonceront aussi le transfert du travail d'enregistrement des achats du personnel vers les clients.

Arrivé à la caisse avec son pistolet contenant la liste de ses achats, le client n'a plus qu'à payer sa facture. Aux Etats-Unis, le grand magasin Macy's utilise déjà un système de ce type, fabriqué par Telxon, pour enregistrer les listes de mariage *(lire page 4)*. Généralisé, ce procédé peut supprimer les longues files d'attente. Mais le risque de fraude augmente fortement, même si des contrôles aléatoires peuvent avoir un effet dissuasif.

Pour résoudre cette délicate question, il est envisagé de débarrasser le client de son chariot. Il ne lui reste plus alors que son pistolet pour faire ses choix. A la sortie du magasin, il restitue son appareil et se rend à la cafétéria pendant que son chariot est rempli par le personnel. Le rêve...

M. Al.

Les satellites relaieront les télécommunications individuelles



Imaginé par les milliardaires américains Craig McCaw et Bill Gates, le patron de Microsoft, Teledesic constitue le plus ambitieux projet de constellation de satellites conçu à ce jour. Situé en orbite basse, le réseau d'engins spatiaux doit rester accessible en permanence pour les abonnés situés en n'importe quel point du globe. Avec des débits atteignant 64 mégabits par seconde, Teledesic offre des transmissions de niveau multimédia adaptées aux applications comme la vidéoconférence.

BIENTÔT, les coups d'œil vers le ciel vont se multiplier. Non plus seulement pour juger de l'évolution de la météo, mais pour vérifier qu'une portion suffisante de la voûte céleste est directement accessible. En effet, le satellite, jusqu'à présent réservé à l'usage des militaires ou des entreprises, va devenir un outil aussi quotidien que l'automobile. Invisible, il n'en sera pas moins omniprésent. En ce moment même, les industriels mettent en place les réseaux qui vont faire exploser le nombre d'engins qui tournent à quelques centaines de kilomètres au-dessus de nos têtes.

Entre le premier Spoutnik, en 1957, et, le 31 octobre 1997, 4 935 satellites ont été lancés. Nombre d'entre eux se sont désintégrés en rentrant dans l'atmosphère. Il en reste aujourd'hui 2 476 en orbite, dont plus de la moitié sont utilisés par les militaires. Le reste se partage entre les télécommunications, la télévision, la météorologie, l'astronomie et l'observation de la Terre. Dans les dix ans à venir, pas moins de 1 700 nouveaux satellites devraient les rejoindre si tous les programmes annoncés se réalisaient, ce qui paraît difficile à concevoir.

Pour autant, la profonde transformation de la fonction de ces nouveaux engins ne fait guère de doute. Elle a d'ailleurs déjà commencé, avec les satellites de télévision directe. Avec eux, l'utilisateur entre en liaison individuelle avec un émetteur situé dans l'espace. Une autre application fonctionne sur le même mode. La localisation utilisant le système GPS (Global Positionning System) fournit un cas exemplaire de la démocratisation des satellites. Les premiers lancements de cette constellation, conçue pour les besoins de l'armée américaine, et qui fonctionne avec 24 satellites, remontent à 1978. Au cours des années 90, le nombre d'applications civiles exploitant les mêmes engins a explosé.

Utilisé d'abord par les avions et les bateaux de plaisance, le GPS est aujourd'hui intégré aux systèmes de guidage des autobus ou des flottes de camions. Les voitures individuelles commencent également à les intégrer dans leurs systèmes d'aide à la conduite. Et les randonneurs eux-mêmes, profitant de la baisse des prix de vente, les glissent dans leur poche pour éviter de s'égarer au cours de leurs balades.

Après s'être fait tirer l'oreille, les militaires américains ont fini par accepter de libéraliser progressivement, d'ici à l'an 2000, l'usage de la précision de 10 mètres qu'ils se réservaient jusqu'alors (*Le Monde* du 5 avril 1996). Le développement des applications civiles professionnelles, tout comme celles de l'automobile, s'accommode mal d'une incertitude de 100 mètres, que les militaires peuvent imposer en dégradant les signaux émis par les satellites. L'exploitation du GPS américain reste gratuite depuis 1993, date de son ouverture aux applications civiles.

MULTIMÉDIA SPATIAL

Mais, en cas de danger, la localisation ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir joindre des secours pour leur indiquer où intervenir. Or le GPS, comme la télévision directe, ne fonctionne que dans un seul sens, celui de la réception par l'utilisateur. L'enjeu majeur des communications par satellite réside dans l'établissement d'une liaison bidirectionnelle. Ainsi, le téléphone pourra-t-il s'associer au GPS pour constituer un outil complet d'assistance aux personnes isolées. De quoi accroître sensiblement la charge de travail des équipes de secours, mais également leur efficacité. Pour fournir de tels services à l'échelle mondiale, une vague sans précédent de lancement de satellites se prépare. Les constellations Iridium, Globalstar, Ico, Odyssey, Teledesic, Skybridge ou Celestri, qui s'apprêtent à peupler l'espace, totaliseront, à elles seules, environ 550 satellites. Elles doivent toutes entrer en service d'ici à 2002. Iridium (66 satellites à 780 km d'altitude), constitué autour de Motorola, et Globalstar (48 satellites à 1 400 km d'altitude) de Loral doivent même fonctionner dès l'an prochain et offrir des services de téléphonie, de radiomessagerie et de télécopie.

L'ambition de Teledesic induit un véritable changement d'échelle dans les projets de communication spatiale, qui doit les propulser dans le multimédia. Créée en 1990 par les milliardaires Craig McCaw et Bill Gates, le patron de Microsoft, l'entreprise a annoncé des projets astronomiques. A l'origine, sa constellation devait compter pas moins de 840 satellites, en orbite à 700 km d'altitude. Aujourd'hui, le projet semble réduit à 288 engins, avec un premier lancement prévu pour 2001, et un démarrage commercial dès 2002. Certains analystes doutent de la capacité des lanceurs présents sur le marché à absorber aussi rapidement une telle demande. S'il se concrétise, le réseau permettra aux utilisateurs de disposer en permanence d'une liaison avec un satellite situé presque au-dessus de leur tête. Un tel objectif explique la multiplication des satellites.

Le choix d'une orbite basse répond à la volonté de commercialiser un service d'une qualité concurrente à celle des réseaux câblés terrestres. Les satellites géostationnaires, situés à 36 000 km d'altitude au-dessus de l'équateur, induisent un délai de transmission de 0,5 seconde. A 700 km à la verticale des utilisateurs, ce retard devient imperceptible. De plus, chaque abonné aux services issus de Teledesic pourra accéder à un débit descendant de données de 64 mégabits par seconde et à une ligne montante à 2 mégabits par seconde. Les terminaux large bande disposeraient même des 64 mégabits par seconde dans les deux sens.

De tels débits n'ont plus rien de commun avec ceux du téléphone sans fil. Ils autorisent la réception des chaînes de télévision numérique compressée (environ 34 mégabits par seconde). Teledesic indique que les vitesses d'accès seront alors 2 000 fois supérieures à celles des modems analogiques d'aujourd'hui. La transmission d'un jeu de radiographies médicales, qui prend quatre heures par modem, sera réalisée en sept secondes...

Teledesic ambitionne de compléter les réseaux à haut débit (câble coaxial, fibre optique) existant dans les zones fortement urbanisées en offrant des services comparables *« n'importe où sur la Terre »*. Son réseau devrait couvrir environ 95 % de la surface du globe, et toucher ainsi près de 100 % de la population. Reste à savoir s'il existe une clientèle suffisante pour rentabiliser un tel système. Les Américains semblent y croire suffisamment pour prendre le risque de câbler le ciel.

M. Al.

Pierre Levy et Jean-Pierre Balpe, professeurs au département hypermédia de l'université Paris-VIII

Richesse du foisonnement ? Ou stérilité de l'urgence ?

DEUX philosophes opposent leurs interprétations des conséquences de la multiplication des outils de télécommunication sur les relations entre les hommes. Pierre Levy, professeur, et Jean-Pierre Balpe, directeur, travaillent tous les deux au département hypermédia de l'université Paris-VIII. Le premier croit à la création d'une intelligence collective tandis que le second dénonce les méfaits de la compression du temps.

« Quels effets sur les rapports humains peut avoir la prolifération actuelle des moyens de communication auxquels les technologies sans fil confèrent une puissance accrue ?

– **Pierre Levy :** La première conséquence souvent attribuée à ce phénomène, c'est la substitution éventuelle de la rencontre physique par les télécommunications. Je pense qu'il s'agit d'un fantasme exploité par une idéologie technophobe selon laquelle nous risquons de perdre notre corps. Le vrai monde serait en train de disparaître. Or, depuis un siècle, alors que les moyens de communication ont constamment progressé, on constate que les moyens de transport n'ont cessé de se développer et d'être de plus en plus utilisés. La corrélation est très forte : plus on télécommunique, plus on se déplace physiquement. Il n'y a donc pas substitution mais, au contraire, entraînement mutuel. La véritable dynamique n'est pas dans le remplacement du réel par le virtuel, mais dans l'augmentation générale de tous types de contacts, d'interactions, de connexions... Par ailleurs, des études ont établi que les gens qui utilisent le plus le téléphone sont ceux qui rencontrent le plus d'autres personnes physiquement. On trouve, d'un côté, l'homme d'affaires ou le chercheur, qui travaillent de manière coopérative, utilisent Internet et le téléphone portable et font de multiples rencontres. De l'autre, la personne âgée, dont le téléphone ne sonne jamais, attend désespérément que ses petits-enfants l'appellent et ne rencontre que les commerçants du quartier. Pour moi, le téléphone sans fil illustre parfaitement ce phénomène. Non seulement on voyage mais, en plus, on télécommunique. C'est la matérialisation du fait qu'il n'y a pas d'opposition entre les télécommunications et la communication réelle.

– **Jean-Pierre Balpe :** Il n'est pas évident que l'instantanéité favorise l'intelligence. Lorsque les communautés intellectuelles réagissent en temps réel, elles ne prennent plus aucun recul et se privent ainsi d'une maturation nécessaire. Avec le courrier électronique, vous avez à peine le temps de répondre à une question qu'une autre arrive. La compression du temps réclame une gestion de la réflexion. Elle demande à l'individu d'être capable de dire : maintenant, je vais réfléchir. Or les gens capables d'avoir une telle approche de la pensée font partie de ceux qui possèdent un haut niveau intellectuel. Le phénomène actuel va donc accentuer encore la coupure avec ceux qui n'ont pu accéder à ce niveau. Mon gros souci réside dans le constat qu'une société à deux vitesses est en train de s'installer très vite.

– La communication n'est-elle pas en train d'envahir chaque instant de la vie professionnelle et privée ?

– **P. L. :** A mon avis, le problème est tout à fait réel dans le domaine du travail. Les cadres, souvent en déplacement, de moins en moins au bureau, ne sont plus jamais tranquilles, même dans le TGV. Leur temps est exploité au maximum. De plus, la distinction entre le travail et la vie privée devient de plus en plus floue. En plus de l'évolution économique générale, celle des moyens de communication accentue ce brouillage des distinctions entre les espaces publics et privés. En revanche, on ne peut éviter de constater que les gens qui n'ont aucune raison professionnelle particulière d'utiliser des téléphones portables ou des systèmes de radiomessagerie, s'en servent juste pour maintenir le contact. On se demande juste « comment ça va ». On n'échange pas vraiment d'informations. Mais les gens aiment ça ! Dans les aéroports, on voit des gens qui ont l'air très occupés avec leur téléphone portable alors qu'ils ne disent que des banalités. Juste pour rester en contact avec leurs congénères.

– **J.-P. B. :** Moi, je refuse le téléphone portable. Si je l'avais, je sais que je tomberais dans un piège qui fait qu'à toutes minutes du jour, je serais pris par l'urgence de régler des petits problèmes quotidiens et je n'aurais plus le temps de faire autre chose. Je préfère le filtre du répondeur. Je peux alors mieux gérer mon temps. Je me suis donné des heures précises pour utiliser Internet. Sans cela, je sais que je serais pris dans cette instantanéité de l'urgence.

» Beaucoup de problèmes sont filtrés par la distance qui donne à chacun une zone de respiration qui permet d'avoir une pensée autonome. Or les gens croient que plus ils sont sollicités par ce flux d'interaction, plus ils sont importants. Le téléphone portable devient ainsi un signe de distinction sociale. Les gens passent leur temps à communiquer. Ce qu'ils disent est sans intérêt mais cela leur donne un statut. Je crains qu'Internet devienne également un statut social. C'est le cas actuellement avec l'adresse électronique. Je crains que le flux de pensée n'empêche de penser.

– Faut-il développer un apprentissage particulier pour maîtriser les nouveaux moyens de télécommunication ?

– **P. L. :** La difficulté est souvent plus psychologique que technique ou financière. Chacun doit pouvoir identifier ce qu'il a envie de savoir et se sentir autorisé à l'apprendre. Pour cela, il faut des réflexes intellectuels qui permettent de s'orienter. Cela relève de l'enseignement primaire. Il faut savoir se servir d'un dictionnaire ou d'un index. Quelqu'un qui a bien réussi son enseignement primaire n'a pas besoin de plus. L'enseignement devrait mettre beaucoup plus l'accent sur ce point. L'autre risque concerne la consommation passive. Internet peut devenir une grosse télévision. Au contraire, chacun doit se rendre compte qu'il a quelque chose à enseigner aux autres. La richesse de cet échange nous met tous en situation de participer à l'intelligence collective.

– ***J.-P. B :*** Je ne crois pas que le cerveau humain soit capable de s'adapter à des technologies qui fonctionnent en temps réel. Le temps réel de la machine, c'est la vitesse de la lumière. Notre cerveau ne fonctionne pas comme cela. Il faudrait que nous devenions tous des génies capables, en une fraction de seconde, d'analyser toutes les implications de ce qui se passe et de réagir.

» Le cerveau collectif peut-il, lui, réagir aussi vite que la machine ? Je crois que non. L'homme n'est intelligent que lorsqu'il prend le temps de réfléchir. Dans l'urgence, on revient à l'instinct, qui représente le fonctionnement en temps réel pour l'homme. En voiture, on freine sans réaliser ce que l'on fait. Cela entraine des erreurs qui provoquent des accidents que l'on aurait pu éviter en réfléchissant un peu. Les réflexes sont primitifs. C'est le cerveau reptilien qui agit. Le cerveau supérieur, lui, prend son temps. »

Propos recueillis par Michel Alberganti

★ **Pierre Levy a publié plusieurs ouvrages. Le dernier, *Cyberculture*, paraît le 21 novembre. (*Cyberculture*, Odile Jacob, 313 pages, 130 francs).**

Des écoles américaines branchées à moindres frais

Dans une région isolée du Colorado, la connexion à Internet par la voie des ondes suffit aux besoins des écoliers

SAN FRANCISCO
correspondance

Comme le tiers-monde, avec lequel elle partage parfois le manque de moyens financiers, l'éducation est une cliente toute trouvée pour les technologies du sans-fil. A une époque où tout le monde parle de « câbler » les écoles pour les connecter à Internet, toute solution permettant d'alléger la facture est la bienvenue. *« La communication sans fil fonctionne sur un modèle économique différent, qui permet de se passer des compagnies de téléphone »*, explique sans ambages David Hughes, principal chercheur d'un projet de la National Science Foundation (NSF), aux Etats-Unis, qui teste ce type de communication.

Il y voit deux avantages principaux : d'une part, elle permet de disposer du débit d'information voulu, alors que les compagnies téléphoniques fournissent trop ou trop peu. D'autre part, le système est très économique. C'est la raison pour laquelle il a installé un projet pilote en Mongolie et une version expérimentale dans la vallée de Saint-Louis, dans le sud du Colorado, qui compte parmi les régions pauvres des Etats-Unis.

La vallée regroupe 45 000 habitants et n'a qu'un seul point d'accès à une ligne à haut débit (T1) alors qu'elle compte 16 écoles, sur une distance de 60 kilomètres environ. Grâce au sans-fil, les élèves peuvent naviguer sur Internet à moindres frais depuis la salle de classe. Craig Eliott, responsable de la technologie pour l'enseignement dans le district de Mount Diablo (55 écoles et 35 000 élèves), témoigne qu'il s'en sert tout le temps. La solution consiste à mettre un PC, muni d'un écran respectable et d'un modem de connexion au réseau sans fil, sur un chariot et de promener celui-ci de classe en classe.

Le calcul est simple. Il faut compter entre 350 000 et 450 000 francs pour « câbler » une école, et l'abonnement à une ligne T1 est de 1 800 francs par mois. Son système lui a coûté 1 800 francs pour l'achat du modem et revient à 180 francs par mois pour l'abonnement qui permet à professeurs et élèves d'explorer librement la Toile. Et c'est suffisant.

« Nous ne sommes pas certains que les élèves du primaire tirent profit d'une connexion permanente », précise-t-il. Mais il faut commencer à les initier. Dans une école secondaire, par contre, la décision est prise d'installer des lignes T1 pour assurer une liaison sans interruption avec Internet.

C'est l'université Stanford, en plein cœur de la Silicon Valley, qui a poussé le plus loin le concept de mobilité. Elle a lancé, en 1994, le concept de la *« salle de classe flexible »*, dans laquelle les étudiants sont équipés de portables et peuvent se déplacer, tout en restant connectés. Mais dans cette Mecque de la technologie, la demande de débit est considérable et le sans-fil a été très vite abandonné. *« C'est beaucoup trop lent »*, explique le responsable Phil Gibson. Il n'a pas pour autant renoncé à la flexibilité et au mouvement. Ils ont câblé le parquet, ce qui permet aux étudiants de s'asseoir où ils veulent sur les poufs qui composent une partie essentielle du « mobilier flexible » et de toujours avoir une prise à portée de modem. Cliff Frost, responsable des communications et des services en ligne pour l'université de Berkeley, aborde le problème au niveau global. Son institution utilise le sans-fil pour les communications d'urgence, et les téléphones cellulaires sont nombreux.

Berkeley fait aussi un gros usages des micro-ondes et des rayons laser pour établir des communications de haut débit entre le campus lui-même et les édifices proches mais extérieurs. *« Une décision prise il y a dix ans*, explique-t-il, *quand il n'y avait rien qui permettait de traverser une rue avec une connexion de 10 mégabits par seconde et quand on ne dépendait pas autant de l'Internet. »* Dans la baie de San Francisco, le brouillard, relativement fréquent, peut altérer la qualité des connexions sans fil. C'est insupportable aujourd'hui. Il faut donc câbler. *« Nous retournons à la fibre optique »*, explique-t-il.

Dans l'enceinte même de l'université de Berkeley, 30 000 ordinateurs, 33 000 comptes Internet, dont 15 000 sont activés chaque semaine, et 600 modems induisent un trafic vers l'extérieur de 7 mégabits par seconde. Des besoins tels que Cliff Frost doute qu'existe une solution sans-fil qui puisse les satisfaire. Mais il s'apprête à installer – pour le même prix – un *wireless centric system* (un système de communication interne organisé autour de la communication sans fil) dans lequel les usagers pourraient opter pour le téléphone cellulaire plutôt que pour le traditionnel poste fixe.

Au total, on constate que les communications sans fil peuvent contribuer à résoudre certains problèmes essentiels, comme la mobilité et les budgets réduits. Il y a encore des progrès à faire. Les avantages économiques et techniques peuvent varier selon les cas, les situations, les moments. Mais l'avenir de cette technologie ne fait guère de doute. Les débits offerts par le sans-fil augmenteront, et les besoins de mobilité ne risquent guère de diminuer.

Francis Pisani
pisani@lemonde.

★ **Expériences et tests menés par David Hughes pour la National Science Foundation :**
www.oldcolo.com
★ **Mount Diablo :**
www.cccoe.k12.ca.us/mddist/welcome.html
★ **La salle de classe flexible à Stanford :**
http ://rits.stanford.edu/rooms/flexlab
★ **Université de Berkeley :**
www.berkeley.edu/

A Broadway, on peut sélectionner ses achats par laser

NEW YORK
de notre correspondante

Macy's trône sur Broadway du haut de ses neuf étages. Le plus vaste grand magasin du monde a bientôt un siècle, et ça se voit : les Escalator en bois tombent régulièrement en panne, les ascenseurs existent, mais sont introuvables, une joyeuse pagaille règne sur les rayons de prêt-à-porter. Même l'écran de l'ordinateur sur lequel, théoriquement, l'acheteur doit pouvoir choisir par simple effleurement du doigt un article sur une liste de mariage en images affiche désespérément, cet après-midi de novembre, un message d'erreur.

C'est pourtant là, dans cet immeuble vétuste, qu'une petite révolution du commerce de détail est en train de s'accomplir, grâce à de mini-terminaux d'ordinateur mobiles sans fil mis au point et fabriqués par Telxon, une entreprise de 1 600 employés basée à Akron, dans l'Ohio. Lorsque vous arrivez péniblement au huitième étage pour choisir votre liste de mariage, une vendeuse vous établit un fichier, avec toutes vos coordonnées.

Jusque-là, rien d'exceptionnel. L'ordinateur vous attribue un code-barres personnel ; c'est alors que la vendeuse vous met entre les mains un petit appareil que l'on tient avec une poignée, un peu à la manière d'un pistolet, un pistolet laser qui comporte, sur le dessus, un clavier et un petit écran, comme une sorte de calculette.

SANS LA VENDEUSE

La vendeuse vous dira que c'est un « scanner » : en réalité, c'est beaucoup plus que cela. Car cet appareil à la main, vous allez pouvoir arpenter tout le magasin, sans l'escorte de la vendeuse, pour faire votre choix ; chaque fois que vous jetterez votre dévolu sur un article, vous placerez votre scanner en face du code-barres de l'article et vous appuierez sur un bouton, comme sur une détente : l'information sera aussitôt transmise au fichier électronique qui porte votre nom et que la vendeuse a créé à votre arrivée. Lorsque vous en aurez fini, vous remonterez au huitième étage, où la vendeuse vous présentera, tirée sur imprimante, la liste complète et détaillée des articles choisis et que vos amis n'auront plus qu'à venir consulter.

« C'est plus rapide et plus précis », résume Onnie Morgan, vingt-cinq ans d'expérience dans le commerce de détail, dont dix chez Macy's. Avant, les gens devaient se faire escorter d'un vendeur ou d'une vendeuse qui notait à la main les articles choisis ; l'élaboration de la liste par le magasin prenait ensuite une semaine à dix jours.

Le système des scanners mis en place depuis un an chez Macy's plaît tellement qu'à présent la future mariée est accompagnée par son fiancé plutôt que par sa propre mère dans cette épreuve, à condition qu'il puisse tenir lui-même le pistolet laser : *« Les hommes, ils se croient dans* La Guerre des étoiles, *ils adorent ça »*, confirme Onnie Morgan. Autre avantage : les clients ont tendance à commander davantage... C'est si facile ! et *« ils se laissent un peu emporter »*, reconnaît-elle.

Ces petits ordinateurs mobiles sans fil ont de multiples applications dans la grande distribution, et les vingt-cinq scanners confiés au rayon listes de mariage sont régulièrement empruntés pour des utilisations différentes dans d'autres rayons. Ils permettent, par exemple, de vérifier ou de modifier les prix sur les codes-barres, une fonction importante pour un magasin comme Macy's, qui pratique constamment des politiques de soldes ou de discount pendant quelques jours sur certains articles et qui est donc amené à changer les prix très souvent.

D'autres appareils mobiles sans fil fabriqués par Telxon comportent un écran un peu plus grand sur lequel le vendeur peut vérifier à tout moment si tel article est disponible en stock ou quel sera le délai de livraison – il peut, d'ailleurs, aussi y passer commande. *« Cela permet au personnel de rester dans les rayons au contact du client, au lieu de disparaître pour aller vérifier l'état des stocks*, souligne l'un des responsables du magasin. *La plupart des vendeurs pensent qu'en disparaissant dans l'arrière-boutique pour aller vérifier si l'article est disponible ils laissent au client livré à lui-même le temps de se raviser et de changer d'avis. »*

La technologie Telxon a déjà été placée dans quelque 400 magasins aux Etats-Unis, dont les hypermarchés de la chaîne Wal-Mart. L'étau se resserre autour du client, auquel il sera bientôt de plus en plus difficile de changer d'avis...

Sylvie Kauffmann

Les adeptes de la Toile se libèrent de la prise téléphonique

SAN FRANCISCO
correspondance

LE soleil, les vestiges d'influence européenne et les technologies de l'information peuvent faire bon ménage. C'est ainsi qu'on voit souvent, à San Francisco ou dans les environs, des gens assis à la terrasse d'un café avec un ordinateur portable sur lequel est collé une boîte noire de la taille d'un paquet à cigarettes, et d'où sort une petite antenne. Ils sont en train de surfer sur la Toile d'Internet ou d'échanger du courrier électronique.

Les branchés ordinaires peuvent, de leur bureau ou de chez eux, accéder à des informations et à des gens qui se trouvent n'importe où dans le monde. Ils répètent l'opération où qu'ils soient. Mais une ligne téléphonique permettant de se connecter est, au minimum, nécessaire. Désormais, le rêve de tout nomade moderne de larguer les amarres et d'accéder au cyberespace sans fil est réalisable.

Une des technologies les plus populaires à San Francisco consiste à passer par le réseau Ricochet (il ne s'agit pas d'une traduction, c'est le nom choisi par Metricom, l'entreprise mère dont le siège se trouve à Los Gatos, au sud de la Silicon Valley). L'information numérisée circule en paquets, comme sur Internet, mais en utilisant une architecture en *mailles*, avec une technologie de transmission qui permet d'utiliser cent soixante-deux canaux dans la bande des 902-928 mégahertz.

Le modem acollé à l'ordinateur portable communique avec un réseau très dense composé de balises radio, de la taille d'une boîte à chaussures, fixées sur les lampadaires et les poteaux électriques. Chacune de ces balises couvre un rayon qui, suivant la nature du terrain, varie de 400 à 600 mètres. Ces radios sont, à leur tour, reliées à un point d'accès, connecté à un réseau qui couvre une surface d'une trentaine de kilomètres carrés, et qui communique par une ligne physique avec le centre régional. Dans la région de la baie de San Francisco, par exemple, il y a environ deux cents points d'accès et près de six mille balises radio.

La particularité du réseau Ricochet, c'est d'être en même temps une installation physique et un service. Metricom, qui a démarré en vendant de la communication sans fil à l'industrie électrique, a choisi de fusionner ces deux dimensions. Le centre régional auquel aboutissent les points d'accès est, en fait, un fournisseur de connexion à Internet. C'est ce qui permet à Ricochet de vendre ses modems (entre 300 et 380 dollars suivant les modèles, et on peut les louer pour 10 dollars par mois) et d'offrir en même temps un abonnement à 30 dollars par mois avec accès illimité à Internet.

BALADEUR

Le système, relativement bon marché, offre des vitesses de transmission correspondant à celles que l'on peut obtenir avec un modem classique 28 800 bits par seconde. Mais le service ne fonctionne pour le moment que dans les régions de San Francisco, Seattle et Washington, et dans une dizaine d'aéroports. Les usagers peuvent se promener avec leur portable de leur chambre à leur salle à manger. Leur ordinateur portable devient alors une sorte de baladeur Internet. Ils peuvent, dans une grande entreprise (l'espace ne manque pas en Californie), passer d'un bureau à l'autre.

Un des avantages réels (d'où l'intérêt de la couverture dans les aéroports) c'est que, indépendamment de leur zone d'abonnement, les usagers peuvent se connecter dans n'importe laquelle des zones couvertes. Car le paradoxe de Ricochet, c'est qu'il est commode pour ceux qui se déplacent non loin de chez eux mais pas pour ceux qui voyagent vraiment. Il permet, par contre, de rester branché en permanence sans encombrer le réseau.

La lourdeur du dispositif physique représente également une difficulté. David Waitt, ingénieur responsable de l'évaluation, reconnaît que *« la couverture est notre plus gros problème »*. Un problème plus légal, voire politique, que technique. *« Il nous faut plusieurs mois pour obtenir les autorisations d'installation de nos radios*, explique-t-il, *et nous mettons le réseau en place en quelques semaines. »* Dans ce pays de plus en plus sensible aux nuisances écologiques, de nombreuses municipalités (ce fut le cas de San Francisco pendant de nombreux mois) hésitent longuement à laisser installer les milliers de boîtes blanches et d'antennes nécessaires pour créer un réseau opérationnel. Quand elles ne refusent pas tout net.

Mais, selon David Hugues, chargé par la National Science Foundation (NSF) de tester les différents modes de communication sans fil, la lourdeur du dispositif de Ricochet est partiellement dûe *« à la conception de ses radios et de ses antennes »*. En optimisant l'utilisation de la technologie, il serait possible d'étendre la surface couverte et d'accroître d'autant la mobilité.

Le plus curieux, c'est que, malgré ses limitations actuelles, le système Ricochet rencontre un succès notable chez ceux qui aiment rester branchés en permanence. Cette tendance n'a pas échappé à Paul Allen, le milliardaire cofondateur de Microsoft, connu pour ses investissements technologiques judicieux. Le 13 octobre dernier, il s'est porté acquéreur de 49 % du capital de Metricom. Un pari réfléchi sur l'avenir puisque l'entreprise a déjà mis au point, sous le nom d'Autobahn, la prochaine génération du réseau Ricochet, qui devrait offrir des communications allant jusqu'à 128 000 bits par seconde, c'est-à-dire un débit d'information comparable à celui d'une ligne Numéris. Tout en faisant l'économie d'une ligne téléphonique.

F. Pi.

★ ***Ricochet sur Internet :*** **www.ricochet.net**



هكذا من الاصل

hats par laser

e la Toile se libèrent
éphonique

Skipper et Visionaute, nouvelles armes antiembouteillages

De moins en moins chers, les systèmes de guidage pour automobilistes sont de plus en plus pratiques et riches en prestations

L'AUTOMOBILISTE n'est plus forcément un être isolé. Depuis plusieurs mois, des équipements relativement abordables (moins de 3 000 francs) lui permettent de s'orienter, et même de déterminer son itinéraire en fonction du trafic. Bref, d'éviter les embouteillages. Tout a commencé avec les systèmes de guidage. En France, on connaît surtout Carminat, développé par Philips et Renault, et vendu à une centaine d'exemplaires à des propriétaires de Safrane, qui permet de trouver son chemin grâce à la technologie GPS (global positionning system). Un lecteur de CD-ROM embarqué à bord de la voiture contient des renseignements cartographiques. Le système se cale sur les indications transmises par des satellites avec lesquels il dialogue afin de déterminer – à quelques mètres près – la position exacte du véhicule. Sony, Magneti-Marelli ou Blaupunkt ont développé des services équivalents, qui intègrent des informations pratiques (stations-service, parkings, voire hôtels et restaurants).

BMW et Opel (en série sur les Opel Omega CD et MV 6) et Renault (pour moins de 20 000 francs début 1998), notamment, commercialisent le système Carin de Philips. Un écran indique la direction à prendre au prochain carrefour (cette information est, parfois, donnée par une voix de synthèse) et si le conducteur se trompe, le système établira un nouvel itinéraire jusqu'à ce qu'il se remette sur le bon chemin.

Très utiles au Japon, où trouver une adresse en ville est très difficile, ces services n'ont pas vraiment percé en Europe : très efficaces, mais trop chers (20 000 francs à 25 000 francs) par rapport au service rendu (hormis pour des applications professionnelles très précises). De toute évidence, l'avenir passe par des produits moins sophistiqués mais à meilleur marché et, surtout, capables de prendre en considération l'itinéraire le plus rapide en fonction du trafic. Ces poissons pilotes accessibles, et qui devraient progressivement devenir populaires, sont commercialisés en France depuis cette année. Ils s'appellent Skipper et Visionaute.

Skipper est le service le plus ancien. Développé par Europe Grolier (groupe Europe 1), il se présente sous l'aspect d'un pare-soleil équipé d'un pico-ordinateur et portant deux cartes (l'une de Paris, l'autre de la région parisienne). On peut ainsi visualiser d'un coup d'œil l'état de la circulation grâce aux trois cents points critiques répertoriés, qui s'allument sur la carte en cas de fort ralentissement.

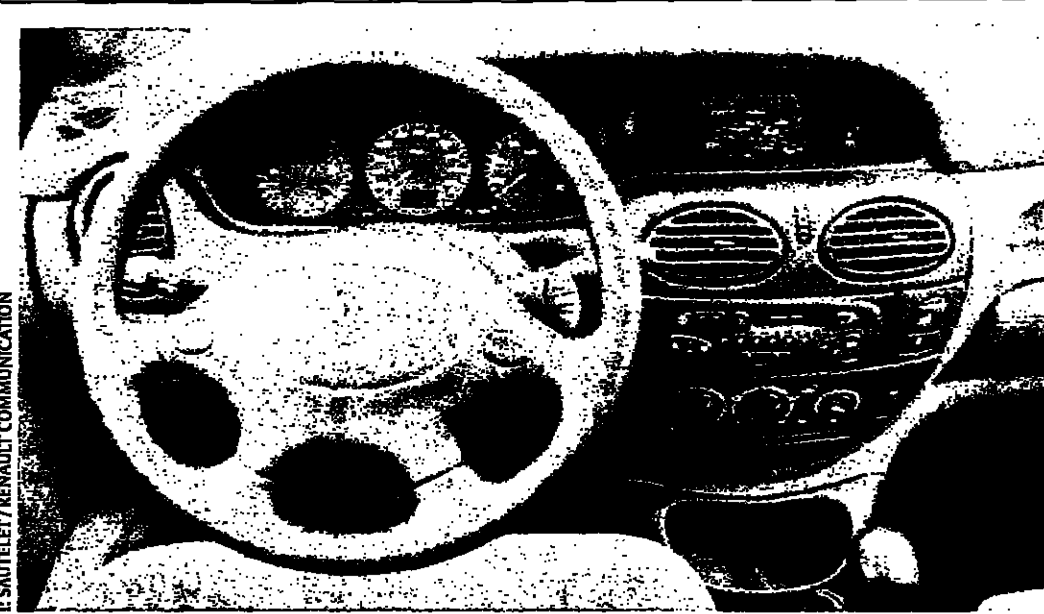
5 000 CAPTEURS

L'utilisateur détermine seul son itinéraire, en fonction des indications fournies. Celles-ci proviennent de deux sources. La première est constituée des quelque 5 000 capteurs noyés dans la chaussée afin d'évaluer la fluidité de la circulation pour les besoins des services de la voirie. L'autre source provient des « véhicules traceurs » : plus de trois mille taxis (dont une majorité appartenant à la compagnie des Taxis bleus) qui, par satellite, signalent automatiquement leur position tous les 200 mètres. Synthétisées, ces diverses informations sont acheminées vers les récepteurs Skipper par radio data-system (RDS), sur un sous-canal de la bande FM. Leur réactualisation est assurée toutes les vingt à soixante secondes. Volontairement dépouillé, plutôt à bon marché (2 900 francs), Skipper s'adapte dans tous les véhicules.

Le Visionaute, mis au point par Médiamobile (filiale de France Télécom et de Renault) et la Sagem, utilise, lui aussi, des « véhicules traceurs » et les données des capteurs. Plus cher (son prix d'achat est identique à celui de son concurrent, mais s'y ajoute un abonnement mensuel de 120 francs), il est aussi plus performant. Il propose l'itinéraire le plus rapide pour lequel il évalue le temps un parcours qu'il compare au chemin le plus court et, éventuellement, à un troisième itinéraire de référence élaboré par le conducteur. L'expérience montre que l'évaluation de la durée de parcours ne diverge pas de plus de 10 % du résultat final. Visionaute fournit également des indications sur les stations-service disponibles et, demain, sur le taux de remplissage des parkings. La concurrence viendra du Skipper 2, version plus sophistiquée avec écran tactile et proposition d'itinéraire, commercialisée courant 1998.

Ces deux équipements n'ont pas pris un départ tonitruant (4 000 exemplaires pour Skipper de mars à novembre, un millier pour Visionaute en octobre), mais ils devraient, peu à peu, devenir des produits courants (Visionaute prévoit d'atteindre le seuil des 200 000 abonnés dans cinq ans). Progressivement, ces services s'enrichiront de prestations de guidage, jusqu'à coupler choix de l'itinéraire le plus avisé et guidage précis du conducteur. Première étape de ce rapprochement, apparaîtra dans quelques semaines sur la Renault Scénic une version du Visionaute avec écran couleur et comprenant une localisation GPS, permettant donc de savoir où se trouve la voiture dans le cours de l'itinéraire. Prix : 8 000 francs.

Jean-Michel Normand


P. SAUTELET / RENAULT COMMUNICATION

Le système Carin de Philips, commercialisé par Renault sur les Megane Scenic.

Calberson cherche à réduire le stress de ses chauffeurs

DEPUIS mi-octobre, une cinquantaine de camions du groupe Calberson, leader du transport routier en France, circulent avec le système de navigation Skipper. Sur le pare-soleil droit de leur poids lourd, les chauffeurs peuvent juger de l'état du trafic à Paris et en Ile-de-France grâce à des cartes luminescentes. Pour Calberson, il ne s'agit – pas encore – de localiser l'endroit précis où se trouve un chargement. Après avoir équipé, depuis l'an passé, tous ses poids lourds avec un téléphone portable, l'entreprise entend ainsi améliorer le service aux clients mais aussi réduire le stress du personnel.

A bord d'un camion de messagerie express, Skipper ne permet pas seulement au chauffeur de déterminer son itinéraire en connaissance de cause. Il s'agit également *« de lui permettre d'organiser sa tournée de façon plus efficace, mais aussi d'indiquer au client – qui paie quelquefois deux fois plus cher pour acheminer un objet en express – un délai de livraison le plus réaliste possible et, en cas de retard, lui fournir des explications. Nous n'avons pas le droit à l'erreur »*, insiste le transporteur. Dans les locaux de la plate-forme de Calberson, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), deux écrans géants ont été installés. Chacun, y compris les responsables commerciaux, peut y jeter un coup d'œil en passant. Rémunérés *« à la fiche »*, quelques transporteurs sous-traitants ont, eux aussi, été équipés.

GESTION DU PERSONNEL

Chez Calberson, un tel système de navigation est aussi considéré comme un instrument de gestion du personnel. *« Nous cherchons à simplifier et améliorer la vie des chauffeurs. Leur témoigner une certaine considération, car ils sont quelquefois pris en étau entre leurs supérieurs et leurs clients »*, souligne Véronique Lortat-Jacob, responsable du projet. *« Moins stressés*, assure-t-elle, *les conducteurs prennent cet équipement pour une aide qui les rend plus sereins et non pas comme une contrainte. Les choses se passent très bien. »*

Pour Calberson, Skipper constitue une première étape. Prochainement, la totalité de la flotte (200 camions) des services express de la région parisienne devrait recevoir Skipper, puis les services de messagerie. A terme, Calberson envisage de doter la quasi-totalité de ses 7 000 véhicules d'un équipement de navigation interactif afin de pouvoir déterminer à tout moment où se trouve un chargement, en évoluant vers un *« outil de localisation par GPS des véhicules et des colis »*. Il sera, alors, possible de préciser au client où se trouve son précieux chargement et affiner l'horaire prévu de la livraison. Un peu comme le permet, sur les grandes distances et pour les routiers, le système Euteltracs de France Télécom mobiles.

J.-M. N.

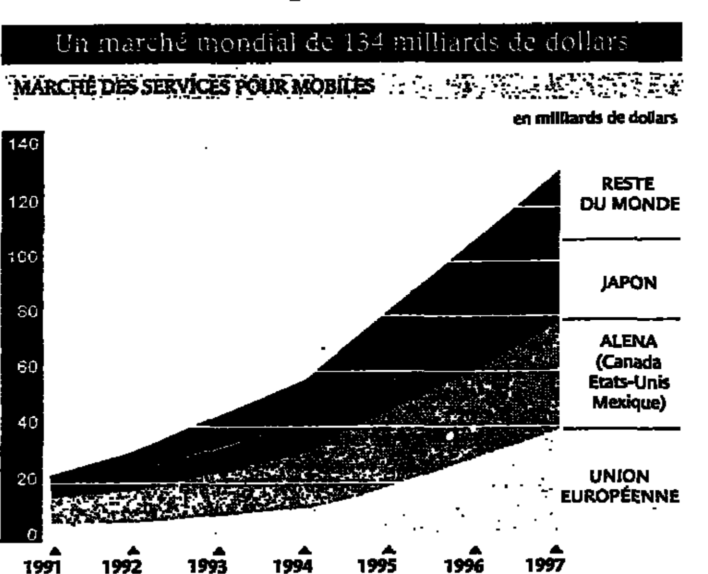
DES MARCHÉS QUI EXPLOSENT

Onze millions d'abonnés dans le monde en 1990, 137 millions en 1996, plus de 500 millions au-delà de l'an 2000 : la téléphonie mobile continuera à doper le marché des télécommunications pendant encore longtemps. Même la France, longtemps sous-équipée par rapport à ses voisins européens, a vu son marché décoller depuis la mi-1996. Résultat de l'innovation technologique, cet engouement est aussi le produit de la déréglementation, qui a permis l'arrivée de nouveaux opérateurs sur l'ensemble du Vieux Continent. Contrairement à d'autres secteurs de la haute technologie, cette envolée a largement bénéficié à l'industrie européenne des télécommunications. Celle-ci a su faire taire ses rivalités pour développer une même norme pour l'ensemble du continent, le GSM. Lequel a séduit d'autres régions du monde, comme l'Australie, et la plupart des pays asiatiques. Pour nombre de pays émergents, en Europe centrale ou en Asie, la téléphonie mobile a permis de combler rapidement le déficit d'équipement en communications qui freinait leur développement économique. Mais l'histoire de la mobilité n'en est qu'à son commencement. Après le téléphone, c'est l'ordinateur qui devient nomade. Le bureau mobile est-il pour demain ? Les infrastructures, en tout cas, seront au rendez-vous. De nouveaux réseaux de satellites, au début du prochain millénaire, couvriront la totalité de la planète. Ils permettront d'échanger facilement des données, et d'être joignable en tout point du globe. L'Europe bataille pour y avoir sa place aux côtés des projets américains.

La téléphonie mobile dope le marché des télécommunications

S'IL est un domaine porteur, aujourd'hui, dans les télécommunications, c'est bien celui de la mobilité. *« Le marché des mobiles est le segment qui connaît la plus forte croissance, à la fois en volume et en valeur »*, assure l'Institut d'études de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). Cet organisme estime qu'entre 1990 et 1996 le nombre d'abonnés à un service mobile de télécommunications dans le monde est passé de 11 millions à 137 millions, et qu'en 2005 on recensera 545 millions d'abonnés à la téléphonie mobile.

L'Observatoire mondial des systèmes de communication (Omsyc) considère pour sa part que, fin 1997, le marché mondial des télécommunications – équipements et services confondus – devrait afficher une croissance de 5,6 % pour s'établir à 745 milliards de dollars (environ 4 246 milliards de francs) et que cette progression proviendra pour les deux tiers des ventes d'équipements et de services de communications mobiles.



C'est dans le domaine des matériels que l'impulsion apportée par la mobilité est la plus sensible. Les ventes d'équipements destinés à la mise en place d'infrastructures pour les réseaux mobiles (commutateurs, équipements de transmission) et de terminaux portables (radiotéléphones, ou terminaux de radiomessagerie), devraient s'élever cette année à 38,6 milliards de dollars. Elles contribueraient pour 77 % à la croissance des ventes mondiales totales de matériels de télécommunications, qui s'établiront à 129,9 milliards de dollars (+ 5 %). *« Les marchés des équipements d'infrastructures et des terminaux pour les communications mobiles sont les seuls à bénéficier d'une croissance supérieure »* à la croissance des ventes totales mondiales, relève l'Omsyc.

Au sein de ce marché des équipements pour les mobiles, ce sont les ventes de matériels pour les infrastructures des réseaux qui progressent le plus vite (+ 20,5 %). *« Cela s'explique par la construction récente de nouveaux réseaux de radiotéléphonie, qui ne seront exploités commercialement qu'en 1998 »*, explique l'Omsyc. Depuis 1991, les opérateurs téléphoniques ont installé dans le monde autant de « lignes » pour acheminer les communications avec les mobiles que de lignes téléphoniques fixes principales.

Les ventes de terminaux de radiotéléphonie et de radiomessagerie demeurent cependant les plus importantes : avec 28,3 milliards de dollars, elles occupent près des trois quarts de ce marché des équipements pour les mobiles. L'Omsyc évalue à 175 millions le nombre de terminaux de téléphonie mobile (utilisant des techniques analogiques ou numériques) qui seront en circulation dans le monde à la fin de 1997. Ce qui signifie que trois habitants sur cent seront équipés.

Selon l'Idate, le nombre d'abonnés dans le monde est passé, entre 1990 et 1996, de 11 millions à 137 millions. En 2005, on en comptera 545 millions

Les services de téléphonie mobile, qui généreraient cette année 134 milliards de dollars, devraient, quant à eux, contribuer pour 66 % à la progression de la consommation mondiale totale de services de télécommunications : cette dernière se chiffrerait à 615,15 milliards de dollars (+ 5,7 %) fin décembre. Ce marché de la téléphonie mobile (dans lequel on classe aussi la radiomessagerie, la transmission de données aux mobiles et les services privés destinés aux entreprises) a vu sa valeur multipliée par six au cours des six dernières années.

La diffusion de la téléphonie mobile dans le monde reste cependant très inégalitaire. Elle est encore essentiellement l'apanage des pays industrialisés. Les Etats de l'Union européenne, ceux de l'Alena (Etats-Unis, Canada, Mexique) et le Japon, soit dix-neuf pays au total, totalisent ainsi, à eux seuls, *« près des trois quarts du parc mondial de radiotéléphones »*, explique l'Omsyc. C'est en Amérique du Nord et en Amérique Centrale que l'on trouve le parc installé le plus large. Il y aurait, selon l'Omsyc, 57,3 millions de téléphones mobiles en circulation au sein de l'Alena, contre 45,2 millions de terminaux en Europe et 28,9 millions au Japon.

En revanche, l'Union européenne serait en passe de devenir, *fin 1997, la première zone* géographique mondiale pour la consommation de communications mobiles. L'Omsyc estime que les recettes procurées par les services de télécommunications mobiles y atteindront 38,6 milliards de dollars, contre 37 milliards de dollars pour les Etats-Unis et 31,3 milliards de dollars pour le Japon.

Ce poids croissant de l'Europe se retrouve aussi au niveau de la diffusion des techniques de communication mobile. La norme GSM (Global System for Mobile Communication), qui a été mise au point dans les années 80 par les opérateurs téléphoniques et les fabricants européens d'équipements de télécommunications, totalise actuellement 44 millions d'abonnés dans le monde, sur un total de 175 millions, selon l'Idate.

Philippe Le Cœur

Le développement technologique a profité à l'industrie européenne

L'ESSOR fulgurant du téléphone portable a un avantage pour le Vieux Continent : il a contribué à maintenir, sinon à renforcer, l'emprise de l'industrie européenne sur le monde des télécommunications. A la fin des années 80, les systèmes de téléphonie mobile utilisant des techniques analogiques ont été délaissés au profit de systèmes utilisant des techniques numériques, et autorisant des transmissions plus importantes en volume et plus sûres (la voix est décomposée en une suite de 0 et de 1 puis recomposée). A l'occasion de cette transition, les constructeurs et les opérateurs européens ont su imposer leur standard de téléphonie mobile : le GSM (Global System for Mobile Communication).

Pour les analystes de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch, *« le succès de cette norme est impressionnant »* et il devrait *« s'inscrire dans le long terme ». « La norme GSM est en passe de devenir une norme mondiale »*, confirment les analystes de l'Idate, qui évaluent à 44 millions le nombre d'abonnés à un téléphone mobile GSM dans le monde à fin juin 1997. Selon Merrill Lynch, on devrait en compter 65,8 millions à la fin de l'année, 239 réseaux dans 109 pays reposant à cette date sur la norme européenne. La banque d'affaires évoque 240 millions d'abonnés GSM dans le monde d'ici quatre ans et 600 millions en 2005. Dans l'immédiat, c'est la norme américaine AMPS (analogique) qui reste cependant la plus répandue dans le monde, avec 60 millions d'abonnés.

Le standard GSM est né d'un constat : pour différentes raisons, notamment les rivalités industrielles nationales, les pays européens se trouvaient, à la fin des années 80, avec des opérateurs utilisant des technologies de téléphonie mobile analogique incompatibles. Ce qui signifiait que les économies d'échelle pour les constructeurs d'équipements (de réseaux, de terminaux) étaient quasi impossibles. Les prix de vente des matériels, mais aussi ceux des services, en souffraient.

Les premiers réseaux utilisant la norme GSM sont entrés en service en Europe en 1992. Le premier réseau non européen a vu le jour la même année, en Australie. En 1996, le GSM a été le premier contributeur à l'essor du nombre d'abonnés au téléphone mobile dans le monde : avec 21,5 millions d'abonnés de plus qu'en 1995, le standard européen a représenté 42,5 % du total des nouveaux abonnés à un service de téléphonie mobile dans le monde, toutes techniques confondues, selon Merrill Lynch. *« Présente de manière écrasante en Europe, la norme GSM a été choisie par les pays du Moyen-Orient, en Amérique du nord et par la plupart des pays asiatiques »*, souligne l'Idate.

Fait significatif, le GSM a même marqué des points aux Etats-Unis, où le passage des techniques analogiques aux techniques numériques est en cours, avec beaucoup de retard sur les autres pays (seulement 3 % des abonnés américains au téléphone mobile relèvent d'un service numérique, contre 36 % au niveau mondial). Les ténors que sont AT&T Wireless, numéro un américain des mobiles, et Sprint PCS ont certes opté pour des normes différentes (baptisées CDMA et TDMA). Mais quelques opérateurs, parmi lesquels les compagnies régionales BellSouth et Pacific Bell Mobile Services (filiale de SBC), ont fait le choix du GSM.

« Le GSM compte un avantage concurrentiel précieux par rapport aux autres normes, sa disponibilité immédiate », selon l'Idate, qui recensait 300 000 abonnés GSM en Amérique du Nord fin mars. A la mi-1997, plusieurs de ces opérateurs américains GSM ont d'ailleurs décidé de rapprocher leurs réseaux afin de disposer d'une couverture quasi nationale. Ils se sont également rapprochés à cette occasion de l'opérateur canadien Microcell. Le Japon reste en revanche imperméable à la norme européenne. Début 1997, les autorités nipponnes, soumises à une forte pression politique de la part des Etats-Unis, ont fait savoir que leur préférence allait à la norme américaine CDMA.

Restent, enfin, les pays d'Amérique latine, où les choix des standards numériques par les différents opérateurs sont en attente. A en croire l'Idate, le GSM a ses chances. *« La plupart des licences accordées n'imposaient aucune norme. Du fait de la présence nombreuse d'opérateurs américains et européens dans les consortiums en place, on peut gager que le GSM cohabitera avec les normes américaines »*.

Ph. L. C.

42 millions d'adeptes en Europe

Le nombre d'abonnés au téléphone mobile GSM – la norme européenne de téléphonie mobile numérique – était à la fin de l'été de 28,3 millions en Europe, selon la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. En ajoutant les utilisateurs de téléphones mobiles analogiques (l'ancienne génération de portables), le nombre total d'abonnés atteint 42 millions. Le taux de pénétration (nombre d'abonnés ramené à la population totale) est légèrement supérieur à 11 %, et il est en progression de 53 % sur douze mois, selon Merrill Lynch. C'est en Finlande (35 %) et dans les pays scandinaves que le taux de pénétration est le plus élevé. Merrill Lynch anticipe un taux de pénétration du téléphone mobile en Europe de 28 % en l'an 2000. Une étude réalisée par Solon Management Consulting évoque pour sa part un chiffre de 30 %. Les pays nordiques et scandinaves, où l'on commence à vendre le téléphone mobile comme substitut au téléphone fixe, afficheraient un taux de pénétration de 50 %, selon Merrill Lynch.

L'infidélité donne du souci aux opérateurs

A priori, les opérateurs de téléphonie mobile n'ont pas à se plaindre. Partout dans le monde, le nombre de leurs abonnés n'en finit pas de progresser. Le problème pour ces opérateurs est que, bien souvent, ces abonnés ne le restent pas très longtemps. *« La rotation de la clientèle est évaluée à près de 30 % en Amérique du Nord et 25 % en Europe »*, selon une récente étude de la société Andersen Consulting, qui considère que *« plus de 30 % de cette rotation est générée par des cessations de contrat qui interviennent dans les six premiers mois »*.

Pour bon nombre d'opérateurs, ces dernières années ont essentiellement été consacrées à faire croître leur nombre d'abonnés. *« Ces politiques commerciales se sont faites au détriment d'un niveau de service capable de les retenir »*, expliquent les analystes d'Andersen Consulting, qui estiment que, *« si rien n'est fait pour remédier à la situation »*, cette rotation pourrait rapidement *« dépasser 40 % »*.

L'infidélité des clients tient d'abord à la vive concurrence à laquelle se livrent les différents opérateurs de téléphonie mobile présents sur un même marché. Ceux-ci n'hésitent pas à multiplier les opérations de promotion pour attirer des clients. La société Solon Management Consulting estime que *« les opérateurs perdent un quart de leurs abonnés au profit de leurs concurrents »*.

« La part grandissante des clients occasionnels », ainsi que *« l'absence de pénalité pour les abonnés désireux de changer d'opérateur »*, constituent *« autant de leviers d'accélération de la tendance »*, ajoute-t-on chez Andersen Consulting, où l'on évalue à 4 milliards de dollars (près de 23 milliards de francs) le coût de cette volatilité de leur clientèle pour les opérateurs de téléphone mobile en Amérique du Nord et en Europe.

« Des programmes de rétention des clients sont en développement partout en Europe », relève Solon Management Consulting, qui cite la mise en place d'offres à prix réduits pour les clients qui consomment beaucoup, ou de systèmes de bonus pour ceux qui restent fidèles à leur opérateur. *« Des programmes informatiques sont également développés pour cerner quels clients sont susceptibles de chercher à se désabonner et leur proposer des offres spéciales »*, ajoute Solon Management Consulting.

L'enjeu est de taille, puisque, selon Andersen Consulting, l'acquisition d'un nouvel abonné coûte, en moyenne, 300 à 400 dollars aux opérateurs dans les marchés développés. Or *« il faut compter trois ans pour rentabiliser ce coût »*.

Ph. L. C.

La France approche les cinq millions d'abonnés

LONGTEMPS, la France a semblé bouder le radiotéléphone. Voici à peine deux ans, le taux d'équipement national (nombre d'abonnés ramené à la population totale) n'était encore que de 2,4 %. Un chiffre qui faisait pâle figure au regard des 6,5 % de l'Italie, des 10 % de la Grande-Bretagne, ou encore des taux de plus de 20 % affichés par la Suède et la Norvège. Certains, avec amusement, ont feint de déceler dans ce retard la possible existence d'un gène typiquement français. D'autres, plus sérieusement, ont évoqué les effets de la molle concurrence à laquelle se livraient les deux acteurs en place, France Télécom et SFR, la filiale de la Générale des eaux.

Fin 1997, le marché français devrait probablement approcher la barre des 5 millions d'abonnés. Fin septembre, on en comptait déjà 4,31 millions – soit un taux de pénétration de 7,4 %. C'est que, depuis une bonne année maintenant, les Français sont chaque mois de plus en plus nombreux à opter pour ce que ses utilisateurs appellent désormais un portable, à défaut un mobile, mais quasiment plus du tout un radiotéléphone ou un téléphone de voiture. En septembre, on a recensé 339 000 *abonnés nets supplémentaires* (nouveaux abonnés moins les résiliations), chiffre encore jamais atteint depuis les premiers pas commerciaux du téléphone mobile en France.

Le grand changement est intervenu mi-1996, lorsqu'un troisième acteur a fait son entrée sur ce marché, Bouygues Télécom, avec une cible privilégiée, le grand public. Ce dernier avait jusque-là été ignoré, les tarifs de ce que l'on appelait le radiotéléphone le destinant quasi exclusivement à une clientèle professionnelle. En démarrant ses services, le 1er juin 1996, Bouygues Télécom a également imposé un nouveau concept, celui du forfait, qui donne droit à un nombre défini de communications possibles par mois pour un prix donné.

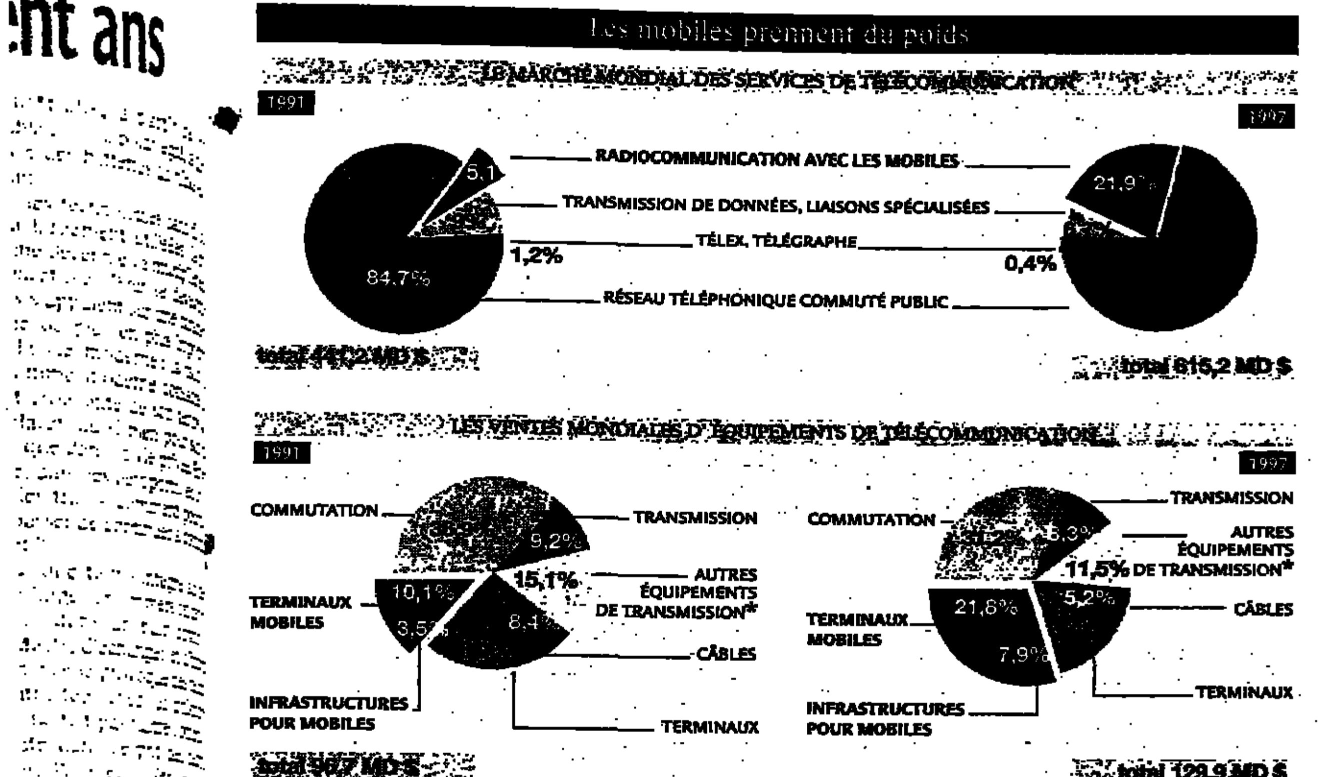
Depuis, tout s'est emballé. L'offre de forfaits a été reprise par France Télécom et SFR. Elle a été largement déclinée par les trois acteurs en présence : suivant leurs prix, les forfaits ouvrent droit à de une à cinq heures de communications téléphoniques, sachant que, dans le même temps, les offres d'abonnements mensuels, avec paiement des communications suivant la consommation, continuent d'exister.

Des « packs », associant un forfait téléphonique mensuel et un terminal, ont également vu le jour. France Télécom a aussi lancé une carte prépayée, la « Mobicarte », pour les utilisateurs occasionnels de téléphones mobiles. Le prix des communications a baissé.

Au bout du compte, si l'offre s'est considérablement élargie, elle est aussi devenue beaucoup plus complexe, rendant les comparaisons, donc les choix des consommateurs, plus difficiles. Cela n'a malgré tout pas dissuadé le grand public. Les particuliers représenteraient un tiers des nouveaux abonnés depuis le début de l'année.

Ph. L. C.





Chez les opérateurs de services téléphoniques, les mobiles constituent l'un des principaux vecteurs de croissance. Pour les constructeurs, la croissance des achats de matériels pour les réseaux mobiles se fait au détriment des matériels pour réseaux fixes.

Le radiotéléphone accélère le décollage économique

LE téléphone mobile est-il en passe de supplanter le téléphone fixe classique ? Au rythme où se diffuse le premier au niveau mondial, on est en droit de se poser la question. En 1996, le nombre total d'abonnés à un service de téléphonie mobile au niveau mondial aurait progressé de 57 % à 136,5 millions, après une croissance de même ampleur en 1995 et une hausse de 62 % en 1994, selon la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. Celle-ci estime qu'à partir de 1999 les opérateurs *« livreront »* chaque année plus d'abonnements au téléphone mobile qu'au téléphone fixe.

Certains pays n'ont pas hésité ces dernières années à privilégier les réseaux de téléphonie mobile. Cela a été vrai notamment dans certains pays d'Europe centrale et de l'Est, ou en Asie, où les réseaux téléphoniques classiques étaient soit désuets, soit peu performants ou insuffisamment développés. Mettre en place des réseaux mobiles était une solution rapide de modernisation des infrastructures nationales de télécommunications, en concédant souvent des licences d'exploitation à des opérateurs différents des exploitants nationaux historiques. C'était aussi une condition nécessaire à la venue d'investisseurs internationaux et à la modernisation de l'ensemble de l'économie.

NUMÉRO UN MONDIAL

En Chine par exemple, il est aujourd'hui difficile d'échapper aux téléphones mobiles. A Pékin, à Tianjin, ou à Canton, leur usage est largement répandu. *« Compte tenu du temps qu'il faut pour que la demande de raccordement au téléphone fixe soit satisfaite, soit six mois au moins, beaucoup préfèrent s'équiper en mobile »*, explique un Français installé à Pékin.

China Telecom, l'exploitant qui dépend du ministère des postes et télécommunications et qui a disposé d'un monopole sur ce marché jusqu'en 1994, avait 7 millions d'abonnés fin 1996. Cette année, l'opérateur estime même qu'il devrait devenir le numéro un mondial du téléphone mobile, en nombre d'abonnés, devant l'américain AT&T.

Depuis 1987, date à laquelle China Telecom a lancé ses premiers services, la croissance annuelle moyenne du nombre d'abonnés a été supérieure à 200 %. Elle devrait encore être très soutenue d'ici à l'an 2000. Les prévisions portent sur 18 millions d'abonnés à cette date, certains évoquant même 25 millions.

L'approche de certains pays privilégiant les mobiles semble toutefois s'être rééquilibrée. Selon l'Observatoire mondial de systèmes de communication (Omsyc), les pays d'Europe de l'Est, de l'ex-URSS, mais aussi la Chine ou l'Inde investissent aussi lourdement sur des infrastructures fixes. *« La croissance y est supérieure à la moyenne mondiale pour les marchés des équipements des réseaux fixes et mobiles »*, souligne l'Omsyc.

Le Japon est aujourd'hui le seul pays au monde à poursuivre une politique de substitution des équipements pour réseaux fixes par des équipements pour réseaux mobiles. Dans l'archipel japonais, l'Omsyc n'a recensé que 8 millions de lignes téléphoniques principales supplémentaires installées entre 1991 et 1997. Dans le même temps, selon l'organisme, *« le parc de radiotéléphones et de terminaux de radiomessagerie est passé de 1,36 million à 29 millions »*.

En l'an 2000, si l'on en croit Merrill Lynch, les abonnés du téléphone fixe au niveau mondial devraient donc rester encore largement plus nombreux que ceux du mobile (environ 520 millions). Pour autant, la banque d'affaires britannique BZW souligne que, à la faveur des réductions de tarifs auxquelles continuent de procéder les opérateurs, la téléphonie mobile pourrait empiéter sur la téléphonie fixe en ce qui concerne les communications longue distance. D'ores et déjà, signale d'ailleurs le Yankee Group, une forte proportion d'abonnés au téléphone mobile l'utilisent à domicile, à la place de leur appareil classique : la proportion s'élèverait à 32 % en Allemagne, 37 % au Royaume-Uni, et à 38 % en France. Mais il ne devrait pas y avoir de substitution totale, estime BZW, pour qui il semble peu probable que les tarifs des mobiles descendent un jour au niveau de ceux du téléphone fixe.

Merrill Lynch estime toutefois que les techniques de transmission par radio pourraient connaître de nouveaux développements. Notamment à la faveur du développement de la concurrence, car ce moyen permettrait aux nouveaux venus d'installer rapidement de nouvelles infrastructures jusque chez les abonnés, sans avoir à louer ou à dupliquer celles des opérateurs issus des anciens monopoles. Une liaison par voix radio, comme avec le téléphone mobile, pourrait constituer une solution alternative à une trop grande dépendance envers d'autres opérateurs ou à des investissements trop lourds.

La transmission de larges volumes d'informations devrait cependant continuer à nécessiter des réseaux fixes, car les capacités des réseaux mobiles sont insuffisantes, considère Merrill Lynch. D'ores et déjà, les communications vocales représentent moins de la moitié du trafic qui chemine sur les réseaux, et la part des données, des services multimédias, des services liés à Internet va croissant.

Ph. L. C.

Se connecter n'importe où grâce au satellite

DISPOSER d'un téléphone et pouvoir appeler et être joint, quel que soit le lieu où l'on se situe sur la planète, même dans les endroits les plus reculés et les moins bien desservis par les réseaux de télécommunications, quel « globe-trotter » n'en a pas rêvé un jour ? C'est à partir de ce besoin supposé de mobilité téléphonique mondiale que plusieurs industriels ont élaboré des systèmes faisant appel à des réseaux de satellites placés en orbite autour de la Terre.

Le premier à avoir lancé ce concept a été, en 1987, le fabricant américain d'équipements d'électronique et de télécommunications Motorola. Son projet, baptisé Iridium, a incité le constructeur américain de satellites Loral Space & Communications à se rapprocher de son homologue Qualcomm pour mettre sur pied le projet Globalstar.

D'autres encore leur ont emboîté le pas : le groupe d'électronique américain TRW, avec son projet Odissey, ou la société Inmarsat, constituée de plusieurs opérateurs téléphoniques dans le domaine des satellites de télécommunications, qui a créé le consortium ICO Global Communications. Ce dernier a accueilli, le 22 octobre, l'exploitant britannique BT (ex-British Telecom) à son capital, moyennant un investissement de 20 millions de dollars (près de 120 millions de francs).

Ces projets ne sont pas tous identiques. Les choix techniques diffèrent. Iridium et Globalstar, par exemple, ont privilégié la mise en place d'un réseau de satellites en orbite basse au-dessus de la terre. Iridium en a déjà déployé trente-quatre, sur soixante-six prévus dans son projet. Odissey et ICO Global Communications, de leur côté, ont prévu des réseaux constitués de satellites en orbite moyenne (10 000 kilomètres de la Terre), ce qui nécessite un nombre plus réduit d'engins.

Les marchés visés diffèrent également. Iridium a indiqué tabler quasi uniquement sur une clientèle de « globe-trotters » professionnels. Les concepteurs de Globalstar considèrent qu'ils pourront également vendre leurs services à des pays où les réseaux terrestres de télécommunications sont sous-développés.

Reste à savoir quelle est la chance de survie de tous ces projets. *« La déréglementation des télécommunications donne une marge d'initiative, de même que la croissance du trafic, alimentée par les besoins immenses des pays non encore pourvus de réseaux développés et par les nouveaux besoins des pays occidentaux »*, relèvent les analystes de l'Institut d'études de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate).

Pour autant, ces mêmes analystes considèrent que *« ces facteurs ne garantissent pas que tous les projets trouveront les capitaux nécessaires pour se financer et, si c'est le cas, la clientèle pour les rémunérer. C'est bien l'un des points majeurs, qui pose encore question aujourd'hui »*.

Le coût total d'un projet comme Iridium, qui doit être opérationnel en 1998, est par exemple de 5 milliards de dollars. Le prix des terminaux devrait être de 3 000 dollars (près de 17 000 francs). Les estimations concernant la demande varient sensiblement. La société d'études de marché Ovum l'évalue à 8,5 milliards de dollars en 2002. TRW parle de 12 milliards de dollars dès l'an 2000.

Car, dans la foulée des premiers projets de réseaux de satellites, qui portaient essentiellement sur des services mondiaux de téléphonie mobile par satellites, d'autres initiatives plus ambitieuses ont vu le jour. Bill Gates, PDG de Microsoft, et Craig McCaw, fondateur et ancien patron de l'opérateur américain de téléphonie mobile McCaw Cellular, ont lancé le projet Teledesic.

Le groupe français Alcatel a suivi avec Skybridge, programme qui a reçu l'appui de l'américain Loral Space & Communications, ainsi que celui des japonais Toshiba et Mitsubishi. De nouveaux projets ont par ailleurs été initiés par les américains Motorola (Celestri) et TRW.

L'idée, ici, est d'offrir, dans n'importe quel endroit de la planète, la possiblité d'accéder à de grandes masses d'informations multimédias (voix, données, images). Teledesic, dont l'entrée en service est programmée pour 2001 (288 satellites pour un coût estimé à 9 milliards de dollars), a résumé cet objectif en parlant de la mise en place d'un « Internet du ciel ». Skybridge (64 satellites, 3,5 milliards de dollars d'investissements) devrait être opérationnel en 2001 également.

L'un des problèmes pour ces différents projets de réseaux de satellites multimédias sera de pouvoir disposer de suffisamment de bandes de fréquence pour pouvoir assurer les communications. Dans ce domaine, on assiste, depuis plusieurs mois, à un bras de fer entre les autorités administratives européennes et américaines.

Les Européens veulent éviter que ne s'instaure un monopole américain de fait. Ils estiment qu'en 1995, lors d'une conférence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) consacrée aux radiocommunications, l'administration américaine a procédé à un coup de force en faisant attribuer une bande de fréquence de fonctionnement au projet Teledesic qui, si elle devait être confirmée, réduirait la possibilité de projets concurrents.

Ce sujet est au centre d'un nouveau sommet sur les radiocommunications qui se tient, sous l'égide de l'UIT, à Genève (Suisse), depuis le 27 octobre et jusqu'au 21 novembre 1997 (*Le Monde* du 7 novembre). Les Européens espéraient y faire adopter les solutions qu'ils ont proposées pour permettre aux projets concurrents de Teledesic de se déployer.

Philippe Le Cœur

L'ordinateur évolue vers un bureau mobile

VOILÀ quelques années, le groupe japonais Toshiba promettait que, très rapidement, un ordinateur personnel (PC, pour *personal computer*) sur deux serait une machine portable. Considérés à l'origine comme des équipements destinés à valoriser le statut social de leur utilisateur – tout comme les téléphones mobiles lors de leur lancement –, les ordinateurs portables ont fini par devenir de véritables outils de travail. Mais, si les achats de ce type de matériels se sont développés à un rythme soutenu ces dernières années, la taille du marché est restée encore bien éloignée des prévisions avancées par le groupe japonais.

Le manque de confort d'utilisation, mais aussi et surtout les prix de vente de ces PC portables, nettement plus élevés que ceux des PC classiques de bureau, ont certainement constitué un frein à leur large diffusion. Autre obstacle, le coût élevé des communications téléphoniques pour les transmissions de données que l'on peut effectuer à partir de ces équipements.

Le confort s'est cependant amélioré : les écrans plats, en particulier, sont devenus plus lisibles et l'autonomie de fonctionnement sans connexion au réseau électrique a été nettement prolongée. Certains constructeurs ont également commercialisé des PC à double vocation : dotés de toutes les caractéristiques des portables, ils sont aussi utilisables comme PC de bureau, grâce à un socle dans lequel on les encastre. Ces améliorations ont été prolongées par des baisses de prix, mais leur rythme n'a pas été supérieur à celui du reste du marché. Par conséquent, l'écart entre un PC portable et un PC de bureau, pour des fonctions similaires, *« est resté sensiblement le même, de l'ordre de plusieurs milliers de francs »*, relève Erich Ochs, directeur général de la filiale française de la société d'études International Data Corporation (IDC).

Si cet écart ne s'est pas réduit, cela tient aussi au fait que *« la demande pour l'informatique portable n'est pas encore si large »*, estime M. Ochs, pour qui *« il y a un problème d'usage »* de ces machines. Introduire la portabilité informatique dans une entreprise *« peut avoir des effets positifs, comme une plus grande mobilité des salariés, notamment des cadres »*. Cela exige également *« de réfléchir à ce qu'un tel changement entraîne comme remise en cause de l'organisation interne* [ne serait-ce par exemple que pour l'accès sécurisé aux données], *mais aussi comme évolution du statut et de l'identité des personnels. Car cette informatique mobile peut, par exemple, conduire à réduire les mètres carrés de bureaux, dans la mesure où les salariés peuvent emmener avec eux leur outil de travail »*.

Le véritable enjeu de l'informatique portable dans les années à venir risque d'être celui du développement du bureau mobile – c'est-à-dire en fait celui du télétravail – avec tout ce que cela suppose comme problèmes à régler, notamment en ce qui concerne le droit du travail. L'apparition du bureau mobile devrait être facilitée par les évolutions techniques, concernant les équipements informatiques et les équipements de télécommunications, ainsi que les convergences qui se dessinent entre ces deux domaines.

Dès aujourd'hui, certains constructeurs proposent des kits associant un PC portable et un téléphone mobile. Demain, l'intégration de ces deux matériels devrait être totale, sans que l'on puisse encore dire qui, du fabricant de PC ou du fabricant de terminaux téléphoniques, bénéficiera de ce nouveau marché.

Ph. L. C.

Près d'un micro-ordinateur sur cinq est portable

Les ventes annuelles d'ordinateurs personnels portables (hors ordinateurs de poche) devraient croître *« de l'ordre de 15,5 % au cours des cinq ans qui viennent »*, selon le cabinet d'études International Data Corporation (IDC), qui prévoit qu'en 1997, les livraisons mondiales excéderont 15 millions d'unités. Elles dépasseraient 18 millions de machines en 1998. Aux mêmes dates, les ventes mondiales d'ordinateurs personnels, toutes catégories confondues, atteindraient respectivement 79,9 millions d'unités et près de 92 millions d'unités.

Les ventes d'ordinateurs de poche pourraient, quant à elles, atteindre 5 millions d'unités cette année, estime IDC. Le principal débouché pour les portables devrait rester le marché américain avec 6,3 millions d'unités vendues. Viendraient ensuite le Japon (3,63 millions d'unités) et l'Europe de l'Ouest (2,88 millions). Le principal acteur industriel de ce marché demeure le groupe japonais Toshiba (20,2 % du marché mondial fin 1996), devant IBM, Compaq et NEC.



هكذا من الاصل

(Publicité)

entreprises, nous ne vous proposons pas 70 couleurs de combinés, mais nous supprimons les frontières entre fixe et mobile.

RENDONS LES TÉLÉCOMS AUX ENTREPRISES

0 801 200 200